

Perspectives économiques régionales

Afrique subsaharienne

Maintenir le cap



OCT 14



Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

Afrique subsaharienne

Maintenir le cap

oct 14

©2014 International Monetary Fund
Édition française ©2014 Fonds monétaire international

Édition française
Traduction réalisée par les services linguistiques du FMI
sous la direction de Yannick Chevalier-Delanoue
Correction : Monica Nepote-Cit et Van Tran
PAO : Fernando Sole

Cataloging-in-Publication Data

Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne. —
Washington : Fonds monétaire international, 2003—
p. ; cm. — (Études économiques et financières)

French translation of: Regional economic outlook. Sub-Saharan Africa. — Washington, D.C.:
International Monetary Fund, 2003—
v. ; cm. — (World economic and financial surveys, 0258-7440)

Twice a year.

Began in 2003.

Some issues have thematic titles.

1. Economic forecasting — Africa, Sub-Saharan — Periodicals. 2. Africa, Sub-Saharan —
Economic conditions — 1960— — Periodicals. 3. Economic development — Africa, Sub-Saharan
— Periodicals. I. Title: Sub-Saharan Africa. II. International Monetary Fund. III. Series: World
economic and financial surveys.

HC800.A1 R445

ISBN-13 : 978-1-49838-677-7 (version imprimée)

ISBN : 978-1-49835-913-9 (version PDF)

Le rapport sur les *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne* est
publié deux fois par an, au printemps et à l'automne, et rend compte de l'évolution
économique de la région. Les projections et considérations de politique économique
qu'il présente sont celles des services du FMI, et ne représentent pas nécessairement les
points de vue du FMI, de son conseil d'administration ou de sa direction.

Les commandes peuvent être effectuées par Internet, télécopie ou courrier :

International Monetary Fund, Publication Services

P.O. Box 92780, Washington, DC 20090 (U.S.A.)

Téléphone : (202) 623-7430 Télécopie : (202) 623-7201

Courriel : publications@imf.org

www.imf.org

www.elibrary.imf.org

Table des matières

Sigles et acronymes	vi
Remerciements	vii
Résumé analytique	ix
1. Maintenir le cap	1
Introduction et résumé.....	1
Le renforcement des liens avec l'économie mondiale continuera-t-il de soutenir la croissance?	2
Dette publique : des vulnérabilités dans certains pays.....	7
De bonnes perspectives à court terme mais aussi des aléas négatifs.....	12
2. Vers une plus grande résilience des États fragiles en Afrique subsaharienne	21
Introduction	21
Analyse de la fragilité.....	23
Facteurs et mesures associés au renforcement de la résilience	25
Études de cas.....	31
La voie à suivre.....	38
3. Comblent le déficit d'infrastructures en Afrique subsaharienne	41
Introduction et résumé.....	41
Faits stylisés : état des lieux des infrastructures en Afrique subsaharienne.....	42
Panorama du financement des infrastructures en Afrique subsaharienne.....	44
Adopter de nouvelles politiques pour réduire le déficit d'infrastructures	49
Conclusions	53
Appendice statistique	61
Bibliographie	91
Publications du Département Afrique du FMI, 2009–14	93
Encadrés	
1.1. Coût relatif des émissions d'obligations souveraines en monnaie nationale et en devises.....	17
1.2. Une économie plus diversifiée qu'on ne le pensait? Exemples récents d'actualisation de l'année de référence pour les comptes nationaux.....	19
2.1. Évaluation de la fragilité en Afrique subsaharienne.....	22
2.2. Cadre du modèle logit.....	40
3.1. Infrastructures régionales.....	55
3.2. Des contrats financiers pour faciliter l'investissement dans les infrastructures	56
3.3. Le rôle de l'aide budgétaire multidonateurs et des bailleurs de fonds dans la mobilisation des capitaux privés.....	58
3.4. Nouvelles initiatives de financement des infrastructures	59
Tableaux	
1.1. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel	12
1.2. Afrique subsaharienne : autres indicateurs macroéconomiques	13
2.1. Variation moyenne des notes EPIN par groupes de pays.....	26
2.2. Afrique subsaharienne : Indicateurs sociaux.....	38
3.1. Avantages et inconvénients des diverses modalités de financement des infrastructures	49

Graphiques

Chapitre 1

1.1.	Croissance du PIB mondial et des exportations de l'Afrique subsaharienne.....	3
1.2.	Afrique subsaharienne : exportations par partenaire.....	3
1.3.	Interconnexions mondiales au travers des exportations, 2000 et 2013.....	4
1.4.	Soldes extérieurs courants et investissement, 2010–13.....	5
1.5.	Échantillon d'économies : variation des marges souveraines depuis mai 2013 et solde budgétaire sur 2013–14.....	5
1.6.	Afrique subsaharienne : encours des obligations souveraines internationales des pays ayant accès aux marchés financiers	5
1.7.	Afrique subsaharienne : synchronisme de la croissance du PIB, 1990–2013.....	6
1.8.	Afrique subsaharienne : transmission des chocs issus des pays avancés et des pays émergents.....	6
1.9.	Afrique subsaharienne : financement extérieur brut, moyenne sur 2012–13	7
1.10.	Échantillon de pays d'Afrique subsaharienne : dépréciation monétaire et inflation entre fin avril 2013 et fin juillet 2014	7
1.11.	Afrique subsaharienne : dette du secteur public, 2004–13	8
1.12.	Afrique subsaharienne : contribution à l'accumulation de dette dans le secteur public, 2011–13.....	9
1.13.	Afrique subsaharienne : solde budgétaire global, 2004–13	9
1.14.	Pays ayant accès aux marchés financiers : solde budgétaire global, 2011 et 2013	10
1.15.	Échantillon de pays d'Afrique subsaharienne : plus grand écart négatif du solde budgétaire par rapport aux projections, 2013	10
1.16.	Afrique subsaharienne : variation du solde budgétaire primaire et des dépenses en capital, 2013	11
1.17.	Afrique subsaharienne : élément de libéralité moyen, 2001–12.....	11
1.18.	Afrique subsaharienne : impact des chocs externes sur le niveau du PIB	16

Chapitre 2

2.1.	Vers une plus grande résilience en Afrique subsaharienne.....	21
2.2.	Indicateurs macroéconomiques	27
2.3.	Volatilité moyenne de la croissance du PIB réel par habitant : années 90 par rapport à la première décennie des années 2000.....	28
2.4.	Afrique subsaharienne : accélération et décélération de la croissance du PIB réel par habitant, 1990–2011	28
2.5.	Afrique subsaharienne : institutions budgétaires et espace budgétaire	29
2.6.	États fragiles d'Afrique subsaharienne : indicateurs de l'espace budgétaire	30
2.7.	États fragiles d'Afrique subsaharienne : indicateurs sociaux	31
2.8.	Note EPIN globale	32
2.9.	Facteurs de résilience	32
2.10.	Stabilité politique, 1996–2011	33
2.11.	Gestion du secteur public et ensemble institutionnel selon l'EPIN, 2005–13.....	34
2.12.	Recettes publiques, 1990–2013	35
2.13.	Lutte contre la corruption 1998–2012.....	37
2.14.	Primauté du droit, 1998–2012.....	37
2.15.	PIB réel par habitant	37

Chapitre 3

3.1.	Afrique subsaharienne : degré de développement des infrastructures, 2000 et 2010.....	43
3.2.	Afrique subsaharienne : développement sectoriel des infrastructures.....	44
3.3.	Pays émergents et en développement : PIB par habitant à parité de pouvoir d'achat et qualité des infrastructures, 2013.....	45
3.4.	Afrique subsaharienne : classement selon l'écart par rapport à la note WEF, 2013.....	45
3.5.	Afrique subsaharienne : infrastructures publiques et financement extérieur, 2007 et 2012	45
3.6.	Afrique subsaharienne : participations privées aux investissements d'infrastructure, par pays, 1995–2012.....	47
3.7.	Afrique subsaharienne : nouveaux prêts bilatéraux consortiaux et de montant élevé pour le financement des infrastructures, par nationalité du prêteur, 2006–13	47
3.8.	Afrique subsaharienne : durée des nouveaux prêts bilatéraux consortiaux et de montant élevé.....	48
3.9.	Afrique subsaharienne : investissement public moyen et évolution de la qualité des infrastructures, 2006–13.....	48
3.10.	Pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne : recettes médianes des administrations publiques, 1990–2013.....	50

Sigles et acronymes

ADA	Agence autrichienne de développement
AfSS	Afrique subsaharienne
AIDI	indice de développement des infrastructures
AMGI	Agence multilatérale de garantie des investissements
ASDI	Agence suédoise de coopération pour le développement international
BAfD	Banque africaine de développement
BAuD	Banque asiatique de développement
BEI	Banque européenne d'investissement
CAD	Comité d'aide au développement
CAE-5	Communauté de l'Afrique de l'Est
CDMT	cadre de dépenses à moyen terme
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
COMESA	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe
CSP	comparateur du secteur public
DFID	Département britannique du développement international
DGIS	Ministère néerlandais des affaires étrangères
DSRP	documents de stratégie de réduction de la pauvreté
EMBIG	Emerging market bond index global
EPIN	Évaluation des politiques et des institutions nationales
G-7	Groupe des Sept
GFP	gestion des finances publiques
IADM	initiative d'allègement de la dette multilatérale
IDA	Association internationale de développement
IDE	investissement direct étranger
ISPE	instrument de soutien à la politique économique
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMD	objectifs du Millénaire pour le développement
PAP	Programme d'actions prioritaires
PEM	<i>Perspectives de l'économie mondiale</i>
PER	<i>Perspectives économiques régionales</i>
PIDA	Programme pour le développement des infrastructures en Afrique
PIDG	Private Investment Development Group
PPA	parité de pouvoir d'achat
PPI	participations privées dans les infrastructures
PPP	partenariat public-privé
PPTE	pays pauvres très endettés
SACU	Union douanière d'Afrique australe
SADC	Communauté du développement de l'Afrique australe
SECO	Secrétariat d'État à l'économie de la Suisse
SFI	Société financière internationale
TIC	technologies de l'information et de la communication
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
VAN	valeur actualisée nette

Remerciements

L'édition d'avril 2014 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (PER) a été préparée par une équipe dirigée par Céline Allard, sous l'autorité de Abebe Aemro Selassie.

L'équipe était composée de Isabell Adenauer, Abdelrahmi Bessaha, Jorge Iván Canales Kriljenko, Juan Sebastian Corrales, Corinne Deléchat, Ejona Fuli, Rodrigo Garcia-Verdu, Enrique Gelbard, Jesus Gonzalez-Garcia, Cheikh Anta Gueye, Farayi Gwenhamo, Cleary Haines, Mumtaz Hussain, Ulrich Jacoby, Emmanouil Kitsios, Rodolfo Maino, Daniela Marchettini, Mauro Mecagni, Bhaswar Mukhopadhyay, Dafina Mulaj, Marco Pani, Natalie Pouakam, Gustavo Ramirez, Francisco Roch, George Rooney, Juan Treviño, Rui Xu et Etienne B. Yehoue.

Ce rapport contient aussi des contributions de Moataz El Said. L'équipe a bénéficié du concours de Natasha Mingos pour la production du rapport, assistée de Charlotte Vazquez pour la composition. L'édition finale du rapport a été supervisée par Joanne Johnson du Département des communications, avec le concours de Martha Bonilla.

Les conventions suivantes sont utilisées dans la présente étude :

- Dans les tableaux, un blanc indique que la rubrique correspondante est en l'occurrence «sans objet», (...) indique que les données ne sont pas disponibles, et 0 ou 0,0 indique que le chiffre est égal à zéro ou qu'il est négligeable. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme de leurs composantes.
- – entre des années ou des mois (par exemple 2009–10 ou janvier–juin) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois inclusivement; le signe / entre deux années (par exemple 2005/06) indique un exercice budgétaire (ou financier).
- Sauf indication contraire, lorsqu'il est fait référence au dollar, il s'agit du dollar des États-Unis.
- Par «point de base», on entend un centième de point (de pourcentage). Ainsi 25 points de base équivalent à ¼ de point (de pourcentage).

Résumé analytique

MAINTENIR LE CAP

La croissance économique de l'Afrique subsaharienne devrait rester vigoureuse et s'établir à environ 5 % en 2014, puis 5¾ % en 2015. Dans l'écrasante majorité des pays de la région, la croissance se poursuivra à un rythme soutenu, en étant alimentée surtout par l'investissement dans les infrastructures, la vitalité du secteur des services et une abondante production agricole, tandis que les activités liées au secteur pétrolier apporteront une contribution moindre. Ce tableau globalement positif est toutefois assombri par la situation dramatique de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone, où l'épidémie de fièvre Ébola a de lourdes conséquences humaines et économiques. Dans un petit nombre de pays, l'activité est freinée par des vents contraires qui sont liés aux politiques menées par les autorités, notamment en Afrique du Sud, où la croissance est entravée par des goulets d'étranglement dans la fourniture d'électricité, les tensions entre les partenaires sociaux et le manque de confiance des entreprises, ainsi qu'au Ghana et, jusqu'à une date récente, en Zambie, où des déséquilibres macroéconomiques prononcés ont engendré de l'inflation et des tensions sur les taux de change.

Ce scénario de forte croissance économique repose toutefois sur l'hypothèse que plusieurs aléas négatifs de plus en plus menaçants se dissiperont.

- *Épidémie de fièvre Ébola.* L'épidémie de fièvre Ébola pourrait avoir des retombées régionales beaucoup plus vastes, surtout si elle se prolonge ou se propage à d'autres pays, avec de graves conséquences pour le commerce, le tourisme et la confiance des investisseurs. En outre, les conditions de sécurité restent difficiles en République centrafricaine et au Soudan du Sud, et elles sont encore précaires dans le Nord du Mali, le Nord du Nigéria et sur le littoral kényan.
- *Vulnérabilité budgétaire d'origine locale dans certains pays.* La politique budgétaire conserve une orientation expansionniste. Dans un grand nombre de pays, cela tient à l'augmentation limitée dans le temps des dépenses nécessaires pour financer les infrastructures et les autres besoins de développement à des conditions suffisamment concessionnelles. Mais dans un petit nombre de cas, en particulier dans certains pays pionniers, les déficits budgétaires prononcés sont essentiellement le résultat de la hausse des dépenses récurrentes. Le risque existe que les facteurs de vulnérabilité budgétaire qui en découlent ne finissent par obliger ces pays à un ajustement brutal et désordonné.
- *Risques externes.* Un ralentissement marqué de l'activité dans les pays émergents ferait diminuer la demande de produits de base exportés par la région, ce qui aurait des effets négatifs immédiats sur les positions extérieures et budgétaires. La détérioration des perspectives de croissance qui en résulterait pourrait décourager l'investissement et avoir ainsi des conséquences à plus long terme sur la dynamique de la croissance. Dans le même ordre d'idées, un resserrement plus rapide que prévu des conditions financières mondiales pourrait susciter un nouvel accès de volatilité. L'aversion pour le risque des investisseurs étrangers pourrait se traduire par une nouvelle attitude à l'égard de la région et par des sorties de capitaux, ce qui créerait des tensions dans les pays qui sont fortement tributaires des financements extérieurs et les obligerait à procéder brutalement à des ajustements macroéconomiques.

Dans ce contexte, le maintien de taux de croissance élevés reste l'objectif primordial des autorités, mais dans certains pays il est nécessaire aussi de s'attaquer aux déséquilibres des finances publiques. Il importera que, en cherchant à atteindre leurs objectifs de développement pour favoriser l'emploi et une croissance solidaire, les décideurs soient attentifs aux contraintes macroéconomiques. De plus en plus, cela exigera de trouver un juste équilibre entre la nécessité d'augmenter l'investissement public dans le capital humain et les infrastructures physiques et celle de préserver la viabilité de la dette. En même temps, les politiques monétaires doivent rester axées sur la consolidation des acquis de ces dernières années en matière d'inflation, notamment au moyen d'un resserrement dans les pays qui enregistrent une croissance économique rapide et où l'inflation reste obstinément élevée. Dans un petit

nombre de pays qui connaissent des déséquilibres macroéconomiques aigus, il est nécessaire de procéder à un rééquilibrage des finances publiques, en évitant toutefois d'en faire subir indûment les conséquences néfastes aux pauvres et aux groupes vulnérables de la société. Dans les pays touchés par l'épidémie de fièvre Ébola, il est probable que les comptes budgétaires se détériorent et, là où la dette publique est gérable, il convient de laisser les déficits budgétaires se creuser temporairement.

VERS UNE PLUS GRANDE RÉSILIENCE DES ÉTATS FRAGILES D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Le deuxième chapitre est consacré à la transition complexe que connaissent les États fragiles cherchant à s'affranchir de leur situation de fragilité. Environ un milliard de personnes, dont un tiers en Afrique, vivent dans des États fragiles, c'est-à-dire des pays où les pouvoirs publics ne sont pas en mesure de fournir les services publics essentiels à la population et de promouvoir la sécurité et le développement. Ces pays connaissent des taux de pauvreté élevés et sont souvent pris dans un cercle vicieux qui mêle instabilité politique ou conflit, sous-développement et manque de moyens. Pourtant, les pays peuvent, et certains l'ont fait, échapper à cette situation et devenir plus résilients, encore que le processus n'ait jamais été linéaire ni de courte durée.

Ce chapitre tire des enseignements des transitions récentes vécues par certains pays d'Afrique subsaharienne. En se fondant sur les données relatives à 26 pays et quatre études de cas, les auteurs constatent que certains pays jugés fragiles dans les années 90 ont progressé, tandis que d'autres ont vu leurs difficultés s'aggraver ou ont même régressé. Pour sortir de la fragilité, les pays concernés doivent agir de façon ordonnée en définissant bien leurs priorités, à savoir parvenir à un règlement politique et améliorer suffisamment la situation économique pour empêcher l'instabilité, avoir à leur tête des dirigeants compétents et mener des réformes centrées sur l'amélioration de la gouvernance et de la transparence. Les parties prenantes internationales doivent être prêtes à épauler les États fragiles de façon durable, à la fois en leur apportant de l'aide et en soutenant autant que de besoin le renforcement de leurs capacités. Enfin, dans les pays riches en ressources, il est urgent de mobiliser les recettes provenant de l'exploitation de ces ressources pour améliorer la fourniture des services essentiels, investir de façon avisée dans les infrastructures, mettre en place un système équilibré de pouvoirs et contre-pouvoirs, et promouvoir un modèle de croissance solidaire.

COMBLER LE DÉFICIT D'INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Le troisième chapitre examine les options qui s'offrent aux pouvoirs publics pour combler les déficits d'infrastructures considérables de la région. Il est essentiel de continuer à développer les infrastructures pour accroître la croissance potentielle, accélérer la diversification économique et encourager la transformation structurelle. Le manque de fiabilité de l'approvisionnement en électricité, en particulier, fait obstacle à la transition vers des activités à plus forte productivité. Si un grand nombre de pays ont réussi à maintenir le niveau des investissements d'infrastructure, en les finançant par des ressources intérieures et des concours extérieurs, les résultats n'ont pas toujours été à la hauteur, ce qui amène à douter de l'efficacité de ces investissements. Les contraintes d'ordre réglementaire et de capacités qui pèsent sur la conception et la mise en œuvre des projets sont aussi des obstacles importants qui empêchent d'améliorer la qualité des investissements d'infrastructure et de leurs résultats.

Pendant la période à venir, l'enjeu pour les pouvoirs publics sera de tirer parti de l'offre croissante de formules de financement tout en maîtrisant les risques budgétaires et en préservant la viabilité de la dette. Les trois grandes formules de financement des infrastructures — investissement public, partenariats public-privé et investissement strictement privé — ont leurs avantages mais aussi leurs inconvénients. Lorsque les décideurs complètent les investissements publics financés par l'impôt et l'émission d'emprunts en encourageant une plus grande participation du secteur privé au développement des infrastructures, ils accroissent non seulement l'enveloppe de ressources disponibles, mais aussi le besoin de capacités institutionnelles pour limiter les risques budgétaires. En règle générale, les pays doivent s'efforcer d'améliorer leurs capacités de planification et d'exécution des investissements, et réorganiser en profondeur leurs politiques et organismes réglementaires.

1. Maintenir le cap

INTRODUCTION ET RÉSUMÉ

Dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, la croissance économique reste vigoureuse. L'économie de la région devrait continuer de croître à un rythme soutenu, d'environ 5 % en 2014 et 5¾ % en 2015. Ce panorama général se décline toutefois en trois évolutions distinctes.

- La grande majorité des pays de la région continuent d'enregistrer une croissance économique élevée, alimentée par l'effort soutenu d'investissement dans les infrastructures, la vitalité du secteur des services et une abondante production agricole. La dynamique de la croissance reste particulièrement forte dans les pays à faible revenu de la région, où, selon les prévisions, elle devrait s'accélérer pour atteindre 6½–6¾ % en 2014–15, et dépasser 8 % en moyenne pendant cette période en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo, au Mozambique et au Tchad. En outre, le Nigéria, première économie de la région par sa taille, devrait continuer de se développer à vive allure et enregistrer une croissance moyenne d'environ 7–7¼ % en 2014–15. À noter aussi, les nouvelles données des comptes nationaux montrent que les économies sont bien plus diversifiées qu'on ne le pensait, le secteur des services jouant un rôle plus important, tout particulièrement au Nigéria, où la place de ce secteur dans l'économie a presque doublé à la suite de l'actualisation de l'année de référence pour l'établissement des comptes nationaux.
- Ce tableau généralement positif est toutefois assombri par la situation dramatique en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone, où l'épidémie de fièvre Ébola a de lourdes conséquences humaines et économiques et des retombées économiques qui commencent à se faire sentir dans certains pays voisins.

- Dans un petit nombre de pays, l'activité est freinée par des vents contraires liés aux politiques menées par les autorités. En Afrique du Sud, la croissance reste terne en raison des goulets d'étranglement dans la fourniture d'électricité, des relations tendues entre les partenaires sociaux et du manque de compétitivité. Fait plus préoccupant, dans quelques pays, dont le Ghana et, jusqu'à une date récente, la Zambie, des déséquilibres macroéconomiques prononcés ont engendré des tensions sur les taux de change et de l'inflation.

Notre scénario de référence prévoit que la croissance vigoureuse de ces dernières années se poursuive au cours des prochains mois, à condition toutefois que plusieurs aléas négatifs de plus en plus menaçants se dissipent. Ces aléas pèsent de manière différenciée selon les pays.

- *Épidémie de fièvre Ébola.* La prolongation de l'épidémie de fièvre Ébola ou sa propagation à d'autres pays aurait de graves conséquences pour l'activité des pays touchés et au-delà, ce qui mettrait à mal la confiance, les décisions d'investissement et les activités commerciales dans toute la région. En outre, les conditions de sécurité restent difficiles en République centrafricaine et au Soudan du Sud, et sont encore précaires dans le Nord du Mali, le Nord du Nigéria et sur le littoral kényan.
- *Vulnérabilités budgétaires au niveau domestique.* Bien que la croissance soit vigoureuse, la politique budgétaire conserve une orientation expansionniste. Dans bien des cas, cela tient à une augmentation limitée dans le temps des dépenses nécessaires pour financer des besoins accrus en infrastructures et d'autres besoins de développement, cette augmentation étant financée par des prêts suffisamment concessionnels. En conséquence, dans la plupart des pays, les ratios d'endettement public restent relativement stables. Dans un petit nombre de cas, toutefois, en particulier dans certains pays pionniers, la poursuite d'une croissance forte et l'existence de conditions favorables sur les marchés financiers internationaux se sont révélées insuffisantes pour éviter l'accumulation de dette et les difficultés de finance-

Le chapitre a été préparé par une équipe dirigée par Céline Allard et composée de Jorge Iván Canales Kriljenko, Jesus Gonzalez-Garcia, Emmanouil Kitsios, Francisco Roch et Juan Treviño, avec le concours de Cleary Haines et George Rooney en matière de recherche.

ment, en raison de déficits budgétaires prononcés dus essentiellement à l'accroissement rapide des dépenses récurrentes. Le risque existe que les facteurs de vulnérabilité budgétaire qui en découlent ne finissent par obliger ces pays à un ajustement brutal et désordonné, ce qui aurait à court terme des coûts sur le plan social et nuirait à la dynamique de croissance de long terme.

- *Une conjoncture extérieure moins favorable.* Les tensions sur les marchés financiers internationaux se sont apaisées, et les pays d'Afrique subsaharienne qui ont accès aux marchés ont bénéficié du regain d'intérêt des investisseurs étrangers. Cependant, dans un contexte de normalisation prochaine de la politique monétaire des États-Unis, les tensions géopolitiques mondiales ou un ralentissement de l'activité plus prononcé qu'on ne le prévoit actuellement dans les pays émergents sont autant de facteurs qui pourraient inciter les investisseurs à un changement de comportement. Les sorties de capitaux qui s'ensuivraient pourraient s'avérer problématiques pour les pays dont les besoins de financement extérieur sont élevés et qui seraient dès lors obligés de procéder à de brusques ajustements. En outre, avec le ralentissement de la croissance dans les pays émergents, en particulier en Chine, tandis que l'activité ne s'affermirait que lentement dans les pays avancés, la demande de matières premières devrait rester molle, ce qui devrait empêcher les prix des produits de base d'augmenter, voire les faire baisser. Un ralentissement de l'activité plus marqué qu'on ne le prévoit actuellement aurait un effet immédiat sur les positions extérieures et les recettes budgétaires, mais, à terme, il pourrait aussi réduire l'engouement des investisseurs étrangers pour le financement de projets dans la région.

Dans la suite du chapitre 1, nous examinons tout d'abord les perspectives de croissance de l'économie mondiale, des cours des produits de base et des marchés financiers, en nous attachant à déterminer, compte tenu de l'intégration croissante de l'Afrique subsaharienne à l'économie mondiale, les implications à court terme pour la région. Ensuite, nous évaluons dans quelle mesure l'orientation expansionniste de la politique budgétaire de nombreux pays de la région influe sur la dynamique sous-jacente de la dette publique. Enfin, sur la base de cette analyse, nous

présentons les perspectives économiques de la région, les aléas qui les entourent et les recommandations de politique économique qui en découlent.

Dans les deux chapitres suivants, nous examinons deux aspects du programme de développement de la région :

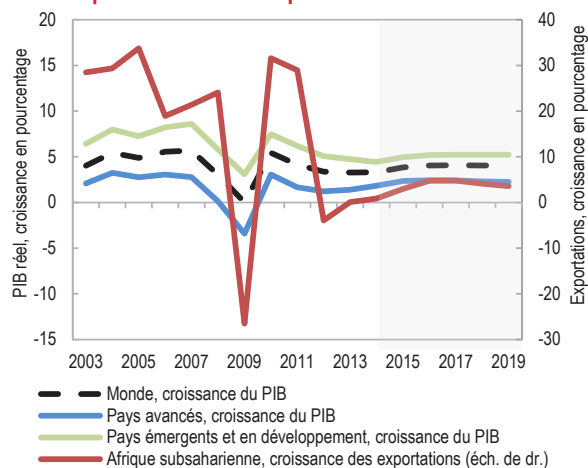
- Le chapitre 2 est consacré au processus complexe de transition auquel font face les États fragiles cherchant à s'affranchir de leur situation de fragilité. Dans les États fragiles, à savoir ceux où les pouvoirs publics ne sont pas en mesure de fournir à la population de façon fiable les services publics de base, le développement économique et humain se heurte à des obstacles redoutables et tenaces. Nous examinons les éléments marquants de cette transition pour un groupe de pays subsahariens qui étaient jugés fragiles dans les années 90. Cette analyse révèle le rôle de trois facteurs clés qui se renforcent mutuellement pendant la période de transition : le renforcement des capacités des pouvoirs publics et des institutions, l'existence de marges de manœuvre budgétaires et une transition politique pacifique.
- Le chapitre 3 examine les options qui s'offrent aux pouvoirs publics pour combler le déficit considérable d'infrastructures dans les pays subsahariens. Les goulets d'étranglement infrastructurels continuent d'entraver la croissance et le développement, mais en matière de financement des infrastructures le paysage est en train de changer. Ce chapitre montre que, pour tirer parti autant que possible des nouvelles possibilités, il convient de mettre fin aux contraintes qui subsistent sur le plan réglementaire et en matière de capacité d'absorption, tout en restant attentif aux risques budgétaires et en préservant la viabilité de la dette.

LE RENFORCEMENT DES LIENS AVEC L'ÉCONOMIE MONDIALE CONTINUERA-T-IL DE SOUTENIR LA CROISSANCE ?

Une reprise lente au niveau mondial et des perspectives moins bien orientées pour les pays émergents

La croissance économique mondiale devrait s'affermir peu à peu et passer de 3,3 % en 2013–14 à 3,8 % en 2015 (graphique 1.1). D'après les projections,

Graphique 1.1. Croissance du PIB mondial et des exportations de l'Afrique subsaharienne

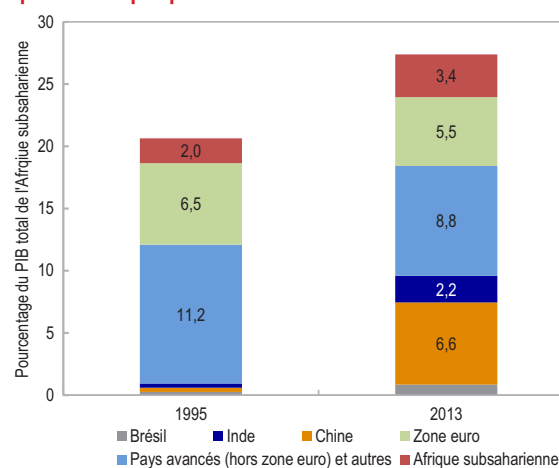


Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

cette accélération sera due surtout aux pays avancés, en particulier aux États-Unis et au Royaume-Uni. La zone euro est sortie de la récession, mais la croissance y demeure anémique, freinée par un chômage élevé, un lourd endettement et des conditions d'emprunt restrictives pour le secteur privé dans certains pays. Par ailleurs, l'activité devrait ralentir dans les pays émergents en 2014, notamment chez les principaux partenaires commerciaux de l'Afrique subsaharienne, avant de se redresser quelque peu en 2015. Plus particulièrement, la croissance économique de la Chine devrait ralentir pour s'établir à 7,4 % en 2014 et à 7,1 % en 2015. Ce ralentissement devrait se poursuivre les années suivantes à mesure que l'économie chinoise passera à un modèle de croissance reposant davantage sur la consommation que sur les exportations. En revanche, l'activité devrait s'accélérer progressivement en Inde, grâce à la reprise des exportations et de l'investissement dans la foulée des élections.

Dans ce contexte, la demande mondiale de produits de base devrait fléchir, d'autant plus que, selon toute vraisemblance, le secteur manufacturier chinois ne jouera plus autant son rôle moteur. Cette évolution, conjuguée à l'augmentation récente et prévisible de la capacité de production au niveau mondial, devrait empêcher les prix des produits de base d'augmenter à moyen terme. Selon les projections, les cours du pétrole devraient diminuer légèrement sur la période 2014–16 par rapport à 2013. De même, l'indice composite des prix des produits non pétroliers devrait baisser de 6 %

Graphique 1.2. Afrique subsaharienne : exportations par partenaire



Source : FMI, *Direction of Trade Statistics*.

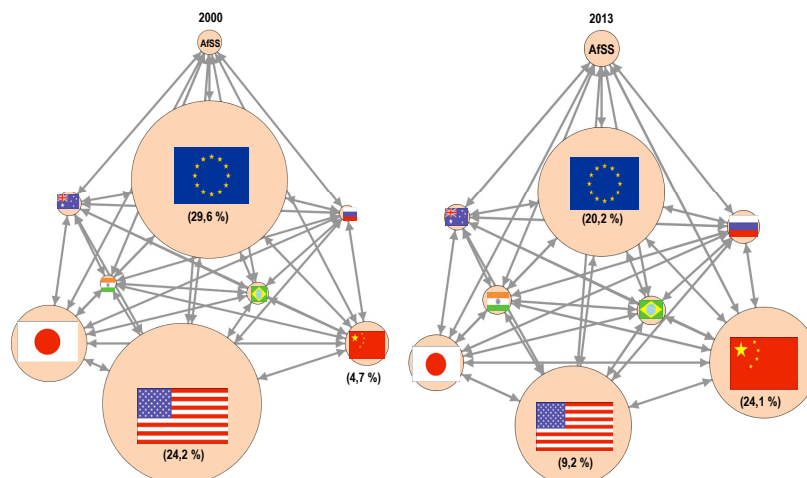
au cours de la même période par rapport à 2013. Plus particulièrement, les cours du cuivre, de l'or et du platine devraient reculer d'environ 5 % à 10 %, tandis que ceux du charbon et du fer accuseraient un reflux plus marqué, de 15 % pour le premier et de 35 % pour le second.

Resserrement récent des liens commerciaux et financiers

Les progrès à l'exportation s'appuient sur le développement des échanges avec les pays émergents

Les pays d'Afrique subsaharienne participent de plus en plus au commerce mondial. Les exportations de marchandises représentent aujourd'hui près de 30 % du PIB régional, c'est-à-dire environ 10 % de plus qu'au milieu des années 90 (graphique 1.2). Si les échanges commerciaux avec les pays avancés ont sensiblement diminué à la suite de la crise mondiale, le commerce avec les pays émergents est en augmentation constante, surtout avec la Chine et l'Inde, qui sont à l'origine de l'essentiel de l'augmentation des exportations en proportion du PIB depuis 1995. C'est d'ailleurs le développement des échanges avec la Chine qui a permis à l'Afrique subsaharienne de maintenir, voire d'accroître, son poids relatif dans le commerce mondial — même s'il reste faible — face à l'augmentation rapide des échanges internationaux (graphique 1.3).

Un facteur qui a joué particulièrement en faveur des exportations — mais qui pourrait aussi les rendre

Graphique 1.3. Interconnexions mondiales au travers des exportations, 2000 et 2013

Sources : FMI, base de données *DOTS*; calculs des services du FMI.

Note : La taille de chaque cercle correspond au poids relatif du pays dans les exportations mondiales, prenant en compte le volume des échanges, le nombre de partenaires commerciaux et le poids relatif de ces partenaires dans le réseau des échanges commerciaux mondiaux (voir la description des calculs dans Brin et Page, 1998). Les chiffres entre parenthèses correspondent à la part respective des exportations vers chaque région, exprimée en pourcentage du total des exportations des pays d'Afrique subsaharienne.

plus vulnérables à l'avenir — est que les échanges commerciaux restent composés en grande partie de matières premières. Celles-ci constituent encore environ la moitié des exportations de la région, ce qui tient en partie à la large place qu'occupent les matières premières dans le modèle de croissance de la Chine. Seuls quelques pays de la région, dont le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie, ont réussi à diversifier leurs exportations depuis le début des années 90. En outre, le commerce régional s'est accru, mais il reste sous-développé, freiné par des droits de douane et des obstacles non tarifaires élevés, ainsi que par les déficiences des infrastructures de transport régionales. À cet égard, les négociations en cours sur le renouvellement des accords commerciaux avec l'Union européenne et les États-Unis offrent l'occasion de soutenir les efforts de diversification.

Un financement favorisé par le regain d'intérêt des marchés mondiaux pour la région

Depuis 2009, dans une conjoncture marquée par l'abondance de la liquidité et la faiblesse des rendements au niveau mondial, les investisseurs étrangers sont de plus en plus attirés par l'Afrique subsaharienne. La région a ainsi pu avoir accès à davantage de financements extérieurs, notamment sous forme d'un volume élevé d'investissements directs étrangers. Les partenaires traditionnels de la région, dont la France et le Royaume-Uni, ainsi que les institutions inter-

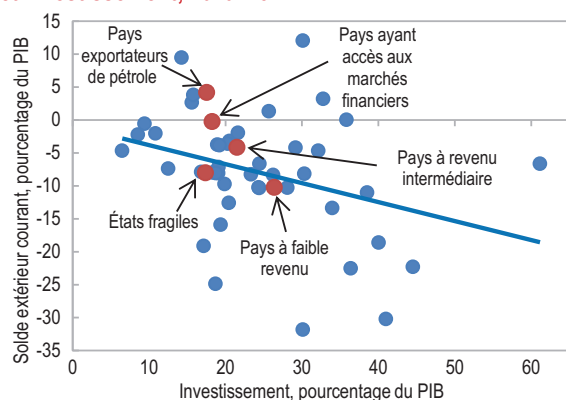
nationales prêtant à des conditions concessionnelles restent les principaux interlocuteurs en matière de financement, mais les partenaires non traditionnels de la région, en particulier la Chine, y investissent aussi de plus en plus (chapitre 3). Cela a permis aux pays de financer leurs investissements publics et privés destinés à combler leurs déficits substantiels en matière d'infrastructures. En soi, le creusement des déficits extérieurs courants observé depuis 2007–08 n'est pas nécessairement préoccupant, pour autant qu'il s'accompagne d'un effort d'investissement soutenu, comme cela a été le cas en particulier dans les pays à faible revenu, et permet une amélioration de la productivité et des exportations (graphique 1.4)¹.

Dernièrement, l'intérêt des investisseurs internationaux pour la région a été particulièrement visible dans les pays pionniers. Après le net repli consécutif à l'annonce faite en mai 2013 par la Réserve fédérale des États-Unis qu'elle allait retirer progressivement ses mesures monétaires non conventionnelles et après la période

¹ Voir FMI, 2013b, qui montre que le niveau élevé des déficits extérieurs courants enregistrés dans la région résulte de l'augmentation des importations et de la baisse des transferts officiels, dans un contexte de taux d'investissement élevés et de taux d'épargne bas. Il ressort des données que plus de la moitié des déficits est financée par l'investissement direct étranger (IDE), ce qui atténue les risques pour beaucoup de pays dans la mesure où les financements sous forme d'IDE se sont révélés particulièrement résilients en périodes de difficultés.

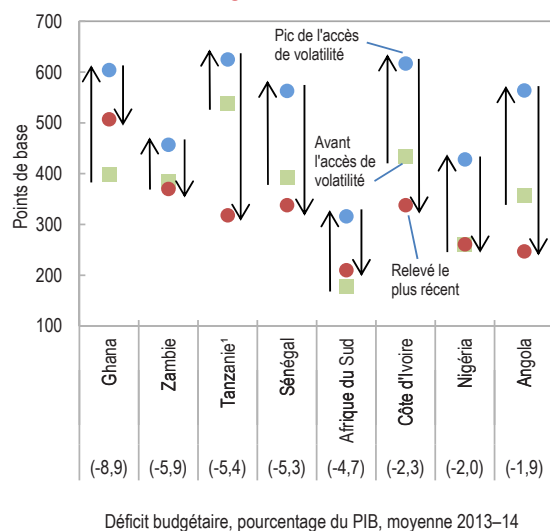
de volatilité enregistrée au début de 2014, ces pays ont emprunté de manière accrue sur les marchés financiers internationaux. Les investisseurs reprenant goût au risque et recommençant à chercher des rendements élevés au niveau mondial, les flux d'investissements en obligations et prises de participations en direction des

Graphique 1.4. Soldes extérieurs courants et investissement, 2010–13



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
Note : Les points bleus représentent les différents pays d'Afrique subsaharienne, tandis que les points rouges représentent des groupes de pays.

Graphique 1.5. Échantillon d'économies : variation des marges souveraines depuis mai 2013 et solde budgétaire sur 2013–14



Source : Bloomberg, L.P.

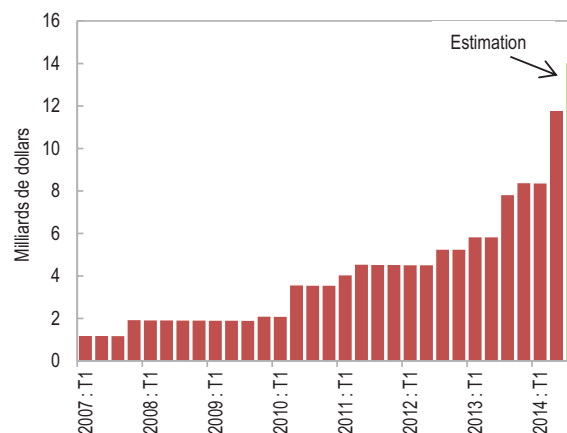
Note : Marges souveraines EMBIG calculées par JP Morgan. Date précédant l'accès de volatilité dû à l'annonce du retrait des mesures monétaires non conventionnelles : 14 mai 2013; date du pic de volatilité après cette annonce : 24 juin 2013; relevé le plus récent : 20 septembre 2014.

¹Les données relatives aux marges souveraines de la Tanzanie sont disponibles à compter du 31 mai 2013 (date du premier point).

pays d'Afrique subsaharienne ayant accès aux marchés financiers se sont redressés au point de récupérer, au cours des cinq mois écoulés depuis avril 2014, environ 40 % du terrain perdu depuis mai 2013.

De fait, le mode «prise de risque» a été généralisé sur la période récente, et les choix des investisseurs ne sont guère fondés sur les politiques ou les caractéristiques économiques sous-jacentes des pays concernés. Les marges sur les obligations souveraines ont généralement retrouvé leurs niveaux les plus bas d'après la crise mondiale, indépendamment de la situation budgétaire du pays, à l'exception du Ghana (graphique 1.5). Les émissions récentes d'obligations souveraines internationales ont été largement sous-souscrites, notamment les premières émissions de la Côte d'Ivoire et du Kenya (graphique 1.6). Au total, les émissions obligataires de la région, y compris l'Afrique du Sud, avoisinent déjà 7 milliards de dollars cette année, c'est-à-dire plus que le record de 6,5 milliards de dollars enregistrés en 2013. Dans cet environnement, les monnaies se sont généralement stabilisées, sauf au Ghana, où le regain de tensions sur la monnaie a été dû aux préoccupations persistantes quant à l'orientation de la politique budgétaire et à la faiblesse des réserves extérieures; le cedi a ainsi perdu 35 % par rapport au dollar depuis janvier 2014. Le kwacha zambien a aussi subi de fortes pressions

Graphique 1.6. Afrique subsaharienne : encours des obligations souveraines internationales des pays ayant accès aux marchés financiers (Hors Afrique du Sud)



Sources : Rapport trimestriel de la Banque des règlements internationaux; Bloomberg, L.P.; base de données EPFR Global.

Note : Les pays ayant accès aux marchés financiers internationaux inclus ici sont les suivants : Angola, Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Maurice, Nigéria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Tanzanie et Zambie.

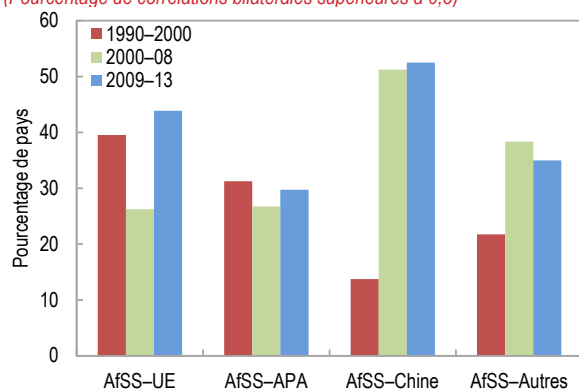
jusqu'en mai 2014, mais il a retrouvé depuis environ 10 % de sa valeur par rapport au dollar. Dans le même temps, au Nigéria, la banque centrale a commencé à reconstituer le volume substantiel de réserves utilisé pour défendre le naira depuis mai 2013.

Mais l'intégration plus poussée à l'économie mondiale rend aussi la région plus vulnérable

Le resserrement des liens économiques et financiers avec l'économie mondiale a été une aubaine pour la région, mais sa vulnérabilité aux chocs externes en a aussi été accentuée. En raison de ces liens plus étroits, beaucoup de pays subsahariens évoluent de façon de plus en plus synchronisée par rapport aux pays en dehors de la région, dont en particulier la Chine, mais aussi l'Europe, qui reste un partenaire commercial important (graphique 1.7). Selon nos récentes évaluations, une accélération (ou décélération) de la croissance dans les pays avancés ou de celle des pays émergents se traduit à raison de un pour un par une accélération (décélération) de la croissance en Afrique subsaharienne, ce qui est un niveau de transmission relativement élevé (graphique 1.8)². Cela signifie que, dans un contexte où la croissance ralentit dans les

Graphique 1.7. Afrique subsaharienne : synchronisme de la croissance du PIB, 1990–2013¹

(Pourcentage de corrélations bilatérales supérieures à 0,5)



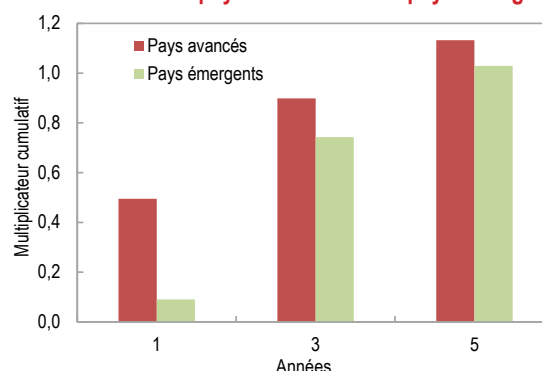
Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; calculs des services du FMI.

Note : UE = Union européenne; APA = autres pays avancés; Autres = les autres pays membres du FMI. Ne sont pris en compte que les pays pour lesquels les données sont disponibles depuis 1980.

¹Chaque colonne indique le pourcentage de corrélations supérieures à 0,5 pour la croissance du PIB sur cinq ans entre 40 pays d'Afrique subsaharienne et les pays des autres régions.

²Selon une étude similaire, un choc sur la croissance dans les pays émergents se traduit tout au plus par un choc moitié moins fort sur la croissance dans les pays avancés.

Graphique 1.8. Afrique subsaharienne : transmission des chocs issus des pays avancés et des pays émergents



Source : estimations des services du FMI.

Note : Les colonnes indiquent l'effet cumulatif sur la croissance de l'Afrique subsaharienne d'un choc ponctuel de 1 % sur la croissance des pays avancés ou celle des pays émergents.

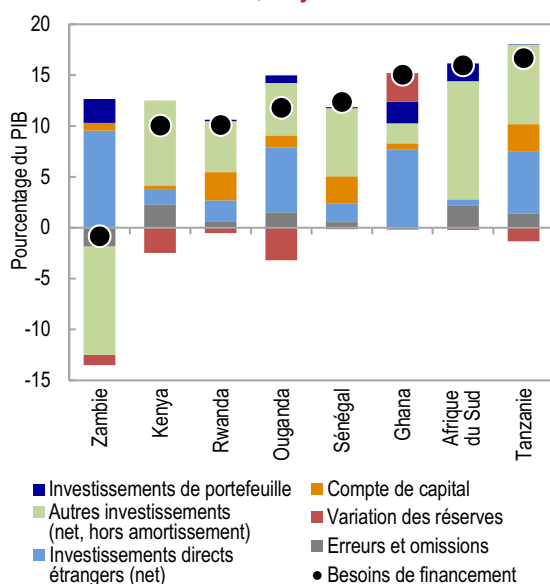
pays émergents et où elle ne se redresse que lentement dans les pays avancés, surtout en Europe, le secteur extérieur jouera vraisemblablement un rôle moindre dans un grand nombre de pays d'Afrique subsaharienne (voir plus loin la section sur les perspectives de croissance de la région).

L'un des facteurs de nature à influencer de façon bien plus brutale sur certains pays subsahariens est un retournement du comportement des investisseurs. Un changement prononcé dans ce domaine pourrait se produire en particulier si la croissance économique des partenaires commerciaux et la demande d'exportations régionales faiblissent de façon plus prononcée qu'on ne le prévoit actuellement, ou si les investisseurs commencent à prendre davantage en compte les facteurs de vulnérabilité propres à chaque pays.

Dans un tel environnement, les pays qui ont eu de plus en plus recours aux marchés internationaux pour répondre à leurs besoins élevés de financement extérieur pourraient avoir du mal à continuer de le faire (graphique 1.9). Il est vraisemblable que les conditions de financement se dégraderaient, ce qui pourrait engendrer de nouvelles pressions sur les réserves extérieures et/ou les taux de change et obliger les pays concernés à ajuster immédiatement leur politique budgétaire en réduisant notamment leurs investissements publics. L'impulsion donnée à la demande par les investissements serait réduite, de même que les effets positifs sur l'appareil productif à plus long terme. Cela diminuerait à son tour les anticipations de crois-

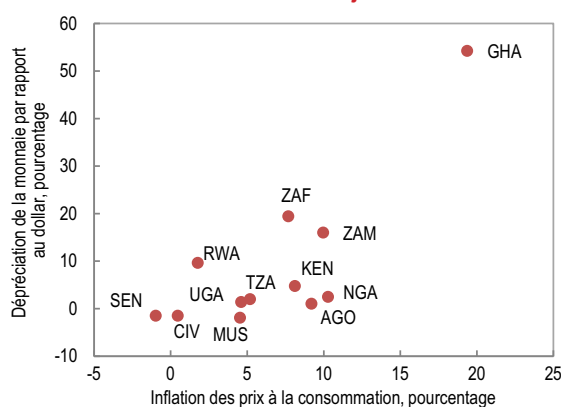
sance et pourrait réduire encore davantage l'intérêt des investisseurs étrangers. Il serait sans doute nécessaire de durcir la politique monétaire, ce qui accentuerait le ralentissement de la demande globale. De fait, certaines des pressions externes passées ont déjà entraîné un relèvement des taux directeurs en Afrique du Sud, en Zambie et au Ghana, où la dépréciation de la monnaie a été la plus marquée et se répercute désormais sur l'inflation (graphique 1.10).

Graphique 1.9. Afrique subsaharienne : financement extérieur brut, moyenne sur 2012–13



Source : calculs des services du FMI d'après les données fournies par les autorités.

Graphique 1.10. Échantillon de pays d'Afrique subsaharienne : dépréciation monétaire et inflation entre fin avril 2013 et fin juillet 2014



Sources : Bloomberg, L.P.; FMI, *International Financial Statistics*.

En résumé, l'intégration plus poussée à l'économie mondiale s'accompagne pour certains pays d'une plus grande vulnérabilité aux chocs externes. Pour se protéger contre ces vulnérabilités et être en mesure d'affronter les chocs, la meilleure stratégie reste de mener des politiques macroéconomiques et financières bien conçues et axées sur le maintien de la stabilité, et, le cas échéant, de reconstituer les marges de manœuvre qui seraient épuisées, surtout sur le plan budgétaire. Comme l'a montré la période de volatilité récente, lorsque l'aversion pour le risque commence à guider le comportement des investisseurs étrangers, ceux-ci font en général une distinction plus nette entre les pays dont la situation économique est foncièrement solide et ceux qui ont laissé des déséquilibres s'accumuler.

DETTE PUBLIQUE : DES VULNÉRABILITÉS DANS CERTAINS PAYS

Des ratios d'endettement public généralement stables, avec quelques exceptions

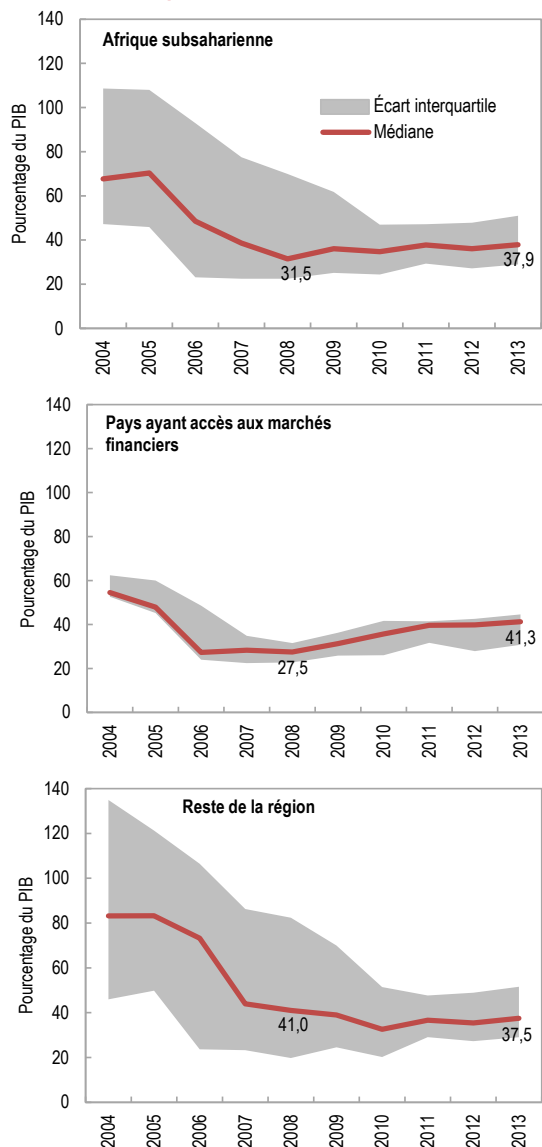
Dans cette section, nous examinons l'évolution budgétaire sous l'angle de la dynamique de la dette publique³. Nous observons ces évolutions au niveau régional, mais aussi pour un groupe de pays qui ont pu avoir de plus en plus accès aux marchés financiers internationaux — la dynamique pour ce groupe présentant généralement des caractéristiques qui le distinguent des autres pays de la région⁴. La dynamique récente de la dette présente les caractéristiques suivantes :

³ L'analyse présentée dans cette section s'appuie sur les analyses de viabilité de la dette (AVD) effectuées par le FMI et la Banque mondiale pour évaluer la dette du secteur public, qui comprend à la fois la dette des administrations publiques et celle des entreprises publiques. Voir <http://www.imf.org/external/pubs/ft/dsa/lic.htm> pour les pays à faible revenu et le chapitre 2 de l'édition de mai 2013 des *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne*, pour une application précédente de cette analyse à la région. FMI (2014e) évalue aussi l'évolution de la dette des pays en développement à faible revenu depuis 2000.

⁴ Par « pays ayant accès aux marchés financiers internationaux », nous entendons ceux qui ont émis une ou plusieurs obligations souveraines internationales et/ou figurent généralement dans les rapports des banques d'investissement. Il s'agit des pays suivants : Afrique du Sud, Angola, Ghana, Kenya, Maurice, Nigéria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Tanzanie et Zambie. La Côte d'Ivoire est aussi considérée comme un pays ayant accès aux marchés financiers internationaux, mais elle n'est pas incluse ici, car elle était en proie à un conflit civil pendant une partie de la période considérée.

- Les ratios dette du secteur public/PIB sont restés globalement stables juste en dessous de 40 % au niveau régional depuis la fin de la première décennie 2000 (graphique 1.11, panneau supérieur).
- Cependant, au sein de la région, les pays ayant accès aux marchés financiers internationaux font

Graphique 1.11. Afrique subsaharienne : dette du secteur public, 2004–13



Sources : FMI, base de données des Analyses de viabilité de la dette; calculs des services du FMI; base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : Les pays ayant accès aux marchés financiers sont les suivants : Afrique du Sud, Angola, Ghana, Kenya, Maurice, Nigéria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Tanzanie et Zambie.

figure d'exception à cet égard puisque leur ratio d'endettement est en augmentation depuis la crise financière mondiale. Pour ces pays, le ratio médian dette/PIB est passé de 27 % en 2008 à 41 % en 2013 (graphique 1.11, panneau central).

- En revanche, dans le reste de la région, la dette du secteur public a continué de décroître, le ratio médian dette/PIB passant de 41 % du PIB en 2008 à 37 % en 2013 (graphique 1.11, panneau inférieur).

La dynamique sous-jacente semble moins favorable

Pour comprendre la dynamique sous-jacente, il est important d'analyser plus en détail les différents facteurs qui déterminent la dette publique. L'orientation de la politique budgétaire est manifestement l'un des éléments qui influent sur le ratio dette/PIB dans la mesure où les engagements de dépenses supérieurs aux recettes doivent être financés par de nouveaux emprunts. Mais la croissance joue aussi un rôle en freinant l'augmentation de la dette en proportion de l'économie globale; de plus, les conditions d'emprunt ont un effet sur la dynamique de la dette, dans la mesure où elles influent sur la charge du service de la dette. Enfin, les allègements de dette, les recettes des privatisations et d'autres événements propres à chaque pays sont autant de facteurs exogènes additionnels. D'après les résultats des AVD, trois conclusions générales s'imposent pour la période récente (graphique 1.12).

Un coup de pouce de la croissance ...

Premièrement, la vigueur de l'activité économique a aidé à maintenir la stabilité relative des ratios dette/PIB. À elle seule, la croissance du PIB réel a contribué à faire baisser d'environ 4½ points les ratios dette/PIB de la région entre 2010 et 2013. Autrement dit, les ratios d'endettement auraient augmenté plus vite au cours de cette période en l'absence d'une telle croissance soutenue.

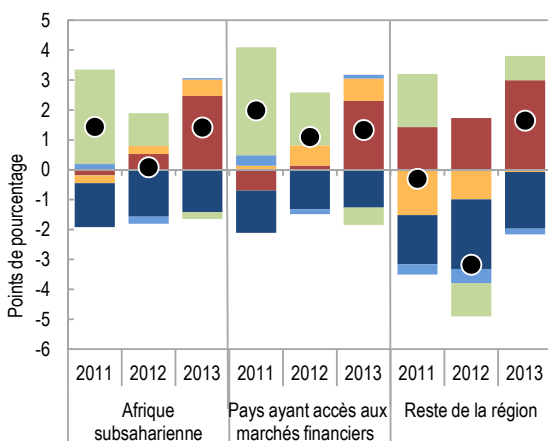
... qui masque un affaiblissement des situations budgétaires ...

Deuxièmement, masqué par l'effet positif d'une croissance vigoureuse, l'affaiblissement des situations budgétaires a de plus en plus fait monter les ratios d'endettement. Les soldes budgétaires primaires ont ainsi

contribué à la hausse des ratios dette/PIB en 2013, à raison de 2½ points pour l'ensemble de la région. Si cette évolution s'explique en partie par les efforts que déploient progressivement les pays pour moderniser leurs infrastructures, elle n'en constitue pas moins une rupture par rapport aux années précédentes, en particulier dans les pays ayant accès aux marchés financiers internationaux, dont les situations budgétaires ont eu un effet neutre sur la dynamique de la dette ou ont même contribué, dans certains cas, à faire baisser les ratios d'endettement en 2011–12.

Après s'être légèrement améliorée en 2010–12, la situation budgétaire de nombreux pays de la région s'est en effet dégradée en 2013. Le solde budgétaire global médian est resté à peu près stable, mais l'intervalle interquartile a nettement baissé et, dans un nombre croissant de pays, les déficits ont atteint une ampleur qu'on n'avait plus connue depuis 2009, sou-

Graphique 1.12. Afrique subsaharienne : contribution à l'accumulation de la dette dans le secteur public, 2011–13
(Moyenne pondérée)



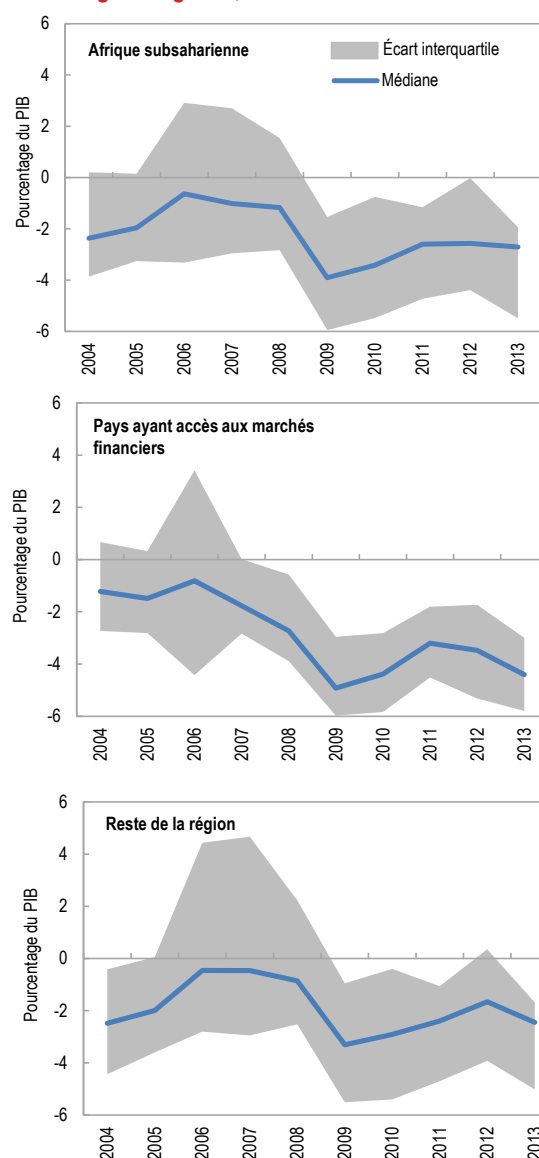
- Déficit primaire
- Taux d'intérêt réel
- Croissance du PIB réel
- Taux de change réel
- Autres (dont allègement de dette)
- Variation de la dette

Sources : FMI, base de données des Analyses de viabilité de la dette; calculs des services du FMI.

Notes : Le Lesotho et le Soudan du Sud ne sont pas pris en compte en raison du manque de données. La catégorie «Autres» comprend les allègements de dettes (initiative PPTe et autres), les recettes de privatisations, la reconnaissance des engagements implicites ou conditionnels et autres facteurs propres à certains pays (tels que la recapitalisation de banques), les variations de valeur des actifs et les autres flux créateurs de dette non identifiés au sens du cadre de viabilité de la dette établi par le FMI et la Banque mondiale. Pour 2011 (2012), plus de 85 % (96 %) de la catégorie «Autres» est attribuable uniquement à l'Afrique du Sud, à l'Angola et au Nigéria.

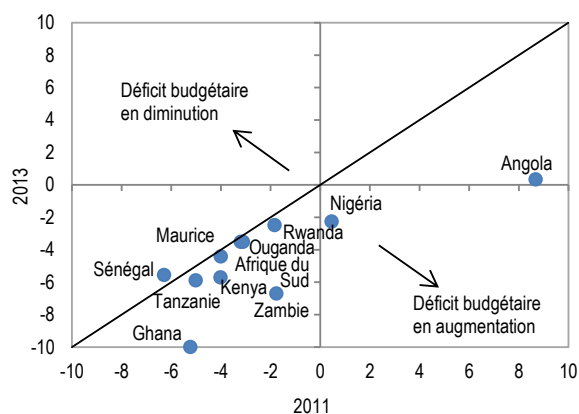
vent en raison de l'augmentation des dépenses courantes (graphique 1.13, panneau supérieur). La détérioration des finances publiques a été plus prononcée dans les pays ayant accès aux marchés financiers internationaux et a été visible dès 2012 (graphique 1.13, panneau central). Parmi ces pays, c'est le Ghana qui a enregistré le déficit budgétaire le plus élevé en 2013 (10 % du PIB), mais les déficits sont en augmentation dans la plupart des autres pays ayant accès aux marchés financiers internationaux (graphique 1.14).

Graphique 1.13. Afrique subsaharienne : solde budgétaire global, 2004–13



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Graphique 1.14. Pays ayant accès aux marchés financiers : solde budgétaire global, 2011 et 2013
(En pourcentage du PIB)



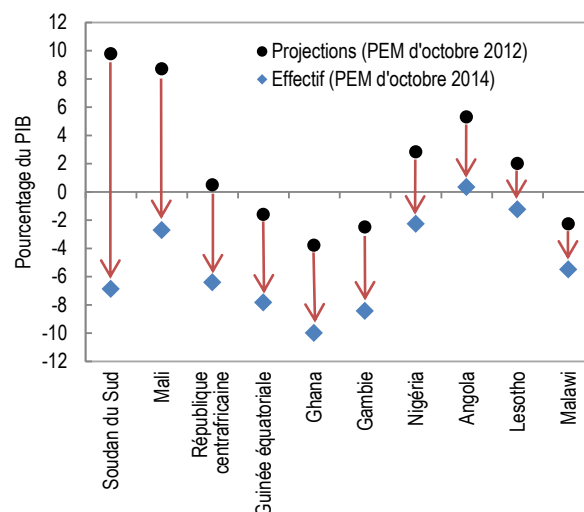
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

De plus, les signes de dérapage budgétaire se multiplient dans plusieurs pays de la région (graphique 1.15). L'écart négatif médian du solde budgétaire par rapport aux projections a atteint 0,4 point de PIB en 2013, contre 0,1 point de PIB en 2012, les résultats budgétaires s'avérant plus détériorés plus que prévu dans deux tiers des pays (contre la moitié en 2012)⁵. En dehors des pays en proie à des conflits, les surprises budgétaires négatives en 2013 ont été particulièrement prononcées en Angola, en Guinée équatoriale et au Nigéria, où le niveau décevant de la production de pétrole a pesé sur les recettes budgétaires, et au Ghana, en raison de dépenses courantes plus élevées que l'enveloppe budgétaire initiale.

Il est aussi intéressant de noter l'absence de corrélation entre l'affaiblissement des situations budgétaires et l'augmentation des dépenses en capital en 2013 (graphique 1.16). Ce résultat indiquerait que l'orientation expansionniste de la politique budgétaire a concerné plus systématiquement les dépenses cou-

⁵ Cela dépasse les erreurs de prévision inhérentes aux projections, car l'écart moyen par rapport aux projections pour l'ensemble de la région était positif en 2011 (2,2 points de PIB), avant de devenir de plus en plus négatif, à -1,1 point de PIB en 2012 et -2,5 points de PIB en 2013.

Graphique 1.15. Échantillon de pays d'Afrique subsaharienne : plus grand écart négatif du solde budgétaire par rapport aux projections, 2013



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

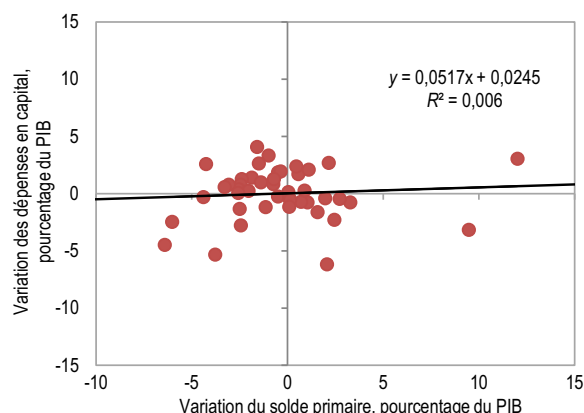
rantes⁶. Même s'il masque de considérables différences entre pays, c'est un rappel qu'il est important d'allouer convenablement les marges de manœuvre budgétaires disponibles à l'effort d'investissement public, de manière à créer un cycle vertueux entre croissance économique et viabilité de la dette. Comme cela est souligné au chapitre 3, il est aussi primordial d'améliorer l'efficacité des dépenses, en particulier pour l'investissement public.

... et des conditions d'emprunt de moins en moins favorables

La troisième conclusion ressortant de l'analyse de la dynamique de la dette est que l'emprunt est généralement plus coûteux pour les pays qui ont accès aux marchés financiers internationaux. Pour ces pays, la charge du service de la dette, à des taux plus élevés, a fait monter le ratio d'endettement d'environ 1½ point de PIB entre 2011 et 2013. Inversement, dans le reste

⁶ L'édition d'avril 2014 des *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne* montrait aussi que, hormis dans certains pays exportateurs de pétrole où les recettes avaient diminué, la détérioration de la situation budgétaire était due essentiellement à l'augmentation des dépenses primaires plutôt qu'à une mobilisation déficiente des recettes. Il ressortait de cette analyse que, dans quelque 27 pays, les dépenses avaient augmenté rapidement par rapport aux recettes depuis 2010, bien souvent à cause de la hausse des dépenses courantes, et ce, dans certains cas, au détriment des investissements publics.

Graphique 1.16. Afrique subsaharienne : variation du solde budgétaire primaire et des dépenses en capital, 2013



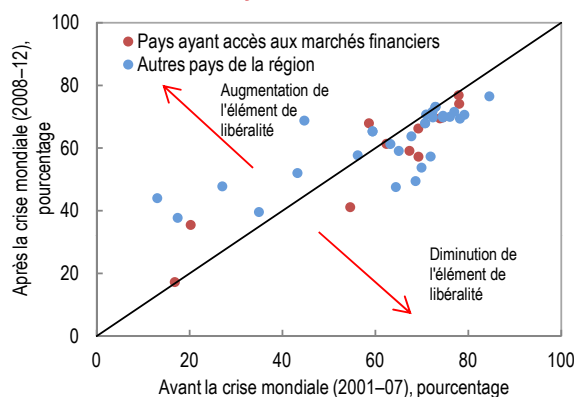
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
Note : Ne comprend pas São Tomé-et-Principe.

de la région, les emprunts sont encore contractés essentiellement à des conditions concessionnelles, ce qui a contribué à abaisser les ratios d'endettement d'environ 2½ points de PIB sur la même période; en effet, comme les taux nominaux sur la dette extérieure étaient inférieurs à l'inflation, le service de la dette a diminué en pourcentage du PIB.

Si l'on se place dans une perspective à plus long terme, la part de la dette concessionnelle, de même que le niveau moyen de l'élément de libéralité des nouveaux engagements extérieurs, a généralement diminué depuis la période antérieure à la crise (graphique 1.17). Par exemple, en proportion de la dette extérieure totale, la dette concessionnelle pour l'ensemble de la région est passée de 66 % pour la période 2001–07 à 61 % pour la période 2008–12.

Le passage progressif à des sources de financement davantage intermédiées par les marchés n'est pas forcément problématique en soi, dans la mesure où il correspond à une diversification de ces sources de financement. Mais ces nouvelles possibilités d'élargir la base de financement s'accompagnent aussi de risques, qui concernent essentiellement le refinancement — la plupart des obligations internationales émises sont remboursables *in fine* — et les coûts. Si les rendements globaux des obligations internationales sont souvent bien inférieurs à ceux des obligations nationales, le coût final dépend de l'évolution du taux de change jusqu'à l'échéance de l'engage-

Graphique 1.17. Afrique subsaharienne : élément de libéralité moyen, 2001–12



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*; Banque mondiale, *Global Development Finance*.

Note : Le taux d'actualisation utilisé (10 %) est plus élevé que celui qui est généralement utilisé dans les analyses de viabilité de la dette (AVD) du FMI (4–5 %), ce qui explique que l'élément don paraît lui aussi plus élevé.

ment extérieur. En fait, si la stabilité macroéconomique est menacée, la dépréciation monétaire qui s'ensuit peut grandement alourdir le coût *ex post* pour le contribuable, comme cela est expliqué à l'encadré 1.1.

Pendant la période à venir, il conviendra de surveiller attentivement les vulnérabilités budgétaires qui se font jour. Dans un grand nombre de pays, le déficit budgétaire est le reflet de l'effort, limité dans le temps, engagé pour combler les déficits d'infrastructures, dans le cadre d'un programme de développement financé à des conditions suffisamment concessionnelles. Toutefois, dans un nombre croissant de pays, l'orientation expansionniste de la politique budgétaire résulte d'une forte croissance des dépenses récurrentes plutôt que des dépenses de développement. Dans ces pays, les déséquilibres budgétaires devraient être contenus, les dépenses primaires réajustées au profit de dépenses propres à stimuler la croissance, et la politique budgétaire suffisamment ancrée dans des cadres à moyen terme reposant sur une meilleure gestion des finances publiques. Dans les pays qui ont de plus en plus accès aux marchés financiers internationaux, les conditions favorables actuelles ne devraient pas être considérées comme une incitation à relâcher les contraintes sur l'enveloppe budgétaire globale, et les autorités doivent rester attentives à la nécessité de préserver la stabilité macroéconomique pour garder la confiance des investisseurs et faire baisser le coût des emprunts.

Tableau 1.1. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel
(Variation en pourcentage)

	2004–08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Afrique subsaharienne	7.1	4.1	6.9	5.1	4.4	5.1	5.1	5.8
<i>Dont :</i>								
Pays exportateurs de pétrole	9.9	7.4	9.0	4.7	3.7	5.7	6.0	6.9
<i>Dont :</i> Nigéria	9.6	9.6	10.6	4.9	4.3	5.4	7.0	7.3
Pays à revenu intermédiaire ¹	5.2	-0.4	4.3	4.9	3.5	3.1	2.4	3.1
<i>Dont :</i> Afrique du Sud	4.9	-1.5	3.1	3.6	2.5	1.9	1.4	2.3
Pays à faible revenu ¹	7.1	5.3	7.9	7.2	6.3	6.7	6.7	6.9
États fragiles	2.4	2.3	4.1	3.1	7.3	5.5	6.0	6.2
<i>Pour mémoire :</i>								
Croissance économique mondiale	4.9	0.0	5.4	4.1	3.4	3.3	3.3	3.8
Pays d'Afrique subsaharienne riches en ressources naturelles ²	7.4	4.0	7.0	4.9	4.3	4.5	4.8	5.3
Pays d'Afrique subsaharienne ayant accès aux marchés financiers ³	6.9	4.6	7.3	4.9	4.3	4.5	5.1	5.6

Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

¹États fragiles non compris.

²Comprend les pays suivants : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Cameroun, République démocratique du Congo, République du Congo, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée équatoriale, Mali, Namibie, Niger, Nigéria, République centrafricaine, Sierra Leone, Tanzanie, Tchad, Zambie et Zimbabwe.

³Comprend les pays suivants : Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Maurice, Nigéria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Tanzanie et Zambie.

DE BONNES PERSPECTIVES À COURT TERME MAIS AUSSI DES ALÉAS NÉGATIFS

Perspectives

Les perspectives pour l'Afrique subsaharienne demeurent favorables. Selon les projections, la croissance économique devrait s'accélérer et passer d'environ 5 % en 2013–14 à 5¾ % en 2015 (tableau 1.1). Dans nombre de pays, l'activité continuera à bénéficier de l'impulsion soutenue donnée à la demande par les projets d'infrastructure, de l'expansion des capacités de production (en particulier dans les domaines des activités minières et de la production d'électricité), du dynamisme du secteur des services et/ou d'un rebond de la production agricole. Tous ces facteurs auront un effet positif quand bien même les activités liées au pétrole contribueront moins à la croissance compte tenu du niveau modéré de la demande mondiale. Globalement, l'Afrique subsaharienne devrait rester la deuxième région du monde par son dynamisme économique, juste derrière l'Asie émergente et en développement. Traduire ce dynamisme en croissance solidaire reste essentiel, car les taux de pauvreté et les inégalités demeurent élevés dans toute la région⁷.

Ces perspectives favorables sont confortées par les révisions apportées récemment aux comptes nationaux, qui révèlent la vigueur sous-jacente de la croissance économique. Il apparaît désormais que le secteur des

services, dont la croissance avait été considérablement sous-estimée dans le passé au Ghana et au Nigéria, représente une part beaucoup plus importante de l'activité dans ces pays et que leur économie est bien plus diversifiée qu'on ne le pensait (encadré 1.2). Le cas le plus notable est celui du Nigéria, où les secteurs de l'industrie et des services représentent maintenant 60 % de l'économie, contre 40 % avant l'actualisation de l'année de référence pour les comptes nationaux, et son PIB nominal de 2013 a été révisé à la hausse de plus de 80 %, ce qui fait du Nigéria la plus grande économie d'Afrique subsaharienne.

Selon les prévisions, la croissance devrait s'accélérer dans les pays à faible revenu et les États fragiles, tandis que les perspectives sont plus contrastées pour les pays exportateurs de pétrole et les pays à revenu intermédiaire.

- En ce qui concerne les pays producteurs de pétrole, la croissance économique devrait s'accélérer au Nigéria et passer de 5,4 % à 7–7¼ % en 2014–15, grâce au dynamisme des secteurs non pétroliers et au redressement de la production de pétrole à mesure que les problèmes liés aux vols de pétrole et à la fermeture des oléoducs seront progressivement résolus. L'insécurité dans le Nord du pays devrait toutefois freiner la production agricole. Inversement, en Angola, la production de pétrole devrait diminuer du fait de la baisse de production de certains champs de pétrole matures, ce qui fera tomber la croissance du PIB en dessous de 4 % en 2014, malgré le vif rebond de l'agriculture. Au Cameroun, les projets

⁷Voir le chapitre 2 de l'édition d'avril 2014 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne — Pour une croissance durable et plus solidaire*.

sements de dépenses. Inversement, dans certains pays, le déficit diminuera ou se stabilisera en 2014 sous l'effet de la baisse des subventions et des dépenses en capital (Zambie), d'une limitation globale des dépenses (Nigéria, Sénégal) ou d'une augmentation des recettes pétrolières (Nigéria, Tchad).

Dans un contexte caractérisé par la poursuite d'une croissance économique vigoureuse, l'orientation expansionniste des politiques budgétaires et l'augmentation des efforts d'investissement, les positions extérieures courantes devraient continuer de se dégrader. Malgré la reprise mondiale graduelle, le déficit extérieur courant devrait passer de 2,4 % du PIB en 2013 pour l'ensemble de la région à 2,6 % du PIB en 2014 et dépasser 3 % du PIB en 2015–16. La demande de biens et de services importés resterait soutenue compte tenu des projets d'équipement en cours et de la croissance rapide de la consommation privée. En même temps, les exportations devraient diminuer en proportion du PIB, en particulier dans les pays producteurs de pétrole et de matières premières, ce qui s'explique, dans une certaine mesure, par le repli de la demande de produits de base émanant des pays émergents. La persistance de goulets d'étranglement au niveau des infrastructures devrait aussi empêcher certains pays, en particulier l'Afrique du Sud, de profiter pleinement de la reprise graduelle de l'activité dans les pays avancés.

L'inflation devrait augmenter en 2014, principalement sous l'effet de facteurs temporaires, parmi lesquels la répercussion des dépréciations monétaires passées (Afrique du Sud, Ghana, Zambie), la hausse des prix alimentaires (Afrique du Sud, Nigéria) et l'ajustement des prix des carburants (Ghana, Madagascar, Zambie). Une certaine modération est anticipée en 2015, lorsque l'effet d'une partie de ces facteurs temporaires s'estompera.

Aléas négatifs

Le scénario de référence laisse prévoir une croissance économique vigoureuse, mais les aléas négatifs sont nettement prépondérants.

Des facteurs propres à certains pays ...

L'épidémie de fièvre Ébola pourrait avoir des retombées régionales plus marquées qu'on ne le prévoit actuellement, en particulier si elle se révèle plus difficile à contenir. La perte de confiance qui en résulterait pourrait avoir de graves conséquences pour l'activité

en Afrique subsaharienne, avec un arrêt des échanges commerciaux, une réduction encore plus prononcée des activités de transport, une forte diminution des recettes du tourisme et une révision à la baisse des programmes d'investissement dans toute la région. L'intensification ou la propagation de l'épidémie accentuerait ces évolutions, surtout si elle s'étendait à des pays où les systèmes de santé sont déjà surchargés ou à de grands centres urbains.

Dans plusieurs régions de l'Afrique subsaharienne, les conditions de sécurité restent difficiles, notamment en République centrafricaine et au Soudan du Sud, et demeurent précaires dans le Nord du Mali, le Nord du Nigéria et sur le littoral kényan. Si la situation devait encore se dégrader, les retombées régionales pourraient être considérables (par exemple au Cameroun et en Ouganda) et peser sur les échanges commerciaux et les décisions d'investissement, voire conduire à une réorientation des ressources publiques au profit d'une augmentation des dépenses de sécurité.

Enfin, des facteurs locaux jouent aussi en Afrique du Sud, où de nouveaux retards dans la construction des centrales électriques et la persistance de relations difficiles entre les partenaires sociaux constituent des aléas qui risquent de peser sur des perspectives de croissance déjà médiocres.

... mais aussi de nouvelles vulnérabilités au niveau domestique ...

Comme cela est expliqué dans la section précédente, les vulnérabilités budgétaires s'accumulent dans plusieurs pays, notamment au Ghana et en Zambie, encore que dans ce dernier pays le déficit budgétaire ait commencé à diminuer. La situation budgétaire se dégrade aussi dans d'autres pays en raison de prévisions trop optimistes en matière de recettes, surtout en ce qui concerne les recettes pétrolières, et de l'augmentation des dépenses courantes. En outre, l'approche des élections pourrait engendrer de nouvelles pressions sur les finances publiques dans plusieurs pays, dont le Burkina Faso, le Burundi, le Mozambique, le Nigéria, l'Ouganda, la Tanzanie et le Togo.

... qui pourraient s'amplifier si les risques externes venaient à se concrétiser

Une hausse soudaine des primes de risque et un regain de volatilité sur les marchés financiers mondiaux — alors que ces deux éléments sont à des niveaux très

bas actuellement — pourraient durement affecter les pays tributaires des marchés financiers extérieurs pour leur financement. Comme on l’a vu précédemment, une inversion de tendance de cette nature pourrait être provoquée par des facteurs d’origine locale ou des chocs externes, notamment un regain des tensions géopolitiques dans d’autres régions du monde — surtout en Ukraine ou au Moyen-Orient —, un ralentissement plus prononcé que prévu de l’activité dans les pays émergents, ou une normalisation plus rapide que prévu de la politique monétaire aux États-Unis.

Le ralentissement de la croissance dans les pays émergents présente aussi un risque durable pour la région⁸. Comme cela est expliqué dans le *Spillover Report* (Rapport sur les effets de contagion) de 2014 du FMI, les prévisions de croissance pour les pays émergents ont été révisées à la baisse de manière répétée depuis 2010. Les prévisions actuelles font encore état d’une accélération sensible de la croissance pour ces pays, mais le risque existe que ce rebond ne se concrétise pas. La correction en cours sur le marché de l’immobilier en Chine pourrait être plus marquée que prévu, et l’inaction face aux contraintes structurelles actuelles pourrait entraîner une diminution de la croissance potentielle dans les pays émergents.

Le canal de transmission le plus immédiat pour les pays d’Afrique subsaharienne serait le fléchissement de la demande d’exportations de produits de base⁹. Le risque serait alors que ce repli de la demande n’intervienne avant que l’activité dans les secteurs autres que l’exploitation des produits de base n’ait atteint un rythme suffisant pour entretenir la dynamique de croissance actuelle. L’Angola, la République du Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Nigéria et le Tchad seraient particulièrement touchés, dans la mesure où les exportations de pétrole y constituent entre 20 % du PIB et 90 % du PIB. Un nouveau ralentissement des prix des autres produits de base, en particulier le charbon, le

⁸ Un risque connexe serait que la diminution observée récemment de l’intensité en échanges commerciaux de la croissance économique mondiale se poursuive.

⁹ Inversement, une flambée des cours du pétrole à court terme sous l’effet d’une accentuation des tensions géopolitiques, en particulier en Ukraine ou au Moyen-Orient, bénéficierait aux pays exportateurs de pétrole de la région, mais elle pénaliserait les pays importateurs de pétrole, d’autant plus que les contraintes énergétiques de la plupart des pays de la région viennent du coût élevé de l’électricité, dont la production est assurée le plus souvent par des centrales électriques à combustibles fossiles.

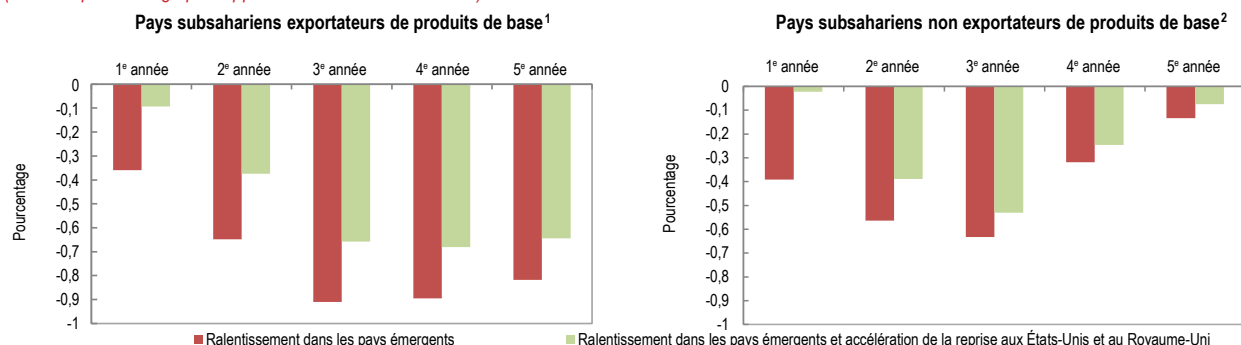
cuivre, l’or, le minerai de fer et le platine, toucherait un large éventail de pays de la région. Le resserrement des conditions financières, notamment en Chine, pourrait aussi conduire les investisseurs étrangers à revoir à la baisse leurs opérations financières, y compris en Afrique subsaharienne, surtout si les perspectives de croissance deviennent plus incertaines dans la région —, ce qui aurait un impact plus permanent sur la dynamique de croissance. Une période plus longue de croissance lente dans les pays avancés amplifierait ces effets.

De fait, d’après les simulations d’un ralentissement synchronisé de l’activité dans les pays émergents, l’impact pourrait être considérable et prolongé (graphique 1.18). Cet impact est analysé à l’aide d’un modèle multinational incorporant la plupart des pays d’Afrique subsaharienne, dans un scénario où les pays émergents subiraient une baisse de croissance de ½ point par an pendant trois ans ainsi qu’un resserrement des conditions financières¹⁰. Sans surprise, les pays exportateurs de produits de base d’Afrique subsaharienne seraient les plus touchés, leur croissance cumulée au cours de ces trois années étant amputée de près de 1 point. Les pays qui n’exportent pas de produits de base seraient aussi pénalisés, mais dans une moindre mesure. Une reprise plus rapide aux États-Unis et au Royaume-Uni ainsi qu’une orientation encore plus accommodante de la politique monétaire dans les autres pays avancés aideraient à réduire l’impact négatif d’un ralentissement marqué de l’activité dans les pays émergents sur les pays d’Afrique subsaharienne, mais ne suffiraient pas — tant s’en faut — à le neutraliser; la dynamique de croissance de la région en serait donc durablement affectée.

Action des pouvoirs publics

Pour la vaste majorité des pays de la région, la considération essentielle de politique économique reste de maintenir un taux de croissance élevé. Il importera que, en cherchant à atteindre leurs objectifs de développement, les décideurs soient attentifs aux contraintes macroéconomiques. En particulier, ils devraient continuer de privilégier les mesures de nature à favoriser la croissance, notamment en renforçant la mobilisation des recettes budgétaires, en ciblant les dépenses publiques sur les investissements d’infrastructure et les autres dépenses de développement, en préservant les dispositifs de protection sociale afin

¹⁰ Les chocs décrits ici reprennent les scénarios examinés dans le *Spillover Report* de 2014 du FMI.

Graphique 1.18. Afrique subsaharienne : impact des chocs externes sur le niveau du PIB*(Écart en pourcentage par rapport au scénario de référence)*

Source : simulations des services du FMI.

Notes : Les scénarios sont établis à l'aide du Flexible System of Global Models (FSGM) du FMI, qui est un modèle d'équilibre général représentant l'économie mondiale et comprenant 22 blocs, dont 11 représentent les régions d'Afrique subsaharienne.

¹Pays exportateurs de produits de base : Angola, Cameroun, République démocratique du Congo, République du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Nigéria, Tchad et Zambie.²Pays non exportateurs de produits de base : Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Comores, Côte d'Ivoire, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République de Cabo Verde, Rwanda, São Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Swaziland, Tanzanie et Togo.

que la croissance économique bénéficie à tous, et en améliorant le climat des affaires. En même temps, il est essentiel de ne pas compter de manière excessive sur des flux de capitaux volatils et de ne pas laisser se développer des déséquilibres macroéconomiques à caractère permanent. Les politiques monétaires devraient rester axées sur la consolidation des acquis de ces dernières années en matière d'inflation, notamment au moyen d'un resserrement dans les pays qui connaissent une croissance rapide et où l'inflation persiste à un niveau élevé.

Dans un petit nombre de pays, toutefois, les déséquilibres macroéconomiques sont devenus une source de préoccupation, en raison de l'ampleur des déficits budgétaires et de la forte augmentation des dépenses

récurrentes. Les budgets ont atteint leurs limites, des contraintes de financement sont apparues, et les taux de change subissent des tensions. Dans ces pays, il est nécessaire de procéder à un rééquilibrage des finances publiques, en évitant toutefois d'en faire subir indûment les conséquences néfastes aux pauvres et aux groupes vulnérables de la société.

Enfin, dans les pays touchés par l'épidémie de fièvre Ébola et d'autres chocs ponctuels de cet ordre, les comptes budgétaires seront probablement soumis à des tensions considérables. Tant que la source de ces tensions a un caractère ponctuel, et pour autant que la dette publique soit gérable, il convient de laisser les déficits budgétaires se creuser sous réserve que des financements soient disponibles.

Encadré 1.1. Coût relatif des émissions d'obligations souveraines en monnaie nationale et en devises

Contexte

Les émissions d'obligations souveraines internationales par des pays d'Afrique subsaharienne ont considérablement augmenté au cours de la décennie écoulée¹. Les émissions récentes de pays tels que la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Kenya et le Sénégal ont été sursouscrites. Les bons résultats économiques et les perspectives encourageantes de l'Afrique, le renforcement des paramètres macroéconomiques fondamentaux et l'abondance de liquidité au niveau mondial sont autant de facteurs qui attirent les investisseurs internationaux en quête de rendements élevés et désireux de diversifier leurs portefeuilles.

La décision d'émettre des obligations nationales ou internationales est guidée par certains facteurs importants. Premièrement, les marchés obligataires en monnaie locale ne sont pas très développés en Afrique subsaharienne, à de rares exceptions près, comme l'Afrique du Sud. Par conséquent, le coût des emprunts intérieurs est alourdi par une prime de liquidité, car il est très difficile d'obtenir de gros volumes de financements intérieurs, surtout à échéances longues. Deuxièmement, en se montrant capables d'émettre des obligations internationales, les pays peuvent signaler que les paramètres fondamentaux de leur économie se sont améliorés et qu'ils sont prêts à promouvoir l'activité économique. Cela donne aux pays concernés l'occasion de ne plus se limiter aux sources traditionnelles de financement extérieur et peut aussi catalyser des financements internationaux pour le secteur privé, notamment sous forme d'IDE. En même temps, la note souveraine dont s'accompagne l'émission d'obligations fournit un point de référence pour les entreprises privées qui souhaitent émettre leurs propres obligations. Enfin, l'émission d'obligations au niveau international offre en outre l'avantage d'encourager l'innovation financière, par exemple en promouvant indirectement le développement de nouveaux produits sur le marché obligataire en monnaie locale.

Les pays s'orientent aussi vers les financements extérieurs en raison de la faiblesse des taux d'intérêt étrangers, qui sont en général nettement inférieurs aux taux d'intérêt nationaux. Cependant, le recours aux emprunts extérieurs comporte un risque de change dont il convient de tenir compte pour déterminer le coût relatif des financements extérieurs par rapport aux emprunts intérieurs. Les pays doivent rembourser les obligations en monnaies étrangères aux taux de change en vigueur — ce qui implique un coût beaucoup plus élevé pour les pays dont la monnaie s'est fortement dépréciée pendant le terme de l'obligation. Cela revêt une importance particulière pour les pays d'Afrique subsaharienne, dont les taux de change effectifs nominaux ont perdu 3 % à 4 % par an en moyenne sur la période 2000–13, soit une dépréciation cumulée de 44 %.

Nous illustrons ici cet arbitrage avec les exemples du Ghana et de la Zambie, en examinant les coûts respectifs des obligations souveraines en monnaie nationale et en devises, à la fois en considérant les taux d'intérêt ajustés en fonction du taux de change et en comparant les valeurs actualisées nettes. Les résultats mettent en évidence le rôle du risque de change et la mesure dans laquelle il peut rendre les emprunts extérieurs plus coûteux que les emprunts intérieurs.

Parité des taux d'intérêt non couverte

Une première méthode d'évaluation des coûts relatifs consiste à observer les taux d'intérêt après ajustement en fonction des variations du taux de change selon le principe de la parité des taux d'intérêt non couverte (*uncovered interest rate parity*). D'après cette condition, le rendement attendu des obligations en monnaie nationale devrait être égal au rendement attendu des obligations en monnaie étrangère, ajusté en fonction du taux de change. Cette relation repose sur l'hypothèse que les capitaux sont complètement mobiles et que les obligations étrangères et nationales sont des substituts parfaits, et elle n'est pas complètement réalisée en pratique, compte tenu aussi des coûts de transaction, de l'aversion pour le risque, du risque politique ou des écarts de taxation, mais elle est tout de même utile comme instrument de mesure (Hansen et Hodrick, 1980, et Fama, 1984) :

$$i = i^* + E(d)$$

où i et i^* sont les taux d'intérêt national et étranger, et $E(d)$ est la dépréciation anticipée de la monnaie nationale.

Le Ghana a procédé à une première émission de 750 millions de dollars d'obligations internationales à dix ans en septembre 2007. Le rendement de 8,7 % était favorable par rapport aux taux d'intérêt des obligations nationales. En effet, l'obligation nationale assortie de la plus longue échéance (sept ans) émise en 2013 avait un rendement de 18 %. Cependant,

¹ Voir aussi le chapitre 3 de l'édition de mai 2013 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, intitulé *L'émission d'obligations souveraines internationales : défis et nouvelles perspectives pour l'Afrique subsaharienne*.

si une obligation nationale similaire avait été émise en 2007, étant donné que le taux de dépréciation observé a été de 9 % en moyenne pendant les cinq à six ans qui ont précédé l'émission, et en retenant un taux de dépréciation similaire pendant le reste du terme de l'obligation, il y aurait eu en réalité peu de différence entre le coût ajusté des emprunts extérieurs et des emprunts intérieurs (tableau 1.1.1). Le résultat est similaire pour l'émission d'euro-obligations à dix ans de 2013.

La Zambie a procédé à l'émission de 750 millions de dollars d'euro-obligations à dix ans avec un rendement de 5,6 % en 2012. L'obligation publique à dix ans équivalente sur le marché national avait un rendement de 15,7 %. Étant donné que le taux de dépréciation n'avait été en moyenne que de 5 %, dans ce cas, on s'attendait à ce que le coût des financements extérieurs soit effectivement inférieur d'environ 5 points à celui des emprunts intérieurs.

Valeur actualisée nette

En pratique, le taux de dépréciation de la monnaie varie pendant tout le terme d'une obligation. Pour mieux saisir cet aspect temporel, il est utile de comparer la différence de valeur actualisée nette (VAN) entre les obligations souveraines internationales et nationales d'échéances équivalentes. Cette méthode permet aussi de prendre en compte les fluctuations de la monnaie déjà observée depuis l'émission et d'obtenir une estimation plus précise de la différence de coût *ex post* (par opposition à la différence anticipée). Dans le cas du Ghana, l'analyse en termes de VAN indique aussi que le financement intérieur (aux conditions obtenues pour les obligations nationales à sept ans émises en 2013) aurait sans doute été moins coûteux qu'un financement extérieur tant pour l'émission d'euro-obligations de 2007 que pour celle de 2013. Plus précisément, il apparaît que l'émission d'euro-obligations de 2007 coûtera aux autorités, selon les projections, environ 60 % de plus, en VAN², que l'obligation nationale équivalente, en dépit de l'écart de 9 % entre les rendements sur les obligations domestiques et internationales (tableau 1.1.2). Inversement, dans le cas de la Zambie, le coût global de l'euro-obligation de 2012 reste inférieur d'environ 30 %, en VAN, selon les projections, à celui des obligations nationales émises la même année.

Conclusion

L'émission d'obligations souveraines en devises ouvre de nouvelles possibilités, mais elle peut aussi s'avérer coûteuse. Toutefois, il est vrai que, lorsque le marché financier national est peu diversifié, il est plus difficile de mobiliser de gros volumes de financement en monnaie locale.

Cela dit, le coût réel des emprunts en devises dépend dans une très large mesure de la stabilité de la monnaie nationale. Des politiques avisées sur le plan macroéconomique et en matière de gouvernance, ainsi que l'accès plus rapide à des données à haute fréquence fiables, revêtent une importance primordiale pour la détermination du coût des emprunts internationaux. *Ex ante*, ces facteurs font baisser la prime de risque exigée par les investisseurs étrangers. Mais, de manière tout aussi importante, *ex post*, ils déterminent le degré de stabilité macroéconomique — et donc la stabilité du taux de change — pendant le terme des obligations en devises. La conduite de politiques moins prudentes et l'accentuation des vulnérabilités budgétaires présentent le risque de porter atteinte à la confiance des marchés étrangers; dans les cas extrêmes, cela peut entraîner un désengagement massif des investisseurs qui précipite lui-même la dépréciation de la monnaie et accroît ainsi le coût des emprunts étrangers.

²La VAN d'une dette est la valeur actualisée du total du service de cette dette (principal et intérêts, A). La VAN dépend de l'échéance (T), du taux de change (e) et du taux d'actualisation (p) : $NPV = \sum_{t=0}^T \frac{e_t + A_t}{(1+p)^t}$. Le taux d'actualisation utilisé ici est de 5 %, mais les résultats restent similaires pour une large fourchette de valeurs du taux d'actualisation.

Tableau 1.1.1. Parité des taux d'intérêt non couverte

Ghana				
	Taux d'intérêt	Écart avant prise en compte de la dépréciation	Taux de dépréciation	Écart après prise en compte de la dépréciation
Euro-obligation 2007	9%			
Obligation nationale à 7 ans de 2013	18%	9 ppt	9%	0 ppt
Euro-obligation 2013	8%			
Obligation nationale à 7 ans de 2013	18%	9 ppt	12%	-3 ppt
Zambie				
	Taux d'intérêt	Écart avant prise en compte de la dépréciation	Taux de dépréciation	Écart après prise en compte de la dépréciation
Euro-obligation 2012	6%			
Obligation nationale à 10 ans de 2012	16%	10 ppt	5%	5 ppt

Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*; calculs des services du FMI.

Note : ppt = point de pourcentage.

Tableau 1.1.2. Valeur actualisée nette

Ghana				
	Taux du coupon	Dépréciation annuelle observée depuis l'émission	Dépréciation annuelle moyenne prévue jusqu'à l'échéance	Écart en VAN (%) par rapport au scénario de référence
Euro-obligation 2007	9%			
Obligation nationale à 7 ans de 2013	18%	18%	19%	-59%
Euro-obligation 2013	8%			
Obligation nationale à 7 ans de 2013	18%	34%	11%	-42%
Zambie				
	Taux du coupon	Dépréciation annuelle observée depuis l'émission	Dépréciation annuelle moyenne prévue jusqu'à l'échéance	Écart en VAN (%) par rapport au scénario de référence
Euro-obligation 2012	5%			
Obligation nationale à 10 ans de 2012	13%	5%	2%	32%

Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*; calculs des services du FMI.

Note : Les projections concernant le taux de change nominal s'appuient sur l'hypothèse d'un taux de change effectif réel constant à l'avenir (hypothèse retenue dans les *Perspectives de l'économie mondiale*).

Encadré 1.2. Une économie plus diversifiée qu'on ne le pensait? Exemples récents d'actualisation de l'année de référence pour les comptes nationaux

En choisissant une année de référence plus récente pour les comptes nationaux afin d'évaluer les performances d'une économie, on obtient en principe un tableau plus exact de la structure de l'économie, surtout si celle-ci connaît de profonds changements structurels. Le choix d'une année de référence plus récente pour certains pays d'Afrique subsaharienne, tout particulièrement au Nigéria, a ainsi révélé qu'une économie peut être beaucoup plus grande qu'on ne l'avait estimé auparavant, du fait que le dynamisme bien plus marqué de certains secteurs n'avait pas été convenablement mesuré jusque-là. Il en découle aussi que, dans certains cas, la structure de l'économie apparaît maintenant très différente de ce que faisaient ressortir les comptes nationaux passés, et plus diversifiée qu'on ne l'estimait. Si ces résultats atténuent un peu les préoccupations relatives à l'absence de transformation structurelle dans la région, il n'en reste pas moins que l'incertitude quant à la structure réelle de l'économie complique l'action des pouvoirs publics. Pour qu'ils soient en mesure de définir leurs politiques sur de meilleures bases, il sera donc essentiel à l'avenir d'actualiser régulièrement l'année de référence des comptes nationaux.

L'exemple du Nigéria

Un nouveau panorama de l'économie nigériane

Comme plusieurs pays de la région, le Nigéria a décidé de redéfinir l'année de référence pour ses comptes nationaux, car l'année 1990 n'était plus d'actualité pour rendre compte correctement de la structure de l'économie. En juillet 2014, le Bureau national de la statistique (NBS) a publié ses estimations définitives du PIB nominal et constant, avec 2010 comme nouvelle année de base. Les nouveaux chiffres indiquent une augmentation considérable du PIB nominal — de 60 % pour l'année de base 2010 et de plus de 80 % pour 2013 — ce qui fait du Nigéria la première économie d'Afrique subsaharienne (tableau 1.2.1).

Tableau 1.2.1. Nigéria : anciens et nouveaux chiffres du PIB

	2010	2011	2012	2013
PIB nominal (milliards de dollars)				
Anciens chiffres	231,6	248,2	264,2	286,5
Nouveaux chiffres	373,8	418,8	467,1	521,8
Changement (en %)	61,4	68,8	76,8	82,2
Croissance du PIB réel (en %)				
Anciens chiffres		7,4	6,6	6,3
Nouveaux chiffres		4,9	4,3	5,4
Proportion du PIB de l'AfSS (% du total)				
Anciens chiffres				21,3
Nouveaux chiffres				31,7

Sources : Bureau national de la statistique; calculs des services du FMI.

Cette forte augmentation traduit les profonds changements structurels qui sont intervenus dans l'économie nigériane entre 1990 et 2010. Ces changements sont désormais mieux pris en compte grâce à la nette amélioration des méthodes d'enquête utilisées pour rassembler les données sous-jacentes : i) les échantillons ont été élargis de manière à mieux rendre compte du secteur informel; ii) la couverture du secteur des services a été élargie, pour inclure en particulier les services de santé et les services sociaux, les services d'information et de communication, ainsi que les services professionnels, scientifiques et techniques; iii) de nouvelles activités, qui n'étaient pas encore couvertes, ont été ajoutées, notamment les divertissements, la recherche, les brevets et les droits d'auteur; et iv) de nouvelles sources de données, essentiellement des données administratives, sont désormais utilisées. Grâce à toutes ces améliorations, les comptes nationaux dressent maintenant le tableau d'une économie où la part des services est beaucoup plus importante (la moitié de l'économie, contre un tiers auparavant). Les secteurs de l'industrie manufacturière, de l'électricité, de l'eau et de la construction occupent aussi une plus grande place, tandis que les activités pétrolières et l'agriculture représentent une part beaucoup plus faible de l'économie.

Impact sur la croissance économique de l'Afrique subsaharienne

Étant donné sa taille accrue, l'économie nigériane a désormais une influence plus importante sur la croissance globale de l'Afrique subsaharienne. Par rapport à l'édition d'avril 2014 des *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne*, la croissance de la région a été révisée à la baisse de ½ point pour 2011–12 et à la hausse de ¼ de point pour 2013. Pour l'essentiel, cette révision résulte de l'actualisation des comptes nationaux du Nigéria, et ce par deux canaux différents (tableau 1.2.2).

- La croissance économique du Nigéria a été révisée à la baisse d'environ 2½ points pour 2011–12 et de 1 point pour 2013 à la suite du fléchissement temporaire de l'activité dans le secteur des services réels en 2011–12 et d'une forte contraction du PIB pétrolier en 2013. À elles seules, ces évolutions ont fait baisser le taux de croissance de l'Afrique subsaharienne de ¾ de point en 2011–12 et de ¼ de point en 2013 (tableau 1.2.2).

Cet encadré a été préparé par Moataz El Said et Cleary Haines.

Tableau 1.2.2. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel; effet de l'actualisation de l'année de référence au Nigéria, 2010-14
(En pourcentage)

	2010	2011	2012	2013	2014
PEM d'octobre 2014	6,9	5,1	4,4	5,1	5,1
Effet sur la croissance du Nigéria	0,8	-0,8	-0,7	-0,3	-0,1
Effet sur le poids relatif du Nigéria	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3
Autre ¹	0,0	0,0	-0,1	0,2	-0,6
PEM d'avril 2014	5,6	5,5	4,9	4,9	5,4

Sources : base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; calculs des services du FMI.

¹Effet dû au changement du poids relatif des autres pays d'Afrique subsaharienne pendant toute la période (qui est actualisé périodiquement), ainsi qu'aux révisions du taux de croissance pour 2014.

- Le poids de l'économie nigériane en Afrique subsaharienne s'est accru, passant de 21 % avant l'adoption de la nouvelle année de référence à 32 %. Étant donné que le Nigéria a connu une croissance plus rapide que les autres pays d'Afrique subsaharienne, son poids accru dans l'économie régionale a contribué à lui seul à relever le taux de croissance économique de l'Afrique subsaharienne de ¼ de point par an en moyenne entre 2010 et 2013¹.

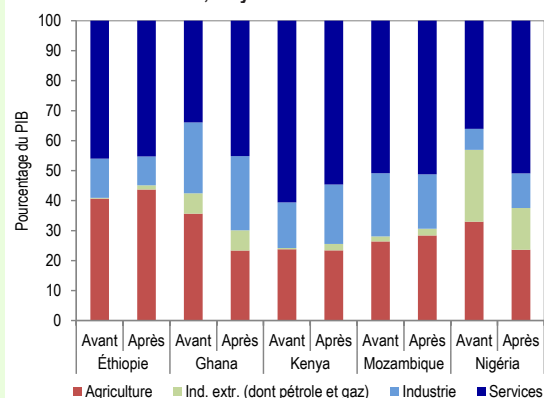
L'adoption de nouvelles années de référence à l'échelle régionale : des économies plus diversifiées

Les estimations des comptes nationaux ont aussi été révisées récemment en Éthiopie, au Ghana, au Kenya et au Mozambique, et de nouveaux chiffres devraient être publiés à l'automne 2014 en Afrique du Sud, en Ouganda et en Tanzanie². Comme dans le cas du Nigéria, la révision des données a fait apparaître une diversification plus prononcée de l'économie qu'on ne l'estimait auparavant au Ghana (graphique 1.2.1).

Même si une économie plus diversifiée a plus de chances d'être résiliente, elle n'en reste pas moins confrontée à de redoutables défis. De fait, le choix d'une nouvelle année de référence ne modifie en rien les perspectives concernant la pauvreté et le chômage. En outre, les nouveaux comptes nationaux font apparaître encore plus clairement le bas niveau des recettes fiscales ou des dépenses sociales par rapport à la taille exacte de l'économie. Cela dit, une image plus exacte de l'économie est essentielle pour informer les décideurs, les investisseurs et les consommateurs des tendances actuelles de l'économie et pour les aider à prendre des décisions économiques en connaissance de cause. Cela peut ouvrir de nouvelles possibilités d'investissement, aider à créer des emplois et réduire la pauvreté à moyen et long terme.

Compte tenu du rythme de la transformation structurelle de l'Afrique subsaharienne, il est indispensable de revoir périodiquement les informations de base servant à estimer les comptes nationaux afin de ne pas évaluer les résultats économiques à partir d'informations dépassées. Conformément aux meilleures pratiques en vigueur, il est donc recommandé que les bureaux de statistique nationaux procèdent au moins tous les cinq ans à l'actualisation de l'année de référence.

Graphique 1.2.1. Échantillon de pays : composition par secteur du PIB réel, avant et après l'actualisation de l'année de référence, moyenne sur 2010-13



Source : FMI, base de données du Département Afrique.

¹ Conformément à la convention adoptée pour les *Perspectives économiques régionales*, le taux de croissance de l'Afrique subsaharienne est une moyenne des taux de croissance de tous les pays, pondérée par la part du PIB à parité de pouvoir d'achat (PPA) de chacun dans le PIB total de la région.

² Les épisodes précédents d'actualisation des comptes nationaux ont été traités dans l'encadré 1 du chapitre 1 de l'édition de mai 2013 des *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne*.

2. Vers une plus grande résilience des États fragiles en Afrique subsaharienne

INTRODUCTION

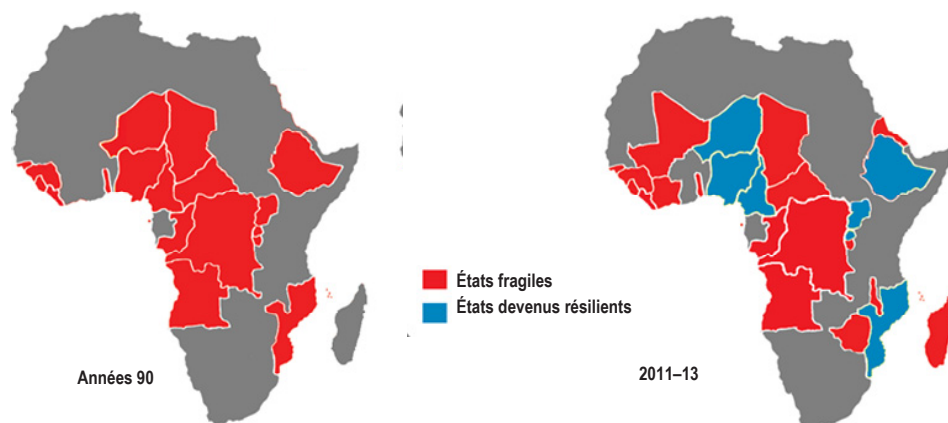
Les États fragiles, c'est-à-dire les États dans lesquels les pouvoirs publics ne sont pas en mesure de fournir sans faillir les services publics essentiels à la population, doivent surmonter de sérieux obstacles à leur développement économique et humain, qui sont profondément enracinés. Si la définition de la fragilité et le contexte national varient, les États fragiles se caractérisent généralement à la fois par des institutions faibles et ne servant pas l'intérêt général, une gouvernance déficiente et des difficultés à poursuivre des objectifs d'intérêt commun au niveau national. Ces États présentent en conséquence, la plupart du temps, un risque élevé d'instabilité politique (voire de guerre civile) et d'instabilité économique (du fait de la faiblesse des services publics fournis, des insuffisances de la gestion économique et des difficultés à amortir les chocs et à y faire face). Les crises qui surviennent dans ces États peuvent, en outre, avoir d'importantes retombées négatives sur les pays voisins. À l'autre extrémité du spectre, la résilience d'un État peut-être définie comme la réunion des conditions nécessaires au niveau des institutions, des moyens

d'action et de la cohésion sociale pour lui permettre de faire progresser la sécurité et le développement et de faire face aux chocs avec efficacité.

Au début des années 90, une grande partie de l'Afrique subsaharienne — 20 pays sur 44 — était considérée comme «fragile» (graphique 2.1 et encadré 2.1). Mais plusieurs changements sont survenus depuis : les populations et les dirigeants de certains pays se sont unis autour d'un programme national d'action axé sur la paix et le développement; la fin de la guerre froide a offert la possibilité d'un dividende de la paix au niveau mondial et d'un arrêt des guerres par procuration; l'économie mondiale a crû fortement, les pays émergents stimulant à la fois la croissance mondiale et la demande mondiale de ressources naturelles; la communauté internationale a annulé la majeure partie de la dette des pays les plus pauvres par l'intermédiaire des initiatives PPTE et IADM; et des mesures ont été prises pour mieux adapter l'aide au développement aux besoins des pays et mettre en place les capacités nécessaires.

Des progrès ont, de plus, été accomplis depuis les années 90, notamment par sept pays — Cameroun, Éthiopie, Mozambique, Niger, Nigéria, Ouganda

Graphique 2.1. Vers une plus grande résilience en Afrique subsaharienne



Source : calculs des services du FMI.

Ce chapitre a été préparé par Enrique Gelbard (chef d'équipe), Corinne Deléchat, Ulrich Jacoby, Bhaswar Mukhopadhyay, Farayi Gwenhamo, Mumtaz Hussain, Marco Pani, Gustavo Ramirez, Abdelrahmi Bessaha, Rui Xu, Ejona Fuli et Dafina Mulaj.

Encadré 2.1. Évaluation de la fragilité en Afrique subsaharienne

Le caractère complexe et pluridimensionnel de la fragilité en fait une notion difficile à évaluer de manière précise. Pour l'une de ses composantes qu'est la «faiblesse des institutions», par exemple, le choix des institutions les plus pertinentes à considérer varie d'un pays à l'autre et mesurer leur solidité n'est pas facile. Une autre complication tient au fait que la plupart des autres aspects de la fragilité (fondements économiques, instabilité politique, limites des capacités notamment) sont mesurées sur une échelle continue — plutôt que suivant une approche binaire — ce qui implique de décider où placer le seuil entre les États fragiles et ceux qui ne le sont pas.

En dépit de ces difficultés, les organismes donateurs et les institutions financières internationales ont cherché à définir les critères opérationnels à utiliser pour identifier et mesurer la fragilité. La Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAfD) considèrent comme fragile tout État qui, dans le cadre de l'Évaluation des politiques et des institutions nationales (EPIN), obtient une note globale égale ou inférieure à 3,2 ou qui a accueilli une mission de maintien ou de consolidation de la paix des Nations Unies ou d'organisations régionales, au cours des trois années antérieures. L'EPIN évalue la qualité du cadre économique et institutionnel d'un pays et le seuil de 3,2 sépare les deux quintiles inférieurs de la distribution. L'ancrage de l'évaluation sur la note de l'EPIN a pour effet d'accorder un poids relatif plus important au cadre économique et institutionnel d'un pays sans saisir toutefois les dimensions politiques ou la composante «sécurité» de la fragilité; d'autres indices — comme l'indice de la faiblesse des États utilisé par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE et celui de la Brookings Institution — mettent davantage l'accent sur les variables relatives à la sécurité et au contexte politique. Le CAD de l'OCDE utilise, par exemple, une définition plus large de la fragilité selon laquelle l'État fragile n'est en mesure ni de promouvoir le développement ni d'assurer la sécurité de la population et le respect des droits de l'homme (OCDE, 2013). Cependant, l'objet de la plupart des indices étant de mesurer le niveau de déficience de l'État, les pays considérés comme fragiles dans une liste le sont aussi généralement dans d'autres (le coefficient de corrélation entre l'EPIN et l'indice de la faiblesse des États de la Brookings Institution se situe, par exemple, aux alentours de 0,8).

L'approche analytique suivie dans le présent chapitre reprend, dans ses grandes lignes, celle adoptée par la Banque mondiale et la BAfD en utilisant les notes EPIN et les données sur les conflits pour recenser les États fragiles d'Afrique subsaharienne avant 2001 et pendant la période 2011–13 (la décennie intermédiaire étant considérée comme une période de transition).

- Classement des pays avant 2001. Un pays était jugé fragile s'il obtenait une note EPIN moyenne égale ou inférieure à 3,2 sur la période 1991–2000 ou s'il était en proie à un «conflit d'envergure», défini comme un conflit de faible intensité (moins de 1. 000 morts par an) sévissant depuis au moins cinq ans ou comme un grave conflit (plus de 1. 000 morts par an) sévissant depuis au moins deux ans. L'analyse

Tableau 2.1.1. Classification des pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne de 2011 à 2013

Restés ou devenus fragiles	Fragiles, mais en progrès	Devenus résilients	Restés stables
Burundi +	Angola + ☉	Cameroun + ☉	Bénin
Comores +	Congo, Rép. dém. du + ☉	Éthiopie +	Burkina Faso +
Côte d'Ivoire + ☉	Congo, Rép. du + ☉	Mozambique	Gambie
Érythrée +	Libéria + ☉	Niger +	Ghana
Guinée + ☉		Nigéria + ☉	Kenya +
Guinée-Bissau +		Ouganda +	Lesotho
Madagascar +		Rwanda	République de Cabo Verde
Malawi +			Sénégal
Mali +			Tanzanie
République centrafricaine +			Zambie ☉
São Tomé-et-Príncipe			
Sierra Leone + ☉			
Tchad + ☉			
Togo +			
Zimbabwe +			

Source : Évaluation des services du FMI d'après les notes EPIN, la base de données Uppsala sur les conflits et les informations sur les missions de maintien ou de consolidation de la paix des Nations Unies ou d'organisations régionales.

«+» = le CAD de l'OCDE considérerait ces pays comme fragiles en 2014.

«☉» = pays riches en ressources naturelles.

repose sur les données relatives aux conflits établies par l'Université d'Uppsala (il n'existe aucune donnée sur la présence de forces des Nations Unies pendant cette période).

- Classement des pays pendant la période la plus récente. Un pays est considéré comme fragile s'il a obtenu une note EPIN égale ou inférieure à 3,2 pendant la période considérée ou s'il a accueilli une mission de maintien ou de consolidation de la paix des Nations Unies ou d'organisations régionales, au cours des trois années sous revue (on obtient les mêmes résultats avec une moyenne établie sur cinq ans).
- Les pays qui étaient considérés comme fragiles dans les années 90, mais non pendant la période 2011–13, sont reconnus comme «étant devenus résilients» et ceux qui n'étaient considérés comme fragiles dans ni l'une ni l'autre de ces périodes sont classés comme «demeurés stables».

Les résultats indiquent que 11 pays ont réussi à améliorer constamment leur note EPIN au cours des dix dernières années. Parmi eux, sept ont suffisamment progressé pour être classés comme «résilients» ou «stabilisés» tandis que les quatre autres ont aussi enregistré des améliorations notables, même s'ils continuent de présenter des signes de fragilité. Neuf pays n'ont cependant pas beaucoup progressé et six ont en fait régressé (Côte d'Ivoire, Érythrée, Madagascar, Malawi, Mali et Zimbabwe). L'analyse n'inclut pas le Soudan du Sud, qui n'était pas un État indépendant dans les années 90.

et Rwanda — qui semblent être sortis de la fragilité. Ces pays, dont deux ont bénéficié de la manne des ressources naturelles, ont pu mettre en place des systèmes politiques davantage au service de l'intérêt général, renforcer leurs institutions et favoriser l'investissement¹. Ils ont également réussi à maintenir la stabilité macroéconomique et à accroître les recettes nationales pour intensifier l'investissement public.

Pourquoi les autres pays n'ont-ils pas été en mesure d'effectuer une transition comparable? Certes, la longueur et la complexité du processus de sortie de la fragilité sont reconnues depuis longtemps, mais n'était-il pas quand même permis d'espérer que davantage de pays tirent parti du contexte extérieur favorable, de la diminution du nombre de conflits majeurs et, parfois, d'une flambée des prix des produits de base qui a accru le PIB et offert aux dirigeants une marge de manœuvre budgétaire, même en l'absence d'une administration fiscale efficace?

Ce chapitre s'inspire d'une étude antérieure sur les relations du FMI avec les États fragiles, qui définit des politiques mieux adaptées à ces pays (FMI 2011a). Il distingue les particularités des pays devenus résilients et de ceux qui n'ont pas pu progresser ou ont régressé en exposant les facteurs en jeu, en analysant les résultats des pays qui étaient fragiles au début de la période

¹ Dans le reste du chapitre, le concept d'institutions est entendu dans son acception étroite de structures et de règles régissant des domaines bien précis de l'action publique comme les activités budgétaires.

considérée et en examinant des études de cas, avant de conclure par quelques observations sur les étapes du renforcement de la résilience qui semblent essentielles.

ANALYSE DE LA FRAGILITÉ

Quels enseignements peut-on tirer des publications sur les stratégies efficaces pour sortir de la fragilité? Tout comme celle-ci ne saurait tenir à une seule et même cause, il n'existe pas de formule unique pour renforcer la résilience, d'autant plus que les circonstances varient d'un pays à l'autre. Il ressort toutefois des analyses de la fragilité que pour améliorer la résilience, il faut prendre de solides mesures s'intégrant dans une perspective à long terme et adaptées à chaque situation (parce que la fragilité est, par nature, profondément enracinée et qu'il est admis que des dizaines d'années peuvent être nécessaires pour atteindre la résilience). Ces mesures devraient viser à renforcer la sécurité, favoriser des politiques servant l'intérêt général, mettre en œuvre des réformes dans les domaines juridique, administratif et économique et renforcer les capacités². À court terme, l'application

² Si ce type d'approche est nécessaire, c'est parce que la fragilité est un état général dans lequel interviennent divers facteurs se renforçant mutuellement comme l'instabilité politique et la violence, un faible respect des contrats, une mauvaise gouvernance (corruption) et des limites de capacités, qui peuvent maintenir les pays affectés dans le piège d'une faiblesse de l'investissement et de la croissance avec un risque élevé de crises récurrentes ou de violence (Andriamihaja *et al.*, 2011).

de politiques au service de tous n'implique pas nécessairement la tenue d'élections libres, mais la mise en place d'un système politique servant peu ou prou les intérêts de l'ensemble de la société de manière à empêcher la violence tout en établissant les bases du développement d'institutions démocratiques.

Les réformes visant à améliorer la gouvernance et la responsabilisation sont importantes, surtout dans les pays riches en ressources naturelles. Le renforcement de la résilience implique, de ce fait, des interactions complémentaires entre les capacités de l'État, la gouvernance et la croissance : l'augmentation des revenus (et l'évolution structurelle qui l'étaye, comme le développement des marchés) crée les conditions de l'amélioration des capacités juridiques et budgétaires (avec notamment la perception d'impôts, la mise en place de mécanismes de contrôle, la fourniture de services et la réalisation d'investissements publics) qui, à leur tour, stimulent le changement structurel favorable à la croissance. L'ordre des priorités de ce processus doit être bien défini et échelonné en fonction de l'évaluation des principaux facteurs en jeu et de l'aptitude à mettre en œuvre les réformes et à les assimiler.

Une analyse effectuée récemment a souligné le rôle joué par les institutions budgétaires dans la sortie de la fragilité (Besley et Persson, 2011)³. Les réformes de la gestion des finances publiques (y compris la gestion des recettes publiques dans les pays riches en ressources naturelles) jouent un rôle essentiel puisqu'elles renforcent la légitimité de l'État en améliorant la transparence, la responsabilisation et l'efficacité. D'une part, il est indispensable de mobiliser les recettes publiques dans les États fragiles pour financer la fourniture de biens et de services publics et favoriser l'établissement de relations

³D'après cette analyse, des facteurs déterminants essentiels comme une communauté d'intérêts au sein de la société ou la cohésion des institutions politiques favorisent l'investissement dans la mise en place d'institutions étatiques et l'amélioration de la gestion budgétaire et des capacités juridiques. Inversement, en l'absence d'intérêts communs et/ou d'institutions politiques cohésives, les recettes publiques tirées des ressources naturelles ou les flux d'aide peuvent être des facteurs d'instabilité politique et de violence. Les États placés sous le contrôle des élites et qui pâtissent d'une mauvaise gouvernance ont tendance à être prédateurs et peu enclins à investir dans le renforcement de leurs capacités, ce qui a pour effet de laisser insatisfaits d'importants besoins de la population. C'est ainsi que les conditions qui conduisent à de faibles investissements dans les capacités des États sont aussi une source d'instabilité politique — répression de l'opposition par les responsables en place et, au pire, guerre civile.

solides entre l'État et la population. L'accroissement des recettes publiques dote les autorités des ressources nécessaires au développement, mais il est aussi important pour d'autres raisons. Comme indiqué dans OCDE (2013), un régime fiscal transparent et efficace renforce à la fois les relations mutuelles au sein de la société et les rapports entre les citoyens et l'État. D'autre part, les dépenses publiques visent principalement à i) améliorer l'exécution du budget pour rendre celui-ci crédible et mettre en œuvre les programmes de développement; ii) appliquer des réformes qui renforcent la transparence et la responsabilisation, grâce notamment à la publication régulière des recettes et des dépenses budgétaires, et iii) élaborer des systèmes permettant d'améliorer la gestion financière des ministères sectoriels ou des administrations infranationales. Là où les moyens d'action sont faibles, il peut être envisagé de procéder à une hiérarchisation rigoureuse des priorités et, dans certains cas, d'adopter une approche à deux niveaux suivant laquelle les services publics sont développés par les autorités, mais supervisés ou fournis, au départ, par des entités non gouvernementales qualifiées tandis que les réformes de la gestion des dépenses et des recettes publiques sont progressivement mises en œuvre à mesure que les capacités de l'État augmentent.

Les réformes en faveur du développement du secteur privé sont aussi très importantes à moyen terme, surtout celles visant à ce que les droits de propriété soient mieux respectés et l'accès au crédit facilité. L'adoption de mesures ciblées s'impose dans beaucoup de pays sortant d'un conflit pour stimuler l'emploi ou améliorer la situation sociale. Le lancement, au départ, de projets de reconstruction prioritaires pourrait être utile pour créer des emplois et favoriser la reprise économique. L'aide apportée dans de nombreux pays pour réintégrer les soldats démobilisés dans des activités pacifiques à la fin d'un conflit est un autre exemple d'intervention ciblée⁴.

Si l'efficacité de l'État doit être promue de l'intérieur, quel rôle les acteurs extérieurs peuvent-ils jouer? Des études du rôle joué par l'aide dans les États fragiles (Chauvet et Collier, 2008; Feeny et McGillivray, 2009) ont souligné que l'aide a certainement donné un coup de pouce à la croissance, mais qu'il est

⁴Cette tâche est particulièrement importante du fait qu'en l'absence d'occupations satisfaisantes, les soldats démobilisés risquent de se lancer dans des activités contre-productives ou même de reprendre les armes.

essentiel de renforcer les capacités, et que l'aide est plus efficace quand elle est en rapport avec l'aptitude du pays à l'absorber et qu'elle est fournie progressivement en utilisant les systèmes nationaux⁵.

FACTEURS ET MESURES ASSOCIÉS AU RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE

Quels facteurs et quelles mesures ont permis de renforcer la résilience des États fragiles en Afrique subsaharienne? Nous allons tenter de répondre ici à cette question en analysant les tendances observables dans la résistance des institutions, les conflits, les performances en matière de croissance macroéconomique, le rôle des institutions et des politiques budgétaires, et les résultats obtenus sur le plan social. Nous nous intéressons principalement aux associations et aux corrélations du fait que les rétroactions entre les divers déterminants de la fragilité empêchent d'établir des liens de causalité⁶.

Les associations suggèrent que :

- La fragilité est persistante, car il est difficile de briser le cercle vicieux des conflits, de l'instabilité politique et de la faiblesse de la croissance. Mais une fois que des progrès suffisants ont été réalisés, la résilience obtenue est elle aussi persistante parce qu'elle est soutenue par le cercle vertueux d'institutions renforcées, de l'absence de conflits notables, de meilleurs résultats économiques et d'indicateurs sociaux plus favorables. La résilience atteinte ne doit toutefois pas être considérée comme définitive, les pays restant exposés au risque d'un regain d'instabilité politique ou de graves crises susceptibles de les faire retomber dans la fragilité.
- Le renforcement de la résilience est lié à des réformes économiques et à de saines politiques

⁵ Il est très important d'établir soigneusement l'ordre de priorité des mesures et des réformes du fait que l'absence de résultats pourrait aussi compromettre la dynamique des réformes. Comme Pritchett, Woolcock et Andrews (2013) l'ont noté, essayer, dans ces conditions, de forcer le rythme du développement des institutions peut favoriser les phénomènes d'isomorphisme mimétique, c'est-à-dire l'adoption de lois et de structures d'organisation qui ressemblent en apparence à celles des pays développés, mais qui, en pratique, ne remplissent pas les fonctions qu'elles sont censées remplir.

⁶ L'insuffisance qualitative et quantitative des données disponibles, qui est probablement liée de façon non aléatoire aux capacités institutionnelles des pays, représente une autre difficulté.

macroéconomiques. Les pays qui ont renforcé leur résilience ont réussi à stabiliser leur situation macroéconomique et se sont distingués par une amélioration de leurs résultats et de leurs institutions budgétaires. Ils semblent avoir réussi à mobiliser davantage de recettes publiques et à dégager l'espace nécessaire à l'investissement. La résilience est également associée à l'appui de donateurs et d'institutions financières internationales ainsi qu'à un environnement favorable à l'investissement et à la stabilité politique. Ces constatations concordent avec la teneur des études de cas exposées dans la prochaine section.

- Les pays riches en ressources naturelles ont accompli des progrès notables sur le plan de la croissance du PIB et atteint une certaine stabilité économique, mais certains d'entre eux n'ont pas réussi à renforcer leurs institutions et leur résilience malgré la flambée des prix des produits de base observée au cours de la dernière décennie.
- Les données disponibles sur les résultats observés sur le plan social suggèrent que le renforcement de la résilience s'accompagne d'une amélioration de la situation sociale, mais l'information est très limitée dans ce domaine. Les données indiquent, dans l'ensemble, une corrélation positive entre le renforcement de la résilience et les résultats observés en matière de santé et d'éducation.

Évaluation des progrès réalisés

Quels résultats les pays qui ont renforcé leur résilience ont-ils obtenus par rapport à ceux qui sont restés fragiles? Nous reprenons ici le classement des pays présenté dans l'encadré 2.1 et reposant sur l'analyse de l'EPIN en excluant les pays jugés «stables» depuis le début des années 90⁷. L'EPIN étant, par définition, corrélée avec les facteurs examinés plus haut, l'analyse vise simplement à considérer de plus près différents aspects des progrès accomplis par les pays qui ont amélioré leur résilience. Les pays fragiles, riches en ressources naturelles, sont considérés à part, du fait que la flambée des prix des produits de base que beaucoup de pays d'Afrique

⁷ Bertocchi et Guerzoni (2010) ainsi que Chauvet et Collier (2008), entre autres, définissent la fragilité (le contraire de la résilience) à l'aide de la note EPIN. Comme le souligne l'encadré 2.1, l'utilisation d'autres classifications ne modifierait guère la composition des groupes de pays.

Tableau 2.1. Variation moyenne des notes EPIN par groupes de pays

	Note EPIN globale ¹	Gestion économique ²	Politiques structurelles ³	Politiques d'inclusion/égalité sociale ⁴	Gestion du secteur public et institutions ⁵
États résilients	0,41	0,43	0,26	0,37	0,23
États fragiles riches en ressources naturelles	0,40	0,29	0,17	0,33	0,31
En amélioration	1,01	1,24	0,85	0,76	0,71
Autre	-0,21	-0,42	-0,33	0,00	0,01
États fragiles non riches en ressources naturelles	-0,33	-0,20	-0,28	0,12	0,00

Sources : Banque mondiale; calculs des services du FMI.

¹Les variations mesurent l'écart entre les scores moyens pour 2011–13 et 1991–2001.

²L'ensemble «gestion économique» comprend la politique monétaire et de change, la politique budgétaire et la politique en matière d'endettement.

³L'ensemble «politiques structurelles» comprend le commerce international, le secteur financier et l'environnement réglementaire pour les entreprises.

⁴L'ensemble «politiques d'inclusion/égalité sociale» comprend l'égalité hommes–femmes, l'équité dans l'accès aux ressources publiques, la valorisation des ressources humaines, la protection sociale et le travail, et les politiques de protection de l'environnement.

⁵L'ensemble «gestion du secteur public et institutions» comprend les droits de propriété et la gouvernance fondée sur des règles, la qualité de la gestion budgétaire et financière, l'efficacité de la mobilisation des recettes, la qualité de l'administration publique, ainsi que la transparence, l'obligation de rendre des comptes et le degré de corruption dans le secteur public.

subsaaharienne ont connue depuis l'année 2000 conduit à s'interroger sur le rôle que celle-ci a joué dans le renforcement de leur résilience. Les pays riches en ressources naturelles sont définis comme ceux dont les revenus tirés des produits de base représentent plus de 10 % du PIB⁸.

À la lumière de l'EPIN, les pays qui sont devenus résilients ont connu une certaine instabilité pendant les années 90, mais ils ont commencé à s'écarter nettement et régulièrement des autres groupes après 2001. Des pays fragiles, riches en ressources naturelles, ont aussi enregistré des progrès réguliers au cours des dernières années tandis que d'autres (y compris des pays moins riches en ressources) ont obtenu des résultats médiocres après le milieu des années 90.

L'EPIN évalue les pays par rapport à quatre groupes de critères : gestion économique, mesures structurelles, mesures en faveur de l'inclusion sociale et de l'équité, et gestion du secteur public. En décomposant l'EPIN entre ces quatre catégories de critères, on peut faire plusieurs observations intéressantes :

- Les pays devenus «résilients» ces dernières années ont progressé régulièrement dans tous les domaines couverts par l'EPIN, en réussissant à la fois à stabiliser leur situation macroéconomique et à renforcer leurs institutions (tableau 2.1)⁹.

⁸Voir FMI (2011b).

⁹L'EPIN a évolué au fil du temps. Après 1997, elle a aussi couvert la gouvernance et les mesures sociales et la note maximale a été portée de 5 à 6. En 2004, les critères d'évaluation ont été simplifiés. Pour les besoins de la présente analyse et pour faciliter

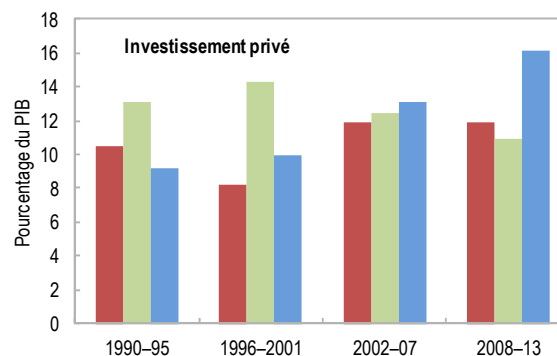
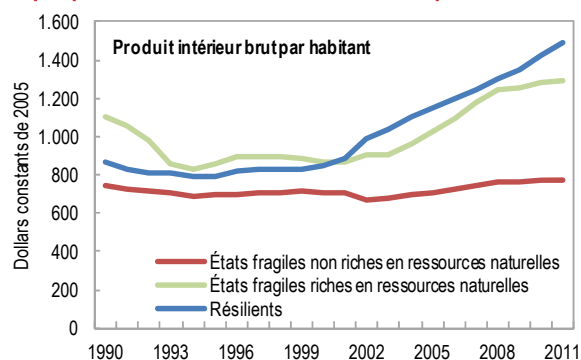
Leur note EPIN, qui a suivi une tendance ascendante, a toujours dépassé le seuil de 3,2.

- Plusieurs pays, en raison notamment d'un manque de capacité, n'ont pas été en mesure de fournir les services requis à leurs populations et sont restés fragiles avec des notes EPIN bien inférieures à 3,2.
- Dans le groupe des pays fragiles, ceux qui sont riches en ressources naturelles n'ont guère fait mieux que les autres; quatre d'entre eux ont progressé, surtout dans le domaine de la stabilité macroéconomique, mais ils doivent certainement mieux faire au niveau du renforcement des institutions.

Conflits et instabilité politique

La fréquence et la gravité des conflits sévissant en Afrique subsaharienne ont progressivement diminué à partir du début des années 90. Alors qu'environ 9 pays étaient en proie à un conflit chaque année de la décennie 90, cinq pays seulement ont subi un conflit entre 2011 et 2013. La fréquence des conflits graves a aussi reculé, tombant d'une moyenne d'environ trois pays affectés par un conflit majeur (plus de 1.000 morts par an) pendant chaque année de la décennie 90 à presque aucun pays dernièrement. La fréquence des conflits a en outre nettement diminué dans les pays fragiles riches en ressources naturelles et ceux qui sont devenus résilients. Malgré la tendance à une amélioration de la sécurité dans la région, de

les comparaisons temporelles, toutes les notes ont été converties sur l'échelle de 6 points pour l'ensemble de la période considérée.

Graphique 2.2. Indicateurs macroéconomiques

Sources : base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; World PennTables.

nouvelles menaces sont apparues ces dernières années notamment en République centrafricaine, au Mali, au Nigéria, au Soudan du Sud et, dans une bien moindre mesure, au Kenya et au Mozambique.

Parallèlement à l'amélioration progressive de la sécurité, la situation politique s'est aussi stabilisée dans les pays qui sont devenus résilients et les pays fragiles riches en ressources naturelles. Par exemple, entre 1996 et 2012, l'indice de la Banque mondiale mesurant la stabilité politique indique une amélioration de 14 % et 42 %, respectivement, pour le groupe des pays résilients et celui des pays fragiles riches en ressources naturelles, et une détérioration de 47 % pour les pays fragiles non riches en ressources.

Résultats macroéconomiques

Les résultats en matière de croissance varient considérablement entre les groupes de pays depuis le début de la première décennie des années 2000. Les pays devenus «résilients» et les pays fragiles riches en ressources naturelles ont enregistré une croissance du PIB réel plus forte que les pays moins riches en ressources qui sont restés fragiles ou ont régressé (graphique 2.2)¹⁰.

Le groupe des pays résilients qui étaient moins tributaires des exportations de produits de base a réussi à mettre en œuvre de bonnes politiques économiques et de bons programmes de réformes soutenus par un

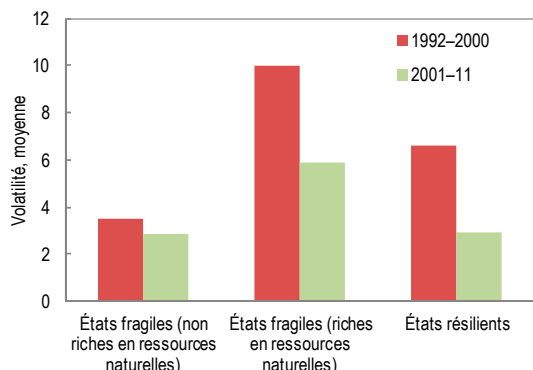
cadre réglementaire et institutionnel favorable, qui a lui-même contribué à un accroissement de l'investissement, grâce notamment à une amélioration de l'accès au crédit. Le groupe des pays résilients a aussi enregistré un net recul de l'inflation dont le taux est tombé de plus de 20 % au début des années 90 à moins de 10 % ces dernières années. Ces pays ont renforcé les capacités de leurs banques centrales, ce qui leur a permis de maintenir la prévisibilité de leur régime de change et d'établir des cadres efficaces pour leur politique monétaire et leur politique de change afin d'ancrer l'inflation. Ils ont en outre réussi à renforcer et à développer leurs marchés des capitaux (FMI, 2014a).

Si l'amélioration des conditions extérieures a contribué en partie aux progrès enregistrés par les pays riches en ressources naturelles, sans qu'ils lui soient totalement imputables, leur détérioration a constitué un frein pour d'autres pays. En effet, les pays riches en ressources naturelles ont bénéficié d'améliorations persistantes des termes de l'échange (avec une progression de 4 % par an à partir du début des années 2000) qui se sont traduites par un accroissement régulier de leurs exportations (leurs recettes d'exportation ont augmenté en moyenne de 30 % à 45 % du PIB). Ce boom des produits de base leur a permis d'améliorer leur taux de croissance et de réduire l'inflation. Comme on l'a déjà dit, quatre seulement de ces pays riches en ressources naturelles ont amélioré leurs institutions budgétaires (ce que reflètent les résultats de l'EPIN). L'investissement privé ne s'est en outre pas redressé dans ce groupe de pays. Par ailleurs, les pays non riches en ressources naturelles (dont beaucoup sont importateurs de pétrole), qui sont restés fragiles ou ont régressé, ont subi une détérioration moyenne des termes

¹⁰ Les revenus par habitant ont aussi sensiblement progressé dans les pays qui sont devenus résilients et les pays riches en ressources naturelles. Ces deux groupes de pays ont vu leur PIB réel par habitant passer de moins de 1 % par an dans les années 90 à 4 % et 3,5 %, respectivement, pendant la dernière décennie. La croissance a cependant été presque inexistante dans le groupe des pays fragiles moins riches en ressources naturelles au cours des 20 dernières années.

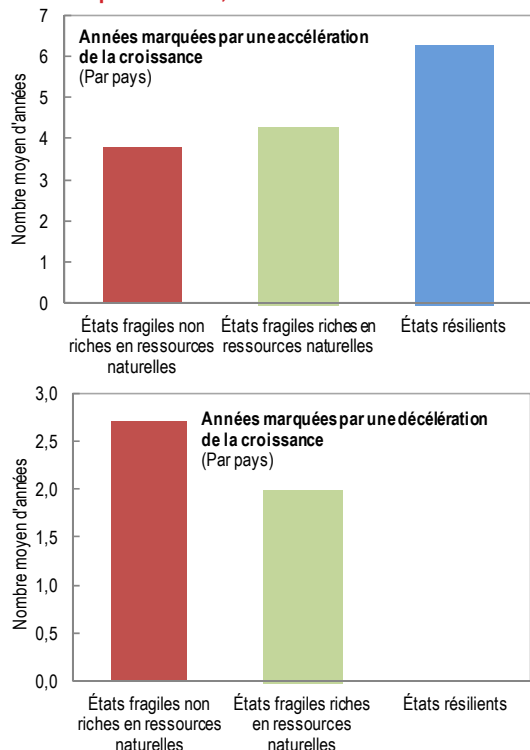
Graphique 2.3. Volatilité moyenne de la croissance du PIB réel par habitant : années 90 par rapport à la première décennie des années 2000

(Pourcentage)



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; estimations des services du FMI.

Graphique 2.4. Afrique subsaharienne : accélération et décélération de la croissance du PIB réel par habitant, 1990-2011



Sources : World Penn Tables; estimations des services du FMI.

de l'échange de 2 % par an qui a limité leurs recettes d'exportation et a sans doute contribué à leur fragilité.

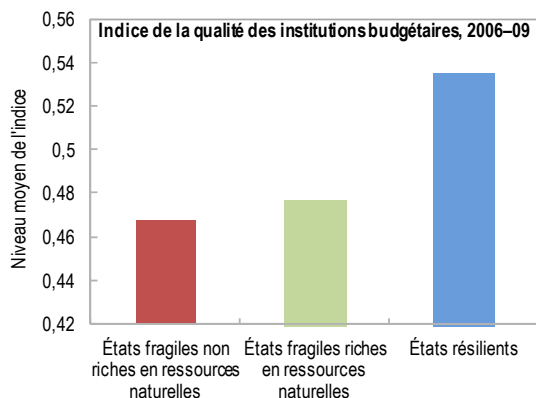
C'est dans le groupe des pays fragiles, riches en ressources, que la croissance a été le plus instable dans

les années 90 comme dans la première décennie des années 2000 (graphique 2.3) tandis qu'elle s'est nettement stabilisée dans les pays résilients au cours de la dernière décennie et qu'elle n'a guère fluctué dans les pays fragiles, non riches en ressources naturelles pendant ces deux sous-périodes.

En considérant de plus près l'évolution de la croissance, on constate que les pays résilients ont connu des périodes de croissance soutenue du PIB et qu'ils ont réussi à éviter des pannes de croissance (c'est-à-dire, plus formellement, des périodes d'accélération et de décélération¹¹. Le groupe des pays qui sont restés fragiles ou ont régressé a, dans l'ensemble, connu moins d'années d'accélération de la croissance que les autres groupes de pays entre 1990 et 2011 (graphique 2.4). Si les pays fragiles ont souvent traversé des périodes de décélération de la croissance, les données font apparaître que les pays résilients n'en ont pratiquement jamais subies¹². En outre, les pays fragiles, notamment ceux riches en ressources, ont enregistré dans l'ensemble de plus fortes contractions de la croissance pendant chaque épisode. Autrement dit, les pays qui ont réussi à renforcer leur résilience en améliorant leurs institutions et leurs politiques ont non seulement connu des périodes plus nombreuses et plus longues d'accélération de la croissance, mais

¹¹ Notre définition des accélérations et décélérations de la croissance s'inspire de celle adoptée dans Arbache et Page (2007). Nous disons qu'il y a accélération (décélération) de la croissance au cours d'une année quand : a) la moyenne mobile prospective sur trois ans du taux de croissance du PIB par habitant est supérieure (inférieure) à la moyenne mobile rétrospective sur trois ans du taux de croissance; b) la moyenne mobile prospective sur trois ans du taux de croissance du PIB par habitant est supérieure (inférieure) au taux de croissance global moyen du pays, et c) la moyenne mobile prospective sur trois ans du niveau du PIB par habitant est supérieure (inférieure) à la moyenne mobile rétrospective sur trois ans du niveau du PIB par habitant. Ce n'est que lorsque cette accélération (décélération) se répète pendant au moins trois années de suite que l'on est en présence d'un épisode d'accélération (décélération) de la croissance. Le PIB réel par habitant, mesuré en dollars constants et parité de pouvoir d'achat (PPA), est disponible jusqu'en 2011 (Penn World Tables version n°8). Parmi les autres études qui ont analysé l'aptitude des pays à maintenir des accélérations de la croissance et à gérer de plus courtes récessions, on peut citer celles de Abiad *et al.*, 2012, Pattillo *et al.*, 2005 et Berg *et al.*, 2008.

¹² Un rapport antérieur (FMI, 2011a) est parvenu à des conclusions voisines pour un plus grand ensemble de pays fragiles et non fragiles. De plus, un rapport à paraître (FMI, 2014b) conclut également que les pays africains qui enregistrent une croissance nulle ou négative depuis 2000 sont tous des pays fragiles.

Graphique 2.5. Afrique subsaharienne : institutions budgétaires et espace budgétaire

Source : Gollwitzer 2010.

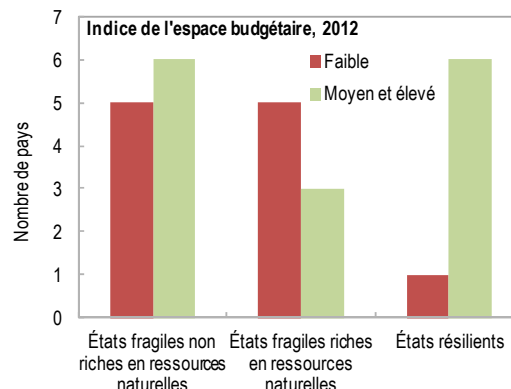
Note : Les niveaux de l'indice de la qualité des institutions budgétaires sont tirés de Gollwitzer (2011). Le niveau global utilisé ici porte sur les trois stades du processus budgétaire : négociation, approbation par le législateur et exécution. À chaque stade, la qualité du processus budgétaire est mesurée selon cinq critères : centralisation, règles et contrôles, viabilité et crédibilité, exhaustivité et transparence.

ils sont aussi parvenus à éviter la survenue brutale de périodes prolongées de croissance faible ou négative.

Institutions et espace budgétaires

La politique budgétaire joue un rôle crucial dans la fourniture des biens et services publics et la mobilisation de l'investissement privé. De ce fait, l'aptitude des pays à renforcer leurs institutions budgétaires, mobiliser des recettes publiques et effectuer des dépenses publiques stimulant la croissance constitue un aspect important de la sortie de la fragilité. Les pays devenus résilients disposent effectivement d'institutions budgétaires relativement plus fortes d'après les indices qui mesurent la qualité de ces institutions (Gollwitzer, 2011, Dabla-Norris *et al.*, 2010). Celle-ci reste toutefois assez médiocre dans certains pays fragiles riches en ressources naturelles qui ont pourtant élargi leur marge de manœuvre budgétaire au cours des dernières années (graphique 2.5).

Des indicateurs détaillés de l'espace budgétaire donnent à penser que des progrès sensibles ont été réalisés dans ce domaine tant par les pays résilients que par les pays fragiles, riches en ressources (graphique 2.6). Ces deux groupes de pays ont réussi à mieux maîtriser leurs déficits budgétaires que les autres pays fragiles bien que les trois groupes de pays aient largement bénéficié des allègements de dette accordés pendant cette période. De plus, les pays résilients ont aussi dégagé un espace budgétaire plus



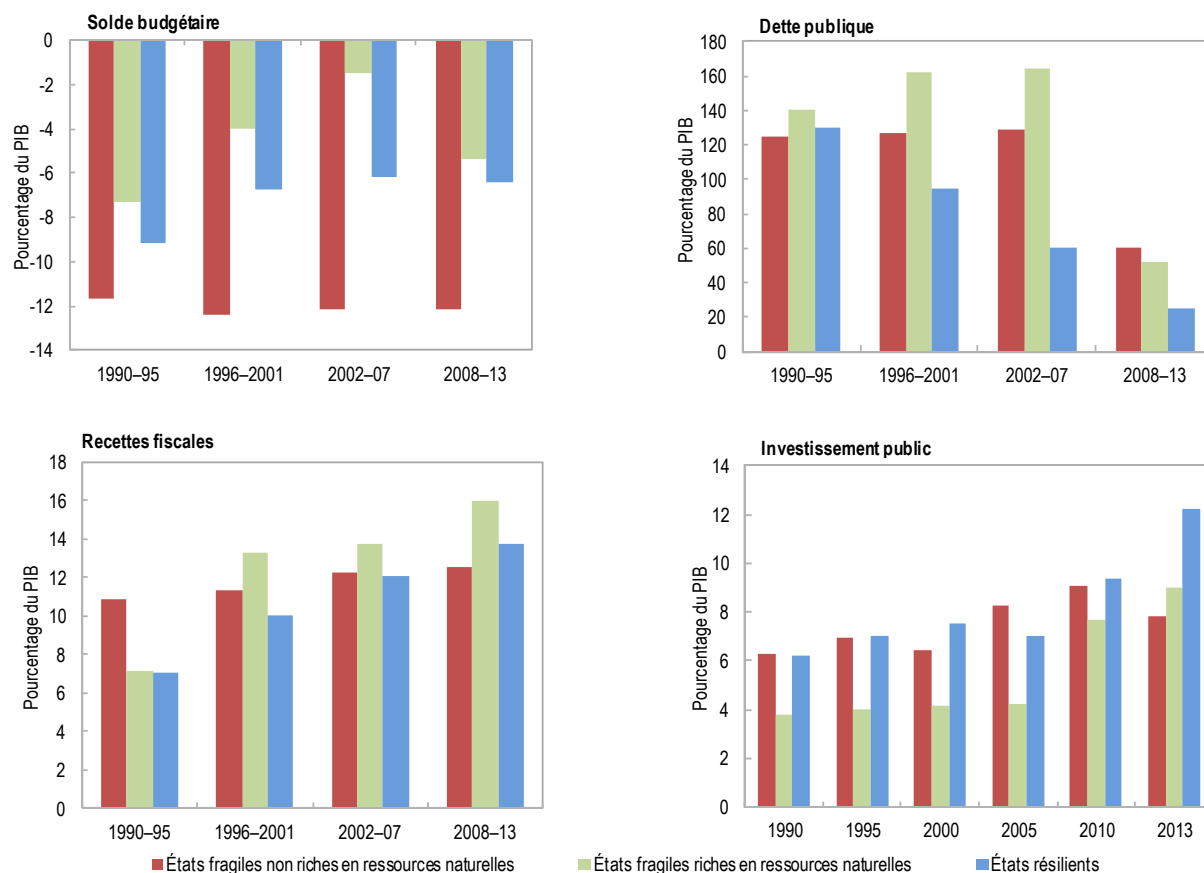
Source : FMI (2014); estimations des services du FMI.

Note : L'évaluation globale de l'espace budgétaire (élevé, moyen, faible) s'appuie sur quatre critères : dynamique de la dette, situation financière de l'État, capacité de mobiliser des recettes et souplesse des dépenses (FMI, 2013a, chapitre 2).

important que les autres groupes de pays grâce à une dette publique plus faible, une situation financière de l'État plus solide, une plus grande capacité de prélèvement fiscal et des dépenses plus flexibles. Pendant et peu après les périodes de conflit ou de forte instabilité, la plupart de ces pays ont accru leurs dépenses courantes pour financer une armée pléthorique, mais ils sont néanmoins parvenus à maîtriser progressivement leurs dépenses courantes en lançant des réformes de la fonction publique ou des programmes de démobilisation tout en consacrant davantage de ressources à l'investissement public. Les pays fragiles qui ne sont pas riches en ressources naturelles, ont cependant vu leur dette allégée un peu plus tard que les autres pays du fait, en partie, qu'il leur a fallu plus de temps pour atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPT. Les pays fragiles ont, en outre, moins bien réussi que les autres pays à accroître leurs recettes fiscales et à maîtriser leurs dépenses courantes et ils ont, de ce fait, disposé d'une marge de manœuvre budgétaire plus réduite pour mettre en œuvre leurs programmes d'investissement.

Résultats obtenus sur le plan social

Malgré l'insuffisance des données disponibles sur les indicateurs sociaux, il est permis de penser que la plupart des pays ont progressé sur la voie de la réalisation des principaux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), même si les progrès accomplis

Graphique 2.6. États fragiles d'Afrique subsaharienne : indicateurs de l'espace budgétaire

Source : base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

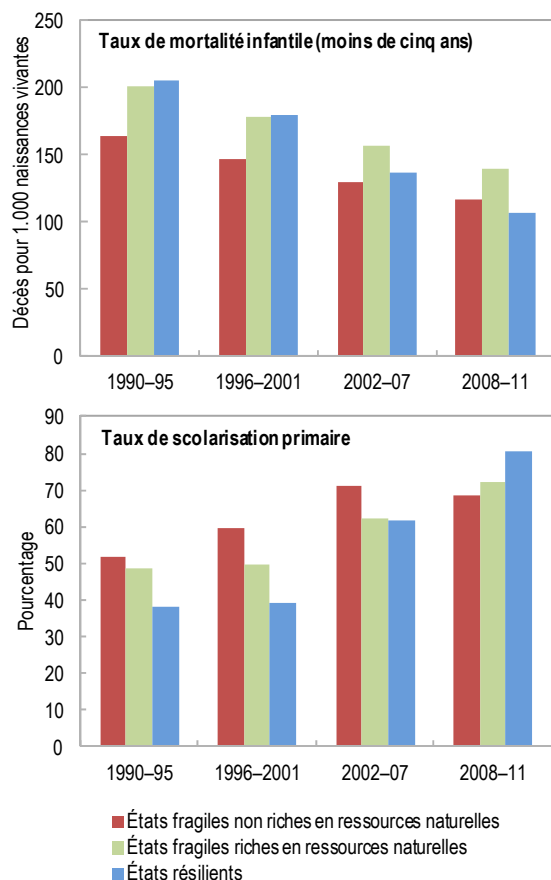
dans les États fragiles ont été plus modestes. Ceux réalisés au niveau des taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans et des taux de scolarisation dans le primaire (probablement les OMD les mieux mesurés en dehors du PIB par habitant) ont été plus faibles dans le groupe des pays fragiles que dans celui des pays résilients (graphique 2.7). Les pays devenus résilients, qui accusaient les taux les plus élevés de mortalité infantile au début des années 90, ont réussi à les réduire considérablement à la fin de la première décennie des années 2000¹³. D'autres pays ont aussi accompli des progrès, mais plus lents. De même, les pays qui sont devenus résilients ont réussi à améliorer la scolarisation dans le primaire plus rapidement que les pays qui sont restés fragiles ou qui ont régressé.

¹³ Cela concorde avec les études de cas exposées dans la prochaine section qui constatent que des pays résilients comme le Mozambique et le Rwanda ont été en mesure d'accroître sensiblement leurs dépenses visant à réduire la pauvreté.

Les progrès réalisés dans l'élargissement de l'accès à une source d'eau améliorée ont été comparables dans tous les groupes de pays.

L'état de la situation en ce qui concerne la réduction de la pauvreté est assez difficile à établir du fait sans doute de l'insuffisance des données disponibles et des problèmes d'évaluation rencontrés bien que, comme on l'a dit plus haut, des progrès considérables aient été réalisés au niveau du PIB par habitant dans les pays résilients et les pays riches en ressources naturelles. Les taux de pauvreté sont certes systématiquement plus élevés dans le groupe des pays fragiles que dans celui des pays devenus résilients, mais ils sont néanmoins restés relativement élevés dans tous les groupes de pays depuis les années 90. Les pays résilients et certains pays fragiles riches en ressources ont cependant progressé au regard des critères de l'EPIN pour l'inclusion sociale et l'équité sans toutefois que les taux de pauvreté aient diminué dans les mêmes

Graphique 2.7. États fragiles d'Afrique subsaharienne : indicateurs sociaux



Source : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*.

proportions dans certains de ces pays¹⁴. En tout cas, il est difficile de tirer des conclusions du fait du manque de données et d'erreurs dans les évaluations.

Perspective économétrique sur les facteurs liés à la résilience

Les analyses consacrées aux facteurs de fragilité ont mis l'accent sur les aspects suivants : l'insuffisance des contraintes imposées au pouvoir exécutif (David *et al.*, 2011; Collier et Hoeffler, 2004), la médiocrité des indicateurs économiques et sociaux avec notamment une faible croissance économique, une inflation marquée et une forte mortalité infantile (Fearon et Laitin, 2003; Jakobsen *et al.*, 2013), les conflits endémiques (Collier

¹⁴ Depuis le début des années 2000, des dispositifs de prestations sociales ont été mis en place dans plusieurs pays (Cameroun, Mozambique et Rwanda notamment) avec l'aide de donateurs. Bien que d'envergure limitée, ces programmes constituent un outil prometteur dans la lutte contre la pauvreté.

et Hoeffler, 2004) et la faiblesse de la gouvernance et des institutions (David *et al.*, 2011).

Sur la base des données considérées, la précédente analyse concluait que, parmi les pays d'Afrique subsaharienne qui étaient jugés fragiles dans les années 90, ceux qui sont devenus résilients depuis ont progressé pratiquement sur tous les fronts (résultats macroéconomiques et croissance, stabilité politique et conflits, institutions et résultats sur le plan social). Cette analyse soulignait aussi le rôle important joué par les institutions budgétaires et l'espace budgétaire.

La solidité relative de ces conclusions peut aussi être évaluée à l'aide d'un modèle économétrique simple. Le modèle ne vise pas à établir des liens de causalité du fait que les facteurs en jeu sont étroitement imbriqués et qu'ils agissent les uns sur les autres. C'est donc une régression probabiliste qui est utilisée pour déterminer quels sont les facteurs qui sont associés de manière significative avec les chances qu'un de ces pays soit jugé résilient quelle que soit la période considérée (encadré 2.2).

Les résultats obtenus concordent avec ceux de l'analyse antérieure. Une comparaison du rôle joué par les divers facteurs dans les trois groupes de pays permet de tirer plusieurs conclusions. Premièrement, si la fragilité est très persistante, la résilience semble l'être aussi : un pays résilient à un moment donné a de grandes chances de le rester pendant la période suivante, toutes choses égales par ailleurs. Deuxièmement, des indicateurs macroéconomiques comme l'investissement privé et les termes de l'échange renforcent aussi la probabilité de l'accès à la résilience. Troisièmement, l'espace budgétaire, mesuré notamment par l'aptitude à mobiliser l'investissement public, est associé à une plus grande chance de devenir résilient. Quatrièmement, un appui international est associé à une plus forte probabilité d'être résilient. Il convient de noter que le modèle probabiliste rend compte aussi de la «malédiction des ressources naturelles» en vertu de laquelle, toutes choses égales par ailleurs, le pays fragile médian, riche en ressources, a moins de chances de devenir résilient que le pays fragile médian pauvre en ressources.

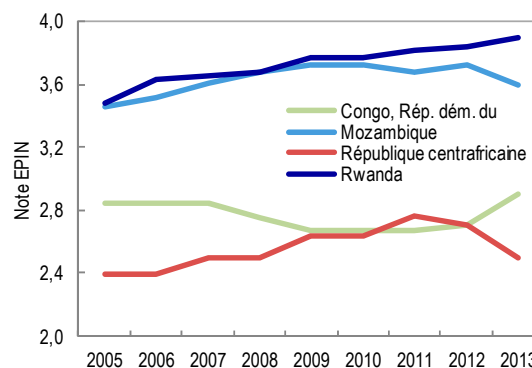
ÉTUDES DE CAS

Cette section s'intéresse à l'expérience de quatre pays (Rwanda, Mozambique, République démocratique du Congo et République centrafricaine) qui étaient ou

sont encore jugés fragiles. Le Rwanda (pays sans littoral, pauvre en ressources naturelles) et le Mozambique (pays côtier, pauvre en ressources pendant la période sous revue) sont sortis d'un conflit entre le début et le milieu des années 90, ont reconstruit leurs capacités et leurs institutions pendant les dix années suivantes et ont réussi à renforcer leur résilience comme l'attestent les notes EPIN supérieures à 3,2 qu'ils obtiennent régulièrement depuis le milieu de la première décennie des années 2000 (graphique 2.8).

La République démocratique du Congo et la République centrafricaine ont eu beaucoup plus de mal à renforcer leur résilience. En République démocratique du Congo, pays côtier riche en ressources naturelles, il a été mis fin, en 2001, au conflit qui sévissait par un accord de paix et des élections générales ont été organisées en 2003. Malgré une amélioration encourageante de la note EPIN dans les premiers temps, le pays n'a pas encore réussi à sortir de la fragilité. Enfin, la République centrafricaine, pays sans littoral, riche en ressources naturelles, s'est enlisée dans les conflits politiques et la guerre civile depuis l'indépendance en 1960, avec une longue série de crises politiques,

Graphique 2.8. Note EPIN globale



Source : Banque mondiale, Évaluation de la politique et des institutions nationales (EPIN).

de coups d'État et de guerres intestines. L'accord de paix conclu en 2007 a ouvert la dernière période de stabilisation, mais le pays a de nouveau sombré dans la guerre en 2012, effaçant ainsi la plupart des progrès accomplis au cours des années précédentes.

Si l'on observe des similitudes dans les politiques suivies et les priorités retenues par les quatre pays considérés, leurs expériences diffèrent à plusieurs égards, comme le montre le graphique 2.9 (le classement

Graphique 2.9. Facteurs de résilience

	Congo, Rép. dém. du	Mozambique	République centrafricaine	Rwanda
Stabilisation				
Inclusion politique	Jaune	Vert	Rouge	Vert
Capacités et institutions (dont institutions budgétaires)	Rouge	Vert	Rouge	Vert
Rétablissement de la stabilité macroéconomique et de la croissance	Jaune	Vert	Rouge	Vert
Services essentiels pour la population				
Création d'une marge de manœuvre				
Mobilisation des recettes intérieures	Jaune	Vert	Rouge	Vert
Soutien des bailleurs de fonds	Vert	Vert	Jaune	Vert
Allègement de dette	Vert	Vert	Vert	Vert
Dépenses				
Dépenses prioritaires	Jaune	Vert	Rouge	Vert
Investissement public	Rouge	Vert	Rouge	Vert
Soutien international				
Programmes suivis du FMI	Jaune	Vert	Rouge	Vert
Coordination des bailleurs de fonds	Jaune	Vert	Rouge	Vert
Secteur privé				
Investissement intérieur privé	Jaune	Jaune	Jaune	Vert
Investissement direct étranger	Vert	Vert	Jaune	Jaune
Résultats				
Sécurité, stabilité politique, gouvernance	Jaune	Vert	Rouge	Vert
Croissance économique et stabilité	Jaune	Vert	Rouge	Vert
Social	Rouge	Vert	Jaune	Vert

■ Le facteur a évolué dans un sens négatif, ce qui a probablement accentué la fragilité.
 ■ Le facteur n'a pas évolué de façon décisive, de sorte que son effet n'est pas net ou qu'il est trop tôt pour le déterminer.
 ■ Le facteur a évolué dans un sens positif, ce qui a probablement contribué à une plus grande résilience.

Source : estimations des services du FMI.

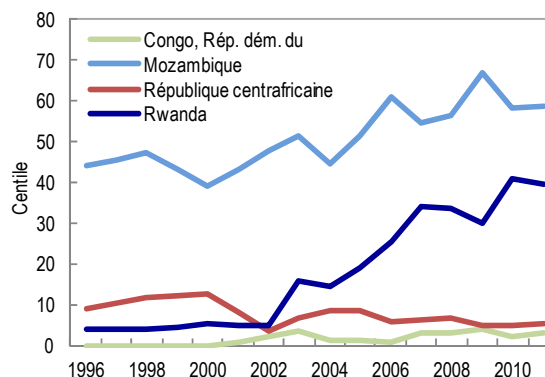
adopté dans le graphique est subjectif et fondé sur l'évaluation des divers facteurs exposés ci-dessous).

Il ressort des observations que l'inclusion politique qui conduit à la paix et permet d'éviter des troubles politiques majeurs est une condition préalable indispensable au renforcement de la résilience alors que la création d'un espace budgétaire est important pour que les pouvoirs publics soient en mesure d'offrir des résultats tangibles à la population. La mobilisation des recettes publiques, notamment, ne se limite pas à son aspect budgétaire : elle établit un contrat implicite entre les citoyens et leurs gouvernants. L'aide des donateurs est, semble-t-il, bénéfique, si elle est suffisamment importante et apportée pendant une période assez longue pour soutenir l'amélioration de la résilience. En outre, l'allégement de la dette a été crucial pour assurer sa viabilité et dégager un espace budgétaire, mais tout dépend de la façon dont les ressources libérées ont été utilisées. Dans les exemples réussis, les dépenses et les investissements prioritaires ont constamment augmenté et l'appui de la communauté internationale, notamment du FMI, a joué un rôle important.

Stabilisation

Inclusion politique et contre-pouvoirs. Un règlement politique servant l'intérêt général est une condition indispensable à l'établissement de la paix et au renforcement de la résilience. Dans ce contexte, «sans exclusive» signifie avant tout que le règlement inclut des groupes rivaux ou des groupes qui n'étaient pas représentés jusqu'alors; cela ne veut pas dire nécessairement que le système est ouvert à tous au sens d'une démocratie mature fonctionnant bien. Au Mozambique et au Rwanda, des gouvernements reposant sur une large assise ont défini rapidement leurs objectifs politiques, économiques et sociaux, et adopté les dispositions institutionnelles nécessaires pour que leur responsabilité soit engagée à l'égard de leur réalisation (accord général de paix du Mozambique en 1992 et, au Rwanda, formation, en juillet 1994, d'un gouvernement d'unité nationale réunissant cinq partis politiques et reprenant les principales dispositions de l'accord d'Arusha de 1993). Si l'on en juge par la stabilité politique observée dans ces deux pays depuis les années 90, ces efforts ont été couronnés de succès jusqu'à présent (graphique 2.10), bien que ni l'un ni l'autre n'ait opéré une transition politique. En République démocratique du Congo, l'accord politique a tenu jusqu'à présent, mais il doit résister à l'épreuve du

Graphique 2.10. Stabilité politique, 1996–2011

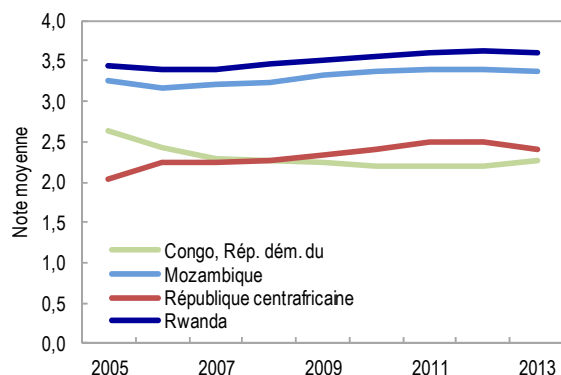


Sources : Banque mondiale, Évaluation de la politique et des institutions nationales (EPIN); estimations des services du FMI.

temps (accord intercongolais de 2003). En République centrafricaine, la reprise des hostilités en 2012–13 montre clairement que les accords de partage du pouvoir conclus en 2007–08 et en 2012 n'ont été appliqués que dans une très faible mesure.

Capacités et institutions. Bien qu'ils n'aient pas produit partout les mêmes résultats, les efforts entrepris pour renforcer les capacités économiques et les institutions se sont concentrés sur trois aspects : la gestion des finances publiques, en particulier le processus budgétaire, la mobilisation des recettes publiques, et le renforcement de la banque centrale et du secteur bancaire. Il était important de reconstruire les systèmes de gestion des finances publiques non seulement pour en assurer la transparence, le contrôle et le caractère fédérateur, mais aussi pour faire transiter progressivement l'aide des donateurs par les budgets nationaux. Aux côtés d'autres institutions financières internationales et de donateurs bilatéraux, le FMI a soutenu ces efforts par le biais de l'assistance technique et de formations dans ses principaux domaines d'expertise. Le Mozambique et le Rwanda sont ceux des quatre pays qui ont le mieux réussi (graphique 2.11) même s'il leur reste du chemin à faire pour mettre intégralement en œuvre leurs programmes de réforme. Le Rwanda a rétabli en 1998 le processus budgétaire suivant lequel la loi de finances est adoptée chaque année par le Parlement, et au milieu de la première décennie des années 2000, il avait dans l'ensemble reconstruit son système de gestion des finances publiques. L'administration fiscale a été renforcée et elle est restée une considération prioritaire pour les autorités. L'efficacité de la banque centrale dans la gestion de la

Graphique 2.11. Gestion du secteur public et ensemble institutionnel selon l'EPIN, 2005–13
(Moyenne mobile sur trois ans)



Source : Banque mondiale, Évaluation de la politique et des institutions nationales (EPIN).

politique monétaire a été rapidement améliorée, mais la réforme du secteur bancaire s'est avérée difficile et a nécessité plus de temps que prévu. Au Mozambique, la réforme de l'administration fiscale a permis d'assurer un accroissement régulier des recettes publiques à partir de 1999 et la loi de 2002 sur la gestion des finances publiques a favorisé une plus grande transparence dans l'exécution du budget. Si les activités de la banque centrale ont été rationalisées au début des années 2000, son indépendance a pris plus de temps à être assurée de même que la restructuration du secteur bancaire. La République démocratique du Congo a accompli des progrès pendant les deux années qui ont suivi l'accord de paix, mais elle a régressé depuis. Les bons résultats économiques enregistrés au départ se sont avérés difficiles à maintenir en raison de l'instabilité politique, de la récurrence des conflits et de l'absence de réformes, y compris en ce qui concerne le soutien aux combattants démobilisés. Le manque d'espace budgétaire et les chocs affectant les recettes publiques se sont traduits par une insuffisance des investissements et des dépenses en faveur des pauvres. En 2005, un nouveau cycle électoral et un assouplissement de la politique budgétaire ont conduit à une forte inflation et à une perte de réserves en devises ainsi qu'à des retards dans la mise en œuvre des réformes ce qui, joint à une pauvreté généralisée et à d'autres facteurs de vulnérabilité, a laissé le pays exposé aux crises et aux régressions. La République centrafricaine a aussi fait quelques progrès dans ces domaines, dans un premier temps, avant de reculer avec la reprise des hostilités.

Stabilité macroéconomique. La stabilité macroéconomique a disparu pendant les périodes de conflit dans tous les pays et elle a été rétablie, dans la plupart des cas, dans un délai de deux à quatre ans après la fin des combats. Le Mozambique, le Rwanda et la République démocratique du Congo ont rapidement pris des mesures pour libérer les prix, contrôler l'expansion monétaire et supprimer les autres contrôles exercés par l'État sur l'activité économique et le secteur financier, ce qui a facilité une consolidation rapide de ces économies et leur a permis de se ressaisir. Les processus de décision et les capacités dans le domaine économique ont en même temps été progressivement renforcés. Le Mozambique et le Rwanda ont ensuite bénéficié d'un fort effet de rebond au sortir de leurs conflits avec une période prolongée de croissance élevée avant que celle-ci se stabilise au cours des dernières années. À l'inverse, l'affaiblissement durable de l'économie et de l'État en République démocratique du Congo a empêché un redressement rapide du pays. Bien que la stabilité macroéconomique ait été rétablie et que la croissance ait retrouvé un taux de 5 % à 6 %, le pays n'a pas bénéficié d'un effet de rebond comparable à celui observé au Mozambique et au Rwanda, et l'inflation est restée élevée pendant plusieurs années. De même, des progrès limités ont été réalisés en République centrafricaine vers la stabilité macroéconomique, et la croissance y est restée faible avant l'éclatement d'un nouveau conflit.

Satisfaction des besoins de la population

Marge de manœuvre des pouvoirs publics. Le retour au libéralisme économique en République démocratique du Congo, au Mozambique et au Rwanda a non seulement permis à ces pays de renouer avec la stabilité macroéconomique et la croissance, mais aussi d'assurer une marge de manœuvre à leurs dirigeants. La libération des prix a fait temporairement monter l'inflation, mais celle-ci a faibli et les revenus réels ont augmenté dès que les incitations du marché et les mesures de stabilisation ont commencé à produire leurs effets. En outre, la libéralisation du régime commercial a permis d'importer à moindre coût les biens qui faisaient cruellement défaut. La libéralisation du régime de change a aussi accru la marge de manœuvre des pouvoirs publics et permis de renforcer les réserves en devises. En revanche, malgré le point d'ancrage fort nécessaire que lui a assuré l'arrimage de son taux de change, la République

centrafricaine a eu du mal à disposer d'une marge de manœuvre suffisante du fait qu'elle n'a pas pu ajuster assez sa politique budgétaire notamment en mobilisant les recettes publiques et en mettant en œuvre des réformes, la récurrence des conflits rendant tout progrès encore plus difficile.

Espace budgétaire

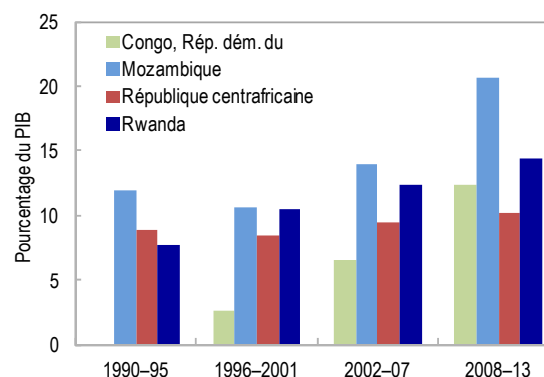
Mobilisation des recettes. Si les quatre pays ont mis l'accent sur la mobilisation des recettes publiques, ils n'ont pas tous obtenu le même résultat. Le Mozambique, le Rwanda et la République démocratique du Congo ont accompli des progrès remarquables (bien que cette dernière soit partie d'un niveau très bas et qu'elle ait tiré des recettes des hydrocarbures). À l'inverse, la République centrafricaine n'a pour ainsi dire pas progressé (graphique 2.12).

Appui des donateurs. Les quatre pays ont bénéficié de niveaux d'aide importants, surtout à la sortie des conflits. Les flux d'aide vers la République démocratique du Congo, le Mozambique et le Rwanda ont atteint, en moyenne, environ 50 % du PIB par an immédiatement après le conflit avant de se stabiliser depuis aux alentours de 20 %. À environ 10 % du PIB, les niveaux d'aide accordés à la République centrafricaine ont été beaucoup plus faibles, avec des fluctuations reflétant l'instabilité et les conflits récurrents subis par le pays. Bien que l'on s'interroge sur l'aptitude des pays à absorber des afflux d'aide massifs, il semble qu'ils aient besoin d'être fortement aidés tant qu'ils n'ont pas réussi à renforcer quelque peu leur résilience.

Allègement de la dette. L'allègement de la dette dans le cadre des initiatives PPTE renforcée et IADM a permis de rétablir sa viabilité dans les quatre pays, mais ce qui a joué un rôle déterminant dans le renforcement de la résilience, c'est la façon dont l'élargissement de l'espace budgétaire qui en est résulté a été exploité en fin de compte. Les réductions du service de la dette ont libéré des ressources représentant environ 1,5 % à 2 % du PIB par an, destinées à financer un accroissement des dépenses sociales et prioritaires, mais comme indiqué plus haut, l'ampleur de leur effet sur les budgets effectifs a varié.

Dépenses prioritaires. Les quatre pays ont élaboré des documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) dans le cadre d'un processus consultatif

Graphique 2.12. Recettes publiques, 1990–2013



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

et participatif qui leur a permis d'exposer leurs priorités dans le domaine du développement. Le niveau des dépenses consacrées à ces priorités du développement économique, institutionnel et humain donne une bonne indication de l'engagement des autorités à leur égard et, plus généralement, de leur attachement à la réalisation d'une meilleure cohésion sociale. C'est au Mozambique que les dépenses prioritaires ont le plus fortement et le plus durablement augmenté, passant de 6 % du PIB en 1999 à environ 15 % au début des années 2000 et à environ 20 % plus récemment. De même, le Rwanda a porté progressivement et régulièrement ses dépenses prioritaires de 4 % du PIB en 1999 à environ 12 % à 14 % entre 2008 et 2012. En revanche, les dépenses prioritaires ont tourné autour de 6 % du PIB en République démocratique du Congo et elles se sont maintenues aux alentours de 2 % à 3 % en République centrafricaine.

Investissement public. L'investissement public joue un rôle important dans la reconstruction des infrastructures en attirant l'investissement privé et stimulant la croissance. Pendant la période sous revue, le Mozambique a surpassé les autres pays dans ce domaine, mais le Rwanda a comblé l'écart depuis le début des années 2000, les taux d'investissement de ces deux pays atteignant actuellement 12 % à 15 % du PIB. L'investissement public est resté bien en deçà de ces niveaux en République démocratique du Congo et en République centrafricaine. En République démocratique du Congo, il est passé récemment d'environ 0 % à plus de 5 % du PIB, alors qu'il a accusé une baisse tendancielle durable en République centrafricaine où il se situait, il y a peu,

aux alentours de 3 % du PIB. La qualité des investissements effectués est aussi importante que leur volume, tant en ce qui concerne le choix et l'exécution des projets que leurs résultats. Sur ce dernier plan, le Mozambique, et surtout le Rwanda, présentent des infrastructures de meilleure qualité que les autres pays d'Afrique subsaharienne (chapitre 3, graphique 3.4).

Appui international

Coordination entre les donateurs. La coordination entre les donateurs s'est améliorée partout, sauf en République centrafricaine, à mesure que les pays considérés sont passés de l'aide d'urgence à l'aide au développement. Au Mozambique, les donateurs ont commencé à coordonner étroitement leurs actions au milieu des années 90 et, en 2000, ils ont officialisé cette coordination de l'aide apportée dans plusieurs domaines (réforme fiscale, secteur financier, échanges, réduction de la pauvreté, développement du secteur privé, et santé et éducation). Au Rwanda, la coordination entre les donateurs a commencé en 1998 et a été officialisée en 2003, les donateurs finançant une unité de coordination de l'aide au ministère des Finances et coordonnant des revues des dépenses publiques et de la situation macroéconomique ainsi qu'un suivi de la lutte contre la pauvreté. En République démocratique du Congo, la coordination entre les donateurs a été renforcée à partir de 2005 et un cadre couvrant 95 % de l'aide extérieure a été établi en 2008. La coordination entre les donateurs est, en revanche, restée informelle en République centrafricaine, malgré plusieurs tentatives de mise en place d'un groupe consultatif.

Programmes appuyés par le FMI. Le FMI a étroitement collaboré avec le Mozambique et le Rwanda et soutenu les stratégies économiques des autorités nationales à l'aide de programmes rapidement adoptés et encore mis en œuvre aujourd'hui. Non seulement ces programmes apportent le soutien financier et technique direct du FMI aux stratégies nationales, mais ils jouent un rôle catalyseur en incitant d'autres donateurs à apporter leur appui. Le FMI a soutenu le Mozambique avant même la fin du conflit qui l'a ravagé — le pays a mis en œuvre avec succès cinq programmes à moyen terme entre 1987 et le milieu de l'année 2007 avant de passer à un instrument de soutien à la politique économique (ISPE). Le Rwanda a bénéficié de dispositifs d'urgence (1995, 1997) après

le génocide de 1994, tandis que ses capacités étaient reconstituées pour lui permettre de mettre en œuvre un programme couvert par la tranche supérieure de crédit. À partir de 1998, le FMI a soutenu une série de programmes économiques à moyen terme avec la facilité d'ajustement structurel et, plus récemment, un ISPE¹⁵. La République démocratique du Congo n'a, par contre, eu aucun programme appuyé par le FMI avant 2002 et elle accusait des arriérés de paiement vis-à-vis de lui. Après s'être acquittée de ces arriérés, elle a mis en œuvre, en 2002–06 et 2009–12, deux programmes d'ajustement structurel qui ont toutefois produit des résultats mitigés en raison de l'incertitude politique et des tensions sociales qui régnaient dans le pays ainsi que de la faiblesse des dépenses prioritaires. Enfin, du fait de la récurrence des crises, la collaboration entre la République centrafricaine et le FMI a été marquée par de longues interruptions pendant et entre les programmes.

Secteur privé

Le secteur privé ne semble pas avoir joué un rôle notable dans les premiers temps du redressement, si ce n'est sous la forme de l'investissement direct étranger dans les pays riches en ressources naturelles et au Mozambique (à la faveur de l'instauration de la paix et de la stabilité). L'investissement intérieur privé a sans doute été affecté, au début du redressement, par la persistance des incertitudes.

Investissement direct étranger (IDE). L'IDE a joué un rôle non négligeable dans les pays riches en ressources naturelles, notamment la République démocratique du Congo et le Mozambique. Au Mozambique, l'IDE dans la production d'aluminium a augmenté à la suite de l'accord de paix, et après avoir chuté entre le début et le milieu de la première décennie des années 2000, il s'est rapidement redressé pour atteindre plus de 10 % du PIB. Il est resté faible en République démocratique du Congo à partir des années 70, mais a décollé en 2002–03 sous l'effet de l'arrêt de la guerre civile et de la stabilisation politique qui s'en est ensuivie. Il a connu une évolution comparable en République centrafricaine où son accroissement, après l'instauration de la paix, a toutefois été beaucoup plus limité puisqu'il a culminé

¹⁵ L'ISPE permet aux pays à faible revenu qui n'empruntent pas au FMI de bénéficier de ses conseils et de son soutien pour leur politique économique.

à 6 % en 2009. Le Rwanda n'a, par contre, pas attiré d'importants volumes d'IDE.

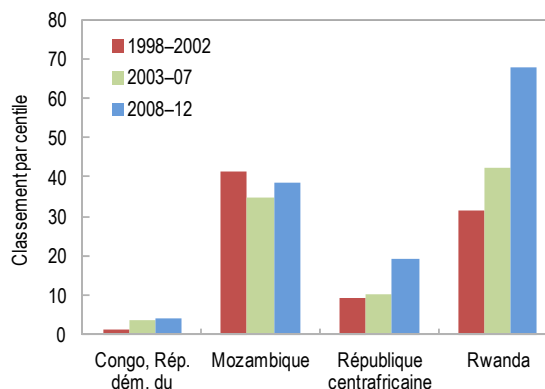
Investissement intérieur privé. L'investissement intérieur privé a été relativement faible au Mozambique avec un niveau moyen de 7 % du PIB pendant les années 90 et la première décennie des années 2000. Il a bondi à plus de 30 % depuis 2009 après la découverte des importants gisements de gaz et de charbon (cet accroissement est en partie lié à l'afflux d'IDE). L'investissement privé s'est progressivement redressé au Rwanda et il a récemment atteint 12 % environ du PIB. Il a fortement fluctué en République démocratique du Congo en écho à l'instabilité de la situation politique et des conditions de sécurité. Enfin, il a également pâti de l'instabilité politique en République centrafricaine et bien qu'il ait augmenté après l'accord de paix de 2007, il n'a pas dépassé 8 % du PIB au cours des vingt dernières années.

Résultats obtenus

Sécurité, stabilité politique et gouvernance. Le Mozambique et le Rwanda ont opté pour une stratégie qui les a conduits à la stabilité politique et a permis d'éviter les conflits. Ces deux pays se sont aussi efforcés d'améliorer leurs systèmes de gouvernance, comme l'atteste le bien meilleur classement qu'ils obtiennent en ce qui concerne l'efficacité de la gouvernance, la qualité de la réglementation, la lutte contre la corruption (graphique 2.13) et la primauté du droit (graphique 2.14). La République centrafricaine et la République démocratique du Congo ont, à l'inverse, peiné à réaliser des progrès dans ces domaines.

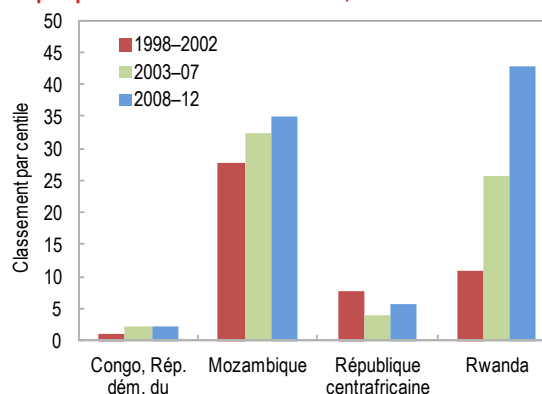
Croissance économique. Le Mozambique et le Rwanda ont bénéficié, à partir du milieu des années 90, d'un accroissement soutenu du revenu réel par habitant qui s'est accéléré au cours des dix dernières années (graphique 2.15). Depuis le début des années 2000, les deux pays ont entrepris une deuxième série de réformes économiques qui ont permis de maintenir la croissance au-delà du rebond enregistré au sortir de leurs conflits. Le Mozambique a poursuivi les réformes visant à améliorer la mobilisation des recettes publiques et la gestion des finances publiques ainsi que ses efforts pour renforcer la gouvernance et le cadre de la lutte contre la corruption. Il a en outre entrepris des réformes en vue de renforcer les secteurs monétaire et financier, le cadre de

Graphique 2.13. Lutte contre la corruption 1998–2012



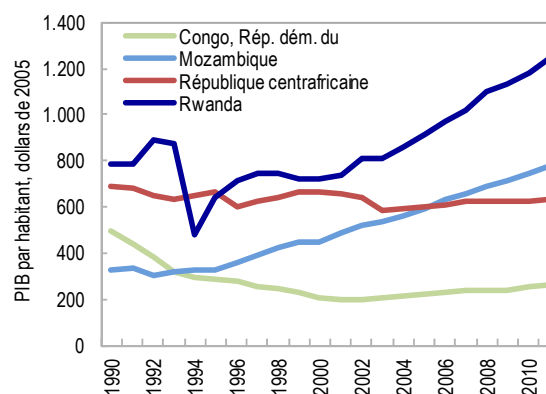
Source : Banque mondiale, Indicateurs de gouvernance.

Graphique 2.14. Primauté du droit, 1998–2012



Source : Banque mondiale, Indicateurs de gouvernance.

Graphique 2.15. PIB réel par habitant



Source : Penn World Tables.

la gestion des ressources naturelles et le climat des affaires et de l'investissement. Le Rwanda a aussi axé ses efforts sur ce dernier point avec des réformes des secteurs financier et juridique, un coup de fouet aux échanges et à leur diversification et des mesures visant

Tableau 2.2. Afrique subsaharienne : Indicateurs sociaux

	Premier	Dernier	Année de référence
A. Taux de pauvreté à 1,25 dollar par jour (PPA, pourcentage de la population)			
Congo, République démocratique du	s.o.	88	2006
Mozambique	81	60	1996, 2008
République centrafricaine	83	63	1992, 2008
Rwanda	75	63	2000, 2011
B. Taux net de scolarisation primaire et secondaire			
Congo, République démocratique du	70	79	1992, 2011
Mozambique	73	91	1990, 2012
République centrafricaine	59	69	1990, 2011
Rwanda	95	103	1990, 2011
C. Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1.000 naissances vivantes)			
Congo, République démocratique du	181	168	1990, 2012
Mozambique	228	103	1990, 2012
République centrafricaine	168	164	1990, 2012
Rwanda	180	90	1990, 2012

Source : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*.

à améliorer la productivité agricole. La République centrafricaine et la République démocratique du Congo n'ont malheureusement pas été en mesure d'accomplir grand-chose dans ces domaines.

Progrès sur le plan social. La stabilité politique et macroéconomique, la croissance, l'accroissement des dépenses sociales et l'investissement se sont traduits par une amélioration notable des indicateurs sociaux tant au Mozambique qu'au Rwanda (tableau 2.2). Les taux de pauvreté ont été considérablement réduits (même s'ils restent élevés), les taux de scolarisation améliorés et le taux de mortalité des moins de cinq ans abaissé dans ces deux pays. La République centrafricaine a, semble-t-il, réalisé des progrès dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration des taux nets de scolarisation, mais la mortalité des moins de cinq ans n'a guère diminué. Par contre, les taux de pauvreté et les taux de mortalité des moins de cinq ans sont restés élevés en République démocratique du Congo.

LA VOIE À SUIVRE

Il ressort de l'analyse qui précède que, bien que beaucoup d'États fragiles d'Afrique subsaharienne aient accompli des progrès depuis les années 90, beaucoup trop de pays n'ont pas encore réussi à sortir de la fragilité malgré un contexte extérieur favorable. En même temps, certains pays ont régressé, ce qui souligne la nécessité de veiller à ce que les efforts entrepris pour renforcer la résilience et mettre en œuvre les réformes

que cela implique, soient soutenables. De nouveaux problèmes ont en outre surgi, comme, par exemple, la récente entrée en scène de groupes violents faisant fi des frontières, qui fait peser de nouvelles menaces sur la cohésion des États et leur impose de coopérer.

Toutefois, l'analyse montre qu'un certain nombre de pays ont réussi à renforcer leur résilience en établissant des systèmes politiques plus fédérateurs, améliorant la qualité de leurs politiques et de leurs principales institutions dans le domaine économique (avec notamment de meilleures politiques de finances publiques et des capacités budgétaires renforcées) et rendant le contexte national plus favorable à l'investissement. L'appui financier et technique apporté par la communauté internationale, y compris le FMI, a joué un rôle complémentaire. L'allègement de la dette a permis de rétablir sa viabilité et avec l'augmentation de l'aide et les efforts entrepris au niveau national, il a aussi favorisé un accroissement des dépenses prioritaires et des investissements consacrés au développement. Les résultats obtenus sur le plan social ne sont pas totalement convaincants, mais des progrès sont indéniables, surtout dans le domaine de la santé et de l'éducation.

Toutefois, la fragilité a persisté dans plusieurs pays où tous les facteurs de la faiblesse étatique conduisant à des crises et/ou des conflits récurrents étaient à l'œuvre, à savoir : dirigeants hésitants et manque de cohésion politique, faiblesse des capacités et de la détermination à établir des institutions économiques et à mettre en œuvre des mesures et des réformes favorables à la croissance et enfin, inaptitude à dégager une marge de manœuvre suffisante et à l'exploiter judicieusement. Les pays pris dans ce piège incluent plusieurs pays qui sont riches en ressources naturelles et qui, malgré les recettes d'exportation exceptionnelles dont ils ont bénéficié ces dernières années, n'ont pas encore réussi à traduire cette manne en des résultats concrets pour leur développement.

Il ressort de l'analyse que plusieurs conditions complémentaires doivent très probablement être réunies pour que les pays surmontent leur fragilité. Ils ne peuvent tout d'abord pas renforcer leur résilience sans l'inclusion politique qui est un gage de paix durable et d'absence de troubles politiques majeurs. Ils doivent aussi, semble-t-il, être sous la houlette de dirigeants efficaces, capables de faire adopter des mesures et des réformes

favorisant une bonne gouvernance, la transparence et la responsabilisation. Ces mesures et ces réformes appuieraient la stabilité économique, renforceraient les institutions budgétaires et permettraient de dégager la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour assurer une amélioration des niveaux de vie. À cet égard, la mobilisation des recettes publiques peut jouer un double rôle en augmentant les moyens financiers de l'État et en établissant entre ce dernier et ses administrés un contrat implicite promouvant la bonne gouvernance et la responsabilisation. Dans les pays riches en ressources naturelles, il est aussi important de mettre en place des cadres efficaces pour assurer une gestion transparente du patrimoine naturel. Pour obtenir une croissance durable, il semble aussi nécessaire de créer, à moyen terme, un environnement favorable à l'expansion du secteur privé. En troisième lieu, les acteurs internationaux devraient être prêts à collaborer durablement avec les pays fragiles en leur apportant une assistance financière susceptible d'améliorer l'efficacité de l'État, coordonnant étroitement leurs efforts et veillant plus spécialement à développer les capacités des institutions économiques et surtout des institutions budgétaires.

Sortir de la fragilité reste une entreprise difficile pour plusieurs pays et de nouvelles études s'imposent pour mieux comprendre les processus du renforcement de l'État et de ses capacités. Au cours des dernières années, la communauté internationale a cherché à relever ces défis en affinant les modalités de sa collaboration avec les États fragiles, notamment en se pré-occupant davantage du renforcement des capacités. L'analyse progresse dans plusieurs domaines, notamment dans celui du rôle joué par les ressources naturelles locales et la mobilisation des recettes publiques (OCDE, 2013) et des problèmes particuliers liés à l'exploitation optimale du patrimoine naturel (BAfD, 2014; Africa Progress Panel, 2013; Collier, 2012). Un nouveau dialogue international a en outre été engagé dans le cadre duquel les partenaires du développement, les organismes multilatéraux et le G7+, regroupant les 18 États fragiles touchés

par des conflits, coopèrent pour encourager l'appropriation et l'utilisation des meilleures pratiques aux termes du «New Deal»¹⁶. Il est entendu que pour atteindre la résilience, les pays doivent passer par plusieurs phases allant de la défaillance totale de l'État et d'une situation de conflit aux contextes moins extrêmes d'une déficience de la gouvernance et des institutions et relever toute une série de défis à mesure qu'ils franchissent ces différentes étapes¹⁷. La Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAfD) se sont jointes à ce dialogue en contribuant aux travaux analytiques, notamment avec le Rapport 2011 de la Banque mondiale sur le développement dans le monde portant sur la sortie de la fragilité. Parallèlement, le FMI a revu le cadre de sa coopération avec les États fragiles en privilégiant une plus grande souplesse dans l'appui apporté aux programmes économiques, la prise en compte des questions d'économie politique et une intensification des efforts visant à renforcer les capacités en vue de consolider les institutions économiques et les processus de décision (FMI, 2011a)¹⁸.

¹⁶ Le «New Deal» pour l'engagement dans les États fragiles, adopté en 2011, a été approuvé par 45 pays et organisations (BAfD, BAsD, Banque mondiale, Nations Unies, OCDE et UE). Il vise à promouvoir cinq objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État, à savoir : légitimité politique, sécurité, justice, fondements économiques (créer des emplois et améliorer les moyens de subsistance) et revenus et services (gérer les revenus et renforcer les capacités de prestation de services responsables et équitables). Le New Deal implique la réalisation d'évaluations par pays de la fragilité et la conclusion d'accords de développement avec des donateurs dédiés ainsi qu'un dialogue inclusif sur les mesures à prendre. Le FMI axe ses travaux sur les fondements économiques, les recettes publiques et les services et il collabore étroitement avec les acteurs du New Deal pour coordonner le soutien apporté.

¹⁷ Cinq stades peuvent être discernés : crise, reconstruction, transition, transformation et résilience. Voir *The Fragility Spectrum* (2013).

¹⁸ Pour ce dernier point, le FMI a récemment élaboré des programmes thématiques ou par pays pour le renforcement des capacités à moyen terme et élargi ses activités par l'intermédiaire de centres régionaux de formation et d'assistance technique, surtout en Afrique subsaharienne.

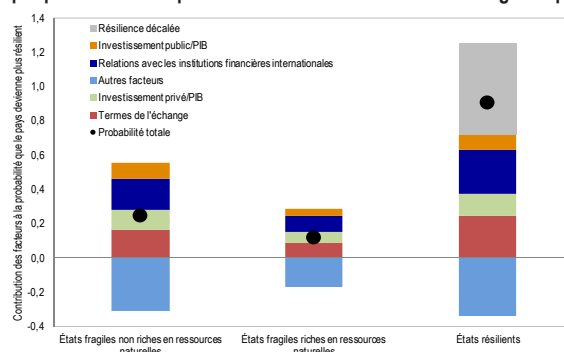
Encadré 2.2. Cadre du modèle logit

La modélisation probabiliste permet de déterminer si, et dans quelle mesure, l'ensemble de variables explicatives considéré affecte les chances d'un pays de devenir «résilient», une approximation de la résilience étant obtenue à l'aide d'une variable indicatrice variant dans le temps, qui prend la valeur 1 quand la note EPIN est supérieure à 3,2 et aucun conflit d'envergure ne sévit, et la valeur 0, dans tous les autres cas. Il convient de préciser que, par définition, le modèle logit n'implique pas de lien de causalité et que la plupart des variables indépendantes ne sont pas exogènes. Les résultats obtenus peuvent cependant permettre d'établir quels sont les facteurs qui sont associés de manière significative à la résilience.

Les variables explicatives incluent le retard du premier ordre pour l'indicateur de la résilience (en raison du degré élevé de persistance¹), les indicateurs macroéconomiques (taux de croissance du PIB par habitant, inflation à deux chiffres, termes de l'échange et investissement privé), la stabilité politique (présence de graves conflits et contraintes imposées à l'exécutif), les indicateurs du développement (mortalité infantile), les facteurs budgétaires (recettes fiscales et investissement public), le soutien de la communauté internationale (aide au développement et existence d'un programme de développement à moyen terme soutenu par le FMI pour représenter la collaboration avec les institutions financières internationales) et les interactions avec une variable indicatrice des pays riches en ressources.

Les résultats de la régression² (graphique 2.2.1) mettent en évidence les difficultés que les pays fragiles doivent surmonter pour devenir résilients, et montrent que, une fois qu'ils y sont parvenus, cette condition est persistante. En même temps, l'amélioration des termes de l'échange et l'accroissement de l'investissement privé et de l'investissement public vont de pair avec la résilience. L'existence d'un programme à moyen terme, soutenu par le FMI, est également associée à la résilience. Si l'on rapproche la probabilité de parvenir à la résilience de chaque facteur important pour les divers groupes de pays, il apparaît clairement que la probabilité de l'accès du pays médian à la résilience augmente avec l'accroissement de l'investissement, l'amélioration des termes de l'échange et une plus étroite collaboration avec les institutions internationales. L'estimation illustre en outre la «malédiction des ressources naturelles», puisqu'elle indique que les pays riches en ressources ont moins de chances de devenir résilients que ceux qui en sont pauvrement dotés, toutes choses égales par ailleurs.

Graphique 2.2.1. Principaux facteurs de résilience : modèle logit simple



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; estimations des services du FMI.

Notes : Les régressions se font sur la base d'un modèle logit avec moyenne de population en utilisant un panel de 26 États fragiles d'Afrique subsaharienne entre 1992 et 2013. La contribution de chaque facteur est calculée sur la base des coefficients estimés avec chaque facteur spécifié à sa valeur médiane pour trois groupes de pays différents.

¹Les modèles logit sont estimés à l'aide d'un estimateur de la moyenne d'une population qui n'indique que la distribution marginale de cette population.

²Les colonnes du graphique représentent les rapports des cotes qui découlent de la régression logistique. Ces rapports sont interprétés normalement, c'est-à-dire que si, par exemple, le rapport des cotes d'une variable est égal à 2, cela veut dire qu'en augmentant cette variable d'une unité, on multiplie par deux les chances d'atteindre la résilience.

3. Comblent le déficit d'infrastructures en Afrique subsaharienne

INTRODUCTION ET RÉSUMÉ

Le présent chapitre examine les efforts entrepris par les pays d'Afrique subsaharienne ces dernières années pour remédier au manque d'infrastructures, les tendances en matière de financement des infrastructures et les défis restant à relever.

Supprimer les goulets d'étranglement infrastructurels dont souffrent manifestement bon nombre de pays subsahariens est important à plusieurs titres.

- Tout d'abord, comme partout, c'est une démarche nécessaire pour créer une offre plus substantielle et augmenter la croissance potentielle (voir également l'édition d'octobre 2014 des *Perspectives de l'économie mondiale*).
- Ensuite, dans de nombreux pays en développement à faible revenu, il est important d'améliorer l'infrastructure pour favoriser la diversification économique et la transformation structurelle : en l'absence de réseau électrique fiable, par exemple, il est difficile pour une économie de réussir sa transition vers des activités à plus haute productivité.

L'un des aspects importants à cet égard réside dans la rapidité avec laquelle les besoins en infrastructures peuvent être satisfaits; or, jusqu'à une période récente au moins, de multiples contraintes ont freiné la réalisation de progrès. Quand les moyens de mise en œuvre sont limités, les problèmes liés à la conception et à la réalisation des projets retardent souvent beaucoup l'intensification des investissements d'infrastructure. Et une fois que la faisabilité d'un projet a été établie, la mobilisation des financements se révèle souvent difficile : l'assiette des recettes intérieures est limitée, et le recours au financement extérieur n'est

pas la panacée, faute d'offres assorties de conditions raisonnables. Enfin, la médiocrité du cadre réglementaire ou des politiques, voire des deux (par exemple la réticence à autoriser les investisseurs à facturer des redevances d'utilisation couvrant les coûts), peut aussi freiner l'appétit du secteur privé.

Mais les choses sont en train de changer. Comme l'Afrique subsaharienne séduit de plus en plus d'investisseurs, l'accès aux financements devient un peu moins difficile. Les capacités nationales de mise en œuvre s'améliorent également.

Dans ce contexte, le principal défi auquel sont confrontés les dirigeants est de trouver le bon compromis entre une intensification des investissements publics dans l'infrastructure et un accroissement intenable de la dette publique. Dans le reste du chapitre, la discussion porte sur le meilleur moyen de parvenir à un tel équilibre. Le chapitre passe d'abord en revue les résultats obtenus dans le domaine des infrastructures et les sources de financement utilisées, puis examine les avantages et les inconvénients de différentes options envisageables pour réduire le déficit d'infrastructures important auquel de nombreux pays doivent remédier, y compris les tout nouveaux modes de financement qui existent.

Les principales conclusions du chapitre sont les suivantes :

- Bon nombre de pays d'Afrique subsaharienne sont parvenus à maintenir et développer les investissements publics dans l'infrastructure et les nouvelles sources de financement nécessaires à cet effet. Dans certains pays, la hausse de ces investissements publics s'est traduite par de meilleurs résultats sur le plan des infrastructures, mais, dans de nombreux autres, le lien est moins net.
- Il ne ressort pas toujours de façon claire que le manque de financement constitue le principal obstacle au développement des investissements d'infrastructure. Ce sont souvent des problèmes liés au cadre réglementaire et à l'insuffisance des

Ce chapitre a été préparé par une équipe dirigée par Mauro Mecagni et composée d'Isabell Adenauer, de Cheikh Anta Gueye, Jorge Iván Canales Kriljenko, Rodrigo Garcia-Verdu, Mumtaz Hussain, Rodolfo Maino, Daniela Marchettini, Natalie Pouakam, Juan Pedro Treviño, Etienne B. Yehoue, avec le concours de Juan Sebastian Corrales, Cleary Haines et George Rooney en matière de recherche.

capacités qui freinent la conception et la réalisation des projets, et c'est donc à ces niveaux-là qu'il faut agir en priorité.

- Dans la région subsaharienne, les projets d'infrastructure sont essentiellement financés par des sources intérieures (recettes fiscales et autres recettes, emprunts, etc.) et, dans une moindre mesure, par des soutiens budgétaires venant de partenaires au développement. Cette configuration devrait d'ailleurs perdurer; en effet, accroître la part de ces financements constitue de loin l'option la plus durable en matière d'investissement dans les infrastructures. Il faudrait donc améliorer la mobilisation des recettes fiscales, mais aussi augmenter les redevances facturées aux bénéficiaires directs des services fournis.
- Sous réserve que les niveaux de dette publique soient gérables, il peut aussi être judicieux d'emprunter afin de stimuler les dépenses d'infrastructure pour une durée limitée. Néanmoins, dans la plupart des pays, la marge de manœuvre supplémentaire que peuvent dégager de tels emprunts est limitée.
- Quand les possibilités de s'appuyer sur l'impôt ou l'emprunt pour développer les investissements d'infrastructure sont restreintes, une solution peut être d'inciter le secteur privé à investir directement dans les projets :
 - Par exemple, des partenariats public-privé (PPP) peuvent être établis, à condition de bien tenir compte des risques budgétaires. Il faut adopter des cadres institutionnels et juridiques appropriés afin de quantifier, déclarer et évaluer la dette implicite pour le secteur public et veiller à ce que les PPP garantissent un meilleur rapport qualité-prix que les investissements publics traditionnels.
 - Le développement des infrastructures grâce à des investissements exclusivement privés est une autre possibilité, qui peut s'appuyer sur les nouveaux produits d'assurance ou les nouvelles techniques de rehaussement du crédit qui se développent dans la région. Le coût de ces instruments doit toutefois faire l'objet d'une évaluation rigoureuse. En outre,

le recours plus généralisé à des financements strictement privés nécessiterait de renforcer les cadres réglementaire et juridique.

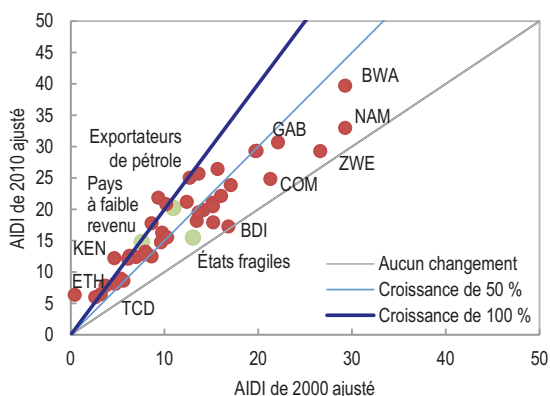
- En tout état de cause, la gestion des finances publiques (GFP) est un aspect essentiel à prendre en considération avant d'intensifier les investissements d'infrastructure. Les pays devraient chercher à améliorer la planification des investissements et les capacités d'exécution en renforçant l'évaluation des projets; en constituant une réserve de projets viables; en adoptant un cadre budgétaire à moyen terme incluant l'entretien des infrastructures; et en renforçant les capacités de suivi des projets pour réduire le plus possible le gaspillage et les dépassements de coûts.

FAITS STYLISÉS : ÉTAT DES LIEUX DES INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Au cours de ces quinze dernières années, de nombreux pays d'Afrique subsaharienne ont amélioré leurs infrastructures, mais les résultats varient d'un secteur et d'un groupe de pays à l'autre. L'indice de développement des infrastructures en Afrique (AIDI)¹ témoigne que la situation s'est globalement un peu améliorée entre 2000 et 2010 (graphique 3.1); les résultats les plus rapides ont été enregistrés dans les pays subsahariens à faible revenu, tandis que les États fragiles se faisaient distancer. Les hausses de l'indice global reflétaient essentiellement les progrès réalisés dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) et, dans une moindre mesure, de l'accès à l'eau et l'assainissement. En revanche, la production d'électricité a stagné, et le développement des transports a peu progressé. Trois pays se détachent du lot : il s'agit du Kenya, du Ghana et du Sénégal, dont l'indice a notablement augmenté, principalement grâce aux meilleurs résultats obtenus dans le secteur des TIC. Certains pays en queue de classement pour le développement global de leurs infrastructures (Éthiopie, Madagascar, Niger, Tchad,

¹L'AIDI calculé par la Banque africaine de développement pour la période 2000–10 couvre quatre secteurs : i) transports; ii) électricité, iii) TIC, et iv) eau et assainissement. Ces secteurs sont évalués à l'aide de neuf indicateurs. L'AIDI est une moyenne pondérée des sous-indices normalisés obtenus pour les quatre secteurs (BAfD, 2013).

Graphique 3.1. Afrique subsaharienne : degré de développement des infrastructures, 2000 et 2010



Sources : calculs des services du FMI d'après les chiffres de la Banque africaine de développement; Indice de développement des infrastructures en Afrique (AIDI), 2013.

par exemple) ont largement progressé en pourcentage, en partant toutefois d'un niveau bas.

Les progrès de l'Afrique subsaharienne en termes d'accès aux TIC sont une véritable révolution. Les TIC se sont développées à un rythme sans précédent au cours de la dernière décennie, comme en témoigne la hausse des abonnements à la téléphonie mobile (graphique 3.2). Les abonnements ont augmenté de 40 % par an ces dix dernières années et, dans près de la moitié des pays, le nombre de téléphones pour 100 habitants est passé de moins de 1 en 2000 à plus de 50 abonnements une décennie plus tard. La libéralisation des marchés et l'apparition de la concurrence, en particulier sur le marché de la téléphonie mobile, ont été les principaux ressorts de ce succès. Les réformes de la réglementation, notamment la fixation efficace des tarifs de gros et la réforme des entreprises publiques, ont aussi largement contribué à cette transformation². L'accès à l'eau s'est amélioré en Afrique, mais les progrès ont été inégaux, les États fragiles et les exportateurs de pétrole ayant pris du retard dans ce domaine. En revanche, certains pays à faible revenu (Burkina Faso, Éthiopie, Guinée-Bissau, Malawi, Mali, Ouganda et Swaziland) ont eu de très bons résultats, puisque l'accès à une eau propre y a augmenté de plus de 20 points depuis 2000.

Par comparaison, les progrès ont été bien plus limités dans le secteur de l'électricité. L'Afrique subsaharienne continue de subir de plein fouet une crise énergétique

²Banque mondiale (2011).

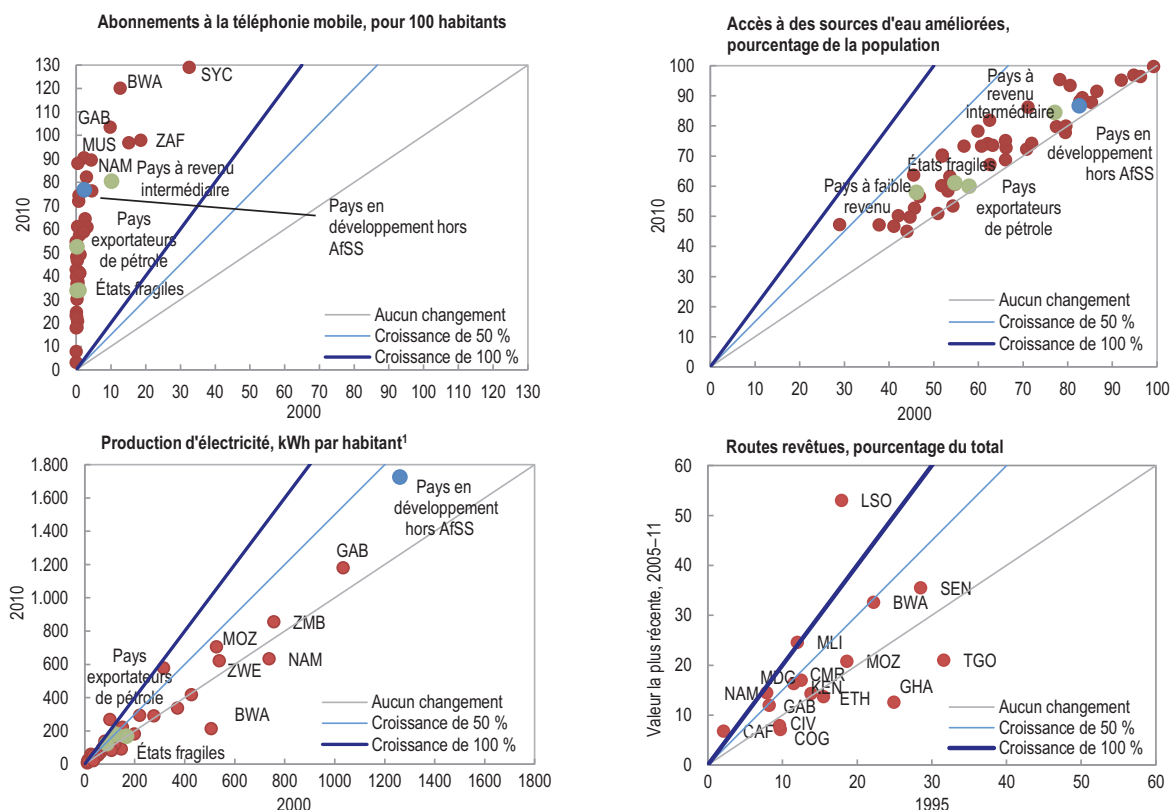
qui se caractérise par un approvisionnement en électricité insuffisant, peu fiable et coûteux. Tandis que l'approvisionnement s'est amélioré dans le reste du monde au cours de ces vingt dernières années, la production électrique par habitant est restée très faible en Afrique subsaharienne et a quasiment stagné (graphique 3.2). Les 48 pays de la région, qui représentent une population d'environ 1,1 milliard de personnes, ont une production électrique totale qui équivaut à peu près à celle de l'Espagne, pays de 47,27 millions d'habitants (Banque mondiale et Banque africaine de développement, 2013). Un petit nombre de pays subsahariens ont réussi à doubler leur production électrique par habitant durant la dernière décennie, mais la majorité d'entre eux partaient d'extrêmement bas³. Globalement, environ 32 % seulement de la population subsaharienne a accès à l'électricité, et encore moins dans les États fragiles, alors que c'est plus de la moitié en Asie du Sud. Dans la plupart des pays, le secteur de l'électricité reste dominé par une entreprise publique en situation de monopole, et le marché est extrêmement réglementé (Alleyne, 2013). Il en résulte une récupération insuffisante des coûts, car les tarifs de l'électricité sont généralement fixés très au-dessous des coûts historiques d'approvisionnement (Briceño-Garmendia et Shkaratan, 2011).

Le développement des infrastructures de transport a également été limité. Le pourcentage de routes revêtues, qui est l'indicateur le plus couramment utilisé pour évaluer l'infrastructure routière, semble montrer que les pays africains, à de rares exceptions près, n'ont guère progressé dans ce domaine. Le mauvais état des routes reste problématique : moins d'un quart du réseau routier subsaharien (hors Maurice et les Seychelles) est revêtu (graphique 3.2). Cette situation a un coût extrêmement élevé, car le transport routier, qui est le principal mode de transport en Afrique, représente environ 80 % du transport de marchandises et 90 % du transport de passagers⁴. Le transport ferroviaire n'a pas beaucoup progressé non plus. En outre, les coûts

³Il s'agit de l'Angola, de Cabo-Verde, de la République démocratique du Congo (de 6 à 18 kWh par habitant), de l'Éthiopie (de 25 à 57 kWh), du Mozambique et du Rwanda (de 13 à 77 kWh).

⁴La qualité des voies n'est pas l'unique facteur déterminant le coût du transport. Les carences institutionnelles, les déficiences de la réglementation, les délais aux postes-frontières et la cartellisation y contribuent également.

Graphique 3.2. Afrique subsaharienne : développement sectoriel des infrastructures



Sources : Banque africaine de développement, Indice de développement des infrastructures en Afrique (AIDI), 2013; Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*.

¹Ne comprend pas l'Afrique du Sud.

cumulés du transport et de l'assurance représentent 30 % de la valeur totale des exportations, contre environ 9 % dans d'autres pays en développement (Commission des Nations Unies pour l'Afrique, 2009); dans les pays africains enclavés (Malawi, Rwanda et Tchad), ces coûts peuvent atteindre pratiquement 50 % de la valeur totale des exportations.

Par rapport à d'autres régions du monde, la qualité des infrastructures⁵ subsahariennes est globalement conforme à ce que sont les niveaux de développement économique locaux, même si les producteurs de pétrole semblent à la traîne dans ce domaine. On constate un lien entre, d'une part, le niveau du PIB par habitant et, d'autre part, la qualité des infra-

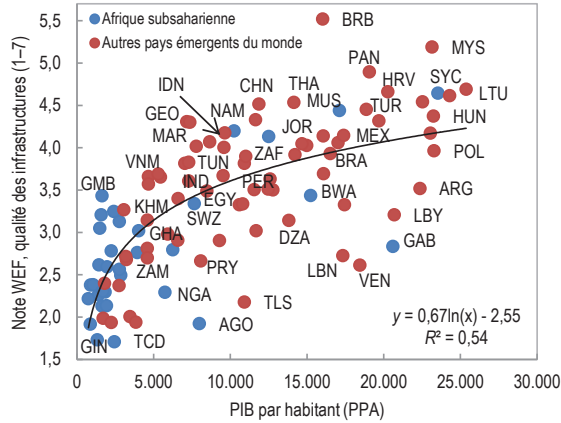
⁵La qualité des infrastructures est mesurée à l'aide d'un indice élaboré par le Forum économique mondial, qui s'appuie sur une enquête d'opinion réalisée chaque année auprès de cadres supérieurs dans plus de 140 pays. Les participants doivent évaluer les infrastructures générales (transports, télécommunications, énergie, etc.) en les situant sur une échelle quantitative.

structures dans les pays d'Afrique subsaharienne et les pays émergents avancés du reste du monde (graphique 3.3). Certains pays subsahariens se démarquent avec des infrastructures relativement performantes, alors qu'ils sont plutôt mal classés en termes de PIB par habitant, comme la Gambie et le Rwanda (graphique 3.4). Au contraire, compte tenu de leur PIB par habitant, certains pays producteurs de pétrole comme l'Angola, le Gabon et le Nigéria ont des infrastructures globalement plus médiocres.

PANORAMA DU FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Dans un contexte où les déficits d'infrastructures sont devenus chroniques, quelles ont été les sources de financement utilisées jusqu'à présent? De nouveaux instruments et de nouveaux partenaires au développement ainsi que

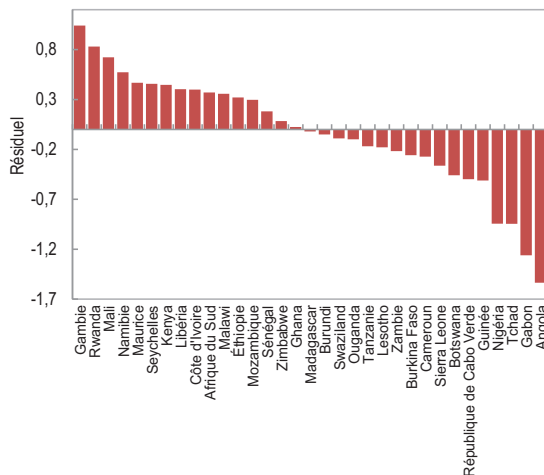
Graphique 3.3. Pays émergents et en développement : PIB par habitant à parité de pouvoir d'achat et qualité des infrastructures, 2013



Sources : Forum économique mondial (WEF), *Global Competitiveness Report* (Rapport global sur la compétitivité); FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : Une note WEF élevée indique une qualité élevée des infrastructures.

Graphique 3.4. Afrique subsaharienne : classement selon l'écart par rapport à la note WEF, 2013



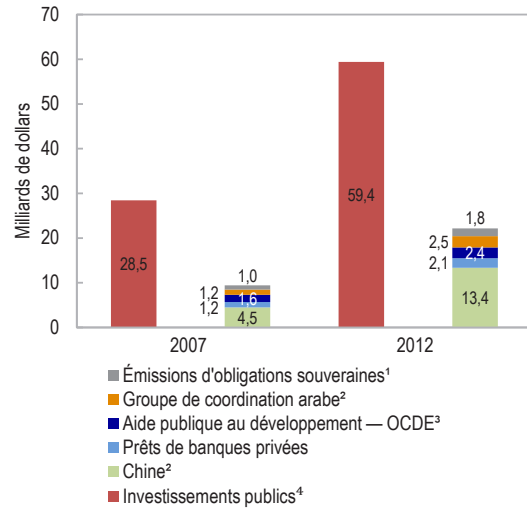
Sources : Forum économique mondial (WEF), *Global Competitiveness Report* (Rapport global sur la compétitivité); FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : Un écart résiduel positif (négatif) indique un résultat meilleur (moins bon) que la note WEF prédite.

des marges de manœuvre budgétaires plus substantielles ont stimulé les investissements publics dans les infrastructures subsahariennes; l'investissement privé a également progressé, et l'on assiste à un essor des arrangements entre secteur public et secteur privé, comme les PPP.

En Afrique subsaharienne, la plupart des investissements d'infrastructure sont couverts par des finan-

Graphique 3.5. Afrique subsaharienne : infrastructures publiques et financement extérieur, 2007 et 2012



Sources : Bloomberg, L.P.; OCDE, Statistiques sur le développement international; Dealogic; Consortium pour les infrastructures en Afrique — ICA, 2009; FMI, 2012.

Note : Il est supposé que 75 % du total des investissements publics servent chaque année au financement des infrastructures.

¹Obligations souveraines émises par les pays d'AfSS entre 2007 et 2012 pour financer les infrastructures (la colonne 2007 est égale à la somme des obligations émises par le Ghana en 2007 et le Sénégal en 2009, et la colonne 2012 est égale à la somme des obligations émises par le Sénégal en 2011, la Namibie en 2011 et la Zambie en 2012).

²Engagements communiqués par l'ICA de 2008 à 2012. Les membres du Groupe de coordination arabe sont les suivants : Fonds arabe pour le développement économique et social, Banque islamique de développement, Fonds du Koweït pour le développement économique arabe, Fonds d'Abou Dhabi pour le développement, Fonds de l'OPEP pour le développement international, Banque arabe pour le développement économique en Afrique et Fonds saoudien pour le développement.

³Décassements estimatifs, d'après la part annuelle des engagements pour les infrastructures économiques et les services.

⁴Il est supposé que 75 % du total des investissements publics servent chaque année au financement des infrastructures.

cements intérieurs. Malheureusement, les données directes sur les montants exacts investis dans les infrastructures et sur l'origine des financements sont rares. On peut toutefois mesurer le rôle significatif joué par les ressources intérieures en comparant le total des dépenses publiques consacrées aux infrastructures (environ 60 milliards de dollars dans la région en 2012) et les estimations du montant total des apports extérieurs (graphique 3.5) finançant les infrastructures (environ 22 milliards de dollars). Le premier chiffre est obtenu en supposant que les trois quarts des investissements publics sont destinés aux

infrastructures⁶, et le second dérivé d'une série d'instruments et de sources extérieures de financement sur lesquels les pays de la région s'appuient depuis quelques années.

De nouveaux partenaires extérieurs soutiennent l'investissement public

Dans ce contexte, de nouvelles sources de financement extérieur utilisables pour les infrastructures subsahariennes et de nouveaux partenaires ont fait leur apparition. Les investissements publics dans l'infrastructure ont doublé entre 2007 et 2012 (graphique 3.5), financés par diverses ressources publiques intérieures, des prêts ou des dons d'institutions multilatérales et des créanciers bilatéraux, des fonds privés et des émissions d'obligations souveraines, qui ont elles aussi plus que doublé. Au cours de cette période, l'instrument du crédit consortial pour le financement public d'infrastructures s'est développé. Dans le même temps, le financement d'infrastructures subsahariennes par des investisseurs chinois a triplé; il représente aujourd'hui près de la moitié des financements extérieurs, reflétant ainsi l'intensification notable des échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique.

Ce niveau d'investissement soutenu a également été facilité par la marge de manœuvre budgétaire accrue qu'ont dégagée les allègements de dette, la perception des recettes et l'envolée des cours des produits de base. Les allègements de dette consentis dans la première moitié de la décennie 2000 au titre des initiatives PPTE et IADM ont élargi cette marge de manœuvre, et la mobilisation des recettes intérieures a progressé également, sous l'effet des réformes entreprises et d'un redressement de la croissance régionale depuis la fin des années 90. Enfin, la flambée du cours de la plupart des produits de base observée durant la dernière décennie a également contribué à doper les recettes des pays riches en ressources naturelles, qui ont augmenté leurs investissements publics.

⁶ On ne dispose pas de séries chronologiques sur les dépenses publiques d'infrastructure, de sorte qu'un pourcentage des dépenses publiques d'équipement constitue sans doute la meilleure variable approchée. Néanmoins, certaines dépenses d'infrastructure peuvent être engagées par des services d'utilité publique et des collectivités locales et ne pas apparaître dans les données sur l'investissement de l'administration centrale.

Début d'engagement direct du secteur privé dans le financement des infrastructures subsahariennes

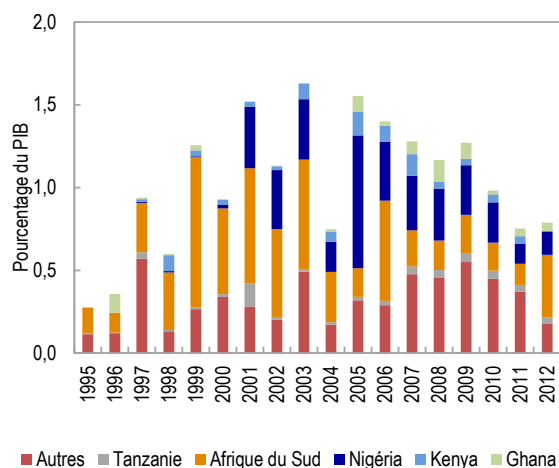
Ces quinze dernières années ont été marquées par un essor de l'investissement privé dans les infrastructures subsahariennes. Les modalités et les formes de cette participation et de ces investissements privés dans l'infrastructure sont très diverses, allant des concessions et des PPP aux prises de participation, aux crédits consortiaux et aux émissions d'obligations destinées à la réalisation d'infrastructures.

Les accords passés entre le secteur public et le secteur privé pour établir des PPP et autres dispositifs connexes se sont développés entre 1995 et 2012. Les participations privées dans les infrastructures (PPI) reposent sur des accords et des modalités contractuels (contrats de gestion, location-vente, concessions, cessions, régimes de nouvel opérateur ou marchés de construction, exploitation et transfert) permettant au secteur privé d'investir dans la construction d'actifs et la fourniture de services liés à l'infrastructure. Les indicateurs de PPI montrent que le secteur des infrastructures des pays subsahariens est devenu attractif pour les candidats à ce type d'arrangements, même si le volume global a diminué depuis la dernière crise financière mondiale (graphique 3.6)⁷. Cette évolution a été facilitée par un renforcement des réglementations applicables à l'investissement privé dans les grands secteurs d'infrastructure. On constate toutefois que ces participations privées se concentrent nettement dans les télécommunications, ce qui s'explique par la croissance extrêmement dynamique des TIC. Dans bon nombre de pays, en revanche, la réglementation n'incite guère le secteur privé à participer au financement des projets liés à l'énergie, à l'eau et au transport ferroviaire (Foster et Briceño-Garmendia, 2010).

Les PPP conclus en Afrique subsaharienne prennent des formes très diverses et concernent toute une série de secteurs. Un certain nombre de pays à faible revenu comme le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Rwanda et le Sénégal ont eu recours aux PPP dans le secteur de l'eau, y compris en zone rurale. Ces accords

⁷ La base de données des projets PPI de la Banque mondiale couvre les flux d'investissement dans des infrastructures clés : énergie, télécommunications, transports, eau et assainissement.

Graphique 3.6. Afrique subsaharienne : participations privées aux investissements d'infrastructure, par pays, 1995–2012

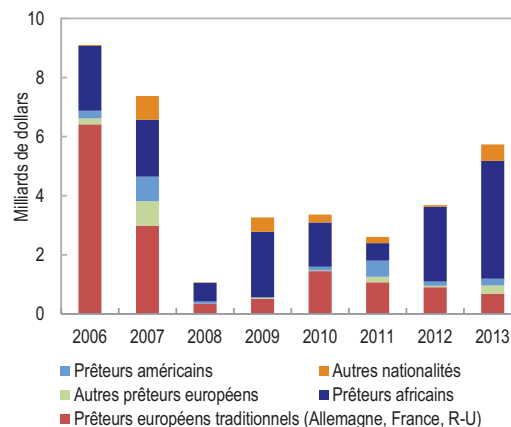


Source : Banque mondiale, base de données des participations privées dans les projets d'infrastructure.

ont permis de proposer des systèmes d'approvisionnement desservant des collectivités, plutôt qu'une gestion de l'eau par les collectivités elles-mêmes, et concernaient souvent des projets d'un volume modeste. Mais les PPP ont aussi servi à financer de vastes projets d'infrastructure transfrontaliers, comme le pont sur le Limpopo, qui relie le Zimbabwe à l'Afrique du Sud. Le pont a été construit en 1994 par une entreprise privée, dans le cadre d'un des premiers contrats de construction, exploitation et transfert (CET) signés sur le continent. L'investisseur a récupéré ses coûts grâce aux droits de péage acquittés par les usagers, et l'État est devenu propriétaire de l'ouvrage à la mi-2014, quand le contrat CET sur vingt ans a expiré. De nombreux pays subsahariens ont utilisé ce type d'instrument, et de grands projets transfrontaliers sont d'ores et déjà programmés, que ce soit dans le secteur des transports, de l'eau ou de l'énergie (encadré 3.1).

Même si le volume qu'ils représentent s'est contracté après la crise financière, on assiste à un nouvel essor des prêts consortiaux, accompagné d'une diversification des structures ainsi que des sources de financement. La participation des investisseurs européens traditionnels (allemands, français et britanniques) à de nouveaux consortiums ou de grands prêts bilatéraux a reculé, en raison d'opérations de désendettement et d'exigences réglementaires plus strictes qui pénalisent indirecte-

Graphique 3.7. Afrique subsaharienne : nouveaux prêts bilatéraux consortiaux et de montant élevé pour le financement des infrastructures, par nationalité du prêteur, 2006–13

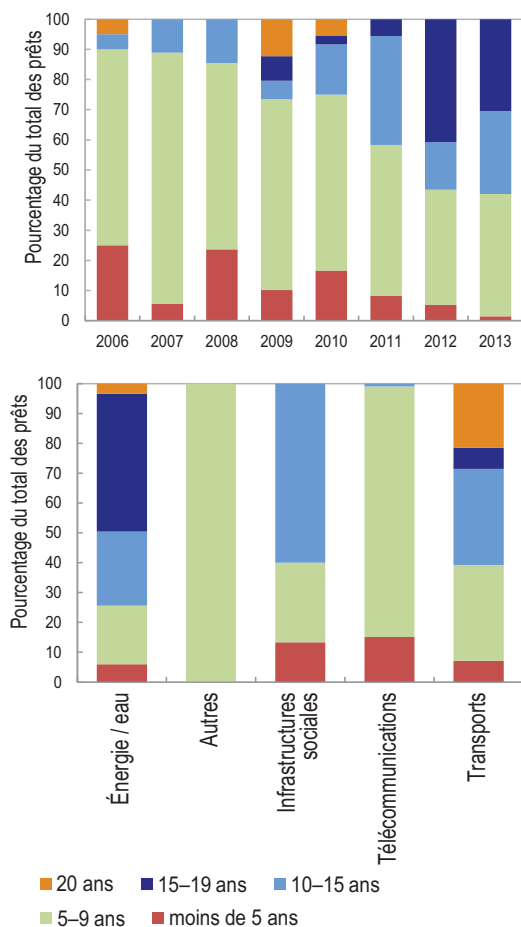


Sources : Dealogic Analytics; calculs des services du FMI.

ment les prêts internationaux. Mais les banques nationales ont entrepris de pallier ce manque. En outre, les banques africaines, et en particulier les grands établissements présents en Afrique australe et occidentale, s'intéressent de plus en plus à d'autres secteurs que les télécommunications et deviennent les chefs de file de consortiums de prêt (graphique 3.7). La plupart des opérations de crédit consorcial montées en Afrique du Sud sont destinées aux marchés pionniers subsahariens.

La durée des prêts consortiaux s'est progressivement allongée (graphique 3.8), ce qui reflète aussi la réorientation des investisseurs vers les projets liés à l'énergie ou l'eau, dont la dimension et la durée de vie économique sont généralement importantes. S'agissant des projets en rapport avec les infrastructures de base et l'énergie ou l'eau, la tendance est au cofinancement par des institutions de développement et des organismes de crédit à l'exportation. Leur participation aux consortiums constitue une forte valeur ajoutée pour les investisseurs privés, en leur donnant accès à des prêts de longue durée, essentiels pour les projets à grande échelle. Les nouveaux modèles qui permettent aux entités plus importantes, disposant d'équipes en interne, d'investir dans des projets plus vastes et de répartir les risques entre les parties prenantes tendent aussi à se répandre. Bien qu'une situation macroéconomique solide soit un facteur déterminant pour inciter les investisseurs privés à financer des infrastructures, il n'est pas surprenant

Graphique 3.8. Afrique subsaharienne : durée des nouveaux prêts bilatéraux consortiaux et de montant élevé

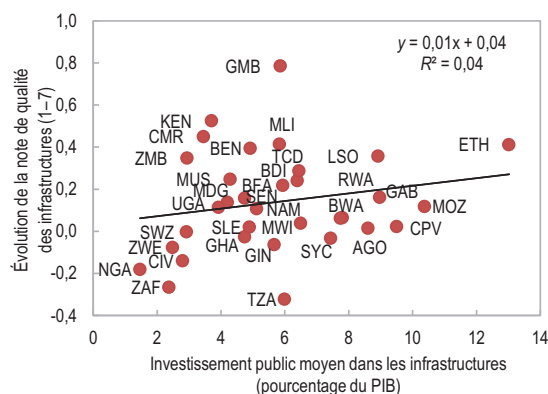


Sources : Dealogic Analytics; calculs des services du FMI.

que les flux de crédit bénéficient essentiellement aux pays riches en pétrole et en gaz. Hormis l'Afrique du Sud et le Nigéria, certains marchés pionniers et pays à revenu intermédiaire proposant un environnement transparent aux entreprises ont réussi à attirer des flux de financement substantiels.

De plus, dans un petit nombre de pays, les obligations en monnaie locale émises pour financer des infrastructures se développent rapidement. Les obligations de projets sont des instruments conçus pour lever des capitaux en vue de projets précis et dont le remboursement est assuré par les recettes que génèrent les projets. Depuis février 2009, le Kenya a émis trois emprunts obligataires de ce type pour financer des projets liés au transport routier, à l'eau et

Graphique 3.9. Afrique subsaharienne : investissement public moyen et évolution de la qualité des infrastructures, 2006-13



Source : calculs des services du FMI.

Note : Il est supposé que 75 % du total des investissements publics servent chaque année au financement des infrastructures.

à l'énergie. Ces obligations publiques ont également préparé le terrain aux emprunts d'entreprises privées ou d'État (la compagnie d'électricité KenGen et l'opérateur de téléphonie mobile Safaricom, par exemple). Le Kenya a pris un certain nombre de mesures pour inciter les investisseurs à souscrire des obligations d'infrastructure; il a notamment autorisé leur utilisation comme instrument de sûreté et accordé des exonérations fiscales pour les intérêts produits.

Les résultats ne sont pas encore à la hauteur des investissements consentis

De manière générale, la comparaison entre les niveaux moyens d'investissement public dans les infrastructures et l'amélioration de la qualité de ces infrastructures au cours de la même période ne montre pas de forte corrélation entre les deux (graphique 3.9). Certains pays semblent avoir largement réussi à développer leurs infrastructures; dans de nombreux autres, en revanche, les améliorations paraissent modestes alors que les investissements publics ont été les mêmes, voire plus élevés. L'absence de lien s'explique peut-être par le décalage inévitable entre l'engagement des dépenses et l'achèvement des projets, ou encore par des difficultés à exécuter efficacement un budget d'investissement, surtout dans les pays disposant de capacités institutionnelles limitées.

L'indice de gestion de l'investissement public construit par Dabla-Norris *et al.* (2010) confirme que

les investissements sont moins efficaces en Afrique subsaharienne que dans d'autres pays émergents et en développement. L'instruction, l'évaluation et la mise en œuvre des projets sont les principales pierres d'achoppement. Pour réduire le déficit de financement des infrastructures et augmenter la capacité d'absorption des infrastructures publiques, il faut notamment i) renforcer la planification sectorielle et la capacité d'évaluer et de suivre les projets, et ii) adopter une perspective budgétaire à moyen terme s'inscrivant dans un cadre de dépenses à moyen terme.

ADOPTER DE NOUVELLES POLITIQUES POUR RÉDUIRE LE DÉFICIT D'INFRASTRUCTURES


La présente section examine les avantages et les inconvénients des différentes options envisageables pour réduire le déficit d'infrastructures qui perdure en Afrique subsaharienne : investissements publics, PPP et participation exclusive d'acteurs privés aux projets d'infrastructure. Aucune de ces solutions n'est clairement supérieure, et toutes ont des effets différents sur l'enveloppe globale de ressources et présentent des risques budgétaires différents. Leurs incidences respectives sur la viabilité de la dette devraient donc être étudiées avec soin.

Cadre analytique : choisir parmi les modes de financement possibles

Dans les années à venir, les dirigeants auront principalement le choix entre trois options pour le financement des infrastructures : l'investissement public, les PPP et l'investissement strictement privé. La première devrait conserver un rôle prépondérant dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne. Les investissements publics seront sans doute financés essentiellement par des ressources intérieures, complétées à la marge par des emprunts, y compris via des instruments innovants comme les obligations d'infrastructure. Mais il existe aussi de nombreuses possibilités d'inciter les investisseurs privés à financer des projets publics-privés, voire exclusivement privés.

Chacune de ces options a ses avantages et ses inconvénients (tableau 3.1). Par exemple, utiliser une capacité d'emprunt à court terme limitée pour financer des projets d'infrastructure peut réduire les marges de manœuvre disponibles pour absorber les chocs exogènes. Comme les autorités complètent les investissements publics financés par l'impôt et l'emprunt avec davantage de participations privées, l'enveloppe de ressources augmente, de même que les capacités institutionnelles requises pour atténuer les risques

Tableau 3.1. Avantages et inconvénients des diverses modalités de financement des infrastructures

Augmentation de l'enveloppe de ressources avec l'amélioration des capacités institutionnelles 				
	Investissement public/impôts	Investissement public/financement par l'emprunt	Partenariats public-privé	Financement privé
Avantages	Plus grande maîtrise de l'actif Création limitée de dette	Impose la discipline du marché	Gains d'efficacité grâce à la capacité du secteur privé Transfert de certains engagements au secteur privé	Enveloppe de ressources élevée
Inconvénients	Enveloppe de ressources moins fournie Absence de signaux du marché concernant la viabilité des projets Ingérence politique Capacité d'exécution limitée	Les fonds obtenus peuvent être réorientés vers d'autres usages Ingérence politique Capacité d'exécution limitée Risques pour la viabilité budgétaire	Dettes implicites résultant des garanties de l'État Risques de dépenses extrabudgétaires Coûts de transaction élevés L'État peut être amené à intervenir	Maîtrise limitée des actifs Coûts élevés dus au niveau élevé de la prime de risque Coûts de transaction élevés Non disponible pour les petits projets L'État peut être amené à intervenir
Principales mesures	Remédier aux déficiences réglementaires Améliorer la capacité d'investissement	Remédier aux déficiences réglementaires Améliorer la capacité d'investissement	Adapter le cadre juridique et institutionnel Veiller à la bonne communication des informations budgétaires et comptables Remédier aux déficiences réglementaires Améliorer les capacités institutionnelles et la capacité d'évaluation des investissements	Atténuer les risques Remédier aux déficiences réglementaires Améliorer les capacités institutionnelles et la capacité d'évaluation des investissements

Source : calculs des services du FMI.

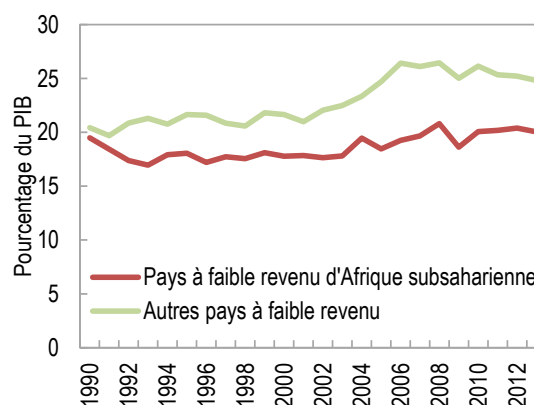
budgétaires potentiels. Les investissements publics financés par des recettes intérieures peuvent être synonymes de coûts de financement moindres, mais c'est alors au secteur public d'assumer les risques de mise en œuvre. Les PPP peuvent servir à transférer une partie des risques au secteur privé, mais ils sont généralement associés à des coûts de transaction et de financement élevés, nécessitent un cadre juridique et institutionnel approprié et une surveillance par les autorités. En théorie, il serait possible de pallier le déficit d'infrastructures uniquement par des investissements privés, mais l'État perdrait alors partiellement la maîtrise des actifs concernés. Les sections qui suivent examinent ces aspects plus en détail.

Tout développement des infrastructures doit aller de pair avec une volonté d'«investir dans l'investissement». Les ministères dépensiers, qui sont souvent les principaux agents de planification et d'exécution des projets d'infrastructure, doivent veiller à ce que les projets s'insèrent dans une vision stratégique claire pour l'ensemble du secteur. En outre, les investissements publics d'infrastructure étalés sur plusieurs années doivent être exécutés conformément à un cadre de dépenses à moyen terme glissant, qui offre une perspective de planification allant au-delà du cycle budgétaire effectif. Dans d'autres régions, par exemple en Amérique latine, il s'est révélé utile de suivre une approche «ascendante», c'est-à-dire de demander aux ministères dépensiers de proposer des projets, dont l'ordre de priorité est ensuite défini par un organisme central tel que le ministère des finances, lequel veille aussi à ce qu'ils soient conformes au cadre de dépenses à moyen terme. Pour être efficace, la procédure d'évaluation des projets doit comprendre une analyse comparative des coûts et des avantages permettant d'évaluer le rendement économique et social du projet, et être accompagnée d'une étude visant à déterminer si l'État a les capacités requises pour recouvrer les redevances d'utilisation éventuelles. Dès le début de la phase d'exécution du projet, un suivi attentif et une coordination étroite entre le ministère des finances et les ministères dépensiers sont essentiels.

L'État doit continuer d'investir, sans compromettre la viabilité de la dette

Les investissements publics financés par l'impôt ou l'emprunt permettent à l'État de maîtriser au mieux l'infrastructure matérielle ou de service. C'est un

Graphique 3.10. Pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne : recettes médianes des administrations publiques, 1990–2013



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

paramètre qui a souvent son importance, car bon nombre de grands projets d'infrastructure constituent des biens publics stratégiques. L'investissement public est le moyen pour l'État d'exercer le plus de contrôle sur les actifs concernés, des phases de planification, conception et exécution jusqu'aux phases ultérieures du cycle de vie des actifs, c'est-à-dire la construction, l'exploitation et l'entretien.

Financer les investissements publics par des recettes fiscales limite le recours à l'endettement, mais le recouvrement de l'impôt, tout en ayant progressé ces dernières années, reste assez médiocre dans les pays subsahariens à faible revenu (graphique 3.10), ce qui limite les montants mobilisables de cette façon. Une augmentation durable des ressources disponibles, qui assurerait donc une marge de manœuvre plus confortable, pourrait être obtenue grâce à des réformes élargissant la base de l'impôt, garantissant un recouvrement plus efficace et réduisant la fraude fiscale. Néanmoins, quand les projets d'infrastructure sont financés intégralement par les recettes fiscales, aucun signal n'est émis concernant la viabilité des projets, ce qui peut entraîner des pertes et un manque d'efficacité.

Les investissements publics financés par des obligations et d'autres formes de dette augmentent l'enveloppe de ressources. Traditionnellement, les prêts consortiaux sont utilisés pendant les phases initiales et plus risquées du développement des projets d'infrastructure. Toutefois, avec l'émergence de techniques de rehaussement du crédit et de garanties

d'achèvement plus sophistiquées, le recours aux obligations pour les projets en phase de préachèvement tend à se répandre. En outre, les emprunts obligataires sont des instruments plus normalisés, et donc plus liquides, que les crédits consortiaux et pourraient, toutes choses égales par ailleurs, attirer plus d'investisseurs. Comme les obligations peuvent aussi être liées aux recettes générées par un projet (redevances d'utilisation, par exemple), elles peuvent s'autofinancer au moins partiellement. Le financement obligataire pourrait donc être moins coûteux que d'autres formules et mieux adapté à la longue durée de vie des projets d'infrastructure. Cependant, comme les recettes d'emprunts obligataires sont en principe fongibles, elles peuvent être détournées de leur fonction première, utilisées pour les dépenses courantes par exemple, au risque de compromettre progressivement la viabilité des finances publiques. En même temps, les investissements d'infrastructure financés par l'emprunt peuvent nécessiter à terme d'augmenter les impôts, avec un risque d'éviction du secteur privé.

Quoi qu'il en soit, l'augmentation des dépenses publiques d'infrastructure ne doit pas se faire au détriment de la viabilité de la dette. Il appartient à l'État de veiller à ce que le montant des investissements d'infrastructure permette de conserver un ratio dette/PIB tenable à moyen terme. Le choix des financements doit tenir compte de la vulnérabilité liée à la dette et de la capacité à gérer cette dette. Les pays risquant plus que d'autres le surendettement ou une insuffisance de leurs capacités institutionnelles devraient chercher à s'appuyer davantage sur les financements concessionnels. *A contrario*, les pays que leur dette ne rend pas vulnérables ou dotés de capacités plus importantes peuvent envisager de recourir plus souvent à des financements non concessionnels pour leurs projets d'infrastructure.

Tirer le meilleur parti des PPP

Par comparaison avec les investissements publics, des PPP bien structurés présentent clairement des avantages et augmentent l'enveloppe des ressources disponibles. Ces partenariats avec le secteur privé permettent de profiter de ses capacités plus importantes en termes d'exécution de projets et d'innovation. Avec cette formule, l'argent public est mieux utilisé que dans le cadre d'investissements publics traditionnels, parce que chaque partenaire endosse le risque qu'il est le plus à

même de gérer. Néanmoins, comme tout projet d'investissement, les PPP sont associés à toute une série de risques : risques liés à la construction (dépassements de coûts, etc.), risques financiers, risques d'insuffisance de la demande (volumes de trafic inférieurs aux prévisions, par exemple), risques politiques et risques de catastrophe naturelle. Des PPP mal conçus peuvent aboutir à une dette implicite, notamment à travers des garanties publiques données à des partenaires privés⁸. L'un des principaux moyens d'atténuer ce risque est d'évaluer la dette implicite, de la rendre publique et de provisionner un budget en conséquence.

À l'avenir, il peut être utile d'appliquer les principes suivants pour renforcer les cadres institutionnel et juridique afin de tirer le meilleur parti des PPP, sachant que ces instruments peuvent être sources de difficultés, en particulier pour les États fragiles :

- *Planification des investissements et configuration institutionnelle*. Les projets de PPP devraient s'inscrire dans une stratégie d'investissement global de l'État et dans un cadre budgétaire à moyen terme. De nombreux pays ont jugé utile de créer une unité PPP centralisée au sein de leur administration, chargée de superviser tous les accords de PPP, servant de point de contact pour les exploitants publics et privés et fournissant l'expertise particulière nécessaire à la surveillance et à la quantification des risques budgétaires associés aux PPP⁹.
- *Compareur du secteur public*. Les PPP ne devraient être signés que s'ils assurent une meilleure utilisation des deniers publics que les projets faisant l'objet de procédures publiques de passation de marché. Cet aspect peut être évalué à l'aide d'un

⁸ Les propositions spontanées de PPP, c'est-à-dire les propositions de projet qui émanent du partenaire privé, ont souvent un coût budgétaire pour l'État et réclament donc un examen préalable rigoureux; FMI (2007).

⁹ Pour garantir la viabilité des finances publiques, les services centraux responsables des dépenses publiques devraient jouer un rôle de premier plan dans la gestion des risques budgétaires éventuellement associés aux PPP. Dans cet esprit, le système de «processus de validation par étape» utilisé par l'Afrique du Sud s'est révélé très efficace : il confère au ministre des finances le pouvoir d'arrêter tout PPP menaçant de compromettre la capacité budgétaire aux différents stades du cycle de préparation des projets, de l'étude de faisabilité à la signature de l'accord de PPP, en passant par les différentes phases de la passation des marchés.

comparateur du secteur public (CSP), qui est une estimation détaillée de ce que coûterait le projet si le secteur public en était l'unique promoteur. Un projet ne devrait être réalisé que si le PPP revient à terme moins cher à la collectivité que le CSP.

- *Cadre juridique.* Un cadre juridique détaillé doit établir clairement les rôles et les responsabilités respectives des partenaires¹⁰ et définir des règles transparentes pour la passation des marchés; les éléments fondamentaux pour la renégociation et la résolution des contrats de PPP; les procédures de gestion et de contrôle financiers; et les obligations d'information. De même, l'expérience des différents pays montre que le mieux est de s'appuyer sur une loi-cadre unique concernant les PPP.

Investissements privés dans les infrastructures

Les investissements privés peuvent réduire le déficit d'infrastructures de l'Afrique subsaharienne dans certains secteurs, sous réserve que les bonnes conditions soient réunies pour attirer les investisseurs privés. Par nature, les actifs infrastructurels sont peu liquides, nécessitent une mise de fonds initiale importante, alors que les flux de revenus peuvent être longs à arriver. Investir dans l'infrastructure présente donc des risques non négligeables pour les investisseurs privés, y compris des surcoûts, des recettes inférieures aux prévisions, des pertes de change, des cas de force majeure et, surtout, des risques liés à la réglementation et au contexte politique.

Certains instruments et certaines caractéristiques des contrats financiers peuvent contribuer à diversifier ces risques et rendre les investissements d'infrastructure en Afrique subsaharienne plus attractifs aux yeux des investisseurs privés, en particulier les nouveaux instruments et techniques ci-dessous :

- *Assurance.* Dernièrement, les institutions et les donateurs multilatéraux comme l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI)¹¹ et le

Private Investment Development Group (PIDG)¹² ont renforcé leurs dispositifs d'assurance contre les risques réglementaires et politiques. Les institutions financières internationales comme la Banque africaine de développement (BAfD) proposent des garanties prémunissant les créanciers privés contre le risque de défaillance des États.

- *Division en tranches et regroupement des crédits.* L'une des principales techniques de rehaussement du crédit consiste à subdiviser l'instrument de financement d'un projet en plusieurs tranches correspondant aux degrés d'aversion pour le risque des différents investisseurs. À l'inverse, des projets multiples peuvent être regroupés dans un même portefeuille pour atténuer le risque afin de satisfaire les investisseurs plus frileux, comme les fonds de pension (voir l'encadré 3.2).
- *Cofinancement.* Les pays d'Afrique subsaharienne pourraient s'appuyer sur les expériences d'autres pays en matière de i) titrisation et ii) mécanismes d'engagement proposés par des institutions publiques. Le manque de profondeur des marchés de capitaux subsahariens limite considérablement le recours à la titrisation pour financer l'infrastructure, alors que ce mode de financement est très prisé dans d'autres pays émergents. À cet égard, les fonds d'investissement cofinancés par des institutions financières pour le développement¹³, qui attestent de leur «bonne volonté» en participant à un projet d'infrastructure, peuvent avoir un effet catalyseur et attirer un plus grand nombre d'investisseurs (voir l'encadré 3.3). Un certain nombre de banques de développement

¹² Les membres du PIDG sont le Département britannique du développement international (DFID), le Secrétariat d'État à l'économie de la Suisse (SECO), le Ministère néerlandais des affaires étrangères (DGIS), l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (ASDI), la Banque mondiale, l'Agence autrichienne de développement (ADA), Irish Aid, Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) et l'Agence australienne pour le développement international (AusAid).

¹³ Parmi les exemples d'initiatives visant à lever des fonds sur les marchés de capitaux internationaux par le biais de fonds d'investissement dans les infrastructures, on peut citer le fonds Africa 50, lancé conjointement par la Banque mondiale et la fondation Made in Africa en faveur du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique, ou encore le fonds Europe 2020 de la BEI et de la Commission européenne.

¹⁰ FMI (2007).

¹¹ L'AMGI est prête à assurer des projets d'infrastructure africains précis, mais exigera environ 1 % par an pour la couverture d'une série de risques politiques. Il serait judicieux d'augmenter les financements publics de l'AMGI en utilisant des fonds de l'IDA pour couvrir l'assurance des infrastructures.

multilatérales, dont la Société financière internationale (SFI), la Banque africaine de développement (BAfD) et la Banque européenne d'investissement (BEI), proposent des garanties de crédit partielles pour les titres d'emprunt¹⁴. De nouvelles initiatives de cofinancement sont également en train de voir le jour (voir l'encadré 3.4).

Le financement des infrastructures par le secteur privé présente certains inconvénients : par exemple, l'État perd en grande partie la maîtrise des actifs d'infrastructure, au profit des investisseurs privés. Les investissements d'infrastructure entièrement financés par des fonds privés peuvent aussi être associés à des coûts de transaction plus élevés, en raison de montages financiers complexes, ou à des coûts plus importants parce que l'emprunteur est une entité privée. En outre, il peut être difficile de trouver des bailleurs de fonds privés pour des projets de dimension modeste. Enfin, cette formule de financement comporte des aléas moraux, car l'État peut être amené à intervenir pour assumer les pertes financières et les pertes de bien-être social en cas d'échec du projet.

Renforcer la réglementation et les résultats des services d'utilité publique

Quelles que soient les modalités de financement choisies, il faut remédier aux déficiences de la réglementation dans des secteurs d'infrastructure clés. Dans les pays souffrant d'un déficit d'infrastructures, le manque de financements est sans doute un obstacle majeur, mais au même titre que les contraintes réglementaires, l'incertitude politique et la tarification des services d'infrastructure. L'attractivité de la réglementation, en particulier, est un paramètre décisif pour les acteurs du secteur privé cherchant des pays où investir (OCDE-BAfD, 2014). De même, la refonte du cadre réglementaire serait bénéfique pour les PPP établis dans des secteurs réglementés.

- Les secteurs comme l'électricité et le transport sont généralement dominés par des entreprises

publiques en situation de monopole. Une autorité de réglementation indépendante et dotée de moyens importants est indispensable pour fixer les redevances dues par les utilisateurs et les normes imposées aux exploitants. Améliorer l'information et la surveillance relatives aux activités et aux coûts des services d'utilité publique contribuerait également à garantir leur viabilité financière et à réduire le plus possible les risques budgétaires.

- Il faudrait des systèmes de tarification bien ciblés, avec un subventionnement croisé entre les différents utilisateurs pour assurer une meilleure progressivité. En outre, la tarification devrait permettre aux entreprises publiques de rentrer dans leurs frais, de procéder à de nouveaux investissements et de financer l'entretien, et permettre aussi d'alléger les pressions sur les finances publiques.

De même, il convient d'améliorer les résultats des services d'utilité publique pour renforcer l'investissement dans les infrastructures. En Afrique subsaharienne, bon nombre de ces services détenus par l'État sont dans une situation financière difficile en raison de problèmes de gestion, de pertes de distribution, de recouvrement insuffisant des recettes et de sureffectifs. Les services sont souvent sous-facturés, ce qui revient implicitement à subventionner les grands clients industriels.

Il faut donc entreprendre des réformes de gouvernance, en instaurant, par exemple, des contrats de résultats et des procédures de contrôle externe, en remédiant aux pertes de distribution et en surveillant les résultats financiers des entreprises publiques de façon plus systématique. De telles mesures poseraient les bases indispensables à une augmentation de l'investissement public et privé dans les services d'utilité publique.

CONCLUSIONS

Malgré des niveaux d'investissement soutenus, les progrès réalisés dans le domaine des infrastructures en Afrique subsaharienne au cours des vingt dernières années ont été inégaux selon les pays et les secteurs,

¹⁴ La garantie de crédit partielle couvre le paiement du principal, voire des intérêts, à concurrence d'un montant prédéterminé, et rend ainsi plus intéressantes les modalités de la dette commerciale : allongement des durées, réduction des intérêts, augmentation des volumes d'émission et/ou possibilité d'accès aux marchés financiers.

ce qui révèle un manque d'efficience du processus d'investissement. Même si l'on constate que les investissements publics ont permis d'améliorer le parc d'infrastructures, le déficit reste important, en particulier dans l'énergie et les transports. Globalement, la qualité des infrastructures subsahariennes concorde avec le niveau de développement du continent, mais les pays producteurs de pétrole et les États fragiles sont les derniers du classement.

Une nouvelle dynamique visant à réduire le déficit persistant d'infrastructures est en train de se créer. De nouvelles sources et de nouveaux instruments de financement sont apparus en Afrique subsaharienne, mais aucun mode de financement n'apporte à lui seul de solution simple. À l'avenir, il faudra tirer le meilleur parti des nouveaux financements proposés par les investisseurs internationaux et de formules relativement nouvelles, comme les PPP, tout en préservant la viabilité de la dette et en atténuant les risques inhérents à ces financements. Pour que les infrastructures soient plus performantes, il sera aussi crucial d'augmenter la capacité d'absorption. Les mesures indiquées ci-après joueront un rôle important à cet égard :

- *Renforcer les capacités de réaliser des projets complexes et utiliser de manière efficace les nouveaux instruments et options pour diversifier et atténuer les risques.* Les États devraient chercher à constituer une réserve de projets viables et adopter des normes claires pour les procédures d'appel d'offres et de passation de marché. Certaines caractéristiques des contrats financiers comme les mécanismes d'amélioration du crédit peuvent aider à atténuer les risques et faire de l'Afrique subsaharienne une destination plus attractive pour les investisseurs privés. Les assurances pro-

posées par les institutions multilatérales peuvent aussi contribuer à atténuer les risques politiques et réglementaires auxquels s'exposent les investisseurs privés. Au plan national, les États devraient veiller à renforcer leurs capacités de structuration, de négociation et de réalisation de projets d'infrastructure complexes.

- *Adapter les cadres juridiques et institutionnels aux PPP.* Il faudrait une loi-cadre unique qui, entre autres, définisse clairement les rôles et les responsabilités de chaque partenaire et formule des recommandations au sujet de la conclusion, de la renégociation et de la résolution des contrats PPP. S'agissant du dispositif institutionnel, le processus de validation par étape permettant au ministère des finances de mettre son veto aux projets susceptibles de compromettre la viabilité de la dette s'est révélé utile dans plusieurs pays. Plus généralement, les projets d'investissement dans les infrastructures devraient être réalisés par des PPP sous réserve qu'ils présentent un meilleur rapport qualité-prix. Créer une unité PPP centralisée peut servir à réduire le plus possible les risques budgétaires inhérents aux projets. Les engagements conditionnels pouvant résulter d'un PPP devraient être quantifiés et figurer dans les rapports budgétaires.
- *Améliorer les résultats des services d'utilité publique et moderniser les organismes de réglementation et leurs politiques.* Il est important que la réglementation soit indépendante et transparente, et que la tarification garantisse la récupération des coûts, non seulement pour que les entreprises publiques opèrent dans un cadre durable, mais aussi pour stimuler l'investissement privé, en particulier par les investisseurs internationaux.

Encadré 3.1. Infrastructures régionales

Dernièrement, la dimension régionale du développement des infrastructures en Afrique fait l'objet d'une attention accrue. En juillet 2012, la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine a adopté le Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA). Ce programme trace les grandes lignes de la transformation des infrastructures du continent entre 2012 et 2014. Il sert aussi de référence à la mise en œuvre des projets prioritaires destinés à transformer l'Afrique et à la construction d'infrastructures modernes sur la base des projets inscrits dans le Programme d'actions prioritaires (PAP) du PIDA. Les projets d'infrastructure régionaux sont importants dans la mesure où ils favorisent les économies d'échelle et améliorent l'efficacité.

Jusqu'à présent, les déficiences de l'environnement juridique, de la réglementation et des politiques publiques ainsi que le sous-développement des instruments financiers ont entravé le développement des infrastructures. Ces dernières années, toutefois, une coopération accrue entre les organismes régionaux a ouvert la voie au développement des infrastructures régionales. Ainsi, une étude régionale récente (Étude NEPAD–CEA sur la mobilisation des ressources domestiques) décrit la voie à suivre pour mettre les ressources domestiques au service des projets nationaux et régionaux. En même temps, grâce à une contribution de 100 millions de dollars de la Banque africaine de développement, des progrès considérables ont été accomplis dans la mise en œuvre du projet Africa 50, qui vise à promouvoir les projets d'infrastructures à caractère régional et axés sur la transformation, ainsi qu'à accélérer le rythme d'exécution des projets. En outre, le sommet qui s'est tenu à Dakar le 15 juin 2014 a suscité des synergies novatrices entre les secteurs public et privé pour mobiliser des investissements financiers panafricains et mondiaux en faveur du développement des infrastructures sur le continent.

À mesure que les réformes réglementaires progressent et que les financements se multiplient pour les projets régionaux, le nombre de projets envisagés s'accroît. Seize projets ont déjà été identifiés à titre expérimental pour accélérer le développement des infrastructures régionales¹. On notera en particulier le projet-pilier qui sera mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat public-privé. Doté d'un investissement prévu d'environ 4 milliards de dollars, ce projet comporte trois composantes principales : i) la réhabilitation et le prolongement de la voie ferrée allant de Cotonou à Parakou, Dosso et Niamey, avec un port sec à Parakou, au Bénin; ii) un nouveau port en eaux profondes à Sèmè-Podji, sur la frontière entre le Bénin et le Nigéria; et iii) un nouvel aéroport à la frontière. Il s'agit d'une initiative conçue par et pour l'Afrique qui pourrait avoir un effet transformateur sur le Bénin, le Niger et toute la sous-région. Parmi les autres projets figurent la voie ferrée entre le Botswana et la Namibie ainsi que la voie ferrée à écartement standard, projets conçus respectivement pour améliorer les perspectives d'exportation de charbon et le transport de passagers et de fret, et pour ouvrir le Nord du Kenya à l'exploitation de ressources standard.

¹Ces seize projets sont les suivants : 1) projet hydroélectrique de Ruzizi III; 2) expansion du port de Dar es-Salaam; 3) route Serenge–Nakonde (T2); 4) gazoduc Nigéria–Algérie; 5) modernisation de la voie ferrée Dakar–Bamako; 6) projet hydroélectrique Sambangalou; 7) corridor côtier Abidjan–Lagos; 8) fibre optique TIC terrestre Lusaka–Lilongwe; 9) ligne de transmission Zambie–Tanzanie–Kenya; 10) corridor de transmission d'Afrique du Nord; 11) voie ferrée Abidjan–Ouagadougou; 12) couloir ferroviaire Douala–Bangui–Ndjamena; 13) modernisation de la route Kampala–Jinja; 14) voie ferrée Juba–Torit–Kapoeta–Nadapal–Eldoret; 15) projet hydroélectrique des Gorges de Batoka; 16) voie ferrée et pont entre Brazzaville et Kinshasa, et voie ferrée Kinshasa–Illebo.

Encadré 3.2. Des contrats financiers pour faciliter l'investissement dans les infrastructures

Bien que les investisseurs s'intéressent de plus en plus aux actifs d'infrastructure, les pays d'Afrique subsaharienne émettent relativement peu d'emprunts pour financer leurs projets. Cela s'explique essentiellement par l'incapacité des émetteurs de structurer leurs instruments de dette de manière à ce que leur profil de risque et de rendement leur permette d'être considérés comme des investissements de première catégorie (*investment grade*). Les émetteurs ne sont donc pas en mesure d'accéder aux capitaux des investisseurs institutionnels, étant donné que, dans bon nombre de pays, la réglementation limite la faculté des fonds de pension et des assureurs d'investir dans des actifs ayant reçu une note inférieure à «investissement de première catégorie», ou pénalise ce type d'investissement au moyen de frais financiers élevés.

Traditionnellement, les emprunts émis pour financer les infrastructures en Afrique subsaharienne ont eu du mal à atteindre le niveau requis pour être considérés comme des investissements «de première catégorie», car les agences de notation ont tendance à plafonner la notation de ce type d'investissement au niveau de la note souveraine du pays considéré, sauf s'il y a de très bonnes raisons de faire preuve d'une plus grande souplesse¹. Récemment, toutefois, les émetteurs d'emprunts destinés à financer des projets d'infrastructure ont commencé à mettre en place des structures de financement novatrices pour rendre ces émissions plus attractives pour les investisseurs. Ces structures comprennent divers éléments qui ont pour but d'améliorer la qualité des instruments de dette, tels que le rehaussement de crédit, le regroupement de diverses sources de financement et d'autres protections contractuelles.

Le rehaussement de crédit est une technique d'ingénierie financière qui modifie la structure de l'obligation de manière à en accroître la qualité en allouant une plus grande part de risque à une ou plusieurs des autres parties à la transaction (détenteurs de dette de rang inférieur, détenteurs d'actions, État, banques multilatérales de développement). Les différentes méthodes de rehaussement de crédit peuvent aussi être panachées, le but ultime étant de combler l'écart entre la qualité de l'actif sous-jacent (le projet d'infrastructure) et la note souhaitée pour l'obligation.

- **Division en tranches et subordination.** C'est la forme la plus courante de rehaussement de crédit. Le principal but de la division en tranches est de créer des instruments de dette dont la note soit plus élevée que la note moyenne de l'actif sous-jacent (le projet d'infrastructure). Pour cela, l'obligation est divisée en tranches correspondant à divers niveaux de protection contre le risque de crédit (tranche «senior», tranche «mezzanine», tranche «junior»). Dans cette structure, les prêteurs de rang inférieur («junior» et «mezzanine») jouent le rôle de rehausseur de crédit pour les prêteurs de rang supérieur («senior»), lesquels ne subiront des pertes que si le montant total des pertes éventuelles est supérieur au montant des tranches de rang inférieur (graphique 3.2.1). De cette manière, il est possible de créer des titres ayant des profils de risque et de rendement différents qui conviennent à différents types d'investisseurs. Les tranches «senior» sont plus indiquées pour les investisseurs institutionnels, caractérisés par des activités plus traditionnelles et soumis à la réglementation, tandis que les tranches «mezzanine» conviennent mieux aux banques d'investissement, qui sont prêtes à accepter un plus grand risque en échange d'un plus grand rendement éventuel. La tranche «junior» est généralement gardée par l'entité chef de file ou achetée par une institution multilatérale de développement.
- **Compte d'écart.** C'est la forme la plus simple de rehaussement de crédit. Pour créer un compte d'écart, l'obligation est conçue de manière à ce que les flux de trésorerie attendus du projet soient supérieurs au coût total de l'émission de l'obligation (paiements en principal et intérêts, frais de gestion). Le surplus est déposé sur un compte qui, en principe, absorbe la première perte.
- **Regroupement de projets ayant des profils de risque et de rendement différents.** Les chefs de file peuvent regrouper plusieurs projets en un seul portefeuille. Bien que cette pratique ne soit pas considérée comme une technique de rehaussement de crédit au sens strict, le regroupement peut réduire

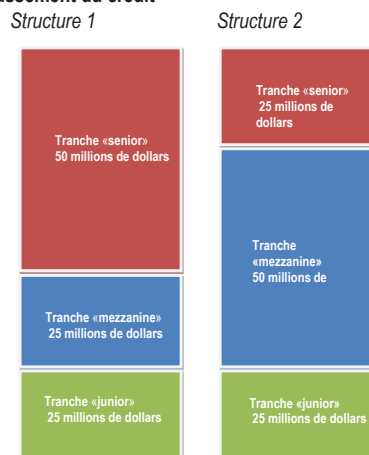
¹À l'heure actuelle, seuls quatre pays d'Afrique subsaharienne (Afrique du Sud, Botswana, Maurice et Namibie) ont obtenu la note «investissement de première catégorie» pour leurs emprunts.

Encadré 3.2 (fin)

considérablement le risque de crédit en amplifiant la diversification, en particulier si les projets regroupés concernent des zones géographiques et des secteurs différents. Cependant, il peut être difficile d'affecter une note à un portefeuille de projets regroupés, car l'analyse du taux de défaillance peut être compliquée par le manque de données. Il peut être difficile, en particulier, de déterminer des corrélations.

- **Décomposition et recomposition des projets.** Les chefs de file peuvent aussi diviser (décomposer) le projet en éléments ayant des profils de risque et de rendement différents (conception, construction, exploitation du projet) et allouer le financement de chaque élément à différents investisseurs en fonction de leur tolérance respective au risque (banques, fonds souverains, investisseurs institutionnels, capital-investissement). Il est aussi possible de regrouper le même élément (par exemple l'exploitation) de plusieurs projets en un seul portefeuille (recomposition) pour réduire encore le risque. De cette manière, les investisseurs dont la tolérance à l'égard du risque est faible sont en mesure de contribuer au financement sans assumer la totalité du risque lié au projet (Collier et Mayer, 2014).

Graphique 3.2.1. Structure de subordination et rehaussement du crédit



Source : calculs des services du FMI.

Note : La répartition en tranches peut être structurée de manière à obtenir une notation particulière pour la tranche senior : plus les tranches subordonnées sont «épaisses» par rapport à la tranche senior, plus le niveau de rehaussement du crédit est élevé et, par conséquent, plus la note de la tranche senior est élevée. Les chiffres indiqués ci-dessus illustrent deux structures de subordination possibles pour une émission obligataire de 100 millions de dollars. Dans cet exemple, la tranche senior de la structure 2 obtiendra une note plus élevée que la tranche senior de la structure 1, parce qu'elle bénéficie d'un niveau de rehaussement du crédit plus élevé par rapport à la dette subordonnée (75 millions de dollars, contre 50 millions de dollars).

Encadré 3.3. Le rôle de l'aide budgétaire multidonateurs et des bailleurs de fonds dans la mobilisation des capitaux privés

L'aide budgétaire multidonateurs et les bailleurs de fonds peuvent jouer un rôle essentiel dans le financement des projets, en particulier lorsque les techniques autonomes d'ingénierie financière ne sont pas suffisantes pour porter la qualité des obligations au niveau requis pour accéder aux marchés financiers. Pour le financement des projets d'infrastructure, l'aide budgétaire multidonateurs et celle des bailleurs de fonds ont pris traditionnellement deux formes : i) la fourniture de produits de garantie de crédit (rehaussement du crédit par des tiers) et ii) la participation au financement du projet.

- **Fourniture de produits de garantie de crédit.** Les garanties de crédit couvrent les pertes consécutives au non-paiement du service de la dette sans faire de différence entre les causes de ce défaut de paiement¹. Il existe deux types de garanties de crédit : i) les garanties partielles de crédit, qui couvrent le paiement du principal et/ou des intérêts à concurrence d'un montant prédéterminé, et ii) les garanties totales de crédit, qui couvrent la totalité du service de la dette en cas de défaillance. Certains donateurs d'aide budgétaire, dont la Société financière internationale (SFI), la Banque africaine de développement (BAfD) et la Banque européenne d'investissement (BEI), offrent des produits de garantie partielle du crédit pour les instruments de dette. En couvrant une partie du service de la dette, les garanties partielles améliorent les conditions des prêts des banques commerciales en allongeant les échéances, en abaissant les coûts d'intérêts, en relevant le montant des émissions et/ou en permettant l'accès aux marchés financiers. Le niveau de garantie peut être structuré de manière à obtenir une note particulière pour l'obligation, ou à permettre aux banques commerciales prêteuses de participer au financement de projets. Les garanties totales étaient offertes essentiellement par des opérateurs financiers privés, les assureurs dits «monolines», qui ont été durement mis à mal par la crise financière et dont le volume de transactions s'est fortement contracté depuis.
- **Participation au financement du projet.** La participation au financement des projets peut prendre de nombreuses formes, mais le soutien apporté pendant les phases de conception et de construction du projet est sans doute le facteur le plus puissant pour mobiliser l'investissement privé dans les infrastructures². En engageant des fonds pendant les phases initiales du projet, les fournisseurs d'aide budgétaire et les bailleurs de fonds peuvent en effet réduire les craintes des investisseurs concernant les risques de construction.

Parmi les initiatives financées par des bailleurs de fonds, on citera un produit intéressant offert par GuarantCo. Il s'agit d'une entité établie par le Private Infrastructure Development Group (PIDG)³ pour faciliter le placement d'instruments de dette en monnaie locale sur les marchés de crédit et de capitaux nationaux en vue du financement des infrastructures dans les pays à faible revenu. Dans les pays qualifiés par l'OCDE d'«États fragiles et en conflit», la société peut aussi faciliter le placement d'instruments de dette libellés en dollars ou en euros. En 2011, GuarantCo a mis à profit sa note AAA locale au Nigéria pour rehausser une obligation à 7 ans libellée en naira émise par une société d'aluminium locale afin de construire une nouvelle usine. Avec le rehaussement de GuarantCo, l'obligation a pu obtenir localement une note A, requise pour accéder aux fonds de pension nationaux.

¹Les garanties partielles de crédit couvrent les investissements contre les risques de crédit et diffèrent des produits d'assurance du risque politique (tels que ceux qu'offre l'AMGI), qui couvrent les investissements contre le risque d'actions défavorables du gouvernement, ou le risque de guerre, de troubles civils et de terrorisme.

²Standard & Poor's «How Europe's New Credit Enhancements for Project Finance Bonds Could Affect Ratings», 13 novembre 2012.

³Voir la note 12 de ce chapitre, à la page 52, de la présente publication.

Encadré 3.4. Nouvelles initiatives de financement des infrastructures

L'aide budgétaire accordée par de multiples bailleurs de fonds a récemment donné naissance à plusieurs initiatives visant à promouvoir une approche globale en ce qui concerne la participation du secteur privé au développement des infrastructures. C'est la philosophie qui a inspiré le fonds **Africa 50**. Lancé par la Banque africaine de développement et la fondation Made in Africa en septembre 2013, le fonds Africa 50 est un nouvel instrument qui cherche à mobiliser des financements privés pour développer les infrastructures en Afrique. Pour commencer ses opérations, ce fonds s'est fixé pour objectif de lever 3 milliards de dollars de fonds propres. Les fonds propres devraient atteindre un maximum de 10 milliards de dollars et attirer jusqu'à 100 milliards de dollars de capitaux locaux et mondiaux. Le fonds Africa 50 opérera dans deux segments : l'aide au développement de projets et l'aide au financement de projets. Ce second segment sera consacré au rehaussement des crédits et aux autres mesures d'atténuation des risques conçues pour attirer les contributeurs tels que les investisseurs institutionnels.

Sous présidence australienne, le G-20 a lancé une **Initiative mondiale en faveur des infrastructures** pour assurer la continuité de son programme pluriannuel visant à favoriser l'augmentation des investissements de qualité dans les infrastructures. Il s'agit notamment d'encourager l'adoption volontaire des meilleures pratiques opérationnelles pour la hiérarchisation et la préparation des projets, et de remédier aux principales lacunes en matière de données qui ont de l'importance pour les investisseurs, surtout en ce qui concerne les informations sur les performances des investissements d'infrastructure et sur les projets en préparation. La participation à ces initiatives est ouverte aux pays qui ne sont pas membres du G-20, notamment en Afrique subsaharienne.

Appendice statistique

Sauf indication contraire, les données et projections utilisées dans ce rapport reposent sur les estimations des services du FMI au 19 septembre 2014 et correspondent à celles qui ont servi pour l'édition d'octobre 2014 des *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM)¹.

La base de données et les projections couvrent 45 pays d'Afrique subsaharienne qui relèvent du Département Afrique. Les données obéissent, dans la mesure du possible, aux méthodes statistiques internationalement reconnues; toutefois, le manque de données limite dans certains cas la portée des comparaisons internationales.

GROUPES DE PAYS

Comme dans les éditions précédentes des *Perspectives économiques régionales*, les pays sont répartis en quatre groupes distincts : pays exportateurs de pétrole, pays à revenu intermédiaire, pays à faible revenu et États fragiles (voir les tableaux de l'appendice). La composition de ces groupes de pays s'appuie sur les données les plus récentes relatives au revenu national brut par habitant (moyenne sur trois ans) et l'indice d'allocation des ressources de l'Association internationale de développement 2013.

- Les huit pays exportateurs de pétrole sont les pays où les exportations nettes de pétrole représentent au moins 30 % des exportations totales. Hormis l'Angola, le Nigéria et le Soudan du Sud, ils appartiennent à la CEMAC. Les pays exportateurs de pétrole sont classés comme tels même s'ils pourraient appartenir à un autre groupe.
- Les 11 pays à revenu intermédiaire qui ne sont pas classés comme exportateurs de pétrole ou États fragiles avaient un revenu national brut par habitant qui dépassait 1.035,00 dollars en 2011–13, selon les calculs de la Banque mondiale fondés sur la méthode Atlas.
- Les 13 pays à faible revenu qui ne sont pas classés comme exportateurs de pétrole ou États fragiles avaient un revenu national brut par habitant

¹À l'exception de la Gambie, pour laquelle les projections du présent rapport sont plus récentes que celles des PEM d'octobre 2014.

égal ou inférieur à 1.035,00 dollars en 2011–13 (Banque mondiale, méthode Atlas) et ont obtenu une note supérieure à 3,2 selon l'indice d'allocation des ressources de l'IDA.

- Les 13 États fragiles qui ne sont pas classés comme exportateurs de pétrole avaient une note égale ou inférieure à 3,2 selon l'indice d'allocation des ressources de l'IDA, à l'exception du Malawi, car il ne figure pas sur la liste harmonisée des États fragiles établie par la Banque mondiale.

À la page 62, les pays sont groupés en fonction des grands organes de coopération régionale auxquels ils appartiennent : zone franc, qui comprend l'UEMOA et la CEMAC, le COMESA, la CAE-5, la CEDEAO, la SADC et la SACU. Les données agrégées relatives à la CAE-5 comprennent des données afférentes au Rwanda et au Burundi, qui sont devenus membres en 2007.

MÉTHODES D'AGRÉGATION

Pour les tableaux AS1–AS3, AS6, AS7, AS13, AS15, AS21 et AS22, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Pour les tableaux AS8–AS12, AS16–AS20 et AS23–AS25, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB converti en dollars aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe considéré.

Pour les tableaux AS4, AS5 et AS14, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne géométrique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des PEM.

Afrique subsaharienne : pays membres des groupements régionaux

Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)	Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE-5)	Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC)	Union douanière d'Afrique australe (SACU)	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
Bénin	Cameroun	Burundi	Burundi	Afrique du Sud	Afrique du Sud	Bénin
Burkina Faso	Congo, Rép. du	Comores	Kenya	Angola	Botswana	Burkina Faso
Côte d'Ivoire	Gabon	Congo, Rép. dém. du	Ouganda	Botswana	Lesotho	Côte d'Ivoire
Guinée Bissau	Guinée équatoriale	Érythrée	Rwanda	Congo, Rép. dém. du	Namibie	Gambie
Mali	République centrafricaine	Éthiopie	Tanzanie	Lesotho	Swaziland	Ghana
Niger	Tchad	Kenya		Madagascar		Guinée
Sénégal		Madagascar		Malawi		Guinée Bissau
Togo		Malawi		Maurice		Libéria
		Maurice		Mozambique		Mali
		Ouganda		Namibie		Niger
		Rwanda		Seychelles		Nigéria
		Seychelles		Swaziland		Rép. de Cabo Verde
		Swaziland		Tanzanie		Sénégal
		Zambie		Zambie		Sierra Leone
		Zimbabwe		Zimbabwe		Togo

Afrique subsaharienne liste d'abréviations des pays : Notes pour les graphiques 1.10, 3.1, 3.2, 3.3 et 3.9.

DZA	Algérie	CIV	Côte d'Ivoire	LBY	Libye	RWA	Rwanda
AGO	Angola	HRV	Croatie	LTU	Lituanie	STP	São Tomé-et-Príncipe
ARG	Argentine	EGY	Égypte	MDG	Madagascar	SEN	Sénégal
BRB	Barbade	GNQ	Guinée équatoriale	MWI	Malawi	SYC	Seychelles
BEN	Bénin	ERI	Érythrée	MYS	Malaisie	SLE	Sierra Leone
BWA	Botswana	ETH	Éthiopie	MLI	Mali	ZAF	Afrique du Sud
BRA	Brésil	GAB	Gabon	MUS	Maurice	SSD	Soudan du Sud
BFA	Burkina Faso	GMB	Gambie	MEX	Mexique	SWZ	Swaziland
BDI	Burundi	GEO	Géorgie	MAR	Maroc	TZA	Tanzanie
CPV	Rép. de Cabo Verde	GHA	Ghana	MOZ	Mozambique	THA	Thaïlande
KHM	Cambodge	GIN	Guinée	NAM	Namibie	TLS	Timor-Leste
CMR	Cameroun	GNB	Guinée Bissau	NER	Niger	TGO	Togo
CAF	République centrafricaine	HUN	Hongrie	NGA	Nigéria	TUN	Tunisie
TCD	Tchad	IND	Inde	PAN	Panama	TUR	Turquie
CHL	Chili	IDN	Indonésie	PRY	Paraguay	UGA	Ouganda
CHN	Chine	JOR	Jordanie	PER	Pérou	VEN	Venezuela
COD	Congo, Rép. dém. du	KEN	Kenya	PHL	Philippines	VNM	Viet Nam
COG	Congo, Rép. du	LBN	Liban	POL	Pologne	ZMB	Zambie
COL	Colombie	LSO	Lesotho	RUS	Russie	ZWE	Zimbabwe
COM	Comores	LBR	Libéria				

Liste des tableaux

AS1	Croissance du PIB réel	65
AS2	Croissance du PIB réel, hors pétrole	66
AS3	Croissance du PIB réel par habitant.....	67
AS4	Prix à la consommation, moyenne	68
AS5	Prix à la consommation, fin de période	69
AS6	Investissement total.....	70
AS7	Épargne nationale brute	71
AS8	Solde budgétaire global, dons compris	72
AS9	Solde budgétaire global, hors dons	73
AS10	Recettes publiques, hors dons	74
AS11	Dépenses publiques.....	75
AS12	Dettes publiques.....	76
AS13	Masse monétaire au sens large.....	77
AS14	Expansion de la masse monétaire au sens large	78
AS15	Créances sur le secteur privé non financier.....	79
AS16	Exportations de biens et de services	80
AS17	Importations de biens et de services	81
AS18	Balance commerciale, marchandises	82
AS19	Solde extérieur courant	83
AS20	Investissement direct à l'étranger net	84
AS21	Taux de change effectifs réels	85
AS22	Taux de change effectifs nominaux	86
AS23	Dettes extérieures envers les créanciers publics	87
AS24	Termes de l'échange, marchandises	88
AS25	Réserves	89

Liste des sources et notes des tableaux AS1—25

Tableaux AS1—AS3, AS6—AS18, AS20, AS23—AS25

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (19 septembre 2014) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (19 septembre 2014).

¹ Hors États fragiles.

² Données de l'exercice budgétaire.

³ En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

⁴ Hors Soudan du Sud.

Tableaux AS4—5

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (19 septembre 2014) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (19 septembre 2014).

¹ Hors États fragiles.

² En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

³ Hors Soudan du Sud.

Tableau AS19

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (19 septembre 2014) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (19 septembre 2014).

¹ Dons compris.

² Hors États fragiles.

³ Données de l'exercice budgétaire.

⁴ En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

⁵ Hors Soudan du Sud.

Tableaux AS21—22

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (19 septembre 2014) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (19 septembre 2014).

¹ Une augmentation indique une appréciation.

² Hors États fragiles.

³ Hors Soudan du Sud.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

Tableau AS1. Croissance du PIB réel
 (En pourcentage)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	9,9	12,9	8,4	9,1	10,6	8,7	7,4	9,0	4,7	3,7	5,7	6,0	7,0
Hors Nigéria	10,8	12,0	9,7	9,9	13,0	9,2	1,5	4,5	4,0	2,0	6,6	3,4	6,0
Angola	17,3	10,9	18,3	20,7	22,6	13,8	2,4	3,4	3,9	5,2	6,8	3,9	5,9
Cameroun	3,1	3,7	2,3	3,2	3,3	2,9	1,9	3,3	4,1	4,6	5,5	5,1	5,2
Congo, Rép. du	4,3	3,5	7,8	6,2	-1,6	5,6	7,5	8,7	3,4	3,8	3,3	6,0	7,5
Gabon	1,3	1,1	-0,8	-1,9	6,3	1,7	-2,3	6,3	6,9	5,5	5,6	5,1	5,4
Guinée équatoriale	14,9	38,0	9,7	1,3	13,1	12,3	-8,1	-1,3	5,0	3,2	-4,8	-2,5	-7,9
Nigéria	9,6	13,3	7,9	8,8	9,6	8,6	9,6	10,6	4,9	4,3	5,4	7,0	7,3
Soudan du Sud	-47,6	27,1	-12,3	19,0
Tchad	9,7	33,6	7,9	0,6	3,3	3,1	4,2	13,6	0,1	8,9	3,9	9,6	6,7
Pays à revenu intermédiaire¹	5,2	4,8	5,2	5,7	5,8	4,3	-0,4	4,3	4,9	3,5	3,1	2,4	3,1
Hors Afrique du Sud	5,9	5,7	5,1	6,0	6,7	6,1	2,8	7,2	8,3	6,1	5,7	4,7	5,0
Afrique du Sud	4,9	4,6	5,3	5,6	5,5	3,6	-1,5	3,1	3,6	2,5	1,9	1,4	2,3
Botswana	5,6	2,7	4,6	8,0	8,7	3,9	-7,8	8,6	6,2	4,3	5,9	4,4	4,2
Ghana	6,5	5,3	6,0	6,1	6,5	8,4	4,0	8,0	15,0	8,8	7,1	4,5	4,7
Lesotho	4,0	2,8	2,9	4,1	4,9	5,1	4,5	5,6	4,3	6,0	5,7	4,3	4,7
Maurice	4,3	4,3	1,5	4,5	5,9	5,5	3,0	4,1	3,9	3,2	3,2	3,3	3,9
Namibie	6,1	12,3	2,5	7,1	5,4	3,4	-1,1	6,3	5,7	5,0	4,3	4,3	4,5
République de Cabo Verde	7,1	4,9	5,8	9,1	9,2	6,7	-1,3	1,5	4,0	1,2	0,5	1,0	3,0
Sénégal	4,5	5,9	5,6	2,5	4,9	3,7	2,4	4,2	1,7	3,4	3,5	4,5	4,6
Seychelles	4,8	-2,9	9,0	9,4	10,4	-2,1	-1,1	5,9	7,9	2,8	3,5	3,7	3,8
Swaziland	2,9	2,9	2,5	3,3	3,5	2,4	1,2	1,9	-0,6	1,9	2,8	2,1	2,0
Zambie	7,7	7,0	7,2	7,9	8,4	7,8	9,2	10,3	6,4	6,8	6,7	6,5	7,2
Pays à faible revenu et États fragiles	5,6	4,7	5,9	5,6	6,3	5,2	4,4	6,7	6,0	6,6	6,3	6,5	6,7
Pays à faible revenu hors États fragiles	7,1	6,2	7,8	7,1	7,9	6,5	5,3	7,9	7,2	6,3	6,7	6,7	6,9
Bénin	3,9	3,1	2,9	3,8	4,6	5,0	2,7	2,6	3,3	5,4	5,6	5,5	5,2
Burkina Faso	5,9	4,5	8,7	6,3	4,1	5,8	3,0	8,4	5,0	9,0	6,6	6,7	6,8
Éthiopie ²	11,8	11,7	12,6	11,5	11,8	11,2	10,0	10,6	11,4	8,8	9,7	8,2	8,5
Gambie	3,3	7,0	-0,9	1,1	3,6	5,7	6,4	6,5	-4,3	5,3	6,3	7,4	7,0
Kenya	4,6	4,2	5,5	5,6	8,0	-0,4	2,6	8,6	7,6	4,6	4,6	5,3	6,2
Malawi	5,6	5,5	2,6	2,1	9,5	8,3	9,0	6,5	4,3	1,9	5,2	5,7	6,0
Mali	4,6	2,3	6,1	5,3	4,3	5,0	4,5	5,8	2,7	0,0	1,7	5,9	4,8
Mozambique	7,8	7,9	8,4	8,7	7,3	6,8	6,3	7,1	7,3	7,2	7,1	8,3	8,2
Niger	5,2	-0,8	8,4	5,8	3,2	9,6	-0,7	8,4	2,3	11,1	4,1	6,3	4,9
Ouganda	8,3	5,8	10,0	7,0	8,1	10,4	4,1	6,2	6,2	2,8	5,8	5,9	6,3
Rwanda	9,0	7,4	9,4	9,2	7,6	11,2	6,2	6,3	7,5	8,8	4,7	6,0	6,7
Sierra Leone	5,7	6,6	4,5	4,2	8,0	5,2	3,2	5,3	6,0	15,2	20,1	8,0	9,9
Tanzanie	7,3	7,8	7,4	6,7	7,1	7,4	6,0	7,0	6,4	6,9	7,0	7,2	7,0
États fragiles	2,4	2,0	2,1	2,6	3,1	2,2	2,3	4,1	3,1	7,3	5,5	6,0	6,2
Burundi	4,4	3,8	4,4	5,4	3,4	4,9	3,8	5,1	4,2	4,0	4,5	4,7	4,8
Comores	1,3	-0,2	4,2	1,2	0,8	0,4	1,8	2,2	2,5	3,0	3,5	3,9	3,9
Congo, Rép. dém. du	6,1	6,7	6,1	5,3	6,3	6,2	2,9	7,1	6,9	7,2	8,5	8,6	8,5
Côte d'Ivoire	1,8	1,2	1,7	1,5	1,8	2,5	3,3	2,0	-4,4	10,7	8,7	8,5	7,9
Érythrée	-1,1	1,5	2,6	-1,0	1,4	-9,8	3,9	2,2	8,7	7,0	1,3	2,0	2,1
Guinée	2,9	2,3	3,0	2,5	1,8	4,9	-0,3	1,9	3,9	3,8	2,3	2,4	4,1
Guinée Bissau	3,1	2,8	4,3	2,3	3,2	3,2	3,3	4,4	9,0	-2,2	0,3	2,6	4,0
Libéria	7,3	3,9	5,7	8,2	12,7	6,0	5,1	6,1	7,5	8,3	8,7	2,5	4,5
Madagascar	5,8	5,3	4,8	5,4	6,5	7,2	-3,5	0,1	1,5	2,5	2,4	3,0	4,0
République centrafricaine	3,3	2,6	2,5	4,8	4,6	2,1	1,7	3,0	3,3	4,1	-36,0	1,0	5,3
São Tomé-et-Príncipe	6,0	4,5	1,6	12,6	2,0	9,1	4,0	4,5	4,9	4,0	4,0	5,0	5,5
Togo	2,4	2,1	1,2	4,1	2,3	2,4	3,5	4,1	4,8	5,9	5,1	5,6	5,7
Zimbabwe ³	-7,5	-6,5	-7,7	-3,6	-3,3	-16,4	8,2	11,4	11,9	10,6	3,3	3,1	3,2
Afrique subsaharienne	7,1	7,9	6,6	7,0	7,9	6,3	4,1	6,9	5,1	4,4	5,1	5,1	5,8
<i>Médiane</i>	5,0	4,3	4,7	5,3	5,6	5,4	3,2	5,9	4,9	4,6	5,1	5,0	5,2
Hors Afrique du Sud et Nigéria	6,9	6,6	6,6	6,7	8,1	6,4	3,3	6,3	6,0	5,3	6,3	5,4	6,2
Pays importateurs de pétrole	5,3	4,8	5,5	5,7	6,1	4,6	1,7	5,4	5,4	4,9	4,5	4,3	4,8
Hors Afrique du Sud	5,7	5,0	5,7	5,7	6,4	5,4	4,0	6,9	6,6	6,5	6,2	6,0	6,3
Zone franc	4,6	7,3	4,4	2,8	4,1	4,5	1,8	4,9	2,4	6,0	4,3	5,8	5,3
UEMOA	3,6	2,6	4,4	3,4	3,4	4,3	2,9	4,4	0,9	7,0	5,7	6,6	6,2
CEMAC	5,7	12,4	4,5	2,1	4,9	4,8	0,7	5,4	4,1	5,1	2,8	4,9	4,3
CAE-5	6,3	5,6	7,1	6,4	7,6	4,9	4,1	7,4	6,9	5,1	5,5	6,0	6,4
CEDEAO	8,1	10,3	7,0	7,5	8,1	7,7	7,9	9,3	5,0	5,1	5,7	6,7	6,9
SADC	6,4	5,3	6,2	7,2	7,8	5,3	0,4	4,3	4,4	3,9	3,8	3,2	4,1
Union douanière d'Afrique australe	5,0	4,7	5,1	5,7	5,6	3,6	-1,7	3,5	3,7	2,6	2,2	1,7	2,5
COMESA (pays membres d'AfSS)	6,1	5,3	6,2	6,3	7,5	5,2	5,0	7,7	7,5	5,9	6,1	6,1	6,6
IADM	6,6	6,0	6,9	6,4	6,5	7,3	4,9	6,9	7,1	6,4	6,5	6,3	6,5
Pays à régime de parité fixe classique	4,6	7,2	4,2	3,0	4,1	4,2	1,7	4,8	2,7	5,9	4,2	5,5	5,1
Pays sans régime de parité fixe classique	7,8	8,2	7,3	7,9	8,6	6,9	4,5	7,2	5,4	4,5	5,0	5,2	5,8
Afrique subsaharienne⁴	7,1	7,9	6,6	7,0	7,9	6,3	4,1	6,9	5,1	4,7	4,9	5,2	5,7

Voir sources et notes page 64.

Tableau AS2. Croissance du PIB réel, hors pétrole (En pourcentage)													
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	12,5	8,0	9,1	16,1	17,7	11,8	6,1	6,9	6,0	5,8	8,3	6,7	7,5
Hors Nigéria	12,5	8,0	9,1	16,1	17,7	11,8	6,1	6,9	8,0	5,4	8,4	3,8	6,3
Angola	17,6	9,2	12,1	27,6	24,4	15,0	8,1	7,6	9,5	5,5	10,8	7,3	7,3
Cameroun	3,6	4,9	3,2	2,9	4,1	3,2	2,9	4,1	4,6	4,6	5,6	5,1	5,1
Congo, Rép. du	5,7	5,0	5,4	5,9	6,6	5,4	3,9	6,5	7,4	9,7	8,1	7,5	7,3
Gabon	3,2	1,2	0,1	2,6	8,7	3,2	-1,8	6,2	12,2	10,4	8,7	7,2	7,6
Guinée équatoriale	29,9	28,4	22,8	29,8	40,5	28,2	11,3	0,7	10,0	0,3	3,1	-0,4	-4,5
Nigéria	5,3	5,9	8,3	7,7	7,9
Soudan du Sud	-6,4	7,9	-34,3	11,4
Tchad	6,3	2,1	11,0	3,2	6,9	8,4	6,4	17,3	0,2	11,6	5,9	6,3	4,9
Pays à revenu intermédiaire¹	5,2	4,8	5,2	5,7	5,8	4,3	-0,4	4,3	4,4	3,5	3,0	2,4	3,1
Hors Afrique du Sud	5,9	5,7	5,1	6,0	6,7	6,1	2,8	7,2	6,3	5,9	5,5	4,6	4,9
Afrique du Sud	4,9	4,6	5,3	5,6	5,5	3,6	-1,5	3,1	3,6	2,5	1,9	1,4	2,3
Botswana	5,6	2,7	4,6	8,0	8,7	3,9	-7,8	8,6	6,2	4,3	5,9	4,4	4,2
Ghana	6,5	5,3	6,0	6,1	6,5	8,4	4,0	8,0	9,3	8,1	6,5	4,2	4,5
Lesotho	4,0	2,8	2,9	4,1	4,9	5,1	4,5	5,6	4,3	6,0	5,7	4,3	4,7
Maurice	4,3	4,3	1,5	4,5	5,9	5,5	3,0	4,1	3,9	3,2	3,2	3,3	3,9
Namibie	6,1	12,3	2,5	7,1	5,4	3,4	-1,1	6,3	5,7	5,0	4,3	4,3	4,5
République de Cabo Verde	7,1	4,9	5,8	9,1	9,2	6,7	-1,3	1,5	4,0	1,2	0,5	1,0	3,0
Sénégal	4,5	5,9	5,6	2,5	4,9	3,7	2,4	4,2	1,7	3,4	3,5	4,5	4,6
Seychelles	4,8	-2,9	9,0	9,4	10,4	-2,1	-1,1	5,9	7,9	2,8	3,5	3,7	3,8
Swaziland	2,9	2,9	2,5	3,3	3,5	2,4	1,2	1,9	-0,6	1,9	2,8	2,1	2,0
Zambie	7,7	7,0	7,2	7,9	8,4	7,8	9,2	10,3	6,4	6,8	6,7	6,5	7,2
Pays à faible revenu et États fragiles	5,5	4,8	5,8	5,5	6,5	5,1	4,3	6,8	6,0	6,7	6,3	6,5	6,7
Pays à faible revenu hors États fragiles	7,1	6,2	7,8	7,1	7,9	6,5	5,3	7,9	7,2	6,1	6,6	6,7	7,0
Bénin	3,9	3,1	2,9	3,8	4,6	5,0	2,7	2,6	3,3	5,4	5,6	5,5	5,2
Burkina Faso	5,9	4,5	8,7	6,3	4,1	5,8	3,0	8,4	5,0	9,0	6,6	6,7	6,8
Éthiopie ²	11,8	11,7	12,6	11,5	11,8	11,2	10,0	10,6	11,4	8,8	9,7	8,2	8,5
Gambie	3,3	7,0	-0,9	1,1	3,6	5,7	6,4	6,5	-4,3	5,3	6,3	7,4	7,0
Kenya	4,6	4,2	5,5	5,6	8,0	-0,4	2,6	8,6	7,6	4,6	4,6	5,3	6,2
Malawi	5,6	5,5	2,6	2,1	9,5	8,3	9,0	6,5	4,3	1,9	5,2	5,7	6,0
Mali	4,6	2,3	6,1	5,3	4,3	5,0	4,5	5,8	2,7	0,0	1,7	5,9	4,8
Mozambique	7,8	7,9	8,4	8,7	7,3	6,8	6,3	7,1	7,3	7,2	7,1	8,3	8,2
Niger	5,2	-0,8	8,4	5,8	3,2	9,6	-0,7	8,4	2,3	3,8	2,2	5,9	5,4
Ouganda	8,3	5,8	10,0	7,0	8,1	10,4	4,1	6,2	6,2	2,8	5,8	5,9	6,3
Rwanda	9,0	7,4	9,4	9,2	7,6	11,2	6,2	6,3	7,5	8,8	4,7	6,0	6,7
Sierra Leone	5,7	6,6	4,5	4,2	8,0	5,2	3,2	5,3	6,0	15,2	20,1	8,0	9,9
Tanzanie	7,3	7,8	7,4	6,7	7,1	7,4	6,0	7,0	6,4	6,9	7,0	7,2	7,0
États fragiles	2,4	2,0	1,8	2,4	3,7	2,0	2,0	4,3	3,0	8,1	5,5	6,1	6,2
Burundi	4,4	3,8	4,4	5,4	3,4	4,9	3,8	5,1	4,2	4,0	4,5	4,7	4,8
Comores	1,3	-0,2	4,2	1,2	0,8	0,4	1,8	2,1	2,2	3,0	3,5	3,8	4,3
Congo, Rép. dém. du	5,9	6,7	4,3	5,4	6,6	6,3	2,8	7,2	6,9	7,2	8,7	8,6	8,5
Côte d'Ivoire	1,8	1,3	1,9	0,6	3,4	1,6	2,1	2,6	-4,8	13,5	8,8	8,8	7,8
Érythrée	-1,1	1,5	2,6	-1,0	1,4	-9,8	3,9	2,2	8,7	7,0	1,3	2,0	2,1
Guinée	2,9	2,3	3,0	2,5	1,8	4,9	-0,3	1,9	3,9	3,8	2,3	2,4	4,1
Guinée Bissau	3,1	2,8	4,3	2,3	3,2	3,2	3,3	4,4	9,0	-2,2	0,3	2,6	4,0
Libéria	7,3	3,9	5,7	8,2	12,7	6,0	5,1	6,1	7,5	8,3	8,7	2,5	4,5
Madagascar	5,8	5,3	4,8	5,4	6,5	7,2	-3,5	0,1	1,5	2,5	2,4	3,0	4,0
République centrafricaine	3,3	2,6	2,5	4,8	4,6	2,1	1,7	3,0	3,3	4,1	-36,0	1,0	5,3
São Tomé-et-Principe	6,0	4,5	1,6	12,6	2,0	9,1	4,0	4,5	4,9	4,0	4,0	5,0	5,5
Togo	2,4	2,1	1,2	4,1	2,3	2,4	3,5	4,1	4,8	5,9	5,1	5,6	5,7
Zimbabwe ³	-7,5	-6,5	-7,7	-3,6	-3,3	-16,4	8,2	11,4	11,9	10,6	3,3	3,1	3,2
Afrique subsaharienne	6,5	5,3	6,0	7,2	8,0	5,8	2,4	5,6	5,5	5,3	6,2	5,3	6,0
<i>Médiane</i>	5,2	4,5	4,5	5,4	5,9	5,2	3,3	5,9	5,5	5,0	5,2	5,1	5,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	7,3	5,7	6,4	8,2	9,4	7,0	4,5	6,9	6,6	6,2	6,7	5,5	6,3
Pays importateurs de pétrole	5,3	4,8	5,5	5,6	6,1	4,6	1,6	5,4	5,1	4,9	4,5	4,3	4,8
Hors Afrique du Sud	5,6	5,0	5,6	5,7	6,6	5,4	3,9	6,9	6,1	6,5	6,1	6,0	6,3
Zone franc	6,0	4,9	5,7	5,3	7,7	6,3	3,3	5,4	3,5	7,0	5,6	6,0	5,5
UEMOA	3,6	2,6	4,5	3,1	3,9	4,0	2,5	4,6	0,7	7,3	5,6	6,7	6,2
CEMAC	8,5	7,3	7,1	7,6	11,9	8,7	4,1	6,2	6,5	6,7	5,6	5,2	4,7
CAE-5	6,3	5,6	7,1	6,4	7,6	4,9	4,1	7,4	6,9	5,1	5,5	6,0	6,4
CEDEAO	4,4	3,5	4,7	4,0	4,7	5,3	2,8	5,4	4,9	6,3	7,7	7,2	7,3
SADC	6,4	5,1	5,6	7,9	8,0	5,5	1,2	4,9	5,1	3,9	4,4	3,7	4,3
Union douanière d'Afrique australe	5,0	4,7	5,1	5,7	5,6	3,6	-1,7	3,5	3,7	2,6	2,2	1,7	2,5
COMESA (pays membres d'AfSS)	6,1	5,3	6,1	6,3	7,5	5,2	5,0	7,8	7,5	5,9	6,1	6,1	6,6
IADM	6,7	6,2	6,8	6,3	6,9	7,3	4,8	6,9	6,6	6,4	6,6	6,3	6,5
Pays à régime de parité fixe classique	5,8	5,1	5,4	5,2	7,3	5,7	3,0	5,3	3,7	6,7	5,3	5,7	5,3
Pays sans régime de parité fixe classique	6,9	5,6	6,4	8,0	8,3	6,1	2,1	5,7	5,7	5,1	6,3	5,6	6,1
Afrique subsaharienne⁴	6,5	5,3	6,0	7,2	8,0	5,8	2,4	5,6	5,5	5,4	6,1	5,6	6,0

Voir sources et notes page 64.

Tableau AS3. Croissance du PIB réel par habitant

(En pourcentage)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	7,0	9,9	5,5	6,2	7,6	5,9	4,5	6,1	1,9	0,9	2,9	3,2	4,1
Hors Nigéria	7,8	8,9	6,7	6,9	10,0	6,4	-1,1	1,7	1,3	-0,8	3,7	0,7	3,2
Angola	14,0	7,7	14,9	17,4	19,3	10,9	-0,2	0,4	0,9	2,1	3,7	0,9	2,8
Cameroun	0,3	0,9	-0,5	0,4	0,4	0,1	-0,8	0,8	1,6	2,0	2,9	2,5	2,6
Congo, Rép. du	1,4	0,6	4,7	3,2	-4,4	2,6	4,4	5,7	0,5	0,9	1,1	3,7	5,2
Gabon	-1,0	-1,3	-3,2	-4,3	3,7	0,3	-3,7	4,7	5,4	4,0	4,1	3,6	3,9
Guinée équatoriale	11,6	33,9	6,5	-1,7	9,9	9,1	-10,6	-4,0	2,1	0,4	-7,4	-5,2	-10,3
Nigéria	6,7	10,2	5,1	5,9	6,6	5,6	6,6	7,6	2,1	1,5	2,6	4,1	4,4
Soudan du Sud	-50,0	21,3	-16,1	13,9
Tchad	7,0	30,4	5,3	-1,8	0,8	0,5	1,7	10,8	-2,4	6,2	1,4	7,0	4,1
Pays à revenu intermédiaire¹	3,6	2,9	3,7	4,1	4,3	2,7	-1,9	2,7	3,3	1,9	1,4	0,8	1,5
Hors Afrique du Sud	3,8	3,6	3,0	3,9	4,9	3,9	0,6	5,0	6,0	3,9	3,5	2,4	2,7
Afrique du Sud	3,5	2,7	3,9	4,2	4,2	2,3	-2,8	1,8	2,2	1,1	0,5	0,0	0,9
Botswana	4,2	1,5	3,3	6,5	7,2	2,5	-9,1	7,2	4,9	3,0	4,7	3,1	3,0
Ghana	3,8	2,7	3,4	3,5	3,8	5,7	1,4	5,3	12,1	6,1	4,5	1,9	2,1
Lesotho	3,9	2,5	2,7	4,7	4,6	4,8	4,2	5,3	4,0	5,7	5,4	4,0	4,4
Maurice	3,6	3,4	0,6	3,7	4,9	5,2	2,3	3,6	3,5	2,7	2,7	2,8	3,4
Namibie	4,3	10,4	0,7	5,2	3,5	1,5	-2,9	5,4	4,8	4,2	3,5	3,4	3,6
République de Cabo Verde	6,4	3,5	4,7	8,4	8,8	6,4	-1,5	1,1	3,3	-1,9	-0,7	-0,2	1,8
Sénégal	1,7	3,0	2,8	-0,3	2,1	0,9	-0,4	1,3	-1,2	0,4	0,5	1,6	1,7
Seychelles	3,7	-2,5	8,5	7,1	9,9	-4,3	-1,5	3,0	6,7	1,6	2,3	2,5	2,6
Swaziland	4,1	2,3	1,5	2,0	13,5	1,3	0,1	0,8	-1,8	0,7	1,6	0,9	0,8
Zambie	4,8	4,4	4,5	5,0	5,4	4,8	6,1	7,0	3,1	3,4	3,3	3,1	3,7
Pays à faible revenu et États fragiles	2,7	1,7	3,1	2,8	3,6	2,4	1,7	4,1	3,3	3,7	3,5	3,7	4,0
Pays à faible revenu hors États fragiles	4,2	3,3	4,9	4,1	5,0	3,6	2,6	5,2	4,5	3,5	3,8	3,8	4,2
Bénin	0,6	-0,3	-0,4	0,5	1,5	1,9	-0,3	-0,3	0,5	2,6	2,9	2,8	2,6
Burkina Faso	2,8	1,5	5,5	3,2	1,1	2,7	0,0	5,3	2,0	6,0	3,6	3,7	3,8
Éthiopie ²	9,2	9,0	10,0	9,0	9,3	8,8	7,7	8,2	9,0	6,3	7,1	5,7	6,1
Gambie	0,4	3,9	-3,8	-1,7	0,8	2,8	3,6	3,7	-6,9	2,4	3,5	4,5	4,1
Kenya	1,8	1,4	2,7	2,8	5,1	-3,0	-0,1	6,4	4,8	1,5	1,8	2,6	3,4
Malawi	3,0	3,3	0,5	-0,8	6,5	5,4	6,0	3,6	1,4	-1,0	2,3	2,7	3,0
Mali	1,4	-0,9	2,9	2,0	1,1	1,8	1,3	2,7	-0,4	-3,0	-1,3	2,7	1,6
Mozambique	4,9	4,9	5,4	5,8	4,5	4,1	3,6	4,4	4,6	4,6	4,5	5,7	5,6
Niger	1,8	-3,8	5,2	2,2	-0,4	5,9	-4,1	5,1	-0,8	7,7	0,9	3,1	1,8
Ouganda	4,8	2,4	6,5	3,6	4,6	6,9	0,8	2,8	2,8	-0,5	2,4	2,5	2,9
Rwanda	6,8	5,8	7,9	7,2	5,3	7,7	4,1	3,1	5,4	5,7	1,8	3,1	3,8
Sierra Leone	2,4	2,0	0,6	1,1	5,3	3,0	1,2	3,3	3,9	13,0	17,7	5,8	8,4
Tanzanie	4,4	4,7	4,4	3,8	4,3	4,7	3,4	4,4	3,9	4,4	3,8	4,1	3,9
États fragiles	-0,3	-1,1	-0,4	-0,1	0,6	-0,4	-0,3	1,4	0,2	4,4	2,8	3,3	3,5
Burundi	2,3	1,7	2,3	3,3	1,4	2,4	1,4	2,6	1,7	1,6	2,0	2,3	2,3
Comores	-0,8	-2,3	2,1	-0,8	-1,2	-1,6	-0,3	0,1	0,4	0,9	1,4	1,8	1,8
Congo, Rép. dém. du	3,0	3,6	3,0	2,3	3,2	3,1	-0,1	4,0	3,8	4,0	5,4	5,5	5,3
Côte d'Ivoire	-1,5	-3,7	-1,0	-1,4	-1,2	-0,4	0,2	-1,0	-7,2	7,5	5,5	5,3	4,8
Érythrée	-4,7	-2,7	-1,4	-4,5	-2,0	-12,7	0,6	-1,1	5,2	3,6	-1,9	-1,2	-1,1
Guinée	0,8	0,4	1,0	0,4	-0,4	2,6	-2,7	-0,6	1,4	1,3	-0,2	0,0	1,5
Guinée Bissau	0,9	0,5	2,0	0,1	1,0	1,0	1,1	2,1	6,5	-4,4	-1,9	0,3	1,7
Libéria	5,7	3,3	4,3	5,0	11,2	4,6	0,8	1,8	4,7	5,5	5,9	-0,1	1,8
Madagascar	2,8	2,2	1,8	2,4	3,5	4,2	-6,2	-2,6	-2,1	0,0	-0,1	0,6	1,5
République centrafricaine	1,5	0,9	0,7	2,9	2,7	0,1	-0,2	1,1	1,3	2,1	-37,3	-0,9	3,3
São Tomé-et-Principe	3,9	2,5	-0,4	10,5	0,0	7,0	2,1	2,6	3,1	-7,5	1,9	2,9	3,5
Togo	-0,2	-0,5	-1,4	1,5	-0,2	-0,1	0,9	1,4	2,1	3,2	2,4	2,9	2,9
Zimbabwe ³	-8,2	-7,2	-8,5	-5,0	-3,6	-17,0	7,2	10,4	9,1	7,8	2,2	2,0	2,1
Afrique subsaharienne	4,7	5,2	4,2	4,6	5,5	3,9	1,7	4,5	2,7	1,9	2,6	2,6	3,3
<i>Médiane</i>	2,9	2,2	2,7	2,8	3,6	2,8	0,7	3,1	3,0	2,4	2,4	2,7	3,0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,2	3,8	3,9	4,0	5,4	3,7	0,8	3,7	3,3	2,6	3,6	2,7	3,5
Pays importateurs de pétrole	3,2	2,4	3,4	3,6	4,0	2,6	-0,4	3,3	3,3	2,7	2,4	2,1	2,7
Hors Afrique du Sud	3,0	2,2	3,1	3,1	3,9	2,8	1,4	4,3	4,0	3,8	3,5	3,4	3,6
Zone franc	1,7	3,9	1,6	-0,1	1,2	1,7	-0,9	2,1	-0,3	3,3	1,6	3,1	2,6
UEMOA	0,5	-1,1	1,5	0,4	0,3	1,2	-0,1	1,4	-2,1	3,9	2,7	3,6	3,2
CEMAC	3,0	9,4	1,7	-0,6	2,1	2,2	-1,8	2,9	1,6	2,6	0,5	2,5	2,0
CAE-5	3,4	2,7	4,1	3,5	4,7	2,0	1,3	4,8	4,1	2,2	2,5	3,0	3,4
CEDEAO	5,2	7,2	4,1	4,6	5,2	4,8	5,0	6,3	2,2	2,3	2,8	3,8	4,0
SADC	4,5	3,2	4,4	5,3	6,0	3,5	-1,3	2,4	2,4	2,0	1,9	1,3	2,1
Union douanière d'Afrique australe	3,5	2,9	3,8	4,3	4,4	2,3	-3,0	2,1	2,4	1,3	0,8	0,3	1,1
COMESA (pays membres d'AfSS)	3,5	2,8	3,6	3,6	5,1	2,6	2,5	5,2	4,7	3,1	3,4	3,4	3,9
IADM	3,8	3,1	4,0	3,5	3,7	4,4	2,1	4,1	4,3	3,6	3,6	3,5	3,7
Pays à régime de parité fixe classique	1,8	4,0	1,5	0,3	1,6	1,5	-0,9	2,3	0,1	3,2	1,7	3,0	2,6
Pays sans régime de parité fixe classique	5,4	5,7	4,9	5,5	6,2	4,5	2,1	4,8	3,0	2,1	2,6	2,7	3,3
Afrique subsaharienne⁴	4,7	5,2	4,2	4,6	5,5	3,9	1,7	4,5	2,7	2,3	2,4	2,7	3,2

Voir sources et notes page 64.

Tableau AS4. Prix à la consommation
(Pourcentage moyen de variation annuelle)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	10,9	14,7	15,6	8,1	5,4	10,8	11,5	12,2	10,0	11,3	7,5	7,4	7,9
Hors Nigéria	9,2	14,0	10,0	7,8	5,4	8,9	8,9	7,8	7,7	8,8	4,9	4,9	5,4
Angola	20,9	43,6	23,0	13,3	12,2	12,5	13,7	14,5	13,5	10,3	8,8	7,3	7,3
Cameroun	2,7	0,3	2,0	4,9	1,1	5,3	3,0	1,3	2,9	2,4	2,1	3,2	2,6
Congo, Rép. du	3,9	3,7	2,5	4,7	2,6	6,0	4,3	5,0	1,8	5,0	4,6	2,2	2,3
Gabon	0,9	0,4	1,2	-1,4	-1,0	5,3	1,9	1,4	1,3	2,7	0,5	4,7	2,5
Guinée équatoriale	4,4	4,2	5,6	4,5	2,8	4,7	5,7	5,3	4,8	3,4	3,2	3,9	3,7
Nigéria	11,6	15,0	17,9	8,2	5,4	11,6	12,5	13,7	10,8	12,2	8,5	8,3	8,7
Soudan du Sud	45,1	0,0	0,2	12,1
Tchad	1,5	-4,8	3,7	7,7	-7,4	8,3	10,1	-2,1	1,9	7,7	0,2	2,8	3,1
Pays à revenu intermédiaire¹	6,6	3,2	5,0	5,6	7,5	11,8	7,6	4,6	5,6	5,8	6,2	7,0	6,9
Hors Afrique du Sud	9,6	8,8	9,7	8,5	8,6	12,5	9,0	5,6	7,0	6,1	7,2	8,6	9,3
Afrique du Sud	5,6	1,4	3,4	4,7	7,1	11,5	7,1	4,3	5,0	5,7	5,8	6,3	5,8
Botswana	9,4	7,0	8,6	11,6	7,1	12,6	8,1	6,9	8,5	7,5	5,8	4,8	5,4
Ghana	13,3	12,7	15,1	11,7	10,7	16,5	13,1	6,7	7,7	7,1	11,7	15,7	16,8
Lesotho	6,7	5,0	3,4	6,1	8,0	10,7	7,4	3,6	5,0	6,2	5,3	6,5	5,9
Maurice	7,4	4,7	4,9	8,9	8,8	9,7	2,5	2,9	6,5	3,9	3,5	3,7	4,3
Namibie	5,4	4,1	2,3	5,0	6,5	9,1	9,5	4,9	5,0	6,7	5,6	5,9	5,8
République de Cabo Verde	2,9	-1,9	0,4	4,8	4,4	6,8	1,0	2,1	4,5	2,5	1,5	0,8	2,3
Sénégal	3,3	0,5	1,7	2,1	5,9	6,3	-2,2	1,2	3,4	1,4	0,7	-0,5	1,5
Seychelles	6,2	3,9	0,6	-1,9	-8,6	37,0	31,7	-2,4	2,6	7,1	4,3	3,6	2,9
Swaziland	6,2	3,4	1,8	5,2	8,1	12,7	7,4	4,5	6,1	8,9	5,6	5,8	5,6
Zambie	13,7	18,0	18,3	9,0	10,7	12,4	13,4	8,5	8,7	6,6	7,0	8,0	7,8
Pays à faible revenu et États fragiles	9,3	9,3	7,2	9,0	2,5	18,6	9,9	6,4	13,8	10,4	5,4	5,2	5,6
Pays à faible revenu hors États fragiles	9,1	5,1	8,0	7,5	7,1	17,6	8,8	5,4	15,7	13,0	6,1	6,0	6,1
Bénin	3,7	0,9	5,4	3,8	1,3	7,4	0,9	2,2	2,7	6,7	1,0	1,7	2,8
Burkina Faso	3,8	-0,4	6,4	2,4	-0,2	10,7	2,6	-0,6	2,8	3,8	0,5	1,5	2,0
Éthiopie	18,0	3,2	11,7	13,6	17,2	44,4	8,5	8,1	33,2	24,1	8,1	7,7	9,1
Gambie	6,2	14,3	5,0	2,1	5,4	4,5	4,6	5,0	4,8	4,6	5,2	5,3	5,0
Kenya	8,3	8,4	7,8	6,0	4,3	15,1	10,6	4,3	14,0	9,4	5,7	7,3	6,0
Malawi	11,5	11,5	15,4	13,9	8,0	8,7	8,4	7,4	7,6	21,3	28,3	19,6	11,5
Mali	3,1	-3,1	6,4	1,5	1,5	9,1	2,2	1,3	3,1	5,3	-0,6	1,5	2,6
Mozambique	10,2	12,6	6,4	13,2	8,2	10,3	3,3	12,7	10,4	2,1	4,2	4,6	5,6
Niger	3,9	0,4	7,8	0,1	0,1	11,3	4,3	-2,8	2,9	0,5	2,3	-1,1	2,1
Ouganda	7,5	3,7	8,6	7,2	6,1	12,0	13,1	4,0	18,7	14,0	5,0	5,5	5,9
Rwanda	10,9	12,0	9,1	8,8	9,1	15,4	10,3	2,0	5,7	6,3	4,2	2,6	4,7
Sierra Leone	12,5	14,2	12,0	9,5	11,6	14,8	9,2	17,8	18,5	13,8	9,8	8,8	10,1
Tanzanie	6,6	4,1	4,4	7,3	7,0	10,3	12,1	7,2	12,7	16,0	7,9	5,9	4,9
États fragiles	9,9	17,5	5,6	12,1	-6,5	20,8	12,6	8,8	9,3	4,3	3,7	3,4	4,2
Burundi	12,5	12,1	1,1	9,0	14,7	25,7	4,6	4,1	14,9	11,8	9,0	7,0	5,4
Comores	4,0	4,5	3,0	3,4	4,5	4,8	4,8	3,9	2,2	5,9	1,6	3,0	2,9
Congo, Rép. dém. du	14,7	4,0	21,4	13,2	16,7	18,0	46,2	23,5	15,5	2,1	0,8	2,4	4,1
Côte d'Ivoire	3,2	1,5	3,9	2,5	1,9	6,3	1,0	1,8	4,4	1,3	2,6	0,6	2,6
Érythrée	16,4	25,1	12,5	15,1	9,3	19,9	33,0	12,7	13,3	12,3	12,3	12,3	12,3
Guinée	25,0	17,5	31,4	34,7	22,9	18,4	4,7	15,5	21,4	15,2	11,9	10,1	7,8
Guinée-Bissau	4,0	0,8	3,2	0,7	4,6	10,4	-1,6	1,1	5,1	2,1	0,8	-1,3	2,9
Libéria	9,8	3,6	6,9	9,5	11,4	17,5	7,4	7,3	8,5	6,8	7,6	11,4	9,7
Madagascar	12,5	14,0	18,4	10,8	10,4	9,2	9,0	9,3	10,0	5,8	5,8	7,3	6,6
République centrafricaine	3,5	-2,2	2,9	6,7	0,9	9,3	3,5	1,5	1,2	5,9	6,6	7,4	5,7
São Tomé-et-Príncipe	20,8	13,3	17,2	23,1	18,6	32,0	17,0	13,3	14,3	10,6	8,1	6,7	4,8
Togo	3,8	0,4	6,8	2,2	0,9	8,7	3,7	1,4	3,6	2,6	1,8	1,5	2,7
Zimbabwe ²	39,9	113,6	-31,5	33,0	-72,7	157,0	6,2	3,0	3,5	3,7	1,6	0,3	1,2
Afrique subsaharienne	8,9	9,0	9,5	7,5	5,4	13,0	9,8	8,3	9,5	9,3	6,6	6,7	7,0
<i>Médiane</i>	7,0	4,2	6,4	6,9	6,3	10,7	6,8	4,4	5,9	6,3	5,0	4,8	5,0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	9,3	10,3	8,3	8,6	4,5	14,8	9,5	6,6	10,9	9,1	5,6	5,8	6,3
Pays importateurs de pétrole	7,7	5,7	5,9	7,0	5,4	14,6	8,6	5,4	9,1	7,8	5,8	6,2	6,3
Hors Afrique du Sud	9,4	9,2	7,8	8,9	4,1	16,9	9,7	6,2	11,9	9,2	5,9	6,1	6,5
Zone franc	3,0	0,4	3,7	3,1	1,0	6,9	2,7	1,4	3,1	3,3	1,7	1,9	2,5
UEMOA	3,4	0,3	4,7	2,2	2,0	7,9	1,1	0,9	3,5	2,7	1,3	0,6	2,3
CEMAC	2,6	0,6	2,7	4,1	0,0	5,8	4,4	2,0	2,6	3,8	2,1	3,4	2,8
CAE-5	7,9	6,6	6,9	6,8	5,9	13,4	11,3	4,9	14,1	12,0	6,2	6,2	5,6
CEDEAO	10,3	11,8	15,1	7,7	5,5	11,4	10,5	11,1	9,6	10,3	7,6	7,7	8,3
SADC	8,1	8,5	5,9	7,4	5,3	13,2	9,8	7,0	7,5	6,9	6,2	6,2	5,9
Union douanière d'Afrique australe	5,8	1,7	3,5	5,0	7,1	11,5	7,2	4,4	5,2	5,8	5,7	6,2	5,8
COMESA (pays membres d'AFSS)	11,5	13,5	8,2	10,6	2,3	23,1	12,9	7,3	16,2	11,5	6,1	6,5	6,6
IADM	9,3	5,7	9,4	8,2	8,1	15,0	9,9	6,5	11,9	9,6	6,0	6,3	6,8
Pays à régime de parité fixe classique	3,5	1,2	3,8	3,5	1,8	7,4	3,7	1,9	3,4	3,8	2,2	2,4	3,0
Pays sans régime de parité fixe classique	9,9	9,5	11,3	7,9	7,6	13,3	10,9	9,4	10,6	10,0	7,4	7,5	7,6
Afrique subsaharienne³	8,9	9,0	9,5	7,5	5,4	13,0	9,8	8,3	9,5	9,1	6,6	6,8	6,9

Voir sources et notes page 64.

Tableau AS5. Prix à la consommation
(Fin de période, variation en pourcentage)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	9,8	10,5	10,5	7,9	6,5	13,6	12,3	10,9	9,6	10,6	6,8	8,0	7,5
Hors Nigéria	8,4	11,7	7,9	6,4	6,3	9,8	7,9	8,4	7,5	7,0	3,9	5,2	4,9
Angola	17,3	31,0	18,5	12,2	11,8	13,2	14,0	15,3	11,4	9,0	7,7	7,4	7,2
Cameroun	3,1	1,0	3,5	2,4	3,4	5,3	0,9	2,6	2,7	2,5	1,7	3,2	2,6
Congo, Rép. du	4,4	1,1	3,1	8,1	-1,7	11,4	2,5	5,4	1,8	7,5	2,1	2,0	2,4
Gabon	1,1	-0,5	1,1	-0,7	-0,2	5,6	0,9	0,7	2,3	2,2	3,3	1,7	2,5
Guinée équatoriale	4,3	5,1	3,2	3,8	3,7	5,5	5,0	5,4	4,9	2,6	4,9	3,7	3,4
Nigéria	10,4	10,0	11,6	8,5	6,6	15,1	13,9	11,7	10,3	12,0	7,9	9,0	8,5
Soudan du Sud	25,2	-8,8	7,8	5,0
Tchad	3,2	9,2	-3,4	-0,9	1,7	9,7	4,7	-2,2	10,8	2,1	0,9	3,7	3,0
Pays à revenu intermédiaire¹	7,3	4,8	5,1	6,4	9,1	11,0	6,2	4,2	6,3	5,9	6,0	7,5	6,7
Hors Afrique du Sud	10,0	8,8	9,8	8,3	9,4	13,8	5,9	6,1	7,1	6,4	7,5	10,0	8,6
Afrique du Sud	6,4	3,5	3,6	5,8	9,0	10,1	6,3	3,5	6,1	5,7	5,4	6,3	5,8
Botswana	9,9	7,9	11,3	8,5	8,1	13,7	5,8	7,4	9,2	7,4	4,1	5,4	5,4
Ghana	13,7	11,8	14,8	10,9	12,7	18,1	9,5	6,9	8,4	8,1	13,5	18,5	15,1
Lesotho	7,2	5,0	3,5	6,4	10,5	10,6	4,5	3,1	7,7	5,1	5,1	6,3	5,8
Maurice	7,3	5,5	3,8	11,6	8,6	6,8	1,5	6,1	4,9	3,2	3,5	4,2	5,0
Namibie	6,1	4,2	3,6	6,0	5,5	11,2	7,9	3,1	7,4	6,4	4,9	5,8	5,7
République de Cabo Verde	3,5	-0,3	1,8	5,8	3,4	6,7	-0,4	3,4	3,6	4,1	0,1	2,0	2,5
Sénégal	3,8	1,7	1,4	3,9	6,2	5,5	-4,5	4,3	2,7	1,1	-0,1	1,4	1,5
Seychelles	16,5	3,9	-1,6	0,2	16,7	63,3	-2,6	-12,9	5,5	5,8	3,4	3,3	3,2
Swaziland	7,7	3,2	7,6	4,8	9,8	12,9	4,5	4,5	7,8	8,3	4,4	6,7	5,6
Zambie	13,4	17,5	15,9	8,2	8,9	16,6	9,9	7,9	7,2	7,3	7,1	8,5	7,0
Pays à faible revenu et États fragiles	10,1	8,9	7,8	9,4	7,5	17,0	8,2	7,3	16,1	7,1	4,9	5,9	5,3
Pays à faible revenu hors États fragiles	9,7	7,6	6,6	9,0	7,8	17,7	7,1	7,0	19,4	8,0	5,6	6,6	5,8
Bénin	4,1	2,7	3,7	5,3	0,3	8,4	-0,5	4,0	1,8	6,8	-1,8	4,0	2,8
Burkina Faso	4,1	0,7	4,5	1,5	2,3	11,6	-0,3	-0,3	5,1	1,6	0,1	2,0	2,0
Éthiopie	19,3	7,9	12,3	18,5	18,4	39,2	7,1	14,6	35,9	15,0	7,7	9,3	9,1
Gambie	5,2	8,1	4,8	0,4	6,0	6,8	2,7	5,8	4,4	4,9	5,6	5,0	5,0
Kenya	9,0	11,8	4,9	7,3	5,6	15,5	8,0	5,8	18,9	3,2	7,1	7,7	5,2
Malawi	11,6	13,7	16,6	10,1	7,5	9,9	7,6	6,3	9,8	34,6	23,5	14,7	9,6
Mali	3,7	1,5	3,4	3,6	2,6	7,4	1,7	1,9	5,3	2,4	0,0	1,5	2,6
Mozambique	9,2	9,1	11,1	9,4	10,3	6,2	4,2	16,6	5,5	2,2	3,0	6,0	5,6
Niger	5,3	3,7	4,2	0,4	4,7	13,6	-3,1	1,4	1,4	0,7	1,1	-0,3	1,2
Ouganda	8,4	8,0	3,7	10,9	5,2	14,3	11,0	3,1	27,0	5,3	4,8	6,2	5,7
Rwanda	11,4	10,3	5,6	12,1	6,6	22,3	5,7	0,2	8,3	3,9	3,6	4,5	5,0
Sierra Leone	12,4	14,4	13,1	8,3	13,8	12,2	10,8	18,4	16,9	12,0	8,5	10,0	9,5
Tanzanie	7,1	4,1	5,0	6,7	6,4	13,5	12,2	5,6	19,8	12,1	5,6	5,0	5,0
États fragiles	10,9	11,7	10,7	10,5	6,7	15,1	10,7	7,9	8,2	4,8	3,0	4,3	3,8
Burundi	12,5	12,1	1,1	9,0	14,7	25,7	4,6	4,1	14,9	11,8	9,0	7,0	5,4
Comores	4,4	3,3	7,2	1,7	2,2	7,4	2,2	6,7	4,9	1,0	3,5	3,9	3,0
Congo, Rép. dém. du	17,2	9,2	21,3	18,2	10,0	27,6	53,4	9,8	15,4	2,7	1,0	3,7	4,5
Côte d'Ivoire	3,9	4,4	2,5	2,0	1,5	9,0	-1,7	5,1	2,0	3,4	0,4	1,6	1,6
Érythrée	17,5	17,4	18,5	9,0	12,6	30,2	22,2	14,2	12,3	12,3	12,3	12,3	12,3
Guinée	24,6	27,6	29,7	39,1	12,8	13,5	7,9	20,8	19,0	12,8	10,5	9,4	7,1
Guinée Bissau	4,6	2,9	-1,0	3,2	9,3	8,7	-6,4	5,7	3,4	1,6	-0,1	1,3	2,0
Libéria	9,5	7,5	7,0	11,9	11,7	9,4	9,7	6,6	11,4	7,7	8,5	13,1	8,1
Madagascar	13,6	27,3	11,5	10,8	8,2	10,1	8,0	10,2	7,5	5,8	6,3	8,5	6,0
République centrafricaine	4,7	-0,3	2,2	7,1	-0,2	14,5	-1,2	2,3	4,3	5,9	5,9	8,4	1,9
São Tomé-et-Principe	21,9	15,2	17,2	24,6	27,6	24,8	16,1	12,9	11,9	10,4	7,1	6,0	4,0
Togo	4,9	3,9	5,5	1,5	3,4	10,3	0,6	3,8	1,5	2,9	1,8	2,0	2,7
Zimbabwe ²	-7,7	3,2	4,9	2,9	0,3	1,2	1,7
Afrique subsaharienne	8,9	7,9	7,9	7,7	7,6	13,5	9,2	7,8	10,1	8,2	6,1	7,3	6,7
<i>Médiane</i>	7,7	5,5	4,9	7,3	6,6	11,6	4,6	5,5	7,3	5,8	4,4	5,4	5,0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	9,6	9,5	8,3	8,4	7,5	14,4	7,7	7,3	12,1	6,9	5,1	6,5	5,8
Pays importateurs de pétrole	8,4	6,4	6,2	7,6	8,4	13,4	7,0	5,5	10,5	6,4	5,5	6,7	6,0
Hors Afrique du Sud	10,1	8,8	8,4	9,1	8,0	16,1	7,6	6,9	13,6	6,9	5,6	7,0	6,1
Zone franc	3,6	2,7	2,5	2,6	2,3	8,0	0,3	2,9	3,5	2,9	1,2	2,3	2,3
UEMOA	4,0	2,9	3,0	2,6	2,8	8,9	-1,5	3,4	2,9	2,7	0,1	1,7	1,9
CEMAC	3,1	2,4	1,9	2,5	1,8	7,0	2,3	2,4	4,0	3,2	2,4	3,0	2,7
CAE-5	8,6	8,9	4,6	8,1	6,0	15,3	9,6	4,8	20,1	6,3	6,0	6,4	5,2
CEDEAO	9,6	9,0	10,3	8,0	6,5	14,2	10,8	10,2	9,2	10,2	7,2	8,6	7,9
SADC	8,5	7,4	6,8	7,5	9,1	11,6	8,9	6,1	8,1	6,7	5,6	6,3	5,9
Union douanière d'Afrique australe	6,5	3,7	3,9	5,9	8,9	10,3	6,3	3,6	6,3	5,8	5,3	6,3	5,8
COMESA (pays membres d'AfSS)	12,6	11,7	9,6	11,5	9,4	20,6	10,7	7,8	18,6	7,4	6,2	7,3	6,3
IADM	9,9	7,7	8,6	9,0	8,1	16,2	8,3	6,9	13,3	7,5	5,5	7,2	6,4
Pays à régime de parité fixe classique	4,1	3,1	3,0	3,0	3,0	8,6	1,2	3,1	4,0	3,4	1,7	2,8	2,7
Pays sans régime de parité fixe classique	9,9	9,0	8,8	8,6	8,5	14,4	10,8	8,6	11,2	8,9	7,0	8,1	7,4
Afrique subsaharienne³	8,9	7,9	7,9	7,7	7,6	13,5	9,2	7,8	10,1	8,1	6,2	7,3	6,7

Voir sources et notes page 64.

Tableau AS6. Investissement total
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	17,4	16,1	15,5	18,2	19,7	17,2	22,5	19,0	17,5	16,9	16,7	16,8	16,9
Hors Nigéria	20,9	23,1	20,6	21,1	19,8	19,8	24,8	23,8	20,8	22,3	21,8	22,0	21,8
Angola	12,6	9,2	8,8	15,4	13,5	16,2	15,2	14,4	12,9	14,9	14,7	14,8	14,6
Cameroun	16,5	20,4	16,8	14,3	15,0	16,1	20,6	20,3	20,2	20,7	20,9	20,2	20,3
Congo, Rép. du	20,9	22,5	20,2	21,6	21,8	18,3	22,5	20,5	25,3	26,0	30,9	36,5	34,0
Gabon	22,4	22,5	20,6	22,7	24,5	21,9	27,2	30,1	31,1	30,2	29,2	25,4	29,4
Guinée équatoriale	60,8	77,0	73,5	59,4	51,7	42,3	81,7	71,5	60,2	54,4	58,4	53,7	54,0
Nigéria	16,0	13,4	13,6	17,1	19,7	16,2	21,7	17,3	16,2	14,9	14,7	15,0	15,2
Soudan du Sud	10,0	12,3	10,3	9,9	9,9
Tchad	22,6	25,9	20,7	22,2	22,3	21,9	30,2	34,5	28,5	31,5	26,7	33,6	32,9
Pays à revenu intermédiaire¹	21,4	20,0	19,8	21,2	22,4	23,7	20,9	21,1	22,1	23,0	21,8	21,8	22,1
Hors Afrique du Sud	25,7	25,5	25,1	25,7	25,9	26,5	24,7	26,4	29,4	31,5	27,5	27,4	27,8
Afrique du Sud	19,9	18,1	18,0	19,7	21,2	22,7	19,5	19,1	19,4	19,4	19,4	19,4	19,5
Botswana	29,9	31,5	27,1	25,9	30,8	34,4	37,9	35,4	38,7	39,2	33,9	31,9	31,3
Ghana	22,0	22,8	23,8	21,6	20,1	21,5	20,7	25,7	29,6	32,9	24,2	24,6	25,9
Lesotho	25,5	26,3	23,5	23,7	25,9	27,9	29,0	29,0	33,6	35,4	33,8	35,6	37,3
Maurice	25,6	24,4	22,7	26,7	26,9	27,3	21,3	23,6	26,0	24,8	23,2	23,2	23,4
Namibie	22,0	19,1	19,7	22,3	23,7	25,4	22,3	21,1	20,0	23,4	24,8	27,3	27,6
République de Cabo Verde	36,7	35,7	32,1	34,1	41,3	40,4	36,5	37,7	37,2	40,2	39,0	39,4	39,6
Sénégal	26,3	21,6	24,5	24,7	29,3	31,3	22,4	22,0	25,8	29,8	27,4	27,4	26,2
Seychelles	26,5	18,5	35,1	26,9	27,2	24,6	25,4	35,4	34,3	37,6	38,3	36,0	33,0
Swaziland	12,4	7,0	17,8	15,6	14,8	6,8	3,1	9,7	7,6	8,0	9,6	11,5	11,0
Zambie	33,2	37,0	31,0	36,7	31,7	29,6	30,3	29,9	33,5	34,2	33,6	31,9	32,4
Pays à faible revenu et États fragiles	19,9	18,4	19,5	19,3	20,4	21,8	20,3	22,3	23,1	24,8	24,4	24,3	25,3
Pays à faible revenu hors États fragiles	21,1	19,8	20,9	21,3	21,4	22,3	21,8	24,2	26,2	27,6	27,0	27,0	27,8
Bénin	18,3	19,3	16,4	17,2	20,1	18,4	20,9	17,6	18,7	17,6	25,6	19,5	19,5
Burkina Faso	18,5	16,2	20,3	17,1	18,9	20,1	18,0	18,0	15,7	21,4	20,6	18,0	18,4
Éthiopie ²	22,7	25,1	22,4	23,9	20,8	21,2	21,5	23,6	27,1	33,1	33,0	30,1	30,2
Gambie	20,9	24,2	22,0	24,3	19,1	15,0	19,6	21,4	19,2	23,1	18,0	21,4	22,3
Kenya	17,2	15,0	17,9	18,1	17,7	17,5	17,5	17,6	18,3	19,1	18,3	19,6	20,7
Malawi	23,7	18,2	22,7	25,7	26,5	25,7	25,6	26,0	15,3	16,9	16,3	19,9	20,2
Mali	28,2	28,1	26,6	24,6	26,7	35,0	27,7	35,3	26,2	16,9	19,3	25,6	32,0
Mozambique	17,2	18,3	17,7	17,0	15,3	17,6	14,9	21,3	39,1	53,6	50,1	50,1	57,5
Niger	23,2	14,6	23,1	23,6	22,9	32,1	32,1	45,3	43,9	37,4	33,5	46,4	40,8
Ouganda	21,5	21,7	21,6	20,7	23,0	20,4	22,0	23,1	25,0	25,2	24,0	25,4	26,4
Rwanda	18,4	16,4	17,3	16,0	18,5	23,9	23,2	22,7	22,9	23,9	23,9	23,9	23,9
Sierra Leone	10,0	9,9	11,2	9,9	9,5	9,6	9,2	31,1	42,1	26,6	20,7	14,2	15,8
Tanzanie	27,0	22,6	25,1	27,6	29,6	29,9	29,0	32,0	36,7	34,5	32,7	31,5	30,8
États fragiles	17,1	15,5	16,3	14,8	17,8	20,8	16,9	17,6	15,3	17,7	17,8	17,6	18,7
Burundi	18,1	17,3	17,8	18,1	18,4	18,8	19,0	19,2	19,3	19,5	19,6	19,6	19,7
Comores	10,7	9,4	9,3	9,6	11,1	14,3	12,4	15,4	14,9	16,8	20,3	21,2	22,0
Congo, Rép. dém. du	14,3	11,8	12,5	12,0	17,3	17,9	14,2	18,2	16,5	20,3	21,3	21,6	22,7
Côte d'Ivoire	12,8	11,5	13,9	10,6	12,7	15,0	11,6	14,9	10,5	16,5	17,0	18,8	19,4
Érythrée	15,9	20,3	20,3	13,7	12,7	12,7	9,3	9,3	10,0	9,5	8,8	8,0	7,8
Guinée	17,3	20,7	19,5	17,2	13,0	16,3	10,3	9,4	13,4	24,7	21,0	12,9	18,9
Guinée-Bissau	6,8	7,3	6,4	6,3	7,9	6,1	6,1	6,5	5,3	7,1	7,1	7,1	7,1
Libéria
Madagascar	29,7	25,8	23,8	25,0	33,0	41,0	35,6	23,5	17,7	17,6	17,6	15,6	16,7
République centrafricaine	10,1	6,9	9,9	10,2	10,7	12,7	13,2	14,3	12,2	15,0	8,7	11,2	14,8
São Tomé-et-Principe	50,4	49,9	79,3	39,6	53,5	29,5	48,6	48,4	49,7	46,8	33,2	40,0	40,2
Togo	15,9	14,5	16,3	16,8	14,7	17,3	18,0	18,9	18,6	19,1	18,4	20,8	21,2
Zimbabwe ³	15,1	23,9	22,4	14,2	14,4	13,7	12,9
Afrique subsaharienne	19,4	18,1	18,1	19,6	20,8	20,6	21,5	20,5	20,3	20,8	20,2	20,3	20,6
<i>Médiane</i>	20,9	19,8	20,3	21,2	20,1	20,2	21,3	22,0	21,3	23,2	21,2	21,5	22,5
Hors Afrique du Sud et Nigéria	21,3	21,0	20,9	21,1	21,4	22,3	22,3	23,5	23,7	25,5	24,3	24,4	24,9
Pays importateurs de pétrole	20,8	19,4	19,7	20,5	21,6	22,9	20,7	21,6	22,5	23,8	23,0	23,0	23,6
Hors Afrique du Sud	21,5	20,4	21,0	21,1	21,9	23,1	21,5	23,4	24,8	26,6	25,2	25,1	25,9
Zone franc	22,4	23,2	23,0	21,0	22,1	22,8	25,9	26,8	24,9	25,4	25,6	26,5	26,6
UEMOA	19,2	16,9	19,1	17,5	19,7	22,8	19,1	22,1	19,8	21,3	21,6	23,2	23,6
CEMAC	26,0	30,0	27,3	24,9	24,8	22,9	33,4	32,0	30,2	29,9	30,0	30,1	30,1
CAE-5	20,8	18,5	20,5	21,1	22,0	21,9	22,0	23,1	25,1	25,0	24,0	24,5	25,0
CEDEAO	17,1	15,0	15,5	17,5	19,6	17,7	21,0	18,7	18,0	17,6	16,7	17,0	17,4
SADC	20,5	18,7	18,4	20,6	21,7	23,2	20,6	20,6	21,0	21,8	21,5	21,4	21,8
Union douanière d'Afrique australe	20,3	18,5	18,4	20,0	21,7	23,1	20,2	19,7	19,9	20,3	20,1	20,2	20,4
COMESA (pays membres d'AfSS)	21,5	20,7	20,8	21,7	22,0	22,3	21,2	21,9	22,6	24,3	24,0	23,7	24,3
IADM	22,3	21,9	21,6	21,8	22,5	23,6	22,9	24,7	26,6	28,4	27,1	26,9	27,6
Pays à régime de parité fixe classique	22,2	22,7	22,8	20,9	22,0	22,6	25,0	26,0	24,2	24,9	25,1	26,1	26,3
Pays sans régime de parité fixe classique	18,9	17,2	17,1	19,3	20,6	20,2	20,9	19,5	19,8	20,3	19,6	19,5	19,9
Afrique subsaharienne⁴	19,4	18,1	18,1	19,6	20,8	20,6	21,5	20,5	20,5	20,9	20,3	20,4	20,7

Voir sources et notes page 64.

Tableau AS7. Épargne nationale brute
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	29,8	23,8	33,4	34,7	31,1	26,1	24,5	22,6	21,9	20,9	19,9	19,7	18,5
Hors Nigéria	27,5	15,0	26,1	36,0	32,4	28,1	18,3	26,8	28,7	25,4	23,2	22,7	21,3
Angola	28,1	12,6	27,0	41,0	33,4	26,5	5,3	22,5	25,5	26,6	20,2	18,9	16,7
Cameroun	15,5	17,0	13,4	15,9	16,4	14,9	17,6	17,5	17,5	17,1	17,2	16,7	16,9
Congo, Rép. du	19,8	16,8	23,9	25,2	15,3	17,8	16,6	24,3	31,3	24,8	27,6	33,3	30,8
Gabon	39,1	32,5	41,1	36,7	39,8	45,2	34,7	38,8	44,3	44,1	41,3	37,6	35,4
Guinée équatoriale	52,5	24,0	40,0	76,3	67,7	54,6	74,0	61,9	59,7	49,9	46,3	43,2	43,8
Nigéria	30,7	27,1	36,3	34,2	30,6	25,3	26,8	21,2	19,2	19,3	18,7	18,7	17,5
Soudan du Sud	27,5	-15,4	14,3	7,4	10,8
Tchad	17,2	-18,4	21,7	26,8	30,5	25,6	21,1	25,5	22,8	22,8	17,3	26,4	25,8
Pays à revenu intermédiaire¹	16,3	16,5	16,1	16,4	16,4	16,4	16,7	17,3	16,8	14,4	14,4	14,5	16,8
Hors Afrique du Sud	21,8	21,2	22,0	22,8	23,8	18,9	20,5	20,0	18,1	17,2	17,0	17,6	23,3
Afrique du Sud	14,7	15,0	14,5	14,4	14,3	15,5	15,5	17,1	16,8	14,2	13,5	13,6	13,9
Botswana	40,7	34,3	42,4	44,3	47,8	34,7	27,6	29,9	38,5	34,5	44,2	37,6	35,6
Ghana	14,7	18,1	16,8	13,4	14,2	11,0	18,4	19,6	25,4	33,5	25,3	14,7	17,5
Lesotho	45,1	37,2	36,4	50,0	50,4	51,3	37,9	24,3	24,9	31,2	32,6	34,9	30,4
Maurice	19,3	22,6	17,7	17,6	21,5	17,2	13,9	13,3	12,1	17,5	13,4	14,0	14,2
Namibie	29,3	25,8	24,3	35,8	32,2	28,3	21,0	22,0	18,8	20,8	19,6	20,3	22,7
République de Cabo Verde	27,2	22,7	29,0	29,2	28,4	26,6	21,9	25,3	20,9	28,8	35,0	33,6	32,6
Sénégal	16,1	14,8	15,6	15,5	17,6	17,2	15,7	17,6	17,8	19,0	17,0	17,6	16,7
Seychelles	8,5	9,2	12,4	10,8	10,3	0,0	4,0	8,1	7,0	12,4	21,4	15,0	13,7
Swaziland	8,9	10,0	13,9	8,9	12,7	-0,8	-10,0	-0,2	-0,6	11,8	15,7	13,4	11,3
Zambie	28,4	30,3	23,8	37,8	26,3	23,8	34,1	35,8	36,5	37,3	34,3	33,7	34,7
Pays à faible revenu et États fragiles	15,0	15,5	15,2	14,7	15,4	14,3	13,0	15,5	14,5	14,3	13,8	13,4	14,5
Pays à faible revenu hors États fragiles	15,8	16,2	16,1	15,6	16,4	14,7	15,2	17,1	16,3	16,4	16,1	15,4	16,4
Bénin	11,0	12,6	9,9	12,2	9,9	10,3	11,9	8,9	10,9	9,7	11,1	10,3	12,3
Burkina Faso	8,2	5,2	8,7	7,8	10,6	8,6	13,5	16,1	14,2	16,9	13,6	10,8	11,4
Éthiopie ²	21,2	24,7	20,1	18,3	23,7	19,3	19,0	20,7	27,2	26,6	27,0	23,2	23,3
Gambie	12,4	19,7	11,6	17,4	10,8	2,7	7,3	5,4	3,6	6,1	1,7	7,1	7,1
Kenya	14,8	14,3	16,8	16,1	14,5	12,2	13,0	11,7	9,4	10,7	9,6	11,6	12,6
Malawi	15,1	7,0	10,7	14,4	27,4	16,0	20,7	30,4	9,4	12,5	13,5	13,9	15,0
Mali	20,6	20,6	18,5	20,9	20,3	22,8	20,4	22,7	20,1	14,2	14,0	16,7	22,5
Mozambique	4,9	6,7	0,5	8,4	4,4	4,7	2,7	9,6	14,7	8,2	10,6	1,7	9,3
Niger	14,1	7,3	14,2	15,0	14,7	19,2	7,7	25,5	21,6	22,0	16,5	21,7	16,6
Ouganda	16,8	18,2	19,1	16,7	18,0	11,9	14,9	12,3	12,7	15,8	15,5	15,1	15,9
Rwanda	18,1	21,8	21,9	11,7	16,3	19,0	15,9	17,3	15,7	12,7	16,9	11,6	11,5
Sierra Leone	3,8	3,4	4,0	6,0	4,9	0,6	-2,5	9,6	-17,0	-3,8	10,3	1,2	8,5
Tanzanie	17,7	18,8	18,3	16,8	15,7	18,8	19,9	24,1	19,5	18,2	15,5	17,8	17,7
États fragiles	13,1	13,9	13,0	12,6	13,0	13,3	7,9	11,7	10,1	9,0	8,1	8,5	9,5
Burundi	12,2	13,7	15,1	-1,5	14,6	19,0	21,7	7,8	6,4	2,7	-0,7	2,6	2,3
Comores	3,7	4,8	1,9	3,6	5,4	2,6	4,3	9,8	3,6	8,5	13,8	8,3	10,6
Congo, Rép. dém. du	9,6	9,9	4,4	9,8	16,6	7,3	6,5	13,3	10,5	12,3	11,2	12,2	13,4
Côte d'Ivoire	13,9	12,9	14,2	13,1	12,0	17,0	18,0	16,8	21,5	16,2	14,9	15,8	16,3
Érythrée	12,7	18,9	20,8	10,2	6,4	7,2	1,7	3,7	10,8	12,2	8,9	7,3	5,6
Guinée	11,3	18,3	18,6	12,6	1,3	5,7	1,7	-0,8	-5,9	-1,2	-0,1	-2,2	0,1
Guinée-Bissau	4,1	9,5	4,5	1,0	3,2	2,1	-0,1	-2,1	7,4	2,1	1,4	6,4	3,9
Libéria
Madagascar	20,4	21,0	18,9	21,2	20,4	20,4	14,5	13,8	10,8	10,9	12,2	11,3	12,7
République centrafricaine	4,6	5,1	3,3	7,2	4,5	2,8	4,0	3,4	3,9	9,9	3,2	-0,6	-2,1
São Tomé-et-Principe	22,4	28,4	58,0	7,4	23,7	-5,5	25,0	25,9	23,6	25,9	13,3	22,0	23,8
Togo	7,9	6,2	8,2	9,0	6,0	10,3	12,4	12,6	10,6	9,5	9,9	11,8	13,4
Zimbabwe ³	-29,5	6,0	-7,4	-10,3	-13,0	-14,4	-13,4
Afrique subsaharienne	21,5	19,2	22,7	23,5	22,3	20,0	19,2	19,6	19,3	18,5	17,6	17,1	17,0
<i>Médiane</i>	15,3	17,6	17,3	15,2	16,0	16,5	14,9	16,8	15,2	15,0	14,6	14,3	14,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	19,8	16,9	19,3	22,1	21,6	19,0	16,0	19,8	20,5	20,2	18,8	17,5	17,9
Pays importateurs de pétrole	16,1	16,4	15,9	16,1	16,3	15,7	15,3	17,3	17,2	16,7	15,9	15,0	15,7
Hors Afrique du Sud	17,1	17,5	17,1	17,5	17,8	15,8	15,2	17,5	17,5	18,4	17,3	15,8	16,8
Zone franc	19,9	14,1	19,0	22,2	21,8	22,1	22,3	23,3	24,4	22,1	20,4	21,1	20,9
UEMOA	13,8	12,5	13,5	13,6	13,5	15,8	15,5	17,2	17,9	15,9	14,3	15,2	15,8
CEMAC	26,5	15,9	25,0	31,7	30,8	28,9	29,9	30,0	31,4	28,8	27,1	27,9	26,8
CAE-5	16,1	16,6	17,9	15,7	15,6	14,5	15,8	15,5	13,2	13,7	12,6	13,9	14,4
CEDEAO	25,9	23,2	29,9	28,3	25,7	22,1	23,8	20,1	18,9	19,4	18,3	17,4	17,0
SADC	17,9	16,3	16,8	19,6	18,9	17,9	14,1	18,9	18,4	17,1	15,8	15,5	15,7
Union douanière d'Afrique australe	16,3	16,2	16,0	16,3	16,3	16,7	16,0	17,6	17,6	15,3	15,2	15,1	15,2
COMESA (pays membres d'AfSS)	17,5	18,5	17,3	17,8	18,9	15,2	14,1	16,4	15,8	16,9	16,4	15,8	16,6
IADM	16,4	17,2	15,8	16,6	17,1	15,2	16,8	19,2	19,7	20,5	19,2	17,3	18,4
Pays à régime de parité fixe classique	20,3	15,1	19,5	22,7	22,2	22,0	21,3	22,4	23,3	21,8	20,3	20,9	20,7
Pays sans régime de parité fixe classique	21,8	20,1	23,4	23,6	22,3	19,6	19,3	19,3	18,7	18,6	17,6	16,8	16,7
Afrique subsaharienne⁴	21,5	19,2	22,7	23,5	22,3	20,0	19,2	19,6	19,1	18,8	17,7	17,1	17,0

Voir sources et notes page 64.

Tableau AS8. Solde budgétaire global, dons compris (En pourcentage du PIB)													
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	5,9	4,7	8,9	9,2	2,9	3,7	-5,4	-2,2	2,3	0,7	-1,8	-2,1	-2,4
Hors Nigéria	7,4	2,3	8,6	16,4	6,6	2,8	-4,4	2,4	5,9	1,3	-0,8	-3,0	-2,9
Angola	4,6	1,4	9,4	11,8	4,7	-4,5	-7,4	3,4	8,7	4,6	0,3	-4,1	-4,1
Cameroun	8,6	-0,5	3,6	32,8	4,7	2,2	0,0	-1,1	-2,6	-1,6	-4,0	-5,0	-5,3
Congo, Rép. du	13,5	3,6	14,6	16,6	9,4	23,4	4,8	16,1	16,5	6,4	8,5	5,2	5,8
Gabon	8,4	6,8	7,8	8,3	8,0	10,9	6,8	2,7	2,4	1,5	1,6	5,9	-2,0
Guinée équatoriale	20,4	12,4	21,9	27,2	22,0	18,7	-10,4	-6,4	1,1	-9,8	-7,8	-6,8	-3,9
Nigéria	5,2	5,8	9,1	6,1	1,1	4,1	-6,0	-4,2	0,5	0,4	-2,3	-1,7	-2,2
Soudan du Sud	4,3	-16,3	-6,9	-9,0	4,1
Tchad	1,2	-2,4	-0,1	2,2	2,5	3,6	-9,2	-4,2	2,4	0,5	-2,0	0,0	-1,4
Pays à revenu intermédiaire¹	-0,2	-1,4	-0,4	1,3	0,8	-1,3	-5,0	-5,2	-4,0	-4,5	-4,9	-4,9	-4,8
Hors Afrique du Sud	-0,9	-2,1	-0,5	3,2	-1,1	-3,8	-5,3	-6,2	-4,1	-5,2	-6,2	-4,7	-3,9
Afrique du Sud	0,0	-1,2	-0,3	0,7	1,3	-0,5	-4,9	-4,9	-4,0	-4,3	-4,4	-4,9	-5,1
Botswana	4,5	1,3	10,2	13,0	5,5	-7,5	-13,5	-7,5	-0,1	0,8	0,3	0,9	2,0
Ghana	-4,9	-3,0	-2,8	-4,7	-5,4	-8,4	-7,0	-9,4	-5,2	-12,1	-10,0	-7,8	-6,5
Lesotho	9,0	7,5	4,4	13,9	10,7	8,6	-3,9	-5,0	-10,6	5,0	-1,2	-1,8	-1,2
Maurice	-3,9	-4,6	-4,7	-4,4	-3,3	-2,8	-3,6	-3,2	-3,2	-1,8	-3,5	-2,8	-3,5
Namibie	1,9	-2,8	-0,5	2,9	5,9	4,2	-0,1	-4,6	-6,6	-1,4	-4,7	-6,0	-5,1
République de Cabo Verde	-3,3	-3,7	-6,0	-5,1	-0,9	-0,6	-5,9	-10,7	-7,7	-10,3	-9,0	-9,6	-10,3
Sénégal	-3,8	-2,3	-2,8	-5,4	-3,8	-4,7	-4,9	-5,2	-6,3	-5,6	-5,5	-5,0	-4,0
Seychelles	-0,7	0,4	0,4	-2,5	-9,9	7,9	4,8	0,5	3,2	2,7	0,4	1,5	1,7
Swaziland	1,5	-4,5	-1,9	9,4	2,6	1,7	-3,3	-10,6	-4,6	4,4	0,3	-0,9	-3,4
Zambie	2,1	-2,5	-2,4	16,9	-1,0	-0,7	-2,1	-2,4	-1,8	-3,2	-6,7	-5,2	-4,1
Pays à faible revenu et États fragiles	-1,7	-2,2	-2,8	0,7	-1,8	-2,3	-3,2	-2,8	-3,3	-3,0	-3,6	-4,1	-3,7
Pays à faible revenu hors États fragiles	-1,4	-2,0	-2,6	2,1	-2,1	-2,6	-3,6	-3,6	-3,3	-3,4	-3,9	-4,7	-4,2
Bénin	-0,7	-1,1	-2,3	-0,2	0,3	-0,1	-3,3	-0,4	-1,4	-0,3	-2,1	-1,4	-1,3
Burkina Faso	-0,8	-4,7	-5,5	16,1	-5,7	-4,1	-4,7	-3,0	-1,4	-3,1	-4,0	-2,9	-3,0
Éthiopie ²	-3,5	-2,7	-4,2	-3,9	-3,6	-2,9	-0,9	-1,3	-1,6	-1,2	-2,0	-2,7	-3,0
Gambie	-3,2	-4,1	-5,9	-5,1	0,4	-1,3	-2,7	-5,4	-4,7	-4,4	-8,4	-4,6	-2,5
Kenya	-1,9	0,0	-1,5	-2,1	-2,4	-3,3	-4,4	-4,4	-4,0	-5,0	-5,7	-6,0	-5,8
Malawi	-3,2	-6,1	-2,5	0,7	-3,5	-4,5	-4,4	2,6	-5,2	-2,6	-5,5	-5,0	-3,3
Mali	4,0	-2,6	-3,1	31,3	-3,2	-2,2	-4,2	-2,9	-4,1	-1,2	-2,7	-4,3	-3,4
Mozambique	-3,3	-4,4	-2,8	-4,1	-2,9	-2,5	-5,5	-4,3	-5,1	-4,0	-2,7	-9,2	-7,4
Niger	7,1	-3,5	-2,0	40,3	-1,0	1,5	-5,3	-2,4	-1,5	-1,2	-2,6	-5,7	-5,5
Ouganda	-0,9	0,4	-0,2	-0,8	-1,1	-2,7	-2,3	-6,7	-3,1	-3,5	-3,5	-4,8	-3,0
Rwanda	0,2	0,9	0,9	0,2	-1,8	1,0	0,3	0,4	-1,8	-1,6	-2,5	-2,0	-1,4
Sierra Leone	2,2	-2,4	-1,9	-1,6	20,1	-3,5	-2,3	-5,0	-4,6	-5,2	-2,4	-5,0	-5,3
Tanzanie	-3,2	-3,0	-4,0	-4,5	-1,9	-2,6	-6,0	-6,5	-5,0	-5,7	-5,9	-5,0	-4,4
États fragiles	-2,1	-2,7	-3,2	-1,8	-1,4	-1,6	-2,6	-1,2	-3,2	-2,1	-2,9	-2,9	-2,6
Burundi	-2,7	-3,6	-3,6	-1,0	-2,5	-2,7	-5,1	-3,6	-3,9	-3,7	-1,7	-1,7	-2,1
Comores	-1,7	-1,7	0,1	-2,6	-2,0	-2,5	0,6	7,0	1,4	3,2	15,4	-0,8	-2,7
Congo, Rép. dém. du	-2,1	-2,1	-2,6	-2,2	-2,3	-1,6	-1,6	3,7	-1,2	0,5	-1,7	-2,1	-1,6
Côte d'Ivoire	-1,0	-1,4	-1,4	-1,5	-0,5	-0,4	-1,4	-1,8	-5,4	-3,1	-2,2	-2,3	-3,1
Érythrée	-17,9	-16,6	-22,2	-14,1	-15,7	-21,1	-14,7	-16,0	-16,2	-13,5	-12,5	-11,6	-12,1
Guinée	-1,5	-5,4	-1,6	-3,1	1,9	0,6	-7,1	-14,0	-1,3	-3,3	-5,2	-5,9	-2,7
Guinée Bissau	-4,4	-6,2	-4,9	-4,1	-7,2	0,5	3,8	1,4	-1,0	-2,6	-2,2	-1,9	-2,6
Libéria	-0,5	0,0	0,0	4,8	3,0	-10,2	-10,2	-5,7	-3,1	-1,7	-2,5	-10,4	-9,6
Madagascar	-2,6	-4,9	-2,9	-0,5	-2,7	-2,0	-2,5	-0,9	-2,4	-2,6	-5,1	-2,1	-2,3
République centrafricaine	0,5	-2,1	-4,6	9,1	1,2	-1,0	-0,1	-1,4	-2,4	0,0	-6,4	1,0	-6,4
São Tomé-et-Príncipe	26,1	-23,7	27,2	-12,7	125,4	14,0	-18,4	-11,5	-12,0	-10,7	1,6	-6,3	-6,0
Togo	-1,4	1,0	-2,4	-2,8	-1,9	-0,9	-3,9	-2,5	-4,0	-7,2	-4,7	-5,0	-3,8
Zimbabwe ³	-3,5	...	-6,4	-2,5	-3,0	-2,1	-2,1	0,7	-1,3	-0,6	-1,9	-1,7	0,6
Afrique subsaharienne	1,7	0,3	2,3	4,2	1,1	0,7	-4,8	-3,5	-1,1	-1,8	-3,1	-3,3	-3,3
<i>Médiane</i>	-0,8	-2,4	-2,1	-0,9	-1,0	-1,4	-3,7	-3,1	-2,6	-2,6	-2,7	-4,3	-3,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	1,1	-1,1	0,8	5,8	0,9	-0,9	-4,0	-1,9	-0,3	-2,0	-3,2	-3,9	-3,5
Pays importateurs de pétrole	-0,7	-1,7	-1,1	1,1	-0,1	-1,7	-4,3	-4,4	-3,8	-3,9	-4,4	-4,5	-4,3
Hors Afrique du Sud	-1,4	-2,2	-2,1	1,5	-1,6	-2,7	-3,8	-3,9	-3,5	-3,6	-4,3	-4,3	-3,8
Zone franc	4,8	0,1	2,7	13,4	3,3	4,8	-2,1	-0,7	-0,4	-2,0	-2,3	-2,0	-2,8
UEMOA	-0,4	-2,1	-2,6	6,7	-2,1	-1,7	-3,3	-2,6	-4,0	-3,1	-3,2	-3,4	-3,3
CEMAC	9,8	2,6	7,8	19,8	8,4	10,5	-0,8	1,1	2,8	-0,9	-1,4	-0,7	-2,2
CAE-5	-1,9	-0,9	-1,9	-2,3	-2,0	-2,7	-4,1	-5,1	-3,9	-4,6	-5,0	-5,2	-4,6
CEDEAO	3,2	2,9	5,5	5,2	0,2	2,2	-5,5	-4,4	-0,7	-1,1	-3,0	-2,3	-2,6
SADC	0,2	-1,4	0,1	2,3	1,3	-1,5	-5,1	-3,2	-1,8	-2,1	-3,3	-4,4	-4,3
Union douanière d'Afrique australe	0,3	-1,2	0,0	1,4	1,6	-0,5	-5,0	-5,1	-4,0	-3,9	-4,2	-4,6	-4,8
COMESA (pays membres d'AFSS)	-1,9	-2,1	-2,8	0,2	-2,5	-2,4	-2,6	-2,3	-2,7	-2,5	-3,8	-3,9	-3,5
IADM	0,0	-2,2	-1,4	6,0	-1,2	-1,3	-3,0	-2,4	-2,3	-3,4	-4,1	-4,1	-3,5
Pays à régime de parité fixe classique	4,3	-0,4	2,0	12,1	3,4	4,4	-2,3	-1,5	-1,3	-2,0	-2,5	-2,5	-3,1
Pays sans régime de parité fixe classique	1,3	0,5	2,5	2,9	0,7	0,1	-5,2	-3,8	-1,2	-1,7	-3,2	-3,4	-3,5
Afrique subsaharienne⁴	1,7	0,3	2,3	4,2	1,1	0,7	-4,8	-3,5	-1,2	-1,7	-3,1	-3,3	-3,4

Voir sources et notes page 64.

Tableau AS9. Solde budgétaire global, hors dons
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	5,4	4,6	8,8	7,5	2,8	3,6	-5,5	-2,3	2,1	0,5	-2,0	-2,2	-2,5
Hors Nigéria	5,9	1,8	8,1	10,8	6,3	2,5	-4,7	2,2	5,5	0,8	-1,3	-3,4	-3,4
Angola	4,4	1,0	9,1	11,8	4,6	-4,5	-7,4	3,4	8,7	4,6	0,3	-4,1	-4,1
Cameroun	2,3	-0,8	3,0	4,4	3,5	1,3	-0,8	-1,7	-3,1	-2,0	-4,3	-5,5	-5,6
Congo, Rép. du	13,2	3,3	14,5	16,5	9,0	22,7	4,5	16,0	15,9	6,3	8,1	4,7	5,5
Gabon	8,3	6,7	7,7	8,3	8,0	10,9	6,8	2,7	2,4	1,5	1,6	5,9	-2,0
Guinée équatoriale	20,4	12,4	21,9	27,2	22,0	18,7	-10,4	-6,4	1,1	-9,8	-7,8	-6,8	-3,9
Nigéria	5,2	5,8	9,1	6,1	1,1	4,1	-6,0	-4,2	0,5	0,4	-2,3	-1,7	-2,2
Soudan du Sud	1,5	-23,0	-12,2	-13,3	-1,0
Tchad	-0,7	-5,0	-3,0	0,6	1,3	2,4	-11,9	-5,5	0,8	-2,2	-4,2	-2,2	-3,4
Pays à revenu intermédiaire¹	-0,8	-1,9	-0,8	0,1	0,2	-1,9	-5,5	-5,6	-4,3	-4,9	-5,2	-5,2	-5,1
Hors Afrique du Sud	-3,6	-4,4	-2,5	-2,1	-3,4	-5,8	-7,5	-7,8	-5,4	-6,7	-7,3	-5,8	-5,0
Afrique du Sud	0,0	-1,2	-0,3	0,7	1,3	-0,5	-4,9	-4,9	-4,0	-4,3	-4,4	-4,9	-5,1
Botswana	3,8	0,5	10,0	12,2	4,7	-8,3	-14,5	-7,8	-0,6	0,7	0,0	0,6	1,6
Ghana	-8,3	-6,9	-6,1	-8,1	-9,1	-11,2	-10,0	-11,7	-7,3	-13,7	-10,5	-8,4	-7,7
Lesotho	7,3	5,2	2,4	13,0	9,1	6,5	-6,9	-12,3	-18,4	-3,6	-6,6	-6,0	-5,0
Maurice	-4,2	-4,9	-4,9	-4,6	-3,4	-3,4	-5,2	-3,9	-3,9	-2,5	-3,9	-3,4	-3,9
Namibie	1,8	-3,0	-0,6	2,9	5,8	4,1	-0,4	-4,7	-6,7	-1,4	-4,9	-6,0	-5,2
République de Cabo Verde	-9,0	-11,8	-11,9	-10,4	-5,5	-5,4	-11,0	-17,0	-10,6	-13,1	-11,5	-12,7	-12,2
Sénégal	-5,8	-4,4	-4,4	-6,9	-6,4	-7,0	-7,9	-7,7	-8,5	-8,5	-8,1	-7,9	-6,9
Seychelles	-1,8	0,4	0,2	-3,8	-10,2	4,4	0,8	-0,3	0,9	-1,8	-3,8	-1,4	-0,2
Swaziland	0,9	-5,2	-2,9	8,6	2,3	1,5	-3,9	-10,6	-4,7	4,3	-0,2	-2,8	-4,2
Zambie	-5,7	-7,3	-7,3	-5,3	-4,8	-4,0	-4,5	-3,9	-2,4	-5,0	-8,6	-6,3	-5,2
Pays à faible revenu et États fragiles	-6,2	-6,4	-6,7	-6,3	-5,8	-5,9	-6,9	-6,7	-6,6	-5,7	-6,3	-7,0	-6,4
Pays à faible revenu hors États fragiles	-6,9	-6,8	-7,2	-7,1	-6,9	-6,7	-7,8	-7,4	-6,8	-6,2	-6,6	-7,4	-6,7
Bénin	-3,0	-3,7	-4,4	-2,5	-2,7	-1,8	-6,5	-1,9	-4,0	-2,3	-3,1	-3,6	-3,3
Burkina Faso	-10,2	-9,3	-10,1	-11,7	-12,2	-8,0	-10,6	-7,5	-6,5	-8,1	-9,4	-8,2	-8,3
Éthiopie ²	-7,7	-7,4	-8,5	-7,5	-8,1	-7,0	-5,3	-4,6	-4,9	-2,9	-3,5	-4,3	-4,4
Gambie	-4,7	-7,2	-7,1	-6,1	-0,5	-2,5	-6,9	-9,4	-9,9	-13,4	-10,7	-10,1	-8,0
Kenya	-2,9	-1,1	-2,6	-3,1	-3,3	-4,2	-5,1	-5,0	-4,5	-5,5	-6,2	-6,5	-6,3
Malawi	-15,6	-15,1	-13,1	-15,5	-17,4	-16,6	-13,7	-10,1	-10,1	-15,3	-15,7	-9,9	-11,0
Mali	-6,9	-6,5	-7,1	-7,6	-7,9	-5,6	-8,8	-5,8	-7,9	-1,4	-6,4	-8,9	-7,7
Mozambique	-11,3	-11,7	-8,8	-12,0	-12,2	-11,9	-15,0	-13,3	-12,9	-9,4	-8,2	-14,5	-11,6
Niger	-7,6	-9,3	-9,5	-6,8	-8,1	-4,4	-9,7	-7,0	-5,2	-7,5	-11,0	-13,7	-12,1
Ouganda	-5,9	-8,0	-6,2	-5,3	-4,7	-5,4	-5,0	-9,6	-5,1	-5,7	-4,7	-6,5	-4,4
Rwanda	-10,1	-9,2	-10,8	-9,6	-10,8	-10,0	-11,5	-13,1	-12,6	-10,8	-11,0	-11,3	-9,7
Sierra Leone	-7,5	-9,0	-9,3	-7,7	-4,6	-7,0	-8,4	-10,3	-10,1	-9,0	-4,9	-8,1	-7,8
Tanzanie	-9,0	-9,1	-10,0	-9,7	-7,9	-8,5	-10,9	-11,2	-9,7	-9,7	-9,2	-7,7	-7,3
États fragiles	-4,8	-5,5	-5,9	-5,0	-3,6	-4,1	-5,1	-5,1	-6,3	-4,8	-5,6	-6,1	-5,7
Burundi	-18,7	-14,3	-11,9	-13,9	-25,5	-27,7	-24,0	-26,3	-24,5	-20,5	-18,1	-16,4	-16,2
Comores	-7,8	-4,5	-4,2	-7,6	-9,6	-13,0	-9,1	-7,8	-6,0	-6,0	-9,7	-10,5	-11,4
Congo, Rép. dém. du	-4,9	-4,4	-6,7	-6,3	-3,7	-3,2	-6,2	-5,4	-6,8	-4,7	-6,1	-5,6	-5,8
Côte d'Ivoire	-2,0	-2,3	-2,5	-2,1	-1,0	-2,1	-1,9	-2,3	-5,8	-3,7	-3,6	-4,6	-5,1
Erythrée	-24,8	-31,7	-31,5	-18,2	-18,8	-24,0	-17,3	-21,3	-19,4	-14,7	-13,0	-12,0	-12,4
Guinée	-2,5	-6,5	-2,3	-4,6	1,1	0,1	-7,5	-14,4	-4,7	-6,0	-6,7	-11,2	-4,7
Guinée Bissau	-13,1	-14,9	-11,5	-10,3	-15,3	-13,6	-12,1	-8,2	-7,6	-5,0	-5,9	-9,9	-8,4
Libéria	-0,7	-0,2	0,0	4,7	2,9	-10,7	-12,6	-7,5	-4,7	-4,2	-7,2	-12,7	-12,5
Madagascar	-9,2	-13,1	-10,4	-10,2	-7,0	-5,4	-4,2	-2,8	-4,4	-3,8	-6,4	-5,8	-6,3
République centrafricaine	-5,5	-5,6	-8,7	-4,4	-2,9	-5,8	-5,4	-7,0	-4,9	-4,9	-9,1	-9,7	-9,9
São Tomé-et-Príncipe	-15,0	-42,2	10,8	-28,4	-0,4	-14,7	-33,0	-30,8	-30,2	-28,1	-10,7	-22,3	-21,8
Togo	-2,7	0,2	-3,6	-4,2	-3,6	-2,3	-5,4	-4,5	-7,2	-8,8	-7,6	-7,6	-6,7
Zimbabwe ³	-3,5	...	-6,4	-2,5	-3,0	-2,1	-2,6	0,7	-1,3	-0,6	-1,9	-1,7	0,6
Afrique subsaharienne	0,4	-0,8	1,3	1,7	0,0	-0,3	-5,9	-4,4	-1,9	-2,6	-3,9	-4,1	-4,1
<i>Médiane</i>	-5,2	-5,6	-5,5	-5,3	-3,6	-4,9	-7,2	-7,3	-5,2	-5,0	-6,6	-7,6	-6,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-2,2	-3,9	-1,8	-0,4	-1,6	-3,0	-6,4	-4,2	-2,2	-3,8	-4,8	-5,6	-5,2
Pays importateurs de pétrole	-2,6	-3,2	-2,6	-2,0	-1,8	-3,4	-6,1	-6,0	-5,1	-5,2	-5,6	-6,0	-5,7
Hors Afrique du Sud	-5,4	-5,7	-5,4	-5,0	-5,0	-5,8	-7,1	-7,0	-6,2	-6,0	-6,6	-6,7	-6,0
Zone franc	1,3	-1,5	1,0	2,3	1,4	3,1	-4,0	-2,1	-1,8	-3,3	-4,0	-4,2	-4,7
UEMOA	-4,9	-4,5	-5,1	-5,3	-5,0	-4,5	-6,2	-4,9	-6,5	-5,3	-6,2	-7,0	-6,7
CEMAC	7,3	2,0	7,0	9,6	7,7	9,8	-1,7	0,6	2,3	-1,6	-1,9	-1,4	-2,8
CAE-5	-5,9	-5,5	-6,1	-5,8	-5,6	-6,4	-7,4	-8,5	-7,0	-7,3	-7,3	-7,3	-6,6
CEDEAO	2,0	1,9	4,6	2,8	-0,8	1,5	-6,4	-5,0	-1,3	-1,6	-3,5	-2,9	-3,1
SADC	-0,8	-2,2	-0,7	0,8	0,5	-2,4	-6,0	-4,1	-2,5	-2,9	-4,0	-5,1	-5,0
Union douanière d'Afrique australe	0,2	-1,2	0,0	1,3	1,6	-0,6	-5,1	-5,1	-4,1	-3,9	-4,2	-4,7	-4,8
COMESA (pays membres d'AfSS)	-5,8	-6,2	-6,5	-5,5	-5,5	-5,4	-5,8	-5,8	-5,3	-4,8	-5,9	-5,9	-5,4
IADM	-5,6	-6,4	-5,6	-5,4	-5,6	-5,0	-7,0	-6,3	-5,6	-6,3	-6,7	-6,9	-6,3
Pays à régime de parité fixe classique	1,0	-2,1	0,4	2,2	1,5	2,8	-4,1	-3,0	-2,8	-3,4	-4,3	-4,6	-5,0
Pays sans régime de parité fixe classique	0,3	-0,6	1,5	1,6	-0,2	-0,8	-6,2	-4,7	-1,8	-2,4	-3,8	-3,9	-4,0
Afrique subsaharienne⁴	0,4	-0,8	1,3	1,7	0,0	-0,3	-5,9	-4,4	-2,0	-2,5	-3,8	-4,0	-4,1

Voir sources et notes page 64.

Tableau AS10. Recettes publiques, hors dons*(En pourcentage du PIB)*

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	26,3	25,6	27,4	27,0	24,1	27,7	17,9	19,0	24,4	21,4	18,0	17,0	16,7
Hors Nigéria	35,0	26,1	31,8	38,4	37,0	41,5	30,5	35,0	37,8	37,0	33,9	32,6	32,8
Angola	45,5	36,7	43,9	50,2	45,8	50,9	34,5	43,5	48,8	45,9	41,0	37,5	37,0
Cameroun	18,2	15,2	17,6	19,0	19,1	20,3	16,7	16,0	17,5	17,5	17,8	17,8	17,7
Congo, Rép. du	39,6	30,0	38,6	44,3	38,9	46,4	29,1	37,5	42,0	42,5	46,5	46,0	44,4
Gabon	28,1	27,0	28,0	28,7	27,3	29,6	29,7	25,4	28,0	29,0	27,6	27,0	26,7
Guinée équatoriale	42,6	33,2	38,7	49,8	47,2	44,1	53,6	37,5	38,4	37,9	34,7	33,3	38,0
Nigéria	22,3	25,3	25,3	22,0	17,9	20,8	11,3	12,4	17,7	14,3	11,0	10,6	10,4
Soudan du Sud	21,1	11,9	14,7	31,5	39,8
Tchad	14,1	7,7	8,5	14,6	18,5	21,3	12,3	18,9	23,2	21,8	17,9	18,3	16,9
Pays à revenu intermédiaire¹	26,8	24,8	25,8	27,7	28,1	27,5	26,5	25,8	26,5	27,0	26,9	27,4	27,4
Hors Afrique du Sud	22,7	22,7	23,2	23,3	22,7	21,7	21,2	20,4	22,3	23,1	22,0	23,8	23,9
Afrique du Sud	28,0	25,3	26,5	28,9	29,7	29,6	28,1	27,5	27,9	28,3	28,8	28,8	28,8
Botswana	41,3	39,8	43,3	44,5	40,5	38,6	36,4	32,1	35,8	36,4	35,1	34,8	33,5
Ghana	13,6	13,6	13,5	13,7	13,8	13,2	13,4	14,4	17,1	17,0	16,3	17,9	18,0
Lesotho	57,0	49,9	50,2	63,3	59,2	62,7	59,9	44,7	44,6	57,5	53,6	56,0	54,0
Maurice	19,4	19,0	19,4	18,9	19,4	20,5	21,2	21,2	20,7	20,8	21,0	21,2	20,5
Namibie	28,2	25,1	26,2	28,4	30,3	30,9	31,0	28,0	29,4	32,6	32,5	35,7	36,8
République de Cabo Verde	22,7	20,6	21,7	23,0	24,0	24,3	21,9	21,7	22,7	21,6	21,8	21,7	21,5
Sénégal	19,5	18,3	19,2	19,7	21,1	19,2	18,6	19,3	20,3	20,4	20,1	20,5	20,6
Seychelles	36,5	40,3	39,2	39,7	31,7	31,4	32,9	34,2	35,3	34,4	32,4	31,0	30,8
Swaziland	34,4	29,8	30,8	38,6	35,5	37,3	33,4	23,9	23,9	35,8	34,6	34,0	32,5
Zambie	15,2	15,9	15,2	14,4	15,1	15,4	13,3	14,2	16,9	17,4	16,9	17,8	18,4
Pays à faible revenu et États fragiles	14,5	14,2	14,1	14,5	14,8	14,9	14,9	16,3	16,6	17,2	17,5	17,9	18,0
Pays à faible revenu hors États fragiles	15,3	14,9	14,9	15,4	15,7	15,5	15,5	16,5	16,8	17,0	17,7	18,1	18,4
Bénin	18,2	16,7	16,9	16,9	20,8	19,6	18,5	18,6	17,6	18,8	19,4	18,7	18,8
Burkina Faso	13,1	13,5	12,7	12,9	13,6	12,9	13,7	15,3	16,1	17,7	18,8	19,3	19,3
Éthiopie ²	14,2	16,2	14,8	15,0	12,8	12,1	12,1	14,2	13,7	13,9	14,6	14,1	14,4
Gambie	15,9	14,5	14,6	16,4	17,4	16,3	16,2	14,9	16,1	16,4	16,1	17,9	18,0
Kenya	18,4	18,6	18,4	18,3	18,5	18,2	18,2	19,1	18,5	18,7	19,2	20,0	20,5
Malawi	21,0	18,8	21,5	20,7	21,3	22,5	24,0	27,5	25,0	26,0	30,8	31,5	31,9
Mali	16,9	17,3	17,5	17,3	16,6	15,5	17,1	17,2	17,0	17,4	17,7	18,1	18,9
Mozambique	14,8	13,1	14,1	15,0	15,9	15,9	17,6	19,6	20,8	23,3	27,5	27,4	25,0
Niger	13,7	11,4	10,6	13,0	15,1	18,3	14,3	13,6	14,2	15,9	17,2	19,1	18,7
Ouganda	12,1	11,8	11,8	12,2	12,4	12,3	12,1	12,5	14,8	13,4	13,1	13,3	14,0
Rwanda	12,8	12,2	12,5	12,1	12,5	14,9	12,9	13,1	13,8	14,8	16,3	17,0	17,8
Sierra Leone	8,8	9,1	8,7	8,9	8,3	9,2	9,1	9,9	11,5	11,4	10,7	9,8	10,4
Tanzanie	13,7	11,6	12,2	13,6	15,2	16,1	16,1	16,3	17,3	17,5	17,5	18,7	19,5
États fragiles	13,0	12,8	12,7	12,8	13,1	13,6	13,9	15,8	16,4	17,5	16,9	17,4	17,1
Burundi	13,9	14,6	14,2	13,6	13,5	13,4	13,9	14,5	15,3	14,5	13,3	13,6	14,3
Comores	14,1	15,6	15,7	13,6	12,6	13,1	14,0	14,3	16,1	19,3	15,5	15,0	15,3
Congo, Rép. dém. du	8,3	6,0	6,9	7,9	9,0	11,5	10,3	12,1	12,4	14,9	13,0	14,0	14,2
Côte d'Ivoire	17,5	16,4	16,3	18,0	18,6	18,2	18,0	17,7	18,8	18,4	18,5	18,5	17,3
Erythrée	22,3	23,2	25,9	23,0	21,2	18,2	13,3	13,3	14,2	16,0	16,8	16,9	16,2
Guinée	14,1	11,5	14,5	14,4	14,3	15,6	16,2	15,3	16,8	20,1	18,4	18,7	19,2
Guinée Bissau	9,0	9,3	9,1	10,1	7,7	8,7	8,8	10,5	9,9	9,2	8,4	10,5	10,7
Libéria	15,2	11,7	11,4	15,1	18,6	19,0	20,7	25,1	24,3	25,9	25,1	21,6	21,9
Madagascar	11,7	12,0	10,9	11,2	11,7	12,5	9,9	11,3	9,8	9,7	9,6	11,1	11,5
République centrafricaine	9,4	8,4	8,3	9,6	10,3	10,4	10,8	11,6	10,8	11,5	5,7	4,9	6,2
São Tomé-et-Principe	28,7	15,0	55,1	18,2	38,6	16,5	16,6	18,2	18,8	16,0	20,1	16,7	16,9
Togo	16,4	16,8	15,7	17,0	16,8	15,6	15,8	18,0	16,7	17,6	18,0	18,8	19,3
Zimbabwe ³	6,2	...	12,2	7,3	2,9	2,3	11,4	23,3	26,7	28,0	28,3	29,2	29,1
Afrique subsaharienne	24,1	22,8	23,9	24,8	23,8	25,0	20,3	21,1	23,8	22,5	20,6	20,1	19,9
<i>Médiane</i>	16,6	16,2	16,0	17,0	17,6	17,3	16,4	17,4	17,6	17,7	18,4	18,7	19,2
Hors Afrique du Sud et Nigéria	22,3	19,1	20,9	23,3	23,3	25,2	20,8	22,9	25,2	24,9	23,7	23,7	23,8
Pays importateurs de pétrole	22,7	21,5	22,2	23,4	23,6	22,8	22,0	22,6	23,2	23,3	23,0	23,2	23,2
Hors Afrique du Sud	17,1	16,9	16,9	17,3	17,2	17,0	16,7	17,6	18,4	18,9	18,8	19,4	19,5
Zone franc	21,7	18,0	20,1	22,8	23,0	24,4	21,0	21,2	23,2	23,2	22,7	22,4	22,1
UEMOA	16,9	16,1	16,1	17,0	18,0	17,3	17,0	17,3	17,8	18,2	18,6	18,9	18,6
CEMAC	26,2	20,2	24,0	28,4	27,7	30,6	25,3	24,9	27,9	27,9	26,7	25,9	25,8
CAE-5	15,5	14,7	14,9	15,4	16,1	16,2	16,0	16,6	17,1	17,0	17,3	18,0	18,8
CEDEAO	20,3	21,7	22,3	20,4	17,6	19,6	12,7	13,4	17,7	15,2	12,6	12,2	11,9
SADC	27,9	24,6	26,1	28,9	29,4	30,7	26,8	27,9	29,5	29,8	29,2	28,8	28,6
Union douanière d'Afrique australe	28,7	26,0	27,3	29,7	30,3	30,3	28,7	27,7	28,2	29,0	29,3	29,5	29,5
COMESA (pays membres d'AfSS)	15,1	15,6	15,2	15,1	14,7	15,1	14,7	16,3	16,7	17,2	17,2	17,6	17,9
IADM	15,4	14,2	14,9	15,7	15,8	16,5	14,9	16,2	17,4	17,6	17,7	18,2	18,4
Pays à régime de parité fixe classique	22,8	19,3	21,2	24,0	24,1	25,3	22,1	21,9	23,7	24,4	23,7	23,6	23,3
Pays sans régime de parité fixe classique	24,4	23,5	24,6	25,1	23,9	25,1	20,1	20,9	23,8	22,2	20,2	19,4	19,1
Afrique subsaharienne⁴	24,1	22,8	23,9	24,8	23,8	25,0	20,3	21,1	23,8	22,5	20,7	20,0	19,7

Voir sources et notes page 64.

Tableau AS11. Dépenses publiques
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	20,9	21,0	18,6	19,5	21,3	24,1	23,4	21,3	22,3	21,0	20,0	19,2	19,2
Hors Nigéria	29,0	24,3	23,7	27,6	30,7	38,9	35,3	32,8	32,4	36,3	35,2	36,1	36,2
Angola	41,1	35,7	34,7	38,4	41,2	55,4	41,9	40,0	40,2	41,3	40,7	41,6	41,2
Cameroun	15,9	16,0	14,6	14,6	15,6	19,0	17,5	17,7	20,5	19,5	22,1	23,3	23,4
Congo, Rép. du	26,4	26,7	24,2	27,8	29,9	23,6	24,7	21,4	26,1	36,2	38,4	41,4	38,9
Gabon	19,8	20,2	20,3	20,3	19,3	18,7	22,8	22,8	25,7	27,4	25,9	21,0	28,7
Guinée équatoriale	22,2	20,8	16,7	22,6	25,2	25,4	63,9	43,9	37,3	47,8	42,5	40,1	42,0
Nigéria	17,0	19,5	16,3	15,9	16,8	16,7	17,3	16,6	17,3	14,0	13,3	12,3	12,6
Soudan du Sud	19,6	34,9	26,9	44,9	40,8
Tchad	14,9	12,8	11,6	14,0	17,1	18,9	24,2	24,4	22,4	23,9	22,1	20,5	20,3
Pays à revenu intermédiaire¹	27,6	26,6	26,6	27,6	27,9	29,4	32,0	31,4	30,9	31,9	32,1	32,6	32,5
Hors Afrique du Sud	26,3	27,1	25,6	25,4	26,1	27,5	28,7	28,2	27,7	29,8	29,3	29,6	29,0
Afrique du Sud	28,0	26,5	26,9	28,2	28,4	30,1	33,0	32,4	31,9	32,6	33,2	33,7	33,9
Botswana	37,5	39,3	33,4	32,3	35,8	46,9	50,9	39,9	36,4	35,7	35,2	34,2	31,9
Ghana	21,8	20,5	19,5	21,8	22,9	24,4	23,5	26,1	24,4	30,7	26,7	26,3	25,7
Lesotho	49,8	44,6	47,8	50,3	50,1	56,2	66,8	57,0	63,1	61,1	60,1	62,0	59,0
Maurice	23,7	23,9	24,4	23,5	22,8	23,8	26,3	25,1	24,6	23,3	24,9	24,5	24,4
Namibie	26,3	28,1	26,8	25,5	24,6	26,8	31,3	32,7	36,2	34,0	37,4	41,7	42,0
République de Cabo Verde	31,7	32,4	33,5	33,3	29,5	29,6	32,8	38,7	33,3	34,6	33,2	34,4	33,7
Sénégal	25,3	22,7	23,6	26,6	27,5	26,3	26,5	27,1	28,8	28,9	28,2	28,3	27,5
Seychelles	38,3	39,9	39,0	43,6	41,9	27,0	32,1	34,6	34,4	36,2	36,2	32,4	31,1
Swaziland	33,5	35,1	33,7	30,0	33,1	35,8	37,3	34,5	28,6	31,5	34,9	36,8	36,6
Zambie	21,0	23,3	22,5	19,7	19,9	19,5	17,8	18,1	19,3	22,3	25,5	24,2	23,6
Pays à faible revenu et États fragiles	20,7	20,5	20,8	20,8	20,6	20,8	21,9	23,0	23,3	22,9	23,7	24,9	24,4
Pays à faible revenu hors États fragiles	22,2	21,7	22,0	22,4	22,6	22,2	23,2	24,0	23,6	23,2	24,3	25,5	25,2
Bénin	21,2	20,4	21,3	19,4	23,4	21,4	25,0	20,4	21,6	21,0	22,4	22,2	22,0
Burkina Faso	23,4	22,8	22,7	24,6	25,8	20,9	24,3	22,8	22,6	25,8	28,2	27,5	27,6
Éthiopie ²	21,9	23,6	23,3	22,5	20,9	19,1	17,4	18,8	18,6	16,8	18,1	18,4	18,8
Gambie	20,5	21,7	21,7	22,6	17,9	18,8	23,1	24,3	26,0	29,8	26,8	27,9	26,1
Kenya	21,3	19,7	21,0	21,4	21,9	22,4	23,2	24,1	23,0	24,2	25,4	26,5	26,7
Malawi	36,5	33,9	34,6	36,3	38,7	39,1	37,7	37,6	35,0	41,2	46,5	41,4	42,8
Mali	23,8	23,8	24,6	24,9	24,5	21,2	25,9	23,0	24,9	18,9	24,1	27,0	26,6
Mozambique	26,1	24,8	22,9	27,0	28,1	27,8	32,6	32,9	33,7	32,6	35,6	41,9	36,7
Niger	21,3	20,7	20,2	19,7	23,2	22,6	23,9	20,6	19,4	23,4	28,1	32,8	30,8
Ouganda	18,0	19,9	18,0	17,5	17,1	17,7	17,1	22,2	19,9	19,1	17,8	19,8	18,4
Rwanda	22,9	21,3	23,4	21,7	23,3	24,9	24,3	26,2	26,5	25,6	27,3	28,3	27,6
Sierra Leone	16,4	18,1	18,0	16,6	13,0	16,2	17,5	20,2	21,6	20,4	15,6	17,9	18,2
Tanzanie	22,8	20,7	22,2	23,2	23,1	24,6	27,0	27,5	26,9	27,2	26,8	26,5	26,8
États fragiles	17,8	18,3	18,7	17,8	16,7	17,8	19,0	20,9	22,6	22,4	22,5	23,5	22,8
Burundi	32,6	28,9	26,2	27,6	39,0	41,2	38,0	40,8	39,8	35,1	31,4	29,9	30,5
Comores	21,9	20,1	19,9	21,2	22,3	26,1	23,1	22,1	22,1	25,3	25,2	25,5	26,7
Congo, Rép. dém. du	13,1	10,4	13,6	14,2	12,7	14,7	16,5	17,5	19,1	19,6	19,2	19,6	19,9
Côte d'Ivoire	19,5	18,7	18,8	20,1	19,7	20,3	19,9	20,0	24,6	22,1	22,1	23,1	22,4
Érythrée	47,1	54,8	57,5	41,2	39,9	42,1	30,6	34,6	33,6	30,7	29,8	29,0	28,7
Guinée	16,5	17,9	16,9	19,0	13,2	15,6	23,7	29,7	21,5	26,1	25,1	29,8	24,0
Guinée-Bissau	22,1	24,3	20,6	20,5	23,0	22,4	20,9	18,7	17,5	14,2	14,3	20,3	19,1
Libéria	15,8	11,9	11,4	10,4	15,7	29,7	33,3	32,6	29,1	30,1	32,2	34,3	34,4
Madagascar	20,9	25,2	21,3	21,5	18,7	17,9	14,1	14,1	14,1	13,5	16,0	17,0	17,8
République centrafricaine	14,9	14,0	17,0	14,0	13,2	16,2	16,2	18,6	15,7	16,4	14,8	14,6	16,1
São Tomé-et-Príncipe	43,7	57,2	44,3	46,5	39,0	31,2	49,6	49,1	49,0	44,1	30,8	39,0	38,6
Togo	19,1	16,6	19,3	21,2	20,4	17,9	21,2	22,5	23,8	26,4	25,6	26,4	26,0
Zimbabwe ³	9,7	...	18,7	9,8	5,9	4,3	14,0	22,6	27,9	28,6	30,3	30,9	28,5
Afrique subsaharienne	23,7	23,6	22,7	23,1	23,8	25,3	26,2	25,5	25,7	25,1	24,5	24,2	24,0
<i>Médiane</i>	22,0	22,7	22,0	22,1	23,1	23,1	24,3	24,2	24,9	27,2	26,8	27,9	27,5
Hors Afrique du Sud et Nigéria	24,5	23,0	22,7	23,8	24,8	28,2	27,2	27,1	27,4	28,7	28,6	29,3	29,0
Pays importateurs de pétrole	25,3	24,8	24,8	25,4	25,4	26,2	28,1	28,5	28,3	28,5	28,7	29,2	28,8
Hors Afrique du Sud	22,4	22,6	22,3	22,2	22,3	22,8	23,7	24,6	24,7	25,0	25,4	26,1	25,5
Zone franc	20,4	19,5	19,1	20,5	21,5	21,3	25,0	23,3	25,0	26,6	26,7	26,6	26,9
UEMOA	21,8	20,7	21,2	22,3	23,1	21,8	23,2	22,2	24,3	23,5	24,7	25,9	25,2
CEMAC	18,9	18,2	16,9	18,7	20,0	20,8	27,0	24,3	25,6	29,4	28,6	27,4	28,5
CAE-5	21,3	20,3	21,0	21,3	21,7	22,5	23,4	25,1	24,1	24,3	24,6	25,4	25,4
CEDEAO	18,3	19,8	17,6	17,6	18,3	18,1	19,0	18,3	18,9	16,7	16,0	15,1	15,1
SADC	28,7	26,8	26,8	28,0	28,8	33,1	32,8	32,1	32,0	32,7	33,2	33,8	33,6
Union douanière d'Afrique australe	28,5	27,2	27,3	28,4	28,7	30,8	33,8	32,8	32,3	32,9	33,6	34,2	34,3
COMESA (pays membres d'AfSS)	20,9	21,8	21,7	20,6	20,2	20,4	20,5	22,1	22,0	22,0	23,1	23,5	23,4
IADM	21,0	20,6	20,5	21,1	21,5	21,5	21,9	22,5	23,0	23,9	24,5	25,1	24,7
Pays à régime de parité fixe classique	21,8	21,4	20,9	21,8	22,6	22,5	26,3	24,9	26,5	27,7	27,9	28,1	28,3
Pays sans régime de parité fixe classique	24,1	24,0	23,1	23,5	24,1	25,9	26,3	25,6	25,6	24,6	23,9	23,3	23,1
Afrique subsaharienne⁴	23,7	23,6	22,7	23,1	23,8	25,3	26,2	25,5	25,8	25,0	24,5	24,0	23,9

Voir sources et notes page 64.

Tableau AS12. Dette publique (En pourcentage du PIB)													
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	22,0	44,9	27,5	13,6	13,2	11,0	19,0	15,3	14,7	14,8	15,8	16,7	16,8
Hors Nigéria	34,3	60,3	43,8	26,2	22,9	18,0	37,1	29,2	23,7	24,5	28,3	31,6	31,2
Angola	27,4	46,6	38,6	18,7	16,4	16,6	49,9	39,8	32,2	29,6	34,6	38,4	37,8
Cameroun	30,1	61,6	51,5	15,9	12,0	9,7	10,1	11,5	13,2	15,4	19,0	24,4	28,6
Congo, Rép. du	114,4	198,7	108,3	98,8	98,0	68,1	61,6	22,9	33,1	34,1	38,2	38,2	35,5
Gabon	40,2	58,5	48,1	38,1	39,5	16,7	23,3	20,2	17,3	18,5	18,8	18,5	18,9
Guinée équatoriale	2,4	5,9	2,9	1,6	1,0	0,6	7,2	11,2	7,9	10,2	9,0	7,0	6,0
Nigéria	16,3	37,7	20,0	8,1	8,5	7,5	9,6	9,6	10,2	10,4	10,4	10,6	11,1
Soudan du Sud	0,0	6,6	14,6	22,7	14,6
Tchad	25,3	32,6	24,4	27,4	23,4	18,7	23,9	25,6	29,1	28,5	31,0	31,9	28,0
Pays à revenu intermédiaire¹	31,3	36,8	33,8	30,2	28,2	27,2	31,5	34,9	37,7	41,1	44,3	47,0	49,1
Hors Afrique du Sud	31,9	40,5	36,3	27,3	27,8	27,3	31,2	33,4	34,2	38,1	41,9	44,4	44,7
Afrique du Sud	31,1	35,9	33,2	31,0	28,3	27,2	31,6	35,3	38,8	42,1	45,2	47,9	50,8
Botswana	8,0	10,6	7,4	6,0	8,2	7,6	18,0	19,5	20,1	19,2	16,9	14,8	13,0
Ghana	39,2	57,3	48,0	26,2	31,0	33,4	36,2	46,5	42,6	49,8	55,6	65,3	71,1
Lesotho	57,4	55,7	60,3	62,6	58,2	50,4	37,2	34,9	37,6	39,7	42,7	41,1	40,1
Maurice	49,5	51,7	53,5	51,0	47,3	44,0	52,1	52,0	52,1	51,5	53,8	53,5	53,6
Namibie	22,8	27,5	26,0	23,8	19,1	17,7	16,1	15,7	22,9	24,4	25,5	27,6	29,1
République de Cabo Verde	74,0	83,7	85,3	77,7	65,0	58,2	64,6	73,0	77,8	91,3	99,4	110,4	116,0
Sénégal	32,5	47,6	45,7	21,8	23,5	23,9	34,0	35,5	40,7	43,4	46,8	50,3	51,0
Seychelles	143,3	163,2	144,1	135,1	144,0	130,0	123,5	81,9	73,2	77,5	65,3	64,3	61,0
Swaziland	16,5	17,6	15,8	16,0	17,6	15,6	11,8	15,9	16,6	17,4	17,8	17,2	19,4
Zambie	20,4	19,3	16,7	25,0	21,9	19,2	20,5	18,9	20,6	25,5	28,7	32,4	31,4
Pays à faible revenu et États fragiles	62,0	82,7	73,4	57,7	49,1	47,2	45,1	40,6	41,6	35,6	36,1	37,4	38,0
Pays à faible revenu hors États fragiles	46,4	67,3	61,8	39,1	31,9	31,8	32,2	34,9	34,7	33,6	34,9	37,2	38,3
Bénin	26,8	32,8	40,6	12,5	21,2	26,9	27,3	30,2	31,9	29,2	29,8	29,5	29,0
Burkina Faso	32,6	45,8	44,1	22,6	25,4	25,2	28,6	29,3	30,5	28,7	29,1	31,2	31,6
Éthiopie ²	58,2	106,7	76,8	39,4	37,2	30,8	25,4	27,9	26,2	21,2	21,9	22,8	23,4
Gambie	107,3	135,1	136,0	140,6	60,9	63,9	62,6	69,6	77,3	77,2	81,9	80,2	75,2
Kenya	44,4	52,4	47,0	43,8	38,0	40,7	41,2	44,2	42,0	40,8	41,0	44,7	46,6
Malawi	79,4	139,6	141,2	36,4	35,4	44,6	43,4	37,4	41,8	53,4	72,9	57,9	48,6
Mali	32,7	46,4	53,1	20,4	21,1	22,6	24,7	28,7	29,1	29,9	32,1	32,4	33,8
Mozambique	57,9	70,7	81,0	53,6	41,9	42,1	45,6	45,8	39,6	42,7	47,8	51,3	53,6
Niger	43,0	75,6	66,3	27,1	25,1	21,1	27,7	23,9	27,1	27,4	27,0	41,8	44,2
Ouganda	38,8	62,4	52,8	35,5	21,9	21,4	21,4	26,8	29,3	31,1	33,3	35,4	38,7
Rwanda	47,3	90,8	70,7	26,6	27,2	21,4	23,1	23,1	23,7	23,5	28,7	29,1	29,7
Sierra Leone	94,0	151,6	130,9	103,1	42,2	42,4	48,1	46,8	44,9	36,9	30,5	33,0	33,2
Tanzanie	41,8	54,1	56,0	42,6	27,6	28,6	32,6	37,1	40,2	40,4	40,5	42,1	42,8
États fragiles	91,4	111,0	93,9	91,3	81,6	79,4	72,2	52,4	55,6	39,8	38,6	38,0	37,4
Burundi	134,4	172,7	137,0	130,3	129,6	102,5	25,7	40,3	36,4	35,4	31,8	30,0	28,5
Comores	65,0	72,8	67,5	65,7	61,6	57,6	53,6	50,3	46,1	42,5	18,1	18,6	18,3
Congo, Rép. dém. du	96,6	123,9	88,9	100,0	83,4	87,0	89,8	27,2	23,0	19,9	20,0	20,7	21,7
Côte d'Ivoire	76,6	78,4	80,4	79,4	74,0	70,8	64,2	63,0	93,3	44,8	39,9	36,5	34,3
Érythrée	156,0	140,8	156,2	151,6	156,7	174,9	144,6	143,8	133,0	125,8	126,0	124,9	126,6
Guinée	117,9	119,8	150,2	137,1	92,4	90,2	89,3	99,6	77,8	35,4	39,5	36,5	31,4
Guinée Bissau	197,5	220,6	221,9	204,0	177,3	163,4	159,2	52,9	57,3	69,7	72,5	72,1	67,6
Libéria	553,1	720,7	647,7	598,2	486,5	312,6	176,4	35,1	31,0	28,1	29,8	34,7	40,5
Madagascar	56,8	95,7	86,4	37,4	32,8	31,8	33,4	32,0	32,6	33,8	34,2	34,0	34,0
République centrafricaine	93,3	103,9	108,8	94,7	79,1	80,2	36,8	32,3	32,6	30,5	50,9	45,7	47,2
São Tomé-et-Principe	211,6	327,8	300,3	265,9	104,1	60,0	69,2	78,1	73,3	83,8	74,3	71,6	71,7
Togo	93,4	99,0	81,7	90,7	107,2	88,5	73,4	47,3	44,6	45,1	44,6	45,0	44,5
Zimbabwe ³	51,0	...	38,8	45,1	50,5	69,4	68,3	63,2	51,8	56,7	55,2	58,5	58,5
Afrique subsaharienne	33,7	49,0	39,8	29,3	26,4	24,1	29,7	27,7	28,3	28,0	29,0	29,7	30,2
<i>Médiane</i>	53,9	72,8	66,9	43,2	38,7	41,4	37,0	35,3	33,1	34,1	34,2	36,5	35,5
Hors Afrique du Sud et Nigéria	47,2	67,1	57,1	41,8	36,6	33,4	40,1	35,6	33,8	32,5	34,7	36,7	36,9
Pays importateurs de pétrole	41,2	50,9	46,2	39,0	35,3	34,8	36,8	36,8	39,0	39,0	40,9	42,8	44,1
Hors Afrique du Sud	52,6	69,3	61,8	48,0	42,5	41,2	41,3	38,4	39,2	36,3	37,8	39,2	39,7
Zone franc	46,7	66,2	56,1	40,5	38,7	31,8	34,2	29,9	34,5	28,7	29,7	31,0	31,3
UEMOA	53,2	64,2	63,4	47,4	46,9	43,9	45,1	42,6	52,4	38,0	37,3	38,1	37,6
CEMAC	40,7	68,7	48,8	33,9	30,8	21,1	22,4	17,6	19,0	20,1	22,4	24,0	24,8
CAE-5	44,7	59,3	54,0	42,9	33,4	33,8	33,5	37,5	37,7	37,5	38,4	41,0	42,7
CEDEAO	28,7	50,6	35,7	20,2	19,6	17,3	20,3	18,4	19,7	17,7	18,0	17,6	17,8
SADC	34,2	42,0	38,3	33,0	29,2	28,5	37,3	35,2	36,2	37,8	40,4	42,7	43,8
Union douanière d'Afrique australe	30,0	34,6	32,0	29,9	27,4	26,2	30,5	34,0	37,5	40,5	43,2	45,5	47,9
COMESA (pays membres d'AFSS)	54,9	77,5	61,8	49,3	43,3	42,4	41,5	35,6	34,2	33,5	34,7	36,4	37,2
IADM	53,6	79,6	67,3	45,2	39,3	36,5	35,6	30,6	31,1	32,0	34,6	36,4	37,2
Pays à régime de parité fixe classique	46,1	63,6	54,8	40,9	38,8	32,5	34,5	30,7	35,2	30,5	31,7	33,0	33,6
Pays sans régime de parité fixe classique	31,3	46,1	37,1	27,0	24,1	22,3	28,4	26,9	27,4	27,6	28,4	29,0	29,6
Afrique subsaharienne⁴	33,7	49,0	39,8	29,3	26,4	24,1	29,7	27,7	28,7	28,2	29,1	29,8	30,4

Voir sources et notes page 64.

Tableau AS13. Masse monétaire au sens large
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	17,2	14,1	13,2	15,4	18,7	24,4	28,2	22,6	20,9	23,1	22,0	21,4	21,9
Hors Nigéria	18,1	14,9	15,2	17,3	18,9	24,5	30,7	27,7	26,4	28,1	29,1	32,0	33,5
Angola	22,0	16,5	17,5	20,5	22,2	33,2	42,5	36,0	37,4	35,2	37,0	41,5	45,3
Cameroun	19,4	18,1	17,9	18,3	20,8	22,1	22,3	23,4	24,2	22,7	23,6	23,2	23,2
Congo, Rép. du	16,0	13,4	14,0	16,4	17,7	18,3	22,5	23,8	28,0	33,0	34,8	37,4	38,1
Gabon	16,7	15,6	16,3	17,7	17,5	16,2	20,5	19,3	19,8	22,3	23,8	25,0	26,1
Guinée équatoriale	8,2	8,7	7,5	7,4	9,0	8,3	16,8	17,3	14,4	20,0	23,5	26,5	28,8
Nigéria	16,8	13,9	12,5	14,7	18,6	24,4	27,2	20,8	18,8	21,3	19,3	17,5	17,8
Soudan du Sud	8,6	21,8	15,6	20,0	14,4
Tchad	9,0	7,3	7,2	9,8	9,7	10,9	11,1	11,5	12,1	12,4	12,9	12,3	12,3
Pays à revenu intermédiaire¹	65,6	57,1	60,9	65,9	70,9	73,0	69,9	67,5	66,2	65,1	64,0	64,0	63,8
Hors Afrique du Sud	36,5	35,5	34,1	35,8	37,2	40,0	40,5	40,7	39,8	40,1	40,0	40,8	40,8
Afrique du Sud	75,7	64,6	70,1	76,3	82,7	84,8	80,9	77,9	76,9	75,6	74,4	74,4	74,4
Botswana	46,5	46,9	44,4	41,6	48,0	51,7	53,5	46,6	43,4	46,7	45,2	46,5	47,5
Ghana	22,8	20,4	19,3	22,6	24,8	26,9	28,0	29,9	30,4	30,2	28,8	30,2	30,1
Lesotho	33,6	29,7	29,6	35,8	35,9	36,9	39,5	41,0	37,4	36,7	39,6	41,0	37,0
Maurice	98,5	98,3	99,0	97,2	98,1	100,0	99,5	100,5	98,9	100,5	99,8	99,6	99,6
Namibie	43,9	37,1	37,6	41,7	40,0	63,4	65,9	65,7	62,5	62,5	62,5	62,5	62,5
République de Cabo Verde	75,1	68,8	74,9	78,6	77,6	75,6	77,5	80,1	78,5	81,9	89,0	90,6	94,1
Sénégal	34,7	34,1	33,8	35,8	36,5	33,5	36,8	39,7	40,0	40,4	42,8	43,8	43,8
Seychelles	84,6	104,2	96,8	89,8	67,0	65,4	55,5	62,1	57,1	48,8	55,9	58,1	58,1
Swaziland	22,4	20,2	21,1	21,7	24,5	24,4	28,8	29,2	29,1	29,0	30,6	31,3	31,9
Zambie	18,0	18,8	15,5	18,1	18,5	19,1	17,8	18,4	18,9	20,0	21,4	22,2	22,5
Pays à faible revenu et États fragiles	24,6	23,9	23,5	24,9	25,5	25,1	26,0	28,7	29,4	28,8	29,3	30,7	30,9
Pays à faible revenu hors États fragiles	28,3	27,6	27,5	28,7	29,2	28,5	28,8	31,4	31,8	31,5	32,2	33,5	33,8
Bénin	33,2	26,5	30,1	32,7	35,9	41,1	41,7	44,5	45,8	44,7	49,1	53,6	58,2
Burkina Faso	24,0	25,1	21,4	22,3	25,9	25,1	28,1	29,6	30,4	30,9	32,4	34,3	36,2
Éthiopie ²	35,2	39,4	38,4	36,5	33,4	28,4	25,3	27,5	28,1	25,6	27,5	29,4	31,6
Gambie	39,0	31,3	34,5	42,2	41,6	45,7	48,7	49,9	55,7	54,6	56,0	57,1	57,9
Kenya	35,1	34,9	34,2	34,9	35,8	35,7	36,6	39,9	39,7	40,6	42,1	44,2	41,3
Malawi	20,4	19,6	20,0	18,4	20,5	23,2	24,4	28,5	35,7	36,6	36,9	35,0	34,5
Mali	28,8	29,1	29,6	29,1	29,7	26,2	28,1	27,8	29,7	32,8	34,3	35,1	35,7
Mozambique	19,7	17,7	18,4	19,5	20,6	22,4	27,2	27,1	29,0	32,5	34,9	36,3	36,7
Niger	15,6	15,2	14,0	15,2	17,3	16,5	18,5	20,3	20,2	23,5	24,1	25,3	26,0
Ouganda	18,4	17,3	17,3	18,0	18,9	20,5	20,1	25,5	23,0	22,8	22,4	21,9	22,4
Rwanda	16,9	15,6	15,3	16,8	18,5	18,2	17,8	18,8	20,3	19,9	20,9	21,3	21,5
Sierra Leone	16,7	14,6	15,9	16,1	17,6	19,2	22,6	23,5	23,2	22,0	19,5	20,4	20,3
Tanzanie	26,4	21,2	22,2	28,8	29,7	30,3	31,1	34,1	34,7	32,8	30,3	31,3	32,0
États fragiles	17,0	17,0	15,8	17,1	17,5	17,6	19,5	22,2	23,6	22,1	22,1	23,7	23,6
Burundi	22,3	21,5	21,3	23,0	22,5	23,2	24,3	25,3	22,5	20,6	19,7	19,7	19,7
Comores	25,6	23,1	23,3	26,0	27,2	28,6	30,4	34,1	34,9	38,3	36,9	36,9	36,9
Congo, Rép. dém. du	6,6	5,2	4,7	6,4	7,6	9,3	10,2	10,6	11,0	11,6	11,8	12,0	12,6
Côte d'Ivoire	11,3	10,4	10,2	10,8	12,9	12,0	14,1	15,7	18,9	15,1	15,0	15,5	16,1
Érythrée	130,2	129,0	129,3	123,9	127,7	141,3	121,6	123,2	114,7	110,4	114,8	116,6	117,2
Guinée	20,2	18,2	19,0	21,5	19,6	22,7	26,9	38,2	33,6	28,9	30,4	30,4	28,3
Guinée Bissau	19,1	15,5	16,9	17,8	21,5	23,8	24,6	29,7	33,3	33,3	39,3	41,1	42,4
Libéria	19,5	15,3	16,8	19,2	20,9	25,4	31,5	35,6	42,0	36,2	34,9	28,4	27,4
Madagascar	9,7	10,3	9,3	9,0	10,2	9,9	9,8	10,4	11,9	12,0	10,4	22,7	21,9
République centrafricaine	16,2	16,6	18,2	16,1	14,6	15,5	16,8	20,1	19,9	19,4	29,0	27,4	27,3
São Tomé-et-Príncipe	34,2	27,2	33,2	32,9	39,1	38,8	35,5	38,0	35,7	37,3	37,3	36,5	36,7
Togo	33,4	29,9	28,1	33,4	38,0	37,5	41,3	45,6	46,9	45,3	45,6	45,8	46,3
Zimbabwe ³	10,8	16,0	8,7	15,2	8,8	5,3	16,9	24,7	28,3	29,6	29,4	29,2	29,7
Afrique subsaharienne	36,2	32,3	33,0	35,8	38,7	41,3	41,4	38,5	37,4	37,8	36,8	36,6	36,6
<i>Médiane</i>	22,1	19,9	19,7	21,6	22,3	24,7	27,6	29,4	30,4	32,5	32,4	31,3	32,0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	25,4	24,2	23,7	25,2	26,2	27,9	30,0	30,8	30,7	30,9	31,4	33,0	33,5
Pays importateurs de pétrole	48,5	43,3	45,3	48,9	52,0	53,0	51,1	50,7	50,1	49,0	48,3	48,6	48,4
Hors Afrique du Sud	27,7	26,9	26,3	27,8	28,6	29,1	29,8	31,9	32,2	31,8	32,1	33,4	33,5
Zone franc	19,0	17,9	17,7	18,8	20,5	20,2	22,9	24,1	25,3	25,7	27,1	28,0	28,8
UEMOA	22,6	21,4	21,2	22,4	24,6	23,7	26,0	27,9	29,9	29,0	30,1	31,2	32,2
CEMAC	15,1	14,1	13,9	15,0	16,1	16,4	19,4	19,9	20,6	22,1	23,7	24,4	25,0
CAE-5	28,0	26,4	26,3	28,5	29,4	29,6	30,1	33,6	33,2	32,9	32,8	33,9	33,0
CEDEAO	18,6	16,1	15,0	17,1	20,4	24,6	27,3	23,0	21,8	23,5	22,1	21,0	21,3
SADC	55,9	49,1	51,9	56,3	59,8	62,7	61,4	58,8	58,4	57,1	56,1	56,8	57,0
Union douanière d'Afrique australe	72,8	62,3	67,3	73,1	79,1	81,9	78,5	75,5	74,3	73,2	72,0	72,0	72,0
COMESA (pays membres d'AFSS)	29,4	30,2	29,0	29,5	29,4	28,7	28,4	30,9	31,0	30,7	31,4	32,9	32,8
IADM	22,5	21,3	21,0	22,7	23,7	23,8	24,4	26,4	27,1	26,9	27,3	28,7	29,3
Pays à régime de parité fixe classique	23,3	21,8	21,7	23,0	24,5	25,3	27,6	28,8	29,7	29,9	31,3	32,1	32,7
Pays sans régime de parité fixe classique	38,9	34,7	35,5	38,4	41,5	44,4	43,9	40,3	39,2	39,3	38,0	37,6	37,5
Afrique subsaharienne⁴	36,2	32,3	33,0	35,8	38,7	41,3	41,4	38,5	37,8	37,9	37,0	36,7	36,7

Voir sources et notes page 64.

Tableau AS14. Expansion de la masse monétaire au sens large
(Pourcentages)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	36,7	16,8	21,1	48,2	40,5	57,1	16,3	8,9	9,0	24,5	3,4	6,2	15,1
Hors Nigéria	36,2	24,4	34,4	36,5	30,5	55,1	14,2	14,7	24,8	12,7	10,3	14,0	12,5
Angola	64,5	49,8	59,7	59,6	49,3	104,1	21,5	7,1	34,0	6,0	14,3	21,1	19,6
Cameroun	10,5	7,3	4,2	9,3	18,6	13,4	6,9	11,3	10,6	1,4	10,8	6,0	7,8
Congo, Rép. du	28,7	15,9	36,3	47,9	6,9	36,4	5,0	38,9	34,5	21,1	0,7	10,4	9,8
Gabon	14,2	11,6	26,0	17,4	7,2	8,8	2,2	19,2	26,5	15,7	11,2	9,4	7,8
Guinée équatoriale	30,7	33,5	34,7	14,1	40,4	30,7	29,9	33,5	7,7	57,8	7,3	9,0	-1,4
Nigéria	37,2	14,0	16,2	53,1	44,8	57,9	17,1	6,9	4,0	29,1	0,9	3,5	16,0
Soudan du Sud	37,6	-1,6	8,3	4,4
Tchad	23,4	3,3	32,0	49,9	5,7	26,4	-4,6	25,3	14,2	13,4	8,6	9,5	9,0
Pays à revenu intermédiaire¹	19,6	14,8	17,7	23,7	23,8	18,3	4,6	10,8	10,8	8,5	8,8	11,2	10,3
Hors Afrique du Sud	22,0	20,0	9,9	27,2	24,3	28,5	12,8	21,7	17,5	16,7	15,1	19,3	15,0
Afrique du Sud	18,9	13,1	20,5	22,5	23,6	14,8	1,8	6,9	8,3	5,2	6,2	7,8	8,2
Botswana	17,4	10,7	14,4	9,0	31,2	21,7	-1,3	12,4	4,3	13,9	8,6	15,5	11,2
Ghana	31,3	25,9	14,3	38,8	35,9	41,3	25,9	34,6	32,2	24,3	19,1	31,2	22,0
Lesotho	16,8	3,4	9,1	35,3	16,4	19,7	17,7	14,5	1,6	7,0	21,2	14,5	0,4
Maurice	13,0	18,9	6,6	9,5	15,3	14,6	2,4	6,9	6,4	8,2	5,8	6,7	8,3
Namibie	30,4	16,2	9,7	29,6	10,2	86,3	7,0	7,5	7,7	17,1	10,2	10,5	10,5
République de Cabo Verde	12,5	10,6	15,8	18,0	10,8	7,6	3,5	5,4	4,6	6,3	11,4	4,8	9,4
Sénégal	9,5	12,9	7,4	12,7	12,7	1,7	10,9	14,1	6,7	6,8	8,0	7,7	7,0
Seychelles	7,9	14,0	1,7	3,0	-8,0	29,0	7,0	13,5	4,5	-0,6	23,7	12,4	6,9
Swaziland	15,7	7,0	9,7	25,1	21,5	15,4	26,8	7,9	5,5	10,0	15,9	11,2	10,0
Zambie	25,6	32,0	3,3	44,0	25,3	23,2	7,7	29,9	21,7	17,9	20,8	19,1	16,6
Pays à faible revenu et États fragiles	17,7	18,3	10,2	23,1	19,0	17,7	24,5	25,2	20,9	15,5	13,3	19,4	14,7
Pays à faible revenu hors États fragiles	17,0	9,2	14,6	21,0	20,3	20,1	18,1	23,7	21,1	19,2	15,8	18,1	15,6
Bénin	15,6	-6,7	21,8	16,5	17,6	28,8	6,2	11,6	9,1	9,0	17,3	17,1	17,0
Burkina Faso	6,9	-7,0	-3,9	10,0	23,8	11,7	18,2	19,1	13,8	15,9	10,6	14,4	15,0
Éthiopie ²	18,0	10,3	19,6	17,4	19,7	22,9	19,9	24,4	36,5	32,9	24,1	25,1	28,0
Gambie	16,5	18,3	13,1	26,2	6,7	18,4	19,4	13,7	11,0	7,8	15,1	15,0	13,5
Kenya	14,9	13,4	9,2	17,0	19,1	15,9	16,0	21,6	19,1	14,1	15,6	19,0	6,6
Malawi	27,1	31,9	16,2	19,5	34,4	33,2	23,9	33,9	35,7	22,9	35,1	20,0	14,7
Mali	5,6	-2,4	11,7	8,8	9,3	0,5	16,0	9,0	15,3	15,2	7,4	9,8	9,0
Mozambique	22,2	14,7	22,7	26,0	21,6	26,0	34,6	17,6	23,9	25,6	21,2	19,0	15,5
Niger	15,7	20,3	6,6	16,2	23,0	12,2	18,3	22,0	6,2	31,2	9,9	13,4	9,5
Ouganda	19,1	8,8	17,2	16,9	22,0	30,8	16,6	41,5	10,5	14,9	9,5	11,3	15,2
Rwanda	23,6	15,7	16,6	30,9	30,8	24,1	13,0	16,9	26,7	14,0	15,5	12,9	13,8
Sierra Leone	24,5	18,6	32,8	18,7	26,1	31,3	28,5	22,6	22,5	14,8	17,8	17,8	16,5
Tanzanie	22,4	6,8	19,6	45,4	20,5	19,8	17,7	25,4	18,2	12,5	10,0	16,8	15,1
États fragiles	19,2	37,2	2,2	27,5	16,2	12,7	40,5	28,9	20,6	7,0	7,5	23,0	12,3
Burundi	21,1	26,0	18,7	17,0	9,5	34,2	19,8	19,4	6,1	10,9	11,9	13,2	11,7
Comores	8,1	-4,4	7,4	15,0	11,0	11,5	13,3	19,4	9,6	16,0	2,8	7,2	7,5
Congo, Rép. dém. du	52,5	72,9	24,2	60,4	49,5	55,7	50,4	30,8	23,2	21,1	11,1	12,3	17,7
Côte d'Ivoire	12,0	20,6	1,7	8,6	25,2	3,8	24,4	19,3	17,2	-7,6	9,7	13,0	15,7
Érythrée	11,2	11,7	10,7	5,7	12,1	15,9	15,7	15,6	14,6	14,1	15,8	14,2	12,8
Guinée	35,5	37,0	37,2	59,4	4,7	39,0	25,9	74,4	9,4	1,0	14,1	10,1	2,8
Guinée-Bissau	25,7	44,0	20,3	5,3	30,2	28,6	4,4	29,6	39,1	-6,0	14,8	10,7	10,2
Libéria	33,6	37,9	27,0	28,0	35,4	39,5	30,6	28,0	41,3	-2,1	7,6	-13,7	2,5
Madagascar	17,8	19,1	11,6	13,3	32,1	12,9	3,6	15,2	25,6	9,8	-6,1	140,3	7,7
République centrafricaine	7,9	14,2	16,5	-4,2	-3,6	16,5	13,7	25,9	4,3	4,2	2,5	3,1	11,7
São Tomé-et-Príncipe	29,8	1,0	45,1	27,9	38,1	36,8	8,2	25,1	10,4	20,3	13,9	10,7	9,5
Togo	15,7	18,2	2,3	22,7	19,7	15,6	16,2	16,3	15,9	8,9	8,0	8,7	9,3
Zimbabwe ³	1,4	85,9	-47,9	61,3	-44,4	-48,0	340,0	68,6	33,1	19,1	5,3	3,3	6,4
Afrique subsaharienne	25,5	16,5	17,0	32,6	29,0	32,7	14,2	13,4	12,5	17,0	7,5	11,0	13,6
<i>Médiane</i>	17,6	15,2	15,1	17,7	20,1	22,3	16,4	19,3	14,2	14,1	11,1	12,3	10,2
Hors Afrique du Sud et Nigéria	22,8	20,0	15,5	27,0	22,8	28,6	19,4	21,8	21,1	15,0	12,9	18,0	14,2
Pays importateurs de pétrole	18,8	16,3	14,5	23,5	21,8	18,0	12,8	16,9	15,1	11,5	10,8	14,9	12,3
Hors Afrique du Sud	18,8	18,8	10,2	24,2	20,4	20,5	21,3	24,3	20,0	15,8	13,8	19,4	14,8
Zone franc	14,2	11,2	12,7	15,9	17,7	13,5	12,6	19,2	14,7	10,8	9,2	10,2	10,1
UEMOA	10,8	10,1	5,6	11,4	19,5	7,6	17,2	16,4	13,1	6,1	10,0	12,1	12,6
CEMAC	18,1	12,5	20,8	21,1	15,7	20,3	7,8	22,3	16,5	16,1	8,4	8,2	7,2
CAE-5	18,3	11,2	14,1	24,7	20,4	21,0	16,6	26,3	17,0	13,7	12,6	16,2	11,3
CEDEAO	31,3	14,5	14,4	43,0	38,4	46,0	17,9	10,9	7,5	24,4	3,9	6,9	15,7
SADC	23,9	20,0	19,4	29,3	25,1	25,8	10,9	11,7	14,5	8,4	8,9	13,9	11,4
Union douanière d'Afrique australe	19,0	13,0	19,7	22,3	23,4	16,7	2,2	7,2	8,0	5,9	6,6	8,3	8,4
COMESA (pays membres d'AFSS)	19,0	23,8	7,9	24,6	18,9	19,5	24,1	26,3	22,6	18,8	14,9	21,8	15,1
IADM	20,8	16,1	14,5	25,7	23,5	23,9	17,7	24,6	21,8	17,8	13,9	20,3	16,4
Pays à régime de parité fixe classique	14,8	11,2	12,4	16,8	17,2	16,6	12,7	18,1	13,9	11,1	9,6	10,3	10,0
Pays sans régime de parité fixe classique	28,1	16,7	19,2	35,5	32,3	36,8	13,2	12,2	12,1	17,8	7,3	11,2	14,3
Afrique subsaharienne⁴	25,5	16,5	17,0	32,6	29,0	32,7	14,2	13,4	12,5	16,8	7,6	11,0	13,6

Voir sources et notes page 64.

Tableau AS15. Créances sur le secteur privé non financier*(Variation en pourcentage)*

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pays exportateurs de pétrole	44.1	25.7	29.6	33.9	72.3	58.9	24.9	1.2	7.9	11.3	11.7
Hors Nigéria	37.7	24.0	30.7	41.6	40.0	52.4	32.5	22.0	21.6	22.6	16.6
Angola	72.4	66.7	55.2	98.2	76.2	65.7	59.5	25.0	30.4	24.2	10.9
Cameroun	8.2	1.4	10.9	3.2	5.9	19.6	9.1	8.2	28.3	2.6	14.9
Congo, Rép. du	26.6	...	5.6	9.0	8.2	83.4	30.4	49.3	42.3	44.3	17.0
Gabon	10.0	-11.2	14.5	22.5	18.0	6.0	-7.9	1.9	42.0	24.1	20.4
Guinée équatoriale	50.1	22.4	46.8	34.4	40.3	106.7	13.8	30.6	30.7	-13.6	34.3
Nigéria	47.1	26.4	29.1	31.0	87.3	61.5	22.2	-5.2	3.0	7.4	9.9
Soudan du Sud	-34.0	114.6	52.9
Tchad	17.3	9.5	21.9	-3.5	15.5	43.0	21.0	30.2	24.4	32.1	6.1
Pays à revenu intermédiaire¹	20.7	17.2	19.3	25.9	25.2	15.8	4.0	6.8	10.5	13.8	10.2
Hors Afrique du Sud	29.5	25.1	26.2	27.6	34.8	33.5	7.0	16.4	23.2	25.5	18.6
Afrique du Sud	17.8	14.6	17.0	25.4	22.0	10.0	3.0	3.3	5.7	9.3	6.7
Botswana	21.2	24.1	8.8	20.7	25.7	26.6	10.3	11.1	21.8	21.9	13.4
Ghana	44.1	23.6	48.0	42.5	59.1	47.4	15.4	25.7	29.0	32.9	29.0
Lesotho	29.2	27.3	48.0	20.1	30.7	20.1	20.7	26.9	25.1	42.2	10.3
Maurice	15.4	11.9	8.8	9.7	19.6	27.0	0.5	12.5	12.3	17.4	14.2
Namibie	16.9	29.3	20.1	9.6	13.5	11.8	10.0	11.1	9.3	16.9	14.5
République de Cabo Verde	20.4	9.6	9.1	29.6	26.8	26.8	11.8	9.0	13.3	-0.6	2.0
Sénégal	13.1	9.2	24.6	4.0	10.7	17.1	3.8	10.1	19.0	10.0	12.6
Seychelles	21.9	17.2	7.6	1.6	34.5	48.5	-9.2	23.6	5.2	8.5	4.5
Swaziland	21.4	29.5	26.4	22.5	22.0	6.6	13.1	-0.5	26.0	-1.7	20.2
Zambie	43.2	50.5	17.7	52.3	45.4	50.3	-5.7	15.4	28.2	37.0	12.6
Pays à faible revenu et États fragiles	23.1	21.1	11.9	27.7	18.8	36.4	20.7	24.2	24.4	18.1	15.2
Pays à faible revenu hors États fragiles	24.1	15.1	18.6	27.1	23.7	36.2	14.9	23.4	25.9	19.2	13.9
Bénin	16.4	8.6	17.6	11.3	24.6	20.1	11.9	8.5	11.5	9.4	10.6
Burkina Faso	14.4	12.0	24.4	14.1	0.8	20.8	1.7	14.7	23.5	24.1	26.3
Éthiopie ²	24.9	3.7	31.4	28.1	27.2	33.9	11.1	28.9	25.8	38.8	10.7
Gambie	13.2	-12.5	16.2	26.8	15.4	20.3	10.3	14.8	8.8	4.3	20.5
Kenya	19.9	24.7	9.3	14.3	22.6	28.6	13.9	20.3	30.9	10.4	20.1
Malawi	41.2	38.9	41.8	54.1	27.1	44.2	39.5	52.4	20.5	25.4	14.4
Mali	7.2	6.9	-6.6	19.4	7.5	8.6	11.0	13.5	24.1	4.8	11.7
Mozambique	27.5	-4.4	46.9	32.6	16.6	45.9	58.6	18.3	19.4	16.0	17.5
Niger	26.1	21.7	20.0	31.7	20.2	36.8	18.4	11.7	16.0	24.2	4.0
Ouganda	27.5	18.4	11.7	24.6	25.8	57.1	17.3	41.8	28.3	11.8	6.2
Rwanda	30.2	10.7	21.8	23.7	21.0	73.6	5.7	9.9	27.6	35.0	11.2
Sierra Leone	35.5	45.2	17.8	18.5	39.4	56.8	45.4	31.5	21.8	-6.9	11.7
Tanzanie	36.6	16.2	23.6	62.1	36.4	44.6	9.6	20.0	27.2	18.2	14.4
États fragiles	21.4	33.0	-0.2	28.7	8.9	36.7	35.1	26.3	20.7	15.4	18.6
Burundi	8.4	1.2	-1.6	17.0	12.1	13.4	25.5	30.2	39.3	12.4	8.0
Comores	11.4	-15.0	30.5	0.5	13.6	27.3	44.1	25.9	8.9	22.4	12.6
Congo, Rép. dém. du	91.1	105.3	58.3	76.4	72.8	142.7	41.1	19.0	16.7	25.6	26.5
Côte d'Ivoire	9.3	6.5	1.0	8.6	19.2	11.3	10.8	8.7	0.4	12.2	22.9
Érythrée	6.3	15.2	13.8	4.6	-13.1	11.2	1.2	2.4	4.1	7.1	5.1
Guinée	19.2	8.9	47.1	37.3	-1.6	4.1	15.8	43.8	93.4	-3.2	35.1
Guinée Bissau	50.9	-15.1	49.7	87.8	60.4	71.5	24.9	58.2	46.7	27.2	3.6
Libéria	36.0	34.6	20.6	41.7	39.2	44.1	31.5	40.1	32.4	11.0	27.2
Madagascar	24.8	34.8	25.1	17.0	17.5	29.5	6.5	11.2	7.1	4.8	16.2
République centrafricaine	8.9	21.2	-2.4	5.8	7.1	13.0	-0.8	41.5	17.6	33.8	-17.2
São Tomé-et-Principe	53.5	83.9	81.9	45.0	33.9	22.8	39.3	35.8	15.4	11.0	-3.3
Togo	8.4	4.4	12.0	0.6	29.9	-4.6	21.3	21.6	41.1	18.9	14.8
Zimbabwe ³	5.8	71.6	-73.8	56.1	-66.0	41.1	388.2	143.3	62.8	30.0	2.7
Afrique subsaharienne	29.9	21.3	21.1	29.4	40.4	37.2	16.6	8.3	12.6	13.8	12.1
<i>Médiane</i>	21.6	17.2	20.0	22.5	22.3	27.9	13.4	19.5	23.5	16.9	13.4
Hors Afrique du Sud et Nigéria	27.8	22.5	18.9	30.9	27.0	39.8	20.7	22.1	23.4	20.7	16.2
Pays importateurs de pétrole	21.6	18.8	16.2	26.6	22.5	24.0	10.9	14.1	16.3	15.7	12.4
Hors Afrique du Sud	24.7	22.1	15.5	27.6	22.8	35.6	16.9	22.1	24.1	20.1	16.1
Zone franc	14.6	6.2	13.5	11.5	15.1	26.9	10.3	15.5	22.7	13.6	16.7
UEMOA	12.3	8.4	10.2	12.1	15.1	15.6	9.7	11.7	14.4	13.6	16.7
CEMAC	17.3	3.5	17.0	10.8	15.0	40.3	10.9	19.8	32.1	13.5	16.8
CAE-5	25.7	19.7	13.7	28.3	26.4	40.5	13.2	24.2	29.3	14.2	14.6
CEDEAO	39.0	22.1	26.6	28.1	67.6	50.4	19.7	0.0	7.4	9.8	12.6
SADC	26.4	24.6	18.2	36.1	27.2	25.8	15.3	11.4	13.7	14.8	9.9
Union douanière d'Afrique australe	18.0	15.6	17.1	24.6	21.9	10.7	3.7	3.9	6.8	10.1	7.4
COMESA (pays membres d'AFSS)	26.6	30.4	9.9	28.9	20.1	43.8	19.9	26.4	25.9	21.9	13.9
IADM	28.8	19.6	24.4	29.7	28.0	42.1	14.3	22.0	25.0	22.2	15.4
Pays à régime de parité fixe classique	14.9	8.3	14.5	11.7	14.8	25.2	10.4	14.8	21.6	13.5	16.2
Pays sans régime de parité fixe classique	33.6	23.3	25.0	32.7	47.7	39.4	16.3	6.5	11.8	13.1	11.2
Afrique subsaharienne⁴	29.9	21.3	21.1	29.4	40.4	37.2	16.6	8.3	13.4	13.3	11.8

Voir sources et notes page 64.

Tableau AS16. Exportations de biens et de services (En pourcentage du PIB)													
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	40,2	37,2	43,5	40,0	39,3	40,9	31,9	32,0	36,5	32,3	29,0	26,3	24,4
Hors Nigéria	63,2	51,4	62,8	67,8	65,8	68,0	51,4	57,1	61,8	57,1	52,6	51,1	48,4
Angola	77,3	70,2	86,0	79,8	74,0	76,3	54,9	61,4	65,4	61,9	55,8	51,5	48,2
Cameroun	27,8	22,7	24,5	29,3	31,0	31,6	22,4	24,4	28,3	27,9	27,4	27,1	27,1
Congo, Rép. du	79,1	73,3	84,5	87,4	78,5	71,8	70,5	82,9	84,0	81,1	78,9	77,9	77,0
Gabon	57,8	52,8	57,8	56,2	58,7	63,7	52,5	53,5	56,8	57,5	55,1	51,1	47,9
Guinée équatoriale	102,0	106,5	103,6	96,1	91,3	88,9	90,9	92,8	88,4	86,8	83,3
Nigéria	29,6	31,0	35,5	27,8	26,6	27,3	21,7	21,7	23,8	21,0	18,7	16,3	14,9
Soudan du Sud	67,3	10,2	27,7	53,0	53,3
Tchad	45,7	45,6	48,0	47,6	44,5	42,7	35,4	37,9	40,7	38,3	32,4	36,1	36,6
Pays à revenu intermédiaire¹	31,6	28,7	29,4	31,7	32,9	35,6	29,0	30,2	32,8	32,6	33,8	35,2	35,3
Hors Afrique du Sud	37,6	38,5	38,2	38,8	37,7	34,8	34,4	36,5	40,0	40,7	40,5	45,0	46,7
Afrique du Sud	30,2	26,4	27,4	30,0	31,5	35,9	27,3	28,4	30,6	29,9	31,1	31,5	31,0
Botswana	50,8	49,5	52,6	52,1	54,9	44,6	35,2	35,7	45,4	43,2	54,8	53,1	50,9
Ghana	23,8	23,4	22,5	24,2	24,3	24,8	29,3	29,3	36,9	40,3	33,9	44,6	51,9
Lesotho	53,3	55,4	49,4	53,9	53,3	54,3	45,6	43,1	45,6	44,9	42,1	41,6	40,6
Maurice	55,6	52,4	58,0	59,6	56,7	51,1	47,0	50,9	51,8	52,9	52,6	52,2	52,7
Namibie	38,1	34,8	34,2	39,8	40,0	41,8	42,9	44,5	41,6	35,9	39,4	42,2	42,2
République de Cabo Verde	35,8	28,7	33,1	40,2	37,4	39,5	33,2	38,3	42,2	44,5	46,2	46,9	48,5
Sénégal	26,3	27,1	27,0	25,6	25,5	26,1	24,3	24,9	26,4	28,3	27,5	28,1	28,1
Seychelles	82,5	74,8	78,3	83,7	82,6	93,3	100,3	86,7	88,2	82,6	79,5	77,3	77,0
Swaziland	68,2	81,7	69,9	62,3	69,5	57,7	55,9	53,0	53,1	53,5	55,2	53,5	51,7
Zambie	31,7	34,0	29,4	29,7	38,1	38,1	39,4	41,9	45,8	46,4
Pays à faible revenu et États fragiles	25,2	23,9	24,6	25,4	25,9	26,1	23,1	27,3	29,4	26,7	26,1	25,6	25,4
Pays à faible revenu hors États fragiles	20,3	19,6	20,1	20,8	20,6	20,5	18,8	21,8	23,6	22,9	22,2	21,4	21,2
Bénin	14,9	14,1	12,5	13,3	17,0	17,8	16,5	19,1	12,5	14,8	17,3	16,5	16,3
Burkina Faso	11,1	11,5	10,0	11,5	11,0	11,7	12,6	20,7	26,9	26,5	24,6	23,3	22,5
Éthiopie ²	14,9	16,9	15,8	14,7	13,7	13,3	10,8	15,8	18,5	14,1	12,9	13,4	13,8
Gambie	30,6	34,2	32,8	33,8	28,9	23,5	25,3	23,5	26,1	29,1	30,0	25,6	23,0
Kenya	23,1	23,1	24,8	22,9	21,9	22,7	20,0	22,3	23,0	21,9	19,5	17,7	17,3
Malawi	22,1	...	20,2	19,3	24,5	24,4	20,9	25,2	25,1	32,6	41,5	37,3	35,4
Mali	27,2	24,4	25,0	30,4	27,0	29,1	23,7	25,8	26,2	32,7	28,5	25,3	23,3
Mozambique	33,7	30,9	31,7	38,4	35,4	32,3	27,7	31,2	30,8	33,3	36,1	38,5	39,1
Niger	17,4	...	16,7	16,4	17,4	19,2	20,3	22,2	20,9	24,3	25,2	24,2	21,3
Ouganda	16,2	13,4	15,4	15,8	18,0	18,6	20,3	20,2	23,6	23,1	23,1	20,1	21,2
Rwanda	11,5	9,6	9,5	11,9	11,8	14,9	11,5	11,1	14,2	13,9	15,4	15,6	15,5
Sierra Leone	15,0	14,4	15,9	16,0	15,3	13,2	15,0	16,2	18,4	35,4	43,9	45,0	42,7
Tanzanie	23,0	20,1	21,3	24,2	25,5	24,1	25,3	27,9	31,5	28,7	26,1	26,0	26,1
États fragiles	34,1	30,0	32,7	33,8	36,1	38,0	32,2	38,5	41,4	34,6	34,3	35,0	34,7
Burundi	7,8	7,0	8,2	7,3	7,3	9,5	6,7	8,9	9,5	8,7	7,4	8,4	8,3
Comores	14,8	15,1	14,1	14,9	15,3	14,6	14,5	15,7	16,2	14,9	15,0	15,3	15,5
Congo, Rép. dém. du	29,5	22,4	23,0	21,9	39,9	40,4	27,7	43,3	42,8	32,1	36,5	39,3	41,0
Côte d'Ivoire	48,0	43,0	52,3	49,7	44,3	50,6	48,4	50,7	56,8	45,9	41,6	41,2	38,6
Érythrée	5,8	5,8	6,2	6,9	5,8	4,4	4,5	4,8	14,4	19,1	17,3	19,5	17,0
Guinée	32,7	24,6	34,8	40,6	28,8	34,7	27,8	29,1	31,5	29,8	24,7	22,7	21,1
Guinée Bissau	15,9	15,7	16,9	14,5	17,2	15,5	15,6	15,3	25,6	16,0	17,3	19,2	18,8
Libéria	57,1	53,1	50,5	65,5	58,2	40,3	42,3	46,4	49,8	47,2	38,8	38,8	34,1
Madagascar	25,3	21,0	18,5	29,9	30,5	26,6	22,4	24,1	26,9	29,3	30,3	32,1	33,0
République centrafricaine	13,2	13,9	12,8	14,3	14,1	11,0	9,5	11,8	13,5	12,7	14,3	11,7	14,0
São Tomé-et-Príncipe	11,5	13,6	12,9	11,9	9,4	9,5	10,0	12,1	11,8	12,5	10,4	9,2	9,3
Togo	37,4	38,8	38,4	37,8	36,2	35,9	37,8	40,9	44,9	43,1	44,3	44,6	44,9
Zimbabwe ³	27,5	24,8	25,1	27,5	29,1	31,0	22,1	36,7	42,8	32,7	29,1	30,1	30,9
Afrique subsaharienne	33,4	30,2	33,2	33,6	34,0	36,0	28,8	30,4	33,8	31,3	29,9	28,6	27,5
<i>Médiane</i>	27,7	24,5	24,9	27,8	28,8	28,2	24,8	26,9	30,8	32,1	30,0	32,1	33,0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	38,8	33,5	37,2	40,7	40,6	41,9	33,8	38,4	42,9	39,4	37,5	37,3	36,4
Pays importateurs de pétrole	29,4	27,2	27,9	29,6	30,5	32,0	26,7	29,2	31,7	30,4	30,6	31,0	30,8
Hors Afrique du Sud	28,8	28,1	28,5	29,2	29,6	28,7	26,2	30,1	32,8	30,8	30,3	30,6	30,7
Zone franc	41,3	34,7	38,0	44,7	43,3	45,5	38,2	42,3	45,9	44,7	41,7	40,3	38,3
UEMOA	31,3	30,9	31,9	32,0	29,8	31,7	30,9	33,2	34,9	33,5	31,8	30,9	29,5
CEMAC	51,1	39,4	45,0	56,9	56,4	57,6	46,2	51,1	55,5	55,1	51,4	49,6	47,4
CAE-5	20,7	19,3	20,7	20,9	21,2	21,5	20,6	22,3	24,4	23,0	21,4	20,0	20,1
CEDEAO	29,5	30,2	33,6	28,5	27,1	28,0	24,1	24,0	26,5	24,4	21,9	20,0	18,7
SADC	36,6	30,9	33,5	36,7	38,9	42,9	32,6	35,1	38,1	37,1	37,7	37,7	37,0
Union douanière d'Afrique australe	31,7	28,2	29,0	31,5	33,0	36,7	28,4	29,4	31,7	30,9	32,6	33,1	32,6
COMESA (pays membres d'AFSS)	25,9	25,4	25,1	24,9	27,8	26,5	22,2	28,1	30,0	26,9	26,8	26,6	26,9
IADM	25,6	23,2	23,8	26,1	27,6	27,1	24,0	28,9	31,8	30,7	30,1	31,0	31,5
Pays à régime de parité fixe classique	41,3	35,8	38,2	44,4	43,3	45,1	38,3	42,0	45,2	43,8	41,3	40,2	38,3
Pays sans régime de parité fixe classique	32,1	29,3	32,4	31,8	32,5	34,4	27,1	28,5	31,4	29,5	28,1	26,6	25,6
Afrique subsaharienne⁴	33,4	30,2	33,2	33,6	34,0	36,0	28,8	30,4	33,4	31,4	29,9	28,5	27,3

Voir sources et notes page 64.

Tableau AS17. Importations de biens et de services
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	25,9	24,3	26,4	24,2	26,1	28,7	29,5	25,7	27,7	24,4	22,2	20,9	20,7
Hors Nigéria	42,2	40,9	40,8	40,9	42,3	46,1	51,1	43,9	41,8	41,7	40,5	40,6	39,9
Angola	48,3	54,1	53,6	39,0	43,5	51,2	55,4	42,9	42,2	39,7	40,7	39,1	38,3
Cameroun	28,4	24,5	26,4	27,7	29,5	33,7	26,9	27,5	30,9	30,8	30,3	29,8	29,7
Congo, Rép. du	52,6	51,2	49,9	50,1	53,5	58,4	57,0	57,4	56,8	55,7	61,4	63,0	61,6
Gabon	26,9	26,9	24,7	27,6	28,4	26,9	35,0	31,5	30,1	31,8	30,3	26,9	30,2
Guinée équatoriale	67,2	81,5	69,9	50,2	94,8	80,6	69,3	65,1	68,5	65,5	67,2
Nigéria	18,5	17,1	20,3	16,8	18,4	20,0	18,4	18,1	20,6	16,6	14,1	12,9	13,1
Soudan du Sud	28,2	43,5	20,4	45,0	39,9
Tchad	44,4	53,3	37,9	48,8	41,3	40,8	47,9	49,1	48,0	49,0	42,4	45,6	44,1
Pays à revenu intermédiaire¹	35,1	30,4	31,3	35,3	37,1	41,6	32,7	32,0	34,9	37,1	38,8	40,3	39,9
Hors Afrique du Sud	47,3	46,2	46,5	47,5	47,0	49,2	47,0	46,1	49,9	52,8	51,1	55,4	55,8
Afrique du Sud	32,0	26,7	27,9	32,5	34,2	38,9	28,2	27,7	30,2	31,8	34,0	34,7	34,0
Botswana	40,1	40,2	34,3	33,0	43,2	49,9	52,4	46,2	52,5	59,2	55,0	58,1	56,7
Ghana	40,0	36,8	38,0	40,6	40,7	44,0	42,3	43,5	49,3	52,7	47,0	55,1	60,0
Lesotho	120,9	129,5	122,4	120,3	117,5	114,7	113,0	109,5	107,7	109,8	105,4	102,1	103,2
Maurice	64,2	54,7	63,8	70,5	66,6	65,3	57,5	63,1	65,6	66,0	65,7	66,6	65,1
Namibie	40,7	38,2	37,1	37,3	41,0	50,0	56,1	50,8	49,3	48,1	55,4	60,6	58,3
République de Cabo Verde	64,5	62,6	58,8	64,9	68,1	68,4	63,4	66,8	73,8	66,7	61,0	61,9	64,0
Sénégal	45,1	39,8	42,4	43,1	47,8	52,4	41,2	40,3	44,7	49,5	49,3	49,4	49,4
Seychelles	95,4	80,1	96,3	96,9	91,8	112,1	117,0	108,0	108,7	104,0	90,1	94,5	91,1
Swaziland	78,8	83,3	84,5	73,9	80,1	72,1	71,1	67,5	67,9	66,1	62,9	63,9	61,8
Zambie	31,3	32,2	30,5	26,6	27,6	31,8	36,8	39,7	41,1	41,1
Pays à faible revenu et États fragiles	35,6	31,7	34,7	35,2	36,6	39,5	36,2	40,3	44,0	42,2	40,9	40,7	39,9
Pays à faible revenu hors États fragiles	32,9	29,7	32,1	33,0	33,7	35,9	32,6	36,6	41,2	40,9	39,1	39,0	38,5
Bénin	27,2	24,8	23,4	23,9	32,6	31,1	29,8	31,1	24,5	27,3	36,4	29,5	27,8
Burkina Faso	25,9	25,8	25,5	24,9	25,2	28,0	23,2	28,0	33,9	35,1	35,0	33,9	32,6
Éthiopie ²	37,0	37,4	40,2	35,2	35,7	36,4	28,4	33,7	37,1	33,1	29,9	30,7	31,9
Gambie	45,5	48,8	49,6	47,2	42,1	39,9	41,7	42,1	41,2	50,4	45,1	41,5	39,6
Kenya	31,4	28,5	31,2	31,5	31,2	34,4	30,6	33,6	38,0	35,6	33,3	31,2	31,0
Malawi	45,6	...	46,3	47,0	40,3	48,9	39,0	44,9	39,8	54,2	60,5	53,9	51,9
Mali	36,1	32,6	33,4	35,1	36,7	42,8	31,3	39,7	36,1	38,6	49,1	50,2	43,1
Mozambique	44,9	41,8	43,9	47,2	45,2	46,4	45,1	48,9	60,5	84,5	84,2	92,4	91,5
Niger	31,6	...	31,1	29,5	29,9	35,9	46,7	49,0	47,8	42,7	43,0	49,4	45,7
Ouganda	26,9	22,7	23,5	27,1	29,0	32,4	31,6	36,0	40,8	36,4	33,3	31,7	33,0
Rwanda	26,5	25,0	25,1	26,0	26,1	30,4	29,6	29,4	34,6	34,1	32,1	35,1	33,1
Sierra Leone	24,4	24,9	27,5	23,1	22,7	23,6	30,5	43,9	84,7	67,2	47,0	48,9	47,1
Tanzanie	33,9	26,7	30,2	36,2	39,2	37,4	38,0	40,1	48,0	45,4	40,6	40,4	39,9
États fragiles	40,6	34,7	39,5	39,3	42,2	47,2	43,6	47,8	49,6	45,1	44,7	44,3	42,9
Burundi	34,3	25,5	31,9	45,2	32,8	36,2	28,2	43,4	41,0	43,4	40,8	37,7	36,4
Comores	39,5	33,0	35,8	38,6	41,2	49,0	48,0	49,9	50,2	53,9	52,2	56,2	52,8
Congo, Rép. dém. du	34,9	27,4	32,3	26,6	42,0	46,3	37,4	52,2	49,5	38,7	42,7	41,0	39,9
Côte d'Ivoire	40,8	35,4	45,2	40,5	39,6	43,1	38,0	43,4	39,4	40,7	38,8	39,5	37,2
Érythrée	41,6	59,8	54,9	38,4	28,8	26,1	23,4	23,3	23,2	22,8	22,1	24,0	22,4
Guinée	36,0	25,8	35,1	42,6	36,4	40,1	30,8	35,3	50,6	54,1	43,4	39,4	40,3
Guinée-Bissau	27,8	23,9	25,9	29,5	30,8	29,2	32,4	31,4	30,8	26,5	26,1	26,6	26,1
Libéria	198,4	191,3	175,2	235,3	186,5	203,7	141,9	140,9	139,2	126,1	115,2	107,7	101,5
Madagascar	41,6	35,9	32,5	42,1	46,5	50,9	46,1	37,6	38,2	38,9	38,5	39,4	40,2
République centrafricaine	22,1	20,5	21,0	22,1	23,5	23,4	21,5	26,5	24,4	23,9	25,9	36,4	35,8
São Tomé-et-Principe	56,9	52,4	48,1	64,0	57,9	61,9	52,3	59,9	59,2	51,6	50,2	47,9	47,8
Togo	54,9	56,5	55,3	55,1	54,6	52,7	53,4	57,6	66,4	63,5	64,5	66,0	65,0
Zimbabwe ³	36,8	29,9	31,8	35,8	35,7	50,9	76,1	61,5	78,4	62,9	61,9	61,8	61,3
Afrique subsaharienne	31,6	28,8	30,4	31,0	32,6	35,4	32,2	30,9	33,4	32,4	31,3	30,7	30,2
<i>Médiane</i>	39,8	35,7	35,4	38,6	39,9	43,6	40,1	43,4	44,7	45,4	43,4	45,0	41,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	39,9	37,0	38,8	39,3	40,6	43,7	42,7	42,6	44,5	44,2	42,8	43,2	42,5
Pays importateurs de pétrole	35,3	30,8	32,4	35,3	37,0	40,8	34,0	34,8	37,9	39,0	39,7	40,5	39,9
Hors Afrique du Sud	39,0	35,9	38,1	38,6	39,8	42,5	39,1	42,1	45,9	45,4	43,9	44,4	43,8
Zone franc	37,7	33,7	34,9	39,4	39,5	40,8	40,7	42,4	41,8	42,4	42,7	42,4	41,1
UEMOA	37,9	34,6	38,1	36,8	38,4	41,6	36,5	40,2	39,7	41,1	42,5	42,7	40,3
CEMAC	37,3	32,6	31,2	41,9	40,7	40,0	45,2	44,4	43,7	43,6	42,9	42,0	41,9
CAE-5	30,9	26,6	29,0	31,8	32,5	34,6	32,6	35,7	41,0	38,4	35,4	34,1	34,0
CEDEAO	24,7	23,7	26,1	23,1	24,4	26,0	24,3	23,9	26,5	23,6	21,2	19,8	19,5
SADC	36,1	31,2	32,8	35,3	38,0	43,2	37,1	34,6	37,1	38,3	40,2	40,9	40,3
Union douanière d'Afrique australe	33,5	28,7	29,4	33,5	35,6	40,4	30,7	29,9	32,3	34,1	36,2	37,3	36,6
COMESA (pays membres d'AfSS)	37,4	34,5	37,2	37,0	38,0	40,5	36,6	40,1	43,5	40,1	39,1	38,4	38,2
IADM	36,4	32,7	34,6	36,1	38,1	40,7	35,9	39,5	43,2	43,4	42,6	43,4	43,2
Pays à régime de parité fixe classique	40,2	37,4	38,0	41,3	41,7	42,8	43,1	44,4	43,8	44,0	44,4	44,3	43,0
Pays sans régime de parité fixe classique	30,0	27,1	29,0	29,0	31,0	33,9	29,8	28,5	31,4	30,2	29,1	28,2	27,8
Afrique subsaharienne⁴	31,6	28,8	30,4	31,0	32,6	35,4	32,2	30,9	33,5	32,3	31,4	30,6	30,1

Voir sources et notes page 64.

Tableau AS18. Balance commerciale, marchandises (En pourcentage du PIB)													
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	22,5	19,0	24,0	23,5	22,8	23,3	12,9	15,0	17,7	15,7	14,0	11,9	9,9
Hors Nigéria	36,8	25,9	37,8	39,8	39,3	41,3	19,5	30,8	36,4	30,4	26,8	24,5	22,2
Angola	50,4	38,9	55,8	55,2	50,8	51,0	24,1	40,1	45,2	40,7	33,6	29,6	26,1
Cameroun	1,9	0,0	0,3	3,7	3,4	2,0	-1,4	-0,9	-2,2	-1,0	-1,1	-1,1	-1,0
Congo, Rép. du	49,1	43,3	56,2	58,9	49,1	37,9	37,9	50,7	49,1	44,5	36,3	33,3	33,8
Gabon	40,8	35,7	42,3	37,9	40,5	47,7	30,1	32,6	36,9	35,8	34,6	33,1	28,3
Guinée équatoriale	48,2
Nigéria	16,0	16,1	18,2	16,4	14,9	14,3	9,4	8,4	8,3	9,1	8,4	6,8	5,1
Soudan du Sud	45,7	-27,5	13,4	17,6	23,8
Tchad	24,5	24,9	32,1	25,9	21,1	18,4	4,8	8,0	10,9	7,7	5,9	6,4	8,3
Pays à revenu intermédiaire¹	-2,9	-1,5	-1,7	-3,1	-3,5	-4,7	-2,4	-0,3	-0,7	-3,7	-3,9	-4,2	-3,7
Hors Afrique du Sud	-9,6	-7,5	-8,6	-9,2	-9,3	-13,3	-10,5	-7,6	-8,0	-10,8	-8,3	-8,2	-7,1
Afrique du Sud	-1,0	-0,1	-0,1	-1,7	-1,8	-1,6	0,1	1,9	1,6	-1,3	-2,2	-2,7	-2,5
Botswana	9,5	7,2	15,9	17,1	10,6	-3,4	-13,0	-7,3	-4,9	-13,3	1,6	-3,4	-4,2
Ghana	-14,9	-10,9	-14,6	-15,6	-15,7	-17,5	-8,5	-9,2	-7,7	-10,1	-8,0	-4,7	-1,6
Lesotho	-44,3	-46,4	-47,7	-43,0	-43,0	-41,3	-47,9	-48,2	-45,0	-48,8	-48,3	-46,0	-48,1
Maurice	-15,2	-8,8	-12,3	-16,2	-18,0	-20,6	-17,5	-19,5	-20,9	-21,5	-19,0	-20,6	-19,3
Namibie	-3,3	-4,3	-3,5	1,3	-2,0	-7,8	-14,1	-8,0	-9,5	-12,5	-16,0	-18,8	-17,0
République de Cabo Verde	-39,0	-37,2	-32,5	-37,2	-45,7	-42,5	-39,6	-40,9	-45,1	-39,9	-33,4	-33,3	-35,4
Sénégal	-18,4	-12,3	-15,1	-17,1	-22,1	-25,4	-15,8	-14,9	-17,5	-20,5	-21,0	-20,5	-20,3
Seychelles	-29,8	-18,0	-32,0	-27,8	-29,4	-41,7	-37,6	-39,3	-40,8	-41,6	-30,7	-36,9	-34,6
Swaziland	-4,1	6,2	-6,9	-8,3	-10,1	-1,3	-4,1	-3,8	-0,9	1,9	6,7	4,2	4,5
Zambie	4,3	6,4	2,3	5,9	13,3	9,3	5,8	5,4	8,0	8,5
Pays à faible revenu et États fragiles	-7,5	-5,2	-7,0	-7,2	-7,8	-10,3	-10,0	-9,5	-10,7	-11,9	-11,7	-11,9	-11,8
Pays à faible revenu hors États fragiles	-11,8	-9,7	-11,0	-11,6	-12,3	-14,3	-12,5	-13,4	-15,5	-15,7	-15,2	-15,8	-16,1
Bénin	-11,7	-9,7	-9,3	-11,3	-14,4	-13,7	-11,4	-11,0	-7,1	-12,3	-18,4	-12,1	-10,4
Burkina Faso	-9,5	-9,6	-10,1	-8,3	-8,9	-10,6	-5,7	-1,4	0,0	-1,4	-3,3	-3,8	-3,5
Éthiopie ²	-20,9	-21,0	-22,8	-20,3	-19,7	-20,8	-16,1	-16,6	-16,9	-17,1	-18,3	-19,2	-20,3
Gambie	-21,3	-18,3	-22,8	-21,1	-21,5	-23,0	-22,4	-22,5	-21,5	-29,1	-23,1	-22,1	-22,2
Kenya	-11,9	-8,7	-9,9	-12,5	-13,2	-15,4	-13,5	-15,5	-19,5	-18,5	-18,6	-18,2	-18,1
Malawi	-16,9	...	-18,6	-21,0	-9,9	-18,2	-12,6	-13,8	-11,2	-15,8	-12,4	-10,9	-11,8
Mali	-3,0	-2,3	-2,6	1,3	-4,0	-7,2	-2,3	-7,0	-3,1	1,1	-3,4	-7,6	-8,2
Mozambique	-6,4	-6,1	-7,6	-3,7	-4,9	-10,0	-12,8	-12,3	-17,9	-28,3	-28,7	-30,6	-32,4
Niger	-7,3	...	-8,6	-6,6	-5,9	-8,1	-14,7	-14,2	-14,4	-6,5	-4,9	-13,0	-13,7
Ouganda	-8,9	-7,9	-7,3	-9,3	-8,7	-11,2	-9,1	-12,9	-13,6	-11,6	-9,1	-9,8	-9,9
Rwanda	-10,4	-8,9	-9,2	-9,8	-11,0	-13,4	-14,7	-14,0	-17,4	-18,9	-15,1	-17,7	-16,3
Sierra Leone	-7,5	-8,9	-10,8	-4,7	-5,0	-8,0	-14,3	-20,2	-57,1	-22,7	7,4	7,0	7,0
Tanzanie	-12,4	-7,8	-9,8	-13,7	-16,0	-14,7	-13,4	-12,9	-17,1	-17,8	-16,7	-17,0	-16,5
États fragiles	0,3	1,3	0,0	0,9	0,9	-1,9	-4,7	-1,7	-1,0	-3,9	-4,2	-3,2	-2,4
Burundi	-16,4	-11,0	-15,1	-24,9	-15,1	-16,1	-14,5	-30,2	-27,3	-29,9	-29,1	-26,2	-25,2
Comores	-22,9	-16,4	-20,8	-21,7	-23,9	-31,5	-28,2	-28,8	-28,6	-33,4	-32,3	-29,5	-29,1
Congo, Rép. dém. du	0,2	-1,3	-2,4	-1,3	5,4	0,8	-3,2	2,1	2,3	0,6	-0,2	3,6	5,9
Côte d'Ivoire	14,8	15,0	15,3	16,8	12,0	15,0	16,7	14,6	24,8	12,5	10,5	9,9	9,4
Érythrée	-33,9	-49,6	-44,2	-29,2	-24,2	-22,0	-19,9	-19,6	-10,3	-4,6	-5,5	-5,0	-5,8
Guinée	3,3	4,2	6,3	5,5	-1,7	2,1	2,6	0,5	-9,5	-11,4	-9,3	-7,7	-10,3
Guinée Bissau	-6,1	-1,3	-2,8	-8,9	-8,6	-8,9	-10,2	-9,2	-0,2	-5,3	-4,2	-2,9	-2,6
Libéria	-40,2	-41,1	-29,3	-45,5	-32,1	-52,9	-36,4	-35,9	-40,4	-33,6	-30,0	-36,9	-38,5
Madagascar	-13,6	-11,0	-13,3	-9,9	-13,6	-20,2	-19,5	-12,4	-10,1	-11,1	-7,7	-7,4	-7,1
République centrafricaine	-4,0	-1,4	-3,5	-3,1	-4,2	-7,5	-7,4	-8,8	-5,7	-6,0	-8,4	-18,2	-16,2
São Tomé-et-Príncipe	-36,5	-29,7	-28,2	-38,1	-40,2	-46,0	-37,9	-42,4	-42,2	-36,5	-37,1	-35,5	-33,8
Togo	-14,2	-13,0	-13,4	-14,5	-15,7	-14,4	-13,0	-14,1	-22,4	-21,1	-21,8	-21,9	-21,8
Zimbabwe ³	-7,3	-3,8	-5,3	-6,6	-4,5	-16,4	-47,1	-20,3	-28,7	-23,3	-25,6	-24,4	-23,1
Afrique subsaharienne	5,8	4,1	5,9	6,4	6,1	6,7	2,0	4,4	5,5	3,5	3,0	2,2	1,4
<i>Médiane</i>	-9,2	-8,8	-9,6	-9,3	-9,4	-12,3	-13,0	-12,6	-10,3	-12,5	-9,1	-10,9	-10,4
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,9	1,6	4,0	6,4	6,3	6,3	-1,2	3,2	6,2	2,2	1,5	0,7	0,0
Pays importateurs de pétrole	-4,4	-2,6	-3,4	-4,4	-5,0	-6,8	-5,4	-3,5	-4,0	-6,8	-7,1	-7,6	-7,4
Hors Afrique du Sud	-8,1	-5,8	-7,5	-7,7	-8,2	-11,2	-10,1	-8,9	-9,8	-11,6	-10,7	-10,9	-10,7
Zone franc	11,5	8,5	10,5	13,5	11,7	13,4	6,1	9,1	12,9	10,9	7,8	6,7	5,6
UEMOA	-1,8	1,1	-1,1	0,0	-3,8	-5,0	-0,7	-1,6	1,1	-2,1	-3,7	-4,7	-4,5
CEMAC	24,9	17,6	23,9	26,5	26,8	29,6	13,5	19,5	23,1	22,9	19,2	17,9	16,0
CAE-5	-11,4	-8,3	-9,4	-12,3	-12,9	-14,2	-12,7	-14,5	-17,8	-17,3	-16,3	-16,4	-16,3
CEDEAO	9,6	9,6	11,0	10,6	8,7	8,3	5,6	5,2	5,2	5,5	5,2	4,3	3,2
SADC	3,7	1,4	3,2	3,7	4,6	5,7	0,6	5,1	5,9	3,4	2,4	1,5	1,2
Union douanière d'Afrique australe	-1,0	-0,1	0,1	-1,2	-1,7	-2,0	-1,1	0,9	0,8	-2,3	-2,7	-3,4	-3,3
COMESA (pays membres d'AFSS)	-10,8	-9,1	-11,3	-12,0	-9,2	-12,6	-12,9	-10,4	-11,9	-12,3	-12,0	-11,8	-11,4
IADM	-7,0	-6,2	-7,1	-6,4	-6,4	-9,1	-7,6	-5,5	-6,4	-8,1	-8,1	-8,1	-7,8
Pays à régime de parité fixe classique	8,4	5,4	7,0	10,3	8,6	10,4	3,2	5,9	9,3	7,6	5,0	4,0	3,0
Pays sans régime de parité fixe classique	5,5	3,9	5,8	5,9	5,8	6,2	2,2	4,3	4,6	3,3	2,8	2,0	1,1
Afrique subsaharienne⁴	5,8	4,1	5,9	6,4	6,1	6,7	2,0	4,4	5,0	3,7	2,9	2,1	1,2

Voir sources et notes page 64.

Tableau AS19. Solde extérieur courant¹
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	12,7	8,6	18,2	16,7	11,3	8,7	1,1	3,8	4,9	4,5	3,4	3,0	1,6
Hors Nigéria	8,3	-2,3	8,3	15,7	12,1	8,0	-6,8	3,7	8,6	4,8	2,2	1,4	0,0
Angola	14,7	3,5	18,2	25,6	17,5	8,5	-10,0	8,1	12,6	11,6	5,5	4,1	2,0
Cameroun	-1,0	-3,4	-3,4	1,6	1,4	-1,2	-3,1	-2,8	-2,7	-3,6	-3,7	-3,5	-3,4
Congo, Rép. du	-2,9	-10,6	0,4	2,8	-6,5	-0,5	-5,9	3,9	6,0	-1,2	-3,4	-3,2	-3,2
Gabon	17,5	11,6	20,4	17,1	15,3	23,4	7,5	8,7	13,2	14,0	12,1	12,2	6,0
Guinée équatoriale	2,4	-25,7	-7,4	16,9	16,0	12,3	-7,7	-9,6	-0,5	-4,5	-12,1	-10,5	-10,3
Nigéria	14,7	13,7	22,7	17,1	10,9	9,1	5,2	3,9	3,0	4,4	4,0	3,7	2,2
Soudan du Sud	17,5	-27,7	4,0	-2,5	0,9
Tchad	0,5	-15,1	1,0	4,6	8,2	3,7	-9,2	-9,0	-5,6	-8,7	-9,5	-7,2	-7,1
Pays à revenu intermédiaire²	-4,7	-2,8	-3,1	-4,2	-6,0	-7,3	-4,2	-2,5	-3,1	-5,4	-5,7	-5,5	-5,2
Hors Afrique du Sud	-2,9	-2,0	-1,7	-0,2	-2,7	-7,6	-4,8	-4,4	-5,5	-6,0	-5,4	-4,8	-4,1
Afrique du Sud	-5,2	-3,0	-3,5	-5,3	-7,0	-7,2	-4,0	-2,0	-2,3	-5,2	-5,8	-5,7	-5,6
Botswana	10,9	3,9	16,3	19,3	15,0	0,0	-11,2	-6,0	-0,7	-3,8	10,4	5,8	4,4
Ghana	-8,1	-4,7	-7,0	-8,2	-8,7	-11,9	-5,4	-8,6	-9,0	-11,8	-11,9	-9,9	-8,5
Lesotho	19,6	10,9	12,9	26,3	24,6	23,4	8,9	-4,7	-8,6	-4,2	-1,2	-0,8	-6,8
Maurice	-6,3	-1,8	-5,0	-9,1	-5,4	-10,1	-7,4	-10,3	-13,8	-7,3	-9,9	-9,2	-9,2
Namibie	7,3	6,7	4,6	13,6	8,5	2,9	-1,4	1,0	-1,2	-2,6	-5,1	-7,0	-4,9
République de Cabo Verde	-9,5	-13,0	-3,1	-4,8	-12,9	-13,7	-14,6	-12,4	-16,3	-11,4	-4,0	-5,8	-7,0
Sénégal	-10,1	-6,9	-8,9	-9,2	-11,6	-14,1	-6,7	-4,4	-7,9	-10,8	-10,4	-9,8	-9,4
Seychelles	-17,0	-7,2	-18,9	-13,2	-18,8	-27,2	-22,4	-22,1	-26,5	-24,7	-16,9	-20,9	-19,3
Swaziland	-3,5	2,9	-4,0	-6,7	-2,1	-7,6	-13,0	-10,0	-8,2	3,8	5,3	0,8	-1,4
Zambie	-5,6	-9,1	-7,3	-0,4	-5,4	-5,8	3,8	5,9	3,0	3,1	0,7	1,9	2,3
Pays à faible revenu et États fragiles	-5,5	-4,1	-5,9	-4,8	-5,1	-7,7	-7,9	-7,5	-9,0	-10,9	-10,8	-11,6	-11,5
Pays à faible revenu hors États fragiles	-6,7	-5,3	-7,0	-6,5	-6,1	-8,5	-7,8	-7,4	-10,6	-11,9	-11,1	-12,3	-12,1
Bénin	-7,3	-6,7	-6,5	-4,9	-10,2	-8,1	-8,9	-8,7	-7,8	-7,9	-14,5	-9,2	-7,2
Burkina Faso	-10,3	-11,0	-11,6	-9,3	-8,3	-11,5	-4,5	-2,0	-1,5	-4,5	-7,0	-7,2	-7,0
Éthiopie ³	-8,5	-6,7	-12,9	-11,9	-4,3	-6,9	-6,9	-1,4	-2,5	-7,0	-6,0	-7,1	-7,3
Gambie	-8,5	-4,5	-10,3	-6,9	-8,3	-12,3	-12,3	-16,0	-9,6	-15,5	-9,3	-10,7	-11,6
Kenya	-2,5	-0,7	-1,2	-2,0	-3,2	-5,4	-4,6	-5,9	-8,9	-8,4	-8,7	-8,0	-8,1
Malawi	-8,6	-11,2	-11,9	-11,2	1,0	-9,7	-4,8	-1,3	-5,9	-4,5	-2,8	-6,0	-5,2
Mali	-8,0	-8,2	-8,0	-3,6	-8,1	-12,1	-7,3	-12,6	-6,2	-2,7	-5,3	-8,9	-9,5
Mozambique	-12,3	-11,6	-17,2	-8,6	-10,9	-12,9	-12,2	-11,7	-24,4	-45,4	-39,5	-48,4	-48,2
Niger	-9,1	-7,3	-9,2	-8,6	-8,2	-12,0	-24,4	-19,8	-22,3	-15,4	-17,0	-24,7	-24,2
Ouganda	-4,7	-3,6	-2,5	-4,0	-5,0	-8,5	-7,1	-10,8	-12,3	-9,5	-8,5	-10,4	-10,5
Rwanda	-3,3	-2,1	-2,5	-4,5	-2,3	-5,2	-7,3	-7,4	-7,5	-11,3	-7,1	-12,3	-12,4
Sierra Leone	-6,9	-6,9	-6,4	-5,0	-7,4	-9,0	-13,3	-22,7	-65,2	-29,1	-10,4	-10,9	-8,2
Tanzanie	-8,3	-3,9	-6,6	-9,6	-10,9	-10,3	-9,8	-9,3	-14,5	-15,9	-13,8	-13,7	-13,1
États fragiles	-3,5	-2,4	-3,9	-1,9	-3,2	-6,1	-8,2	-7,7	-5,7	-8,6	-10,2	-10,0	-10,0
Burundi	-7,8	-6,3	-4,9	-21,5	-5,4	-1,0	1,7	-12,2	-13,6	-17,3	-20,7	-17,4	-17,7
Comores	-7,1	-4,6	-7,4	-6,0	-5,8	-11,7	-8,0	-5,5	-11,3	-8,3	-6,5	-12,9	-11,4
Congo, Rép. dém. du	-0,2	-0,5	-3,3	0,3	3,2	-0,8	-6,2	-10,6	-5,4	-6,2	-10,2	-9,3	-9,2
Côte d'Ivoire	1,1	1,4	0,2	2,6	-0,6	2,0	6,3	1,9	11,1	-0,2	-2,1	-3,0	-3,1
Érythrée	-3,1	-0,7	0,3	-3,6	-6,1	-5,5	-7,6	-5,6	0,6	2,3	0,3	0,2	-1,2
Guinée	-6,0	-2,4	-1,0	-4,6	-11,6	-10,5	-8,5	-10,2	-19,3	-25,9	-21,1	-17,1	-20,1
Guinée Bissau	-2,9	2,3	-1,9	-5,3	-4,5	-4,7	-6,7	-9,4	1,0	-5,7	-4,6	1,6	-0,6
Libéria	-21,0	-17,0	-2,8	-18,1	-12,1	-55,1	-28,8	-37,9	-34,5	-27,9	-34,7	-36,4	-40,5
Madagascar	-11,4	-9,1	-11,0	-3,8	-12,7	-20,6	-21,2	-9,7	-6,9	-6,8	-5,4	-4,3	-4,0
République centrafricaine	-5,5	-1,8	-6,6	-3,0	-6,2	-9,9	-9,2	-10,9	-8,3	-5,1	-5,5	-11,8	-16,9
São Tomé-et-Príncipe	-28,0	-21,5	-21,4	-32,3	-29,7	-34,9	-23,6	-22,5	-26,0	-20,9	-19,9	-18,0	-16,5
Togo	-8,8	-10,7	-9,7	-8,0	-8,6	-7,0	-5,6	-6,3	-8,0	-9,5	-8,5	-9,0	-7,7
Zimbabwe ⁴	-8,6	-6,1	-8,1	-6,5	-5,4	-16,7	-44,6	-18,0	-29,8	-24,4	-27,4	-28,1	-26,2
Afrique subsaharienne	1,7	0,4	3,6	3,7	1,1	-0,2	-3,0	-0,8	-0,7	-2,0	-2,4	-2,6	-3,2
<i>Médiane</i>	-6,6	-4,7	-5,7	-4,9	-5,6	-8,3	-7,3	-9,0	-7,9	-7,3	-7,0	-9,0	-8,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-0,8	-3,2	-1,2	2,1	0,6	-2,4	-7,0	-3,4	-2,1	-4,8	-5,5	-6,2	-6,5
Pays importateurs de pétrole	-4,9	-3,2	-4,0	-4,4	-5,7	-7,4	-5,6	-4,2	-5,0	-7,5	-7,8	-8,2	-8,1
Hors Afrique du Sud	-4,7	-3,5	-4,6	-3,4	-4,4	-7,7	-7,1	-6,5	-7,8	-9,4	-9,2	-9,8	-9,7
Zone franc	-0,8	-4,7	-1,8	2,0	0,1	0,3	-3,3	-3,2	0,1	-2,9	-4,9	-5,0	-5,5
UEMOA	-5,4	-4,3	-5,6	-3,7	-6,3	-7,1	-3,4	-4,8	-2,0	-5,4	-7,2	-8,0	-7,7
CEMAC	3,5	-5,2	1,9	7,5	6,3	6,9	-3,2	-1,6	1,9	-0,6	-2,6	-2,0	-3,2
CAE-5	-4,6	-2,4	-3,2	-4,9	-5,5	-7,2	-6,5	-8,0	-11,0	-10,9	-10,2	-10,4	-10,3
CEDEAO	8,6	7,3	14,0	11,1	6,0	4,5	2,3	1,3	0,7	1,3	0,9	1,0	0,1
SADC	-2,4	-2,6	-1,8	-0,9	-2,5	-4,4	-6,4	-1,7	-1,6	-3,7	-4,8	-5,4	-5,7
Union douanière d'Afrique australe	-4,1	-2,4	-2,4	-3,7	-5,5	-6,4	-4,2	-2,1	-2,3	-5,0	-5,0	-5,2	-5,1
COMESA (pays membres d'AFSS)	-5,0	-3,8	-5,6	-4,6	-3,8	-7,3	-8,0	-6,0	-7,6	-7,3	-7,9	-8,2	-8,1
IADM	-6,5	-5,9	-7,1	-5,3	-6,0	-8,4	-7,1	-6,2	-7,4	-9,5	-9,6	-10,2	-9,9
Pays à régime de parité fixe classique	-0,3	-3,6	-1,3	2,6	0,6	0,3	-3,5	-3,2	-0,5	-2,8	-4,6	-4,9	-5,4
Pays sans régime de parité fixe classique	2,2	1,3	4,7	4,0	1,2	-0,2	-2,5	-0,3	-0,7	-1,5	-1,9	-2,0	-2,6
Afrique subsaharienne⁵	1,7	0,4	3,6	3,7	1,1	-0,2	-3,0	-0,8	-0,9	-1,9	-2,5	-2,6	-3,2

Voir sources et notes page 64.

Tableau AS20. Investissement direct à l'étranger net (En pourcentage du PIB)													
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	2,7	3,7	3,5	2,4	1,9	2,2	3,1	0,9	1,2	0,1	-0,2	-0,1	0,4
Hors Nigéria	3,9	8,4	4,3	2,9	1,5	2,2	4,2	-0,3	-0,1	-2,3	-1,8	-1,0	0,5
Angola	-0,6	7,2	-5,4	-0,5	-3,0	-1,1	2,9	-5,5	-4,9	-8,4	-6,5	-4,6	-2,3
Cameroun	1,8	1,8	1,6	2,1	2,2	1,5	2,1	1,8	1,8	3,1	0,4	0,4	0,4
Congo, Rép. du	22,8	17,6	25,0	24,5	25,9	21,2	20,2	18,2	21,1	16,4	18,9	19,9	18,3
Gabon	4,1	4,3	1,7	3,2	6,1	4,9	4,8	3,4	3,7	3,8	4,4	3,7	3,3
Guinée équatoriale	15,7	37,5	27,0	6,4	4,8	3,0	4,0	6,7	3,6	3,5	3,8	4,3	4,7
Nigéria	2,2	1,5	3,1	2,1	2,0	2,2	2,6	1,4	1,9	1,2	0,6	0,3	0,3
Soudan du Sud	-0,2	-0,7	-3,6	-3,7	-2,3
Tchad	3,5	6,9	13,0	-2,8	-2,5	2,8	2,7	2,0	1,5	3,4	2,7	-1,7	4,0
Pays à revenu intermédiaire¹	1,7	0,3	2,3	-0,9	2,1	4,7	3,0	1,8	2,2	1,7	1,9	2,0	1,9
Hors Afrique du Sud	3,8	2,5	2,1	3,8	5,1	5,3	5,4	4,6	5,7	5,6	4,9	4,8	4,5
Afrique du Sud	1,1	-0,3	2,3	-2,2	1,2	4,5	2,2	1,0	1,1	0,4	0,7	1,0	1,0
Botswana	4,0	4,8	2,2	4,3	4,1	4,4	1,2	1,0	7,2	1,0	1,3	1,2	1,1
Ghana	2,9	1,0	0,8	3,1	3,5	6,3	11,1	7,9	8,1	7,9	6,7	7,5	7,5
Lesotho	2,5	3,8	1,7	1,9	3,1	2,2	3,5	1,2	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3
Maurice	1,6	-0,3	-0,1	1,4	3,6	3,4	2,5	3,1	2,4	3,6	1,0	0,9	0,9
Namibie	6,2	3,7	5,6	5,1	8,2	8,4	6,4	6,4	7,4	3,0	8,3	9,9	7,3
République de Cabo Verde	9,4	6,6	6,9	8,9	12,6	11,7	7,0	6,7	5,6	3,3	1,4	1,8	2,6
Sénégal	1,6	0,8	0,6	2,2	2,4	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	1,7	1,7	1,8
Seychelles	11,7	3,6	8,5	13,6	15,3	17,3	19,2	15,8	10,3	13,4	13,2	16,5	14,9
Swaziland	2,1	2,9	-0,9	4,1	0,5	3,8	1,8	3,4	2,5	2,4	2,1	1,7	1,5
Zambie	6,0	5,9	4,6	4,8	9,4	5,2	2,8	3,1	4,7	9,8	6,1	5,5	5,5
Pays à faible revenu et États fragiles	2,5	1,7	1,9	2,1	3,6	3,1	2,6	3,8	4,8	5,3	5,0	4,8	5,2
Pays à faible revenu hors États fragiles	2,4	1,9	2,2	2,3	3,2	2,4	3,2	3,3	4,8	5,3	5,5	5,1	5,4
Bénin	2,3	1,6	1,2	1,2	4,7	2,6	1,6	3,0	1,4	1,6	9,0	4,8	2,4
Burkina Faso	1,6	0,5	0,6	0,6	5,0	1,2	0,8	0,4	0,4	2,3	1,3	1,3	1,2
Éthiopie ²	1,5	0,0	2,2	3,6	1,1	0,4	0,7	1,0	2,0	0,7	2,6	2,8	2,8
Gambie	9,7	9,8	9,8	11,3	10,1	7,3	8,1	8,9	3,0	3,6	2,1	3,6	4,9
Kenya	0,5	0,2	0,1	0,1	2,1	0,1	0,2	0,4	0,8	0,5	0,9	1,8	2,0
Malawi	2,2	1,7	1,0	0,9	2,5	5,0	1,1	2,9	1,1	2,0	2,4	2,6	2,4
Mali	2,0	2,0	4,1	1,1	0,9	2,0	8,3	4,2	5,2	3,7	3,7	3,7	3,6
Mozambique	3,8	4,3	1,6	2,1	5,3	5,9	8,9	14,0	20,7	36,5	33,0	29,8	26,7
Niger	2,3	0,5	1,0	1,4	2,8	5,8	13,4	17,5	16,5	12,6	8,6	3,1	14,0
Ouganda	4,7	3,5	3,8	5,9	5,8	4,5	5,1	3,1	4,9	5,7	5,1	4,7	5,8
Rwanda	1,2	0,4	0,3	1,0	2,2	2,2	2,3	0,8	1,7	2,2	2,0	2,5	3,6
Sierra Leone	3,9	4,3	5,5	3,1	4,5	2,3	4,5	9,2	32,4	14,5	7,3	5,6	5,6
Tanzanie	4,4	4,2	4,8	4,1	4,2	4,9	4,9	4,4	5,4	6,0	5,9	6,3	6,7
États fragiles	2,7	1,5	1,4	1,7	4,4	4,4	1,4	4,8	4,7	5,4	4,0	4,0	4,6
Burundi	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,1	0,0	2,5	2,4	2,3
Comores	0,6	0,2	0,1	0,2	1,6	0,9	2,6	1,5	3,8	1,7	2,6	2,6	2,6
Congo, Rép. dém. du	5,3	3,9	1,4	1,7	10,9	8,8	-1,5	13,3	6,7	10,5	7,4	6,9	7,0
Côte d'Ivoire	1,8	1,6	1,9	1,7	2,0	2,0	1,5	1,3	1,2	1,6	2,5	2,7	2,9
Érythrée	1,4	2,2	0,1	1,3	0,5	2,8	4,9	4,3	1,5	1,3	1,3	1,2	1,1
Guinée	-2,1	-3,4	-3,0	-2,0	1,6	-3,5	-4,2	-5,1	1,1	6,1	-1,2	2,1	8,6
Guinée Bissau	1,9	1,8	1,4	2,9	2,7	0,7	2,1	3,3	2,2	0,7	1,5	1,8	2,0
Libéria	5,9	0,0	0,4	0,8	2,9	25,2	13,5	22,8	19,0	22,1	9,3	13,2	13,2
Madagascar	3,7	1,2	1,7	4,0	4,7	6,9	8,2	4,0	7,8	7,9	5,2	5,4	5,1
République centrafricaine	3,3	2,3	2,4	2,4	3,3	5,9	2,1	3,1	1,7	3,2	0,1	0,1	0,7
São Tomé-et-Principe	17,3	0,8	-1,6	23,6	20,6	43,0	7,7	25,1	12,7	8,2	14,5	10,3	8,8
Togo	3,1	3,7	4,3	4,2	2,0	1,3	0,4	1,5	14,3	1,5	1,1	1,0	3,0
Zimbabwe ³	0,7	0,1	1,3	0,6	0,9	0,7	1,3	1,3	3,3	2,4	1,5	2,0	2,0
Afrique subsaharienne	2,2	1,7	2,6	0,9	2,3	3,3	3,0	1,8	2,3	1,7	1,6	1,6	1,9
<i>Médiane</i>	2,4	1,9	1,6	2,2	3,2	3,2	2,7	3,1	3,3	3,1	2,5	2,6	2,9
Hors Afrique du Sud et Nigéria	3,1	3,5	2,6	2,7	3,3	3,2	3,6	2,7	3,3	2,9	2,8	2,9	3,6
Pays importateurs de pétrole	1,9	0,8	2,2	0,1	2,6	4,1	2,8	2,5	3,1	3,1	3,2	3,2	3,4
Hors Afrique du Sud	2,9	2,0	2,0	2,6	4,1	3,8	3,4	4,1	5,1	5,4	5,0	4,8	5,0
Zone franc	4,6	4,9	5,9	3,6	4,3	4,1	4,3	4,4	4,7	4,2	4,1	3,4	4,1
UEMOA	1,9	1,4	1,7	1,7	2,6	2,2	3,2	3,1	3,7	2,9	3,4	2,6	3,5
CEMAC	7,2	8,9	10,0	5,5	6,0	5,7	5,6	5,6	5,6	5,4	4,8	4,1	4,8
CAE-5	2,5	2,1	2,2	2,3	3,4	2,4	2,5	2,0	2,8	3,0	3,2	3,6	4,1
CEDEAO	2,2	1,4	2,6	2,1	2,3	2,5	3,3	2,1	2,8	2,1	1,5	1,1	1,2
SADC	1,6	1,0	1,8	-0,7	1,8	3,8	2,6	1,2	1,5	1,0	1,2	1,7	2,1
Union douanière d'Afrique australe	1,4	0,1	2,4	-1,7	1,5	4,6	2,3	1,2	1,5	0,5	1,0	1,3	1,2
COMESA (pays membres d'AfSS)	2,7	1,6	1,6	2,5	4,4	3,3	1,7	3,3	3,3	4,1	3,4	3,5	3,7
IADM	4,0	2,8	3,2	3,9	5,3	5,0	4,7	5,6	6,6	7,3	6,5	6,0	6,2
Pays à régime de parité fixe classique	4,6	4,7	5,6	3,8	4,5	4,4	4,4	4,5	4,8	4,0	4,2	3,6	4,1
Pays sans régime de parité fixe classique	1,7	1,1	2,1	0,4	2,0	3,1	2,7	1,4	1,9	1,4	1,2	1,3	1,6
Afrique subsaharienne⁴	2,2	1,7	2,6	0,9	2,3	3,3	3,0	1,8	2,3	1,7	1,6	1,6	1,9

Voir sources et notes page 64.

Tableau AS21. Taux de change effectifs réels¹*(Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)*

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pays exportateurs de pétrole	128,8	110,9	123,4	132,4	132,2	145,2	141,3	148,1	150,4	166,2	182,2
Hors Nigéria	136,8	121,7	126,6	137,1	143,7	154,8	166,7	158,3	160,6	167,6	175,6
Angola	179,2	138,5	153,3	182,5	200,1	221,5	249,3	235,1	243,2	268,5	286,2
Cameroun	110,1	110,3	107,4	109,0	110,1	113,4	115,9	108,6	108,6	104,7	107,4
Congo, Rép. du	118,4	116,3	114,9	116,9	119,1	124,8	128,8	124,9	124,1	122,1	128,6
Gabon	106,1	104,8	105,9	102,1	107,0	110,7	111,5	107,3	105,8	103,5	105,4
Guinée équatoriale	153,6	143,7	147,5	149,6	156,9	170,3	176,0	177,7	187,9	185,5	199,3
Nigéria	126,1	107,2	122,4	130,9	128,2	141,8	133,0	144,3	146,6	165,3	184,1
Soudan du Sud
Tchad	118,6	113,6	119,2	124,9	113,0	122,1	133,6	123,6	116,1	125,6	125,5
Pays à revenu intermédiaire²	101,9	105,0	107,3	105,4	99,9	92,0	96,9	109,1	106,9	101,8	94,1
Hors Afrique du Sud	108,7	102,7	107,5	112,8	109,5	111,1	106,7	112,2	110,1	106,9	106,6
Afrique du Sud	100,0	106,0	107,4	103,1	97,0	86,3	94,1	108,6	106,4	100,6	90,0
Botswana	98,2	110,2	103,7	97,9	89,7	89,3	100,5	108,8	108,0	104,2	99,6
Ghana	108,9	99,5	108,7	114,5	113,7	108,3	99,6	106,2	100,9	94,4	94,9
Lesotho	65,9	66,9	68,7	67,2	66,3	60,3	64,1	73,1	73,5	69,2	61,9
Maurice	89,0	92,0	86,7	85,0	85,3	96,1	91,7	94,6	100,5	101,9	101,7
Namibie	104,9	112,2	111,3	107,2	101,3	92,7	102,3	114,4	112,6	108,0	98,8
République de Cabo Verde	97,0	97,3	93,6	95,0	97,5	101,7	101,4	98,8	100,8	98,3	101,6
Sénégal	107,2	107,0	104,3	103,5	108,4	112,9	110,2	103,4	104,5	100,5	102,7
Seychelles	81,8	94,8	92,4	87,2	69,8	64,6	60,3	62,9	58,3	57,7	67,9
Swaziland	106,7	109,6	110,5	107,9	105,4	100,1	105,3	113,6	113,7	113,7	106,9
Zambie	149,5	106,9	130,7	170,9	157,5	181,3	155,7	164,7	160,4	165,6	171,7
Pays à faible revenu et États fragiles	98,4	92,5	95,5	96,7	99,6	107,7	107,4	100,6	100,4	108,8	111,8
Pays à faible revenu hors États fragiles	97,0	90,4	94,4	96,2	97,6	106,4	105,3	97,8	97,0	107,5	110,0
Bénin	119,4	117,9	118,0	117,9	119,0	124,1	123,2	115,2	114,4	112,4	113,9
Burkina Faso	111,7	111,4	111,3	109,6	108,4	117,6	120,3	110,3	112,2	111,4	113,3
Éthiopie	100,1	85,1	91,3	97,8	101,4	124,8	115,0	98,4	103,4	122,6	124,0
Gambie	56,2	51,2	54,4	54,1	58,8	62,4	56,6	54,9	50,8	49,5	45,7
Kenya	120,6	104,1	115,2	123,8	126,9	133,1	133,2	131,4	125,7	142,7	147,6
Malawi	71,6	72,5	73,5	71,0	69,3	71,5	78,4	73,7	71,3	58,2	49,2
Mali	109,6	106,6	109,1	108,1	108,5	115,8	117,4	111,2	111,5	112,2	112,6
Mozambique	84,4	83,8	83,6	82,5	81,4	90,6	84,6	71,9	86,1	90,8	90,4
Niger	111,3	108,8	112,1	108,5	108,5	118,6	118,1	110,1	110,0	104,1	107,9
Ouganda	89,6	84,7	88,6	88,6	91,4	94,5	92,9	86,6	82,9	94,4	96,0
Rwanda	76,8	69,6	74,8	78,8	78,6	82,3	90,5	88,3	85,1	86,9	85,5
Sierra Leone	72,3	69,3	69,7	72,0	72,7	77,7	78,7	76,0	76,5	89,1	96,3
Tanzanie	69,0	72,9	70,8	66,1	65,4	69,8	72,3	68,5	63,9	74,5	80,3
États fragiles	101,5	97,6	97,6	97,1	104,7	110,4	112,8	109,1	111,2	111,0	116,1
Burundi	71,2	65,6	72,1	74,8	70,7	73,0	80,3	82,5	81,9	84,3	84,3
Comores	119,3	120,1	117,3	117,8	121,5	119,8	121,4	115,6	115,8	110,3	114,2
Congo, Rép. dém. du
Côte d'Ivoire	117,2	116,4	115,7	114,7	116,8	122,4	122,1	115,2	117,5	112,7	117,8
Érythrée	107,2	83,1	103,5	114,8	113,1	121,4	164,9	182,4	190,4	211,2	230,1
Guinée	72,8	82,3	63,9	57,6	81,4	79,0	81,9	75,9	73,3	81,6	91,5
Guinée Bissau	112,4	109,5	109,9	109,2	112,5	121,1	118,9	115,3	117,7	114,9	116,9
Libéria	85,1	83,6	84,3	87,6	83,1	86,6	91,4	92,8	92,7	101,1	99,9
Madagascar	91,1	80,1	84,2	84,5	98,4	108,7	106,9	106,3	111,9	111,3	115,2
République centrafricaine	112,4	108,3	107,4	111,7	113,1	121,8	124,3	118,5	117,3	117,5	121,2
São Tomé-et-Principe	94,1	87,7	92,5	93,0	92,6	104,9	117,4	114,2	127,6	133,9	146,5
Togo	112,2	110,9	112,1	110,2	110,8	116,9	118,7	111,5	112,2	107,7	110,0
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	109,7	103,1	109,2	112,0	110,5	113,7	114,3	119,5	119,4	125,2	128,0
<i>Médiane</i>	106,4	104,5	105,1	105,3	106,2	109,7	110,9	108,7	109,3	106,2	107,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	108,8	101,0	104,8	108,8	111,1	118,4	119,7	115,3	115,1	120,7	123,8
Pays importateurs de pétrole	100,5	100,0	102,6	102,0	99,9	98,0	101,0	105,4	104,0	104,6	101,2
Hors Afrique du Sud	101,2	95,3	98,8	101,1	102,3	108,6	107,2	103,8	103,1	108,2	110,3
Zone franc	114,6	112,9	112,9	112,9	114,2	120,4	122,2	115,7	116,1	113,9	117,2
UEMOA	113,4	112,2	112,1	110,9	112,5	119,0	119,0	111,6	112,8	109,6	112,5
CEMAC	116,1	113,6	113,8	115,0	116,1	122,0	126,0	120,4	120,0	118,8	122,6
CAE-5	94,5	88,2	93,0	94,7	95,9	100,7	102,2	98,5	93,8	106,3	110,5
CEDEAO	119,4	105,8	116,5	122,2	121,3	131,4	124,6	131,6	132,8	144,2	157,2
SADC	103,2	103,6	106,1	105,7	102,5	98,1	105,1	113,7	112,8	111,7	106,0
Union douanière d'Afrique australe	99,8	106,0	107,1	102,8	96,6	86,5	94,4	108,5	106,4	100,8	90,5
COMESA (pays membres d'AfSS)	104,8	91,6	99,3	106,0	108,1	118,9	115,6	111,0	110,5	121,5	123,5
IADM	99,4	93,2	96,6	99,3	100,3	107,7	105,0	99,9	99,5	103,7	105,9
Pays à régime de parité fixe classique	112,8	111,1	111,7	111,6	112,3	117,1	120,2	115,6	116,1	113,9	116,2
Pays sans régime de parité fixe classique	108,9	101,4	108,6	111,8	110,0	112,9	113,1	119,9	119,8	126,9	129,8
Afrique subsaharienne³	109,7	103,1	109,2	112,0	110,5	113,7	114,3	119,5	119,4	125,2	128,0

Voir sources et notes page 64.

Tableau AS22. Taux de change effectifs nominaux¹*(Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)*

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pays exportateurs de pétrole	60,1	60,2	59,4	60,5	59,2	61,4	54,4	52,3	49,5	50,3	50,8
Hors Nigéria	47,1	47,0	45,3	46,7	47,6	49,0	49,1	44,2	43,2	43,1	43,7
Angola	8,8	8,9	8,2	8,9	8,9	9,2	9,2	7,7	7,3	7,5	7,5
Cameroun	110,6	110,6	108,7	108,1	111,5	114,3	115,3	110,2	111,6	108,1	112,1
Congo, Rép. du	117,5	116,5	115,1	115,0	118,1	122,5	121,5	115,5	116,8	113,4	117,8
Gabon	109,1	108,2	107,6	107,6	110,0	112,1	111,2	107,4	107,7	105,0	108,2
Guinée équatoriale	122,9	119,7	119,4	119,1	124,6	131,8	130,1	124,3	126,7	120,4	123,6
Nigéria	67,4	67,5	67,2	68,3	65,6	68,3	57,9	56,9	53,2	54,5	55,0
Soudan du Sud
Tchad	114,3	112,5	112,5	112,6	115,4	118,4	119,6	116,1	117,5	114,7	117,0
Pays à revenu intermédiaire²	79,6	87,4	87,1	83,2	75,5	64,9	63,6	69,9	67,1	61,9	55,1
Hors Afrique du Sud	68,5	72,5	71,0	71,0	65,6	62,3	54,8	55,5	52,9	49,6	47,4
Afrique du Sud	84,0	93,3	93,6	87,9	79,3	65,8	67,1	76,1	73,3	67,2	58,0
Botswana	77,8	97,6	86,9	75,7	67,1	61,8	64,4	67,3	64,2	59,2	54,8
Ghana	45,2	49,4	48,3	47,2	43,7	37,5	29,4	29,1	26,4	23,4	21,6
Lesotho	99,4	105,8	108,2	102,6	96,8	83,3	82,9	93,0	91,9	83,6	72,7
Maurice	74,2	82,8	76,5	71,0	67,7	72,8	68,5	70,7	73,0	73,5	72,7
Namibie	86,3	94,1	93,9	89,0	82,1	72,2	74,7	82,5	80,5	74,9	66,8
République de Cabo Verde	105,1	105,9	104,1	103,8	105,0	106,5	105,8	103,3	104,4	102,3	106,2
Sénégal	112,0	111,5	109,8	110,0	112,4	116,2	116,7	111,4	112,9	110,4	114,9
Seychelles	80,5	92,9	92,7	91,9	72,5	52,2	36,6	40,1	37,5	35,6	41,1
Swaziland	90,9	97,5	96,5	93,0	87,9	79,5	80,6	86,0	84,5	80,8	75,0
Zambie	65,7	57,1	60,4	75,2	65,0	70,7	54,8	55,0	52,2	52,1	52,0
Pays à faible revenu et États fragiles	80,7	84,0	81,8	79,6	79,6	78,7	74,5	68,2	62,5	63,2	63,1
Pays à faible revenu hors États fragiles	80,7	82,8	82,0	80,6	79,5	78,3	73,3	66,6	60,0	61,2	60,8
Bénin	116,4	116,9	114,4	113,3	117,5	120,2	118,3	111,8	113,1	107,5	111,4
Burkina Faso	119,8	117,5	115,8	116,4	121,1	128,0	134,5	130,1	135,6	135,3	143,6
Éthiopie	78,7	84,8	83,0	82,1	75,6	68,1	58,7	48,0	39,3	39,1	37,6
Gambie	40,7	37,4	39,1	39,3	42,3	45,3	39,7	37,7	34,6	33,2	29,8
Kenya	93,3	87,7	90,9	95,6	97,9	94,3	89,0	86,9	77,3	84,0	84,7
Malawi	40,3	47,6	43,1	38,0	36,1	36,8	38,5	34,9	32,9	23,6	15,8
Mali	112,9	111,7	110,7	111,1	113,9	117,3	117,9	113,5	114,9	112,7	116,8
Mozambique	53,6	59,4	57,0	51,1	48,5	51,7	48,1	37,3	41,9	45,1	44,3
Niger	115,4	114,5	113,0	112,7	116,2	120,3	121,4	115,7	116,8	113,5	118,2
Ouganda	82,3	83,7	83,9	81,1	82,0	81,1	72,6	67,0	57,2	59,4	59,2
Rwanda	61,1	61,3	62,7	63,1	60,1	58,3	60,5	59,4	57,7	58,3	56,9
Sierra Leone	55,6	62,5	57,5	55,7	52,0	50,5	47,5	39,8	35,0	36,8	37,2
Tanzanie	59,2	65,8	62,6	56,5	54,5	56,5	53,4	48,8	42,7	44,2	45,3
États fragiles	80,5	86,9	80,6	76,2	79,4	79,7	78,3	73,6	72,1	70,2	71,7
Burundi	57,0	58,1	58,5	61,6	56,2	50,5	52,2	52,6	50,5	46,2	44,4
Comores	115,2	114,3	111,4	112,8	116,7	120,8	120,8	115,6	119,0	115,7	121,6
Congo, Rép. dém. du
Côte d'Ivoire	114,8	114,7	112,9	112,3	115,4	118,9	118,8	113,0	113,7	110,6	115,3
Érythrée	48,9	45,5	51,6	51,3	48,8	47,2	49,5	50,4	49,8	51,8	52,5
Guinée	39,6	67,0	41,0	28,2	33,3	28,6	28,7	23,7	19,5	19,4	19,9
Guinée-Bissau	117,0	116,0	115,6	115,5	117,7	120,0	120,0	115,9	116,4	113,9	117,1
Libéria	56,4	62,7	60,8	59,2	51,7	47,6	47,5	45,9	43,6	45,8	42,9
Madagascar	58,9	63,8	57,5	53,5	58,3	61,6	56,0	52,1	51,9	49,9	49,9
République centrafricaine	108,4	107,9	106,4	106,3	109,5	112,2	111,3	106,7	107,5	104,3	108,0
São Tomé-et-Príncipe	52,7	66,2	61,3	51,5	44,6	39,6	38,4	33,6	33,9	33,1	34,1
Togo	120,6	120,3	118,4	117,6	121,5	125,4	126,1	120,3	122,3	118,6	123,1
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	72,1	75,4	74,4	73,3	70,1	67,3	62,7	62,3	58,8	57,8	56,0
<i>Médiane</i>	81,4	90,3	88,9	85,5	78,8	72,5	70,5	69,0	68,6	66,5	63,0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	68,9	71,2	69,2	68,8	68,0	67,4	63,8	59,4	55,9	55,4	55,0
Pays importateurs de pétrole	80,0	86,1	85,1	81,8	77,1	70,1	67,7	69,0	65,0	62,3	58,3
Hors Afrique du Sud	77,0	80,6	78,6	77,1	75,3	73,6	68,3	64,3	59,7	59,0	58,2
Zone franc	114,4	113,5	112,2	111,9	115,3	119,0	119,5	114,3	115,8	112,6	116,8
UEMOA	115,2	114,6	112,9	112,7	116,0	119,9	120,7	115,4	117,0	114,2	119,1
CEMAC	113,3	112,3	111,2	111,0	114,3	118,0	118,0	113,1	114,4	110,8	114,3
CAE-5	77,9	78,3	78,7	77,9	77,8	76,7	72,2	68,5	60,6	63,7	64,2
CEDEAO	72,1	73,4	72,3	72,5	70,5	72,0	62,7	61,1	57,7	58,0	58,4
SADC	65,6	71,6	70,4	67,5	62,5	56,1	55,7	58,1	55,7	52,8	48,0
Union douanière d'Afrique australe	83,9	93,6	93,4	87,6	79,0	66,1	67,4	76,1	73,3	67,3	58,3
COMESA (pays membres d'AfISS)	76,0	76,5	76,4	77,8	75,6	73,9	66,7	62,3	55,8	56,5	55,3
IADM	76,1	79,0	77,3	76,3	74,4	73,6	67,4	62,4	58,1	56,8	56,1
Pays à régime de parité fixe classique	109,6	109,6	108,7	108,0	110,0	111,9	112,6	109,1	110,2	106,9	109,5
Pays sans régime de parité fixe classique	66,0	69,6	68,6	67,5	63,8	60,7	55,7	55,6	51,9	51,2	49,0
Afrique subsaharienne³	72,1	75,4	74,4	73,3	70,1	67,3	62,7	62,3	58,8	57,8	56,0

Voir sources et notes page 64.

Tableau AS23. Dette extérieure envers les créanciers publics

(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	12,2	30,9	15,8	5,6	5,0	3,6	4,0	3,9	3,8	4,1	4,3	5,1	5,6
Hors Nigéria	19,9	38,3	25,4	15,3	12,2	8,1	8,7	10,1	9,3	10,3	11,0	13,8	15,9
Angola	13,9	33,6	15,9	7,9	6,5	5,8	8,3	8,7	7,6	7,6	7,6	11,4	14,4
Cameroun	17,8	40,4	32,0	5,8	5,6	5,1	5,4	6,2	7,0	9,0	12,4	14,7	16,9
Congo, Rép. du	59,0	79,7	62,3	64,0	55,7	33,1	10,9	18,0	17,8	24,9	28,0	28,7	28,4
Gabon	28,1	43,9	34,5	29,2	24,5	8,3	10,0	9,6	9,0	10,7	12,4	13,6	16,7
Guinée équatoriale	2,8	7,3	3,5	1,6	1,0	0,6	7,2	11,2	7,9	10,2	9,0	7,0	6,0
Nigéria	8,7	27,5	11,4	1,4	1,6	1,4	1,5	1,4	1,3	1,4	1,6	1,7	1,7
Soudan du Sud
Tchad	23,0	30,2	24,4	24,3	20,4	15,6	18,4	20,1	21,4	20,8	22,7	26,2	22,6
Pays à revenu intermédiaire¹	5,2	8,2	6,5	3,4	3,7	3,9	4,9	4,9	5,0	5,9	6,8	7,7	7,7
Hors Afrique du Sud	17,2	32,1	24,5	8,9	10,5	9,9	15,0	15,1	15,1	17,5	18,6	22,2	22,3
Afrique du Sud	2,0	2,3	2,0	1,9	1,8	1,9	1,8	1,9	2,0	2,1	2,3	2,4	2,3
Botswana	3,6	5,2	3,5	3,3	3,5	2,7	18,2	20,8	18,7	19,4	16,7	15,0	12,5
Ghana	24,0	44,3	36,5	10,7	14,5	14,1	19,3	19,4	19,3	21,9	23,7	36,1	40,8
Lesotho	49,2	57,8	52,2	53,5	41,7	41,0	39,8	33,3	30,6	31,9	37,0	37,2	37,0
Maurice	6,6	7,5	7,3	6,8	6,0	5,5	8,8	9,8	9,9	13,8	16,4	14,6	16,0
Namibie	4,7	5,1	4,4	4,5	5,1	4,3	4,9	4,4	6,2	8,2	8,0	10,3	8,9
République de Cabo Verde	44,8	53,0	45,7	47,3	42,1	35,8	45,0	49,4	50,7	66,2	73,2	75,9	77,2
Sénégal	14,4	23,2	22,3	9,2	8,6	8,7	12,6	13,5	13,9	15,8	16,0	17,3	17,9
Seychelles	29,1	33,0	35,3	22,2	24,8	30,3	28,7	22,8	24,2	24,2	21,0	22,2	22,8
Swaziland
Zambie	33,9	100,1	49,6	4,2	8,5	7,0	10,3	8,7	8,8	11,4	12,4	14,3	13,7
Pays à faible revenu et États fragiles	46,6	64,7	58,3	43,8	35,0	31,2	30,4	25,2	25,2	20,8	21,3	21,8	22,4
Pays à faible revenu hors États fragiles	32,6	53,8	45,9	27,4	18,4	17,8	19,8	21,8	22,3	20,3	21,2	22,3	23,5
Bénin	22,2	33,8	37,2	11,6	12,7	15,6	16,2	18,1	16,9	16,9	19,0	18,2	17,8
Burkina Faso	29,5	43,5	38,6	20,9	23,3	20,9	25,6	26,2	23,3	23,4	22,5	22,5	22,5
Éthiopie ²	36,8	72,3	48,6	40,0	11,8	11,4	13,3	18,3	22,2	17,9	20,5	25,5	26,4
Gambie	84,4	113,9	111,9	115,9	42,3	37,9	43,2	42,2	44,6	45,7	50,0	47,8	45,6
Kenya	23,0	29,2	25,4	22,5	19,3	18,7	20,3	20,8	21,1	16,3	16,5	16,0	16,1
Malawi	53,8	112,6	107,2	16,9	15,8	16,6	15,9	16,0	16,2	23,0	31,0	26,9	23,8
Mali	31,1	48,5	48,5	19,9	18,1	20,5	22,1	26,8	23,2	26,5	27,0	29,2	30,5
Mozambique	54,2	77,5	70,7	45,5	40,8	36,6	39,9	40,3	33,9	34,1	36,9	41,1	42,2
Niger	31,2	58,8	51,6	15,8	15,9	13,8	19,6	16,9	15,5	17,7	18,8	32,5	33,7
Ouganda	27,5	56,2	43,6	14,8	12,0	11,1	13,8	15,8	16,4	16,6	17,6	18,8	22,3
Rwanda	36,8	80,2	58,3	15,6	15,5	14,5	14,2	13,8	15,7	14,1	19,7	21,8	24,1
Sierra Leone	71,4	119,0	106,4	82,9	24,5	24,2	28,2	30,4	32,5	25,9	21,3	22,8	22,9
Tanzanie	32,0	47,5	43,6	31,0	18,5	19,2	22,2	24,7	26,9	24,6	22,6	21,8	21,2
États fragiles	72,2	81,5	80,3	73,7	66,5	59,3	52,5	32,2	30,9	21,8	21,5	20,8	20,1
Burundi	119,8	151,0	130,4	115,2	108,2	94,2	21,2	22,4	20,1	19,4	18,8	17,7	16,7
Comores	72,9	80,6	70,7	70,1	74,7	68,6	50,8	48,1	43,6	40,2	15,6	16,1	16,1
Congo, Rép. dém. du	85,9	106,2	94,2	82,8	76,9	69,4	71,9	13,5	12,1	10,5	11,2	12,4	13,0
Côte d'Ivoire	51,9	53,7	55,8	54,9	49,1	45,9	38,0	36,0	41,0	18,6	18,1	15,4	12,4
Érythrée	58,9	54,0	62,5	58,0	58,0	61,9	49,1	45,8	35,8	29,1	25,6	23,1	23,1
Guinée	91,4	89,7	110,1	109,8	78,0	69,3	69,6	64,0	62,7	23,2	23,8	22,1	22,4
Guinée-Bissau	161,5	192,3	174,9	172,8	147,9	119,7	128,8	23,3	31,7	43,7	43,8	41,1	39,0
Libéria	516,2	675,8	606,8	559,8	454,8	283,6	150,3	12,3	12,0	11,5	14,0	19,9	26,4
Madagascar	46,0	83,3	70,2	29,0	25,1	22,4	25,7	23,5	21,7	23,3	22,3	23,2	24,7
République centrafricaine	66,7	81,5	76,1	70,7	54,6	50,6	16,7	20,0	22,1	25,8	38,8	34,3	30,3
São Tomé-et-Principe	211,6	327,8	300,3	265,9	104,1	60,0	69,2	78,1	73,3	77,5	69,1	67,4	68,0
Togo	76,1	82,6	72,7	82,6	86,5	56,0	55,1	17,2	15,4	18,4	19,9	20,2	20,4
Zimbabwe ³	56,6	48,7	47,8	54,2	59,8	72,3	66,5	62,3	52,0	48,4	47,8	47,9	47,9
Afrique subsaharienne	16,1	27,8	20,5	12,3	10,6	9,5	10,4	8,5	8,4	8,2	8,8	9,5	10,0
<i>Médiane</i>	36,8	56,2	49,6	29,2	24,5	20,9	21,2	20,0	20,1	19,4	19,9	21,8	22,5
Hors Afrique du Sud et Nigéria	32,6	51,1	42,0	27,9	22,9	19,2	21,0	18,5	17,8	16,8	17,6	19,4	20,4
Pays importateurs de pétrole	18,9	26,4	22,9	16,5	14,4	14,2	14,8	11,9	11,8	11,5	12,8	13,9	14,4
Hors Afrique du Sud	37,8	55,1	48,1	33,0	27,6	24,9	26,3	22,2	22,0	19,8	20,6	21,9	22,4
Zone franc	31,6	45,3	39,6	28,3	25,3	19,5	19,4	18,6	18,1	16,8	18,0	19,0	19,0
UEMOA	37,9	48,0	46,8	34,3	31,8	28,4	28,4	25,5	25,5	19,8	19,9	20,6	19,7
CEMAC	25,5	42,1	32,4	22,6	18,9	11,6	9,5	11,9	11,6	14,1	16,0	17,4	18,3
CAE-5	29,2	45,1	38,4	24,9	19,2	18,6	19,1	20,4	21,3	18,4	18,6	18,5	19,1
CEDEAO	18,5	37,9	24,5	11,3	10,3	8,4	9,6	7,2	7,1	6,0	6,2	6,5	6,4
SADC	11,3	16,6	13,4	9,3	8,5	8,7	9,9	7,3	7,0	7,6	8,3	9,5	10,2
Union douanière d'Afrique australe	2,4	2,8	2,4	2,3	2,1	2,2	2,6	2,8	2,9	3,1	3,3	3,4	3,2
COMESA (pays membres d'AFSS)	39,1	61,9	50,0	32,7	26,6	24,2	25,3	19,4	19,3	17,8	18,8	19,4	20,6
IADM	40,3	66,0	54,9	32,3	26,1	22,5	22,5	18,0	18,2	19,8	20,2	22,7	24,0
Pays à régime de parité fixe classique	30,8	43,3	38,0	28,0	24,9	19,6	19,6	18,7	18,1	17,2	18,3	19,4	19,3
Pays sans régime de parité fixe classique	13,1	24,4	16,9	9,2	7,7	7,2	8,3	6,4	6,4	6,4	6,9	7,6	8,2
Afrique subsaharienne⁴	16,1	27,8	20,5	12,3	10,6	9,5	10,4	8,5	8,4	8,2	8,8	9,5	10,0

Voir sources et notes page 64.

Tableau AS24. Termes de l'échange, marchandises
(Indice, 2000 = 100)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Pays exportateurs de pétrole	128,4	104,1	123,4	131,7	135,1	147,8	119,7	133,8	149,4	152,0	151,7	152,1	151,0
Hors Nigéria	133,1	98,5	124,7	136,8	145,2	160,2	120,2	142,2	169,8	176,0	173,9	174,7	172,3
Angola	109,9	75,0	100,0	113,0	121,8	139,4	99,3	115,9	142,9	154,2	151,1	153,0	152,2
Cameroun	115,7	92,9	111,3	125,0	124,3	125,0	104,5	113,0	122,0	122,3	118,1	118,1	118,1
Congo, Rép. du	301,1	273,5	314,1	314,3	342,5	261,2	265,2	354,1	361,7	351,6	365,0	356,6	349,2
Gabon	172,8	124,6	153,2	173,3	188,9	224,2	162,1	193,5	245,3	221,6	223,0	219,0	209,4
Guinée équatoriale	103,5	86,1	107,3	96,3	100,0	127,7	83,7	106,4	131,9	135,7	134,4	129,4	122,1
Nigéria	127,2	107,3	123,6	130,4	131,5	143,3	121,3	132,6	143,6	145,0	145,3	145,6	144,9
Soudan du Sud
Tchad	156,7	100,3	137,2	162,7	174,5	208,6	164,2	206,2	243,7	243,1	251,7	262,0	255,1
Pays à revenu intermédiaire¹	117,5	108,5	110,3	119,0	122,7	126,9	133,7	148,9	152,7	145,4	141,3	138,3	137,7
Hors Afrique du Sud	120,6	108,7	106,7	123,5	127,2	137,0	137,5	157,6	168,3	163,0	157,0	154,1	154,5
Afrique du Sud	104,7	97,5	100,0	105,8	109,0	111,1	118,9	131,3	133,0	125,9	122,8	120,0	119,2
Botswana	90,6	94,1	94,1	94,1	87,3	83,6	86,2	87,2	87,3	100,3	106,5	106,0	106,1
Ghana	50,0	44,0	41,6	48,2	54,0	61,9	68,8	83,9	100,0	98,5	91,5	91,2	93,6
Lesotho	100,6	114,3	100,0	99,0	96,7	92,9	83,4	77,8	76,0	79,5	76,6	72,4	68,7
Maurice	101,9	104,3	100,0	97,8	108,1	99,5	99,5	96,4	92,7	89,8	90,2	85,2	85,3
Namibie	97,9	87,7	95,6	100,0	103,5	102,5	109,3	130,6	141,6	125,2	116,4	108,5	104,0
République de Cabo Verde	90,4	88,0	100,0	103,2	55,7	104,8	87,7	95,3	96,9	98,3	90,4	91,5	93,4
Sénégal	110,2	103,9	101,0	109,0	100,7	136,5	131,2	131,5	124,9	122,5	126,5	130,9	132,5
Seychelles	71,8	81,7	73,8	70,3	69,3	64,0	70,6	65,8	61,5	61,4	61,4	59,9	60,6
Swaziland	102,8	99,9	89,4	98,9	105,8	119,8	109,7	111,2	122,3	116,1	110,9	111,5	112,0
Zambie	133,8	99,2	100,0	155,7	164,9	149,0	123,5	167,8	177,2	154,9	144,8	139,1	138,5
Pays à faible revenu et États fragiles	101,4	100,1	92,5	99,4	106,0	109,2	106,0	117,3	132,0	130,1	121,1	116,9	116,4
Pays à faible revenu hors États fragiles	76,5	75,8	71,9	75,4	77,6	82,0	80,1	89,3	96,5	95,2	86,7	80,1	78,5
Bénin	130,3	96,7	81,4	133,1	179,5	160,8	244,5	312,7	333,8	230,3	200,6	192,9	188,9
Burkina Faso	62,8	67,2	57,3	54,3	59,9	75,2	53,3	38,1	33,8	40,1	37,8	37,5	37,6
Éthiopie ²	44,6	45,0	42,2	42,3	42,9	50,8	32,7	41,0	56,9	55,3	41,5	35,4	32,3
Gambie	102,8	140,6	96,9	111,8	89,6	75,0	76,2	65,0	57,9	55,8	65,3	71,4	70,2
Kenya	83,9	86,7	84,0	86,6	83,8	78,4	96,4	113,7	109,8	109,2	107,9	97,6	99,2
Malawi	97,0	125,2	100,0	88,3	85,3	86,4	104,0	112,7	115,4	99,0	95,9	96,4	96,0
Mali	136,1	114,4	112,4	139,2	132,8	181,8	156,9	190,3	237,1	268,7	214,0	216,7	216,3
Mozambique	105,5	94,9	100,0	113,0	114,5	105,3	100,5	112,1	115,2	108,6	98,8	95,6	95,5
Niger	121,8	102,4	106,3	109,7	133,2	157,5	164,6	159,4	206,1	223,9	199,1	158,3	161,6
Ouganda	80,3	82,1	80,0	78,9	76,8	83,9	86,2	83,4	87,0	83,6	80,1	79,4	78,4
Rwanda	127,4	115,5	120,6	124,0	147,9	129,1	146,3	169,8	170,3	160,1	190,9	199,0	206,3
Sierra Leone	95,0	95,1	100,0	93,9	93,5	92,4	90,0	96,2	96,5	101,2	96,8	84,5	80,2
Tanzanie	75,4	78,3	70,8	70,0	75,7	81,9	90,0	94,7	95,8	95,5	90,8	85,9	84,2
États fragiles	145,0	142,1	125,5	140,6	160,4	156,4	149,5	163,3	197,7	194,6	189,7	200,9	207,5
Burundi	116,0	111,0	139,0	113,4	105,2	111,5	111,2	168,9	153,9	122,2	109,9	114,1	114,2
Comores	97,0	177,1	92,8	87,7	72,7	54,4	84,3	88,7	118,4	126,7	102,3	115,3	124,1
Congo, Rép. dém. du	239,3	195,7	161,9	251,9	314,3	272,6	219,0	263,0	232,0	205,2	192,9	211,2	218,4
Côte d'Ivoire	91,7	94,0	84,1	88,8	91,9	100,0	104,0	112,3	126,6	132,3	127,9	143,5	154,8
Érythrée	66,5	71,2	100,0	75,5	52,9	32,8	26,3	27,1	231,8	355,5	307,8	277,5	259,4
Guinée	46,2	79,3	45,7	34,6	39,8	31,6	32,3	29,4	20,8	20,0	20,4	20,1	21,4
Guinée-Bissau	82,8	104,5	94,8	67,9	79,4	67,2	67,2	79,7	103,8	75,1	59,9	80,1	82,6
Libéria	108,5	86,1	91,6	125,3	126,9	112,8	100,0	152,5	167,8	118,2	119,2	109,9	104,1
Madagascar	131,7	94,4	97,0	100,0	176,7	190,1	141,2	133,1	134,4	144,2	162,5	159,8	160,8
République centrafricaine	61,0	69,3	68,3	63,2	57,5	46,9	61,9	69,1	69,7	67,7	74,5	88,1	68,6
São Tomé-et-Principe	121,8	133,4	161,5	134,8	104,3	74,7	86,3	93,8	80,0	125,0	92,5	83,3	93,7
Togo	57,0	68,5	57,1	51,7	52,2	55,6	55,6	56,0	71,9	61,0	59,8	57,8	56,5
Zimbabwe ³	88,3	91,7	86,4	84,1	86,9	92,3	109,0	112,9	112,3	116,6	114,9	114,0	116,6
Afrique subsaharienne	118,7	105,6	111,7	119,9	124,2	131,9	124,5	138,8	150,5	148,8	145,1	143,3	142,4
<i>Médiane</i>	101,2	94,7	98,5	99,0	98,3	99,7	99,4	111,7	116,9	117,4	108,9	109,2	105,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	114,5	102,1	104,6	114,9	121,5	129,3	118,2	134,6	153,0	152,7	145,8	142,9	142,1
Pays importateurs de pétrole	111,9	105,5	104,0	112,1	116,9	120,8	123,3	137,0	144,9	139,9	133,6	129,9	129,3
Hors Afrique du Sud	106,7	102,4	96,4	106,0	111,9	116,8	114,4	128,0	141,7	138,9	130,6	126,6	126,3
Zone franc	112,9	97,4	104,2	113,2	118,3	131,2	120,5	135,4	152,1	151,9	147,1	148,7	148,6
UEMOA	102,2	97,1	89,0	98,9	103,7	122,2	123,0	128,6	140,6	143,3	134,1	137,4	141,3
CEMAC	123,2	97,6	119,2	127,1	132,4	139,6	113,4	135,9	155,7	152,7	152,8	152,4	148,0
CAE-5	74,1	76,1	73,1	73,4	74,1	73,8	83,7	92,3	91,6	89,8	88,1	83,0	83,2
CEDEAO	122,3	107,1	115,8	123,5	126,1	139,1	126,3	138,0	149,8	151,0	149,1	149,7	149,8
SADC	123,5	110,9	114,3	124,8	131,7	135,6	134,1	149,5	156,2	151,9	148,0	146,1	145,4
Union douanière d'Afrique australe	114,4	107,0	109,6	115,7	118,8	120,9	128,8	141,9	144,0	137,1	134,0	130,8	129,8
COMESA (pays membres d'AFSS)	123,2	116,1	110,3	124,5	133,1	131,8	121,5	140,2	160,2	154,4	144,2	136,9	135,3
IADM	123,0	110,3	107,9	123,4	133,4	139,7	128,9	147,2	159,2	153,8	142,6	138,4	136,5
Pays à régime de parité fixe classique	110,8	97,0	103,3	111,5	115,1	127,1	117,6	131,8	160,9	160,8	154,9	155,4	154,8
Pays sans régime de parité fixe classique	121,0	107,9	114,1	122,5	127,0	133,9	126,5	141,0	150,1	148,1	144,8	142,6	141,6
Afrique subsaharienne⁴	118,7	105,6	111,7	119,9	124,2	131,9	124,5	138,8	150,5	148,8	145,1	143,3	142,4

Voir sources et notes page 64.

Tableau AS25. Réserves (Mois d'importations de biens et de services)											
	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pays exportateurs de pétrole	7,8	4,8	7,2	8,7	7,7	10,4	6,9	4,8	5,5	7,2	6,8
Hors Nigéria	3,4	1,6	2,4	3,8	3,6	5,5	4,9	4,8	5,7	6,6	6,2
Angola	3,1	1,1	2,4	3,9	3,1	5,1	4,6	5,4	7,5	7,9	7,7
Cameroun	3,7	2,3	2,3	3,4	4,4	5,9	6,8	5,3	4,7	4,6	4,1
Congo, Rép. du	4,0	0,5	2,3	4,9	3,7	8,5	6,6	6,5	8,9	8,0	6,8
Gabon	3,5	2,2	2,8	3,8	3,5	5,5	5,2	3,7	4,6	4,8	6,6
Guinée équatoriale	5,2	...	3,8	5,2	6,0	6,0	4,2	2,6	3,4	4,9	5,2
Nigéria	9,8	6,2	9,4	10,9	9,6	12,9	7,9	4,9	5,5	7,5	7,1
Soudan du Sud	5,4
Tchad	2,0	1,1	0,7	2,1	2,7	3,6	1,4	1,3	1,9	2,4	1,9
Pays à revenu intermédiaire¹	3,6	3,0	3,3	3,3	3,7	4,7	4,5	3,9	4,2	4,4	4,4
Hors Afrique du Sud	5,4	6,1	6,2	4,8	4,9	5,0	5,3	4,4	4,2	4,2	4,1
Afrique du Sud	3,1	2,3	2,6	2,8	3,3	4,6	4,2	3,8	4,2	4,4	4,5
Botswana	20,8	19,8	22,6	20,3	21,0	20,6	16,4	11,8	11,3	11,2	9,8
Ghana	2,4	2,9	2,5	2,5	1,9	1,9	2,9	2,9	3,0	2,9	3,2
Lesotho	4,8	3,6	3,6	4,2	6,5	6,0	5,9	4,9	4,2	5,2	5,0
Maurice	3,7	4,7	3,4	2,9	3,4	4,1	4,3	4,0	4,1	4,3	4,7
Namibie	2,0	1,5	1,3	1,5	2,4	3,1	4,4	3,2	3,4	3,1	2,5
République de Cabo Verde	3,1	2,6	2,6	3,0	3,6	4,0	4,3	3,3	3,5	4,0	4,7
Sénégal	3,5	4,4	3,5	3,0	2,8	3,6	4,9	3,8	3,4	3,4	3,4
Seychelles	0,8	0,5	0,7	1,4	0,5	0,8	2,2	2,6	2,9	3,0	3,7
Swaziland	2,6	1,8	1,3	1,8	4,3	4,0	4,4	3,2	2,7	3,7	3,7
Zambie	2,5	1,9	2,4	3,2	4,1	3,3	3,0	3,4	3,1
Pays à faible revenu et États fragiles	3,1	3,7	3,0	2,9	3,1	3,1	3,7	3,2	2,8	2,8	2,8
Pays à faible revenu hors États fragiles	3,9	4,7	3,8	3,6	3,8	3,7	4,1	3,3	2,8	2,9	3,0
Bénin	7,0	7,5	7,0	6,1	7,0	7,7	7,2	8,0	5,2	2,8	3,1
Burkina Faso	4,8	5,7	3,6	3,9	5,2	5,7	6,1	3,6	3,0	2,9	1,7
Éthiopie ²	2,1	3,7	2,4	1,5	1,6	1,2	2,2	0,9	0,2	0,5	0,5
Gambie	3,9	3,2	3,8	4,3	4,5	3,7	6,6	6,5	5,9	7,4	6,6
Kenya	2,9	2,7	2,6	2,9	3,2	3,1	3,4	3,2	2,9	3,7	4,1
Malawi	1,3	1,2	1,3	1,1	1,2	1,5	0,7	1,6	1,0	1,2	2,1
Mali	4,6	5,6	4,8	4,4	3,5	4,6	5,1	4,2	4,2	3,0	2,6
Mozambique	4,0	4,7	3,7	3,8	3,8	4,2	5,4	3,4	2,5	2,6	2,5
Niger	3,2	2,9	2,8	3,5	3,6	3,3	2,8	3,0	2,8	3,8	3,4
Ouganda	5,7	6,7	5,4	5,5	5,8	5,3	5,8	4,4	4,1	5,0	4,8
Rwanda	5,3	5,8	6,0	5,4	4,7	4,6	5,4	4,4	5,1	4,2	4,6
Sierra Leone	4,1	3,3	4,7	4,5	4,4	3,5	4,3	2,0	2,1	2,5	2,4
Tanzanie	4,8	6,5	4,7	4,1	4,5	4,2	4,5	4,1	3,5	3,6	3,8
États fragiles	1,8	2,1	1,5	1,6	1,8	1,9	2,9	2,8	3,0	2,6	2,5
Burundi	3,6	2,2	2,1	3,5	3,6	6,4	4,4	4,1	3,2	3,3	3,4
Comores	6,4	9,0	6,6	5,8	5,4	5,2	6,6	5,7	5,8	6,8	5,1
Congo, Rép. dém. du	0,4	0,7	0,4	0,3	0,2	0,1	1,2	1,3	1,4	1,5	1,5
Côte d'Ivoire	2,7	2,7	2,2	2,5	3,1	2,8	3,6	4,6	4,6	3,8	3,8
Érythrée	1,0	0,7	0,7	0,8	1,1	1,6	2,2	2,3	2,0	3,4	3,4
Guinée	0,5	0,7	0,5	0,4	0,3	0,6	2,4	1,2	3,4	2,9	3,2
Guinée Bissau	5,3	5,6	5,5	4,6	5,3	5,6	7,6	5,5	10,4	7,9	8,1
Libéria	0,5	0,2	0,2	0,5	0,7	1,2	2,5	2,6	2,8	2,6	2,7
Madagascar	2,7	3,7	2,5	2,0	2,1	3,0	3,6	3,3	3,5	3,1	2,1
République centrafricaine	4,2	6,3	5,2	3,8	2,1	3,4	4,8	4,1	3,6	4,8	3,6
São Tomé-et-Príncipe	4,8	3,9	3,7	4,9	4,2	7,2	6,6	3,9	4,6	4,0	4,4
Togo	3,2	3,7	1,9	3,3	3,1	4,1	4,6	3,4	3,7	1,9	1,9
Zimbabwe ³	0,6	1,1	0,5	0,8	0,6	0,1	1,7	1,0	1,0	0,8	0,7
Afrique subsaharienne	5,1	3,7	4,6	5,3	5,2	6,9	5,3	4,2	4,5	5,4	5,2
<i>Médiane</i>	3,6	3,3	2,8	3,5	3,5	4,1	4,5	3,7	3,5	3,7	3,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	3,7	3,7	3,5	3,6	3,7	4,3	4,4	3,9	4,1	4,3	4,2
Pays importateurs de pétrole	3,4	3,2	3,2	3,1	3,5	4,1	4,2	3,6	3,7	3,8	3,8
Hors Afrique du Sud	3,8	4,4	3,9	3,5	3,7	3,7	4,1	3,5	3,3	3,2	3,2
Zone franc	3,8	3,2	2,9	3,6	3,9	5,1	5,0	4,3	4,4	4,2	4,0
UEMOA	3,8	4,2	3,4	3,4	3,8	4,1	4,7	4,4	4,0	3,4	3,2
CEMAC	3,6	2,0	2,5	3,8	4,1	5,9	5,3	4,2	4,7	4,9	4,9
CAE-5	4,1	4,8	4,0	3,9	4,1	4,0	4,3	3,7	3,4	4,0	4,1
CEDEAO	8,0	5,3	7,5	8,8	7,8	10,5	6,8	4,6	5,0	6,6	6,2
SADC	3,5	2,9	3,1	3,2	3,6	4,6	4,4	4,0	4,6	4,8	4,8
Union douanière d'Afrique australe	3,8	2,9	3,3	3,4	4,0	5,1	4,6	4,0	4,4	4,6	4,7
COMESA (pays membres d'AfSS)	2,6	3,0	2,5	2,3	2,6	2,6	3,2	2,6	2,4	2,7	2,7
IADM	3,4	3,9	3,2	3,1	3,2	3,7	4,2	3,5	3,3	3,1	3,0
Pays à régime de parité fixe classique	3,6	3,1	2,8	3,4	3,8	4,9	4,9	4,2	4,3	4,1	3,9
Pays sans régime de parité fixe classique	5,5	3,9	5,0	5,7	5,4	7,3	5,4	4,2	4,7	5,6	5,5
Afrique subsaharienne⁴	5,1	3,7	4,6	5,3	5,2	6,9	5,3	4,2	4,6	5,4	5,3

Voir sources et notes page 64.

Bibliographie

- Abiad, Abdul, John Bluedorn, Jaime Guajardo, and Petia Topalova, 2012, "The Rising Resilience of Emerging Market and Developing Economies," IMF Working Paper 12/300 (Washington: International Monetary Fund).
- Africa Progress Panel, 2013, "Equity in Extractives: Stewarding Africa's Natural Resources for All," *Africa Progress Report* (Switzerland: Geneva).
- Akitoby, Bernardin, Richard Hemming, and Gerd Schwartz, 2007, "Public Investment and Public-Private Partnerships, IMF Economic Issues 40" (Washington: International Monetary Fund). <http://www.imf.org/External/Pubs/FT/issues/issues40/ei40.pdf>.
- Alleyne, Trevor, 2013, "Energy Subsidy Reform in Sub-Saharan Africa; Experiences and Lessons," African Departmental Paper No. 13/2 (Washington: International Monetary Fund). <http://www.imf.org/external/pubs/ft/dp/2013/afr1302.pdf>.
- Andriamihaja, Noro Aino, Matthias Cinyabuguma, and Shantayanan Devarajan, 2011, "Avoiding the Fragility Trap in Africa," Policy Research Working Paper 5884 (Washington: World Bank).
- Arbache, Jorge Saba, and John Page, 2007, "More Growth or Fewer Collapses? A New Look at Long Run Growth in Sub-Saharan Africa" (Washington: World Bank).
- Banque mondiale, 2011, *World Development Report* (Washington).
- , et banque africaine de développement, 2013, "The Transformational Use of Information and Communication Technologies in Africa." <http://siteresources.worldbank.org/>.
- Berg, Andrew, Jonathan D. Ostry, and Jeromin Zettelmeyer, 2008, "What Makes Growth Sustained?" IMF Working Paper 08/59 (Washington: International Monetary Fund).
- Bertocchi, Graziella, and Davide Guerzoni, 2010, "The Fragile Definition of State Fragility," Working Paper 43 (Modena: University of Modena).
- Besley, Timothy, and Torsten Persson, 2011, "Pillars of Prosperity: The Political Economics of Development Clusters" (Princeton: Princeton University Press).
- Blattman, Christopher, and Edward Miguel, 2010, "Civil War," *Journal of Economic Literature* 48(1): 3–57.
- Briceño-Garmendia, Cecilia, and Maria Shkaratan, 2011, "Kenya's Infrastructure: A Continental Perspective," World Bank Policy Research Paper No. 5596 (Washington: World Bank). <http://elibrary.worldbank.org/doi/pdf/10.1596/1813-9450-5596>.
- Brin, Sergey, and Larry Page, 1998, "The Anatomy of a Large-Scale Hypertextual Web Search Engine. Proceedings of the 7th World-Wide Web Conference" (Brisbane: Australia).
- Carment, David, and Yiagadeesen Samy, 2012, "Assessing State Fragility: Country Indicators for Foreign Policy Report," Country Indicators for Foreign Policy & Norman Paterson School of International Affairs.
- Chauvet, Lisa, and Paul Collier, 2008, "What Are the Preconditions for Turnarounds in Failing States?" *Conflict Management and Peace Science* 25(4): 332–48.
- Cilliers, Jakkie, and Timothy D. Sisk, 2013, "Assessing Long-Term State Fragility in Africa: Prospects for 26 'more fragile' countries." Institute for Security Studies (South Africa: Pretoria).
- Collier, Paul, and A. Hoeffler, 2004, "Conflicts, Chapter 3, Global Crises: Global Solutions" (Cambridge: Cambridge University Press).
- , 2012, "Small Countries and Big Resources: Harnessing Natural Resources for Development in the G7 Countries" (Washington: World Bank Institute).
- , and Colin Mayer, 2014, "Unlocking Private Finance for African Infrastructure" (Oxford: Oxford University).
- Dabla-Norris, Era, Richard Allen, Luis-Felipe Zanna, Tej Prakash, Eteri Kvintradze, Victor Lledo, Irene Yackovlev, and Sophia Gollwitzer, 2010, "Budget Institutions and Fiscal Performance in Low-Income Countries," IMF Working Paper 10/80 (Washington: International Monetary Fund).
- David, Antonio C., Fabiano Rodriguez Bastos, and Marshall Mills, 2011, "Post-Conflict Recovery: Institutions, Aid, or Luck?" IMF Working Paper 11/149 (Washington: International Monetary Fund).
- Fama, Eugene F., 1984, "Forward and Spot Exchange Rates," *Journal of Monetary Economics* 14: 319–38.
- Fearon, James D., and David D. Laitin, 2003, "Ethnicity, Insurgency, and Civil War," *American Political Science Review* 97(1): 75–90.
- Feeny, Simon, and Mark McGillivray, 2009, "Aid allocation to fragile states: Absorptive capacity constraints," *Journal of International Development* 21(5): 618–33.

- Fonds monétaire international, 2007, “Issues Paper on Public Private Partnerships and Fiscal Risks” (Washington).
- , 2011a, “Macroeconomic and Operational Challenges in Countries in Fragile Situations,” IMF Policy Paper (Washington, April).
- , 2011b, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (Washington, avril).
- , 2013a, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (Washington, mai).
- , 2013b, “Trade Interconnectedness: The World with Global Value Chains,” IMF Policy Paper (Washington).
- , 2014a, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (Washington, avril).
- , 2014b, *Spillover Report* (Washington, July).
- , 2014c, “Guidance Note on the Fund’s Engagement with Small Developing States,” IMF Policy Paper (Washington).
- , 2014d, *Perspectives de l’économie mondiale*, chapitre 3 : «Le moment est-il propice à une relance de l’investissement dans les infrastructures? Les effets macroéconomiques de l’investissement public.» Études économiques et financières (Washington, octobre).
- , 2014e, “Macroeconomic Development in Low-Income Developing Countries” (Washington, octobre).
- Foster, Vivien, and Cecilia Briceño-Garmendia, 2010, “Africa’s Infrastructure: A Time for Transformation,” Africa Development Forum series (Washington: World Bank). <http://infrastructureafrica.org/system/files/Africa%27s%20Infrastructure%20A%20Time%20for%20Transformation%20FULL%20TEXT.pdf>.
- Gollwitzer, Sophia, 2011, “Budget Institutions and Fiscal Performance in Africa,” *Journal of African Economies* 20(1):111–52.
- Groupe de la banque africaine de développement, 2013, “The Africa Infrastructure Development Index (AIDI)” (Tunis). http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/Economic_Brief_-_The_Africa_Infrastructure_Development_Index.pdf.
- , 2014, “From Fragility to Resilience: Managing Natural Resources in Fragile States in Africa” (Tunis).
- Hirschleifer, Jack, 1991, “The Paradox of Power,” *Economics and Politics* 3: 177–200.
- Hansen, L.P., and Robert J. Hodrick, 1980, “Forward Exchange Rates as Optimal Predictors of Future Spot Rates: An Econometric Analysis,” *Journal of Political Economy* (Chicago: University of Chicago Press).
- Infrastructure Consortium for Africa (ICA), 2009, “Financial Commitments and Disbursements for Infrastructure in Africa,” *Annual Report*.
- , 2012, “Infrastructure Financing Trends in Africa,” *Annual Report*.
- Jakobsen, Tor Georg, Indra de Soysa, and Jo Jakobsen, 2013, “Why Do Poor Countries Suffer Costly Conflict? Unpacking Per Capita Income and the Onset of Civil War,” *Conflict Management and Peace Science* 30(2): 120–40.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2013, “Resource Flows and Trends in a Shifting World” (Paris).
- OCDE–BAfD, 2014a, “Seminar on addressing policy impediments to private investment in African infrastructure: Summary of discussions & way forward” (Paris). <http://www.oecd.org/daf/inv/investment-policy/2014-AfDB-OECD-Seminar-Summary.pdf>.
- , 2014b, “Fragile States 2014: Domestic Revenue Mobilisation in Fragile States” (Paris).
- Orefice, Gianluca, and Nadia Rocha, 2011, “Deep Integration and Production Networks: an Empirical Analysis,” World Trade Organization Staff Working Paper ERSD-2011–11 (Geneva: World Trade Organization).
- Pattillo, Catherine, Sanjeev Gupta, and Kevin Carey, 2005, “Sustaining Growth Accelerations and Pro-Poor Growth in Africa,” IMF Working Paper 05/195 (Washington: International Monetary Fund).
- Pritchett, Lant, Michael Woolcock, and Matt Andrews, 2013, “Looking Like a State: Techniques of Persistent Failure in State Capability for Implementation,” *Journal of Development Studies* 49(1): 1–18.
- Standard & Poor’s, 2012, “How Europe’s New Credit Enhancements for Project Finance Bonds Could Affect Ratings” (November).
- The Fragility Spectrum, 2013, “Note on the G7 Fragility Spectrum” (Kinshasa: Democratic Republic of the Congo).
- Commission économique des Nations Unies pour l’Afrique, 2009, “Africa Review Report on Transport,” Sixth Session of the Committee on Food Security and Sustainable Development Regional Implementation Meeting (Ethiopia: Addis Ababa). <http://www.uneca.org/sites/default/files/publications/africanreviewreport-on-transport.pdf>.

Publications du Département Afrique du FMI, 2009–14

LIVRES ET MONOGRAPHIES

2013

Building a Common Future in Southern Africa

Mongardini, Joannes, Tamon Asonuma, Olivier Basdevant, Alfredo Cuevas, Xavier Debrun, Lars Holger Engstrom, Imelda M. Flores Vazquez, Vitaliy Kramarenko, Lamin Leigh, Paul R. Masson et Geneviève Verdier

2012

Oil Wealth in Central Africa: Policies for Inclusive Growth

Coorey, Sharmini et Bernardin Akitoby

2009

The Impact of the Global Financial Crisis on Sub-Saharan Africa

Département Afrique

2009

Tanzania: The Story of an African Transition

Nord, Roger, Yuri Sobolev, David Dunn, Alejandro Hajdenberg, Niko Hobdari, Samar Maziad et Stéphane Roudet

DOCUMENTS DU DÉPARTEMENT AFRIQUE

14/4

Mozambique Rising: Building a New Tomorrow

Doris C. Ross, Victor Duarte Lledo, Alex Segura-Ubiergo, Yuan Xiao, Iyabo Masha, Alun H. Thomas et Keiichiro Inui

14/3

The Mystery of Missing Real Spillovers in Southern Africa: Some Facts and Possible Explanations

Olivier Basdevant, Andrew W Jonelis, Borislava Mircheva et Slavi T. Slavov

14/2

Issuing International Sovereign Bonds: Opportunities and Challenges for Sub-Saharan Africa

Mauro Mecagni, Jorge Iván Canales Kriljenko, Cheikh A. Gueye, Yibin Mu, Masafumi Yabara et Sebastian Weber

14/1

Managing Volatile Capital Flows: Experiences and Lessons for Sub-Saharan African Frontier Markets

Cheikh A. Gueye, Javier Arze del Granado, Rodrigo Garcia-Verdu, Mumtaz Hussain, B. Jang, Sebastian Weber et Juan S Corrales

13/8

Mali: Achieving Strong and Inclusive Growth with Macroeconomic Stability

Christian Jozs

13/7

Responding to Shocks and Maintaining Stability in the West African Economic and Monetary Union

Kolerus, Christina, Aleksandra Zdzienicka, Ermal Hitaj et Douglas J. Shapiro

13/6

West African Economic and Monetary Union: Financial Depth and Macrostability

Imam, Patrick A. et Christina Kolerus

13/5

Senegal: Financial Depth and Macrostability

Imam, Patrick A. et Christina Kolerus

13/4

Senegal: Achieving High and Inclusive Growth While Preserving Fiscal Sustainability

Kireyev, Alexei et Gaston K. Mpatwe

13/3

Banking in Sub-Saharan Africa: The Macroeconomic Context
Mlachila, Montfort, Seok Gil Park
et Masafumi Yabara

13/2

Energy Subsidy Reform in Sub-Saharan Africa: Experiences and Lessons
Alleyne, Trevor et Mumtaz Hussain

13/2

Boom, Bust, or Prosperity? Managing Sub-Saharan Africa's Natural Resource Wealth
Lundgren, Charlotte J., Alun H. Thomas
et Robert C. York

13/1

Restoring Sustainability in a Changing Global Environment: Options for Swaziland
Basdevant, Olivier, Emily Forrest
et Borislava Mircheva

11/07

Macroeconomic Vulnerabilities Stemming from the Global Economic Crisis: The Case of Swaziland
Basdevant, Olivier, Chikako Baba
et Borislava Mircheva

11/06

What Do Fast Job Creators Look Like? Some Stylized Facts and Perspectives on South Africa
Zhan, Zaijin

11/04

South Africa: Macro Policy Mix and Its Effects on Growth and the Real Exchange Rate—Empirical Evidence and GIMF Simulations
Canales-Kriljenko, Jorge Iván

11/02

Measuring the Potential Output of South Africa
Klein, Nir

11/01

In the Wake of the Global Economic Crisis: Adjusting to Lower Revenue of the Southern African Customs Union in Botswana, Lesotho, Namibia, and Swaziland
Mongardini, Joannes, Dalmacio Benicio, Thomson Fontaine, Gonzalo C. Pastor et Geneviève Verdier

10/03

Zimbabwe: Challenges and Policy Options after Hyperinflation
Kramarenko, Vitaliy, Lars H. Engstrom,
Geneviève Verdier, Gilda Fernandez, Stefan E. Oppers,
Richard Hughes, James McHugh et Warren L. Coats

10/02

Expenditure Composition and Economic Developments in Benin
Pani, Marco et Mohamed El Harrak

10/01

Wage Policy and Fiscal Sustainability in Benin
Lundgren, Charlotte J.

09/04

The Global Financial Crisis and Adjustments to Shocks in Kenya, Tanzania, and Uganda: A Balance Sheet Analysis Perspective
Masha, Iyabo

09/03

Impact of the Global Financial Crisis on Exchange Rates and Policies in Sub-Saharan Africa
Ben Ltaifa, Nabil, Stella Kaendera et Shiv Dixit

09/02

Spillover Effects and the East African Community: Explaining the Slowdown and the Recovery
Drummond, Paulo et Gustavo Ramirez

09/01

Foreign Exchange Reserve Adequacy in East African Community Countries
Drummond, Paulo, Aristide Mrema, Stéphane Roudet
et Mika Saito

NOTES DE RÉFLEXION DES SERVICES DU FMI

12/13

Economic Diversification in LICs: Stylized Facts and Macroeconomic Implications
Papageorgiou, Chris et Nicola Spatafora

09/20

The International Financial Crisis and Global Recession: Impact on the CEMAC Region and Policy Considerations
Wakeman-Linn, John, Rafael A. Portillo,
Plamen Iossifov et Dimitre Milkov

09/16*The Global Financial Crisis: Impact on WAEMU Member Countries and Policy Options*

Mueller, Johannes, Irene Yackovlev et Hans Weisfeld

09/14*The Southern African Development Community's Macroeconomic Convergence Program: Initial Performance*

Burgess, Robert

09/10*Fiscal Policy in Sub-Saharan Africa in Response to the Impact of the Global Crisis*

Berg, Andrew, Norbert Funke, Alejandro Hajdenberg, Victor Duarte Lledo, Rolando Ossowski, Martin Schindler, Antonio Spilimbergo, Shamsuddin Tareq et Irene Yackovlev

DOCUMENTS DE TRAVAIL**14/172***A Quality of Growth Index for Developing Countries: A Proposal*

Mlachila, Montfort, Rene Tapsoba et Sampawende J.-A. Tapsoba

14/159*Introducing a Semi-Structural Macroeconomic Model for Rwanda*

Charry, Luisa, Pranav Gupta et Vimal Thakoor

14/150*How Solid is Economic Growth in the East African Community?*

Gigineishvili, Nikoloz, Paolo Mauro et Ke Wang

14/149*Islamic Finance in Sub-Saharan Africa: Status and Prospects*

Gelbard, Enrique, Mumtaz Hussain, Rodolfo Maino, Yibin Mu et Etienne B. Yehoue

14/143*Africa Rising: Harnessing the Demographic Dividend*

Drummond, Paulo, Vimal Thakoor et Shu Yu

14/94*Does Openness Matter for Financial Development in Africa?*

David, Antonio, Montfort Mlachila et Ashwin Moheepu

14/51*Surging Investment and Declining Aid: Evaluating Debt Sustainability in Rwanda*

Clark, Will et Birgir Arnason

13/261*Natural Gas, Public Investment and Debt Sustainability in Mozambique*

Melina, Giovanni et Yi Xiong

13/250*Africa's Rising Exposure to China: How Large Are Spillovers Through Trade?*

Drummond, Paulo et Estelle X. Liu

13/239*Money Targeting in a Modern Forecasting and Policy Analysis System: an Application to Kenya*

Andrle, Michal, Andrew Berg, Enrico Berkes, Rafael A. Portillo, Jan Vlcek et R. Armando Morales

13/237*The Investment-Financing-Growth Nexus: The Case of Liberia*

Clark, Will et Manuel Rosales

13/226*Making Monetary Policy More Effective: The Case of the Democratic Republic of the Congo*

Fischer, Felix, Charlotte J. Lundgren et Samir Jahjah

13/216*Fiscal Discipline in WAEMU: Rules, Institutions, and Markets*

Hitaj, Ermal et Yasin Kursat Onder

13/215*Inclusive Growth and Inequality in Senegal*

Kireyev, Alexei

13/239*Money Targeting in a Modern Forecasting and Policy Analysis System: An Application to Kenya*

Michal Andrle, Andrew Berg, Enrico Berkes, Rafael A. Portillo, Jan Vlcek et R. Armando Morales

13/201*Africa's Got Work to Do: Employment Prospects in the New Century*

Fox, Louise, Cleary Haines, Jorge Huerta Muñoz
et Alun Thomas

13/188

*Resource Dependence and Fiscal Effort in
Sub-Saharan Africa*

Thomas, Alun et Juan P. Treviño

13/176

Benchmarking Structural Transformation Across the World

Dabla-Norris, Era, Alun H. Thomas,
Rodrigo Garcia-Verdu et Yingyuan Chen

13/173

*Tax Administration Reform in the Francophone Countries
of Sub-Saharan Africa*

Fossat, Patrick et Michel Bua

13/161

*Financial Depth in the WAEMU: Benchmarking Against
Frontier SSA Countries*

Ahokossi, Calixte, Kareem Ismail, Sudipto Karmakar
et Mesmin Koulet-Vickot

13/147

*Investing Volatile Oil Revenues in Capital-Scarce
Economies: An Application to Angola*

Richmond, Christine, Irene Yackovlev
et Shu-Chun Yang

13/144

*Fiscal Sustainability, Public Investment, and Growth in
Natural Resource-Rich, Low-Income Countries: The Case
of Cameroon*

Samaké, Issouf, Priscilla Muthoora et Bruno Versailles

13/139

*Inclusive Growth: An Application of the Social Opportunity
Function to Selected African Countries*

Adedeji, Olumuyiwa, Huancheng Du
et Maxwell Opoku-Afari

13/116

*Inclusive Growth and the Incidence of Fiscal Policy in
Mauritius — Much Progress, But More Could be Done*

David, Antonio et Martin Petri

13/53

*The Quality of the Recent High-Growth Episode
in Sub-Saharan Africa*

Mlachila, Montfort et Marcelo Martinez

13/51

*Benchmarking Banking Sector Efficiency Across Regional
Blocks in Sub-Saharan Africa: What Room for Policy?*

Boutin-Dufresne, Francois, Santiago Peña,
Oral Williams et Tomasz A. Zawisza

13/39

*Monetary Transmission Mechanism in the East African
Community: An Empirical Investigation*

Davoodi, Hamid, Shiv Dixit et Gabor Pinter

13/34

*Determinants of Bank Interest Margins in Sub-Saharan
Africa*

Ahokossi, Calixte

13/32

*Exchange Rate Liberalization in Selected Sub-Saharan
African Countries: Successes, Failures, and Lessons*

Mæhle, Nils, Haimanot Teferra
et Armine Khachatryan

13/31

Inward and Outward Spillovers in the SACU Area

Canales-Kriljenko, Jorge Iván, Farayi Gwenhamo
et Saji Thomas

13/12

Bond Markets in Africa

Mu, Yibin, Peter Phelps et Janet Stotsky

12/290

*Inequalities and Growth in the Southern African Customs
Union (SACU) Region*

Basdevant, Olivier, Dalmacio Benicio
et Yorbol Yakhshilikov

12/280

*Striking an Appropriate Balance Among Public Investment,
Growth, and Debt Sustainability in Cape Verde*

Mu, Yibin

12/272

The East African Community: Prospects for Sustained Growth
McAuliffe, Catherine, Sweta Saxena et Masafumi Yabara

12/249

Financing Growth in the WAEMU through the Regional Securities Market: Past Successes and Current Challenges
Diouf, Mame Astou et Francois Boutin-Dufresne

12/208

Exchange Rate and Foreign Interest Rate Linkages for Sub-Saharan Africa Floaters
Thomas, Alun

12/196

A Financial Conditions Index for South Africa
Gumata, Nombulelo, Nir Klein et Eliphaz Ndou

12/177

Estimating the Implicit Inflation Target of the South African Reserve Bank
Klein, Nir

12/160

Monetization in Low- and Middle-Income Countries
McLoughlin, Cameron et Noriaki Kinoshita

12/148

The Relationship between the Foreign Exchange Regime and Macroeconomic Performance in Eastern Africa
Stotsky, Janet Gale, Manuk Ghazanchyan, Olumuyiwa Adedeji et Nils O. Maehle

12/141

Exchange Rate Pass-Through in Sub-Saharan African Economies and its Determinants
Razafimahefa, Ivohasina Fizara

12/136

Welfare Effects of Monetary Integration: The Common Monetary Area and Beyond
Asonuma, Tamon, Xavier Debrun et Paul R. Masson

12/127

As You Sow So Shall You Reap: Public Investment Surges, Growth, and Debt Sustainability in Togo
Andrle, Michal, Antonio David, Raphael A. Espinoza, Marshall Mills et Luis-Felipe Zanna

12/119

Tracking Short-Term Dynamics of Economic Activity in Low-Income Countries in the Absence of High-Frequency GDP Data
Opoku-Afari, Maxwell et Shiv Dixit

12/108

Mobilizing Revenue in Sub-Saharan Africa: Empirical Norms and Key Determinants
Drummond, Paulo, Wendell Daal, Nandini Srivastava et Luiz E. Oliveira

12/94

Monetary Policy in Low-Income Countries in the Face of the Global Crisis: The Case of Zambia
Baldini, Alfredo, Jaromir Benes, Andrew Berg, Mai Dao et Rafael Portillo

12/93

Fiscal Policies and Rules in the Face of Revenue Volatility Within Southern Africa Customs Union Countries (SACU)
Basdevant, Olivier

12/92

Real Wage, Labor Productivity, and Employment Trends in South Africa: A Closer Look
Klein, Nir

12/73

Exchange Rate Volatility Under Peg: Do Trade Patterns Matter?
Lonkeng Ngouana, Constant

12/32

Assessing Bank Competition within the East African Community
Sanya, Sarah et Matthew Gaertner

12/20

Prudential Liquidity Regulation in Developing Countries: A Case Study of Rwanda
Sanya, Sarah, Wayne Mitchell et Angélique Kantengwa

12/18

Capital Market Integration: Progress Ahead of the East African Community Monetary Union
Yabara, Masafumi

12/7

International Reserves in Low-Income Countries: Have They Served as Buffers?

Cripolti, Valerio et George Tsibouris

11/294

Inflation Differentials in the GCC: Does the Oil Cycle Matter?

Mohaddes, Kamiar et Oral Williams

11/281

Effectiveness of Capital Controls in Selected Emerging Markets in the 2000s

Baba, Chikako et Annamaria Kokenyne

11/280

How Costly Are Debt Crises?

Furceri, Davide et Aleksandra Zdzienicka

11/275

Monetary Policy Transmission in Ghana: Does the Interest Rate Channel Work?

Kovanen, Arto

11/274

Does Money Matter for Inflation in Ghana?

Kovanen, Arto

11/273

On the Stability of Monetary Demand in Ghana: A Bounds Testing Approach

Dagher, Jihad et Arto Kovanen

11/268

Oil-Price Boom and Real Exchange Rate Appreciation: Is There Dutch Disease in the CEMAC?

Treviño, Juan Pedro

11/266

The Design of Fiscal Adjustment Strategies in Botswana, Lesotho, Namibia, and Swaziland

Basdevant, Olivier, Dalmacio Benicio, Borislava Mircheva, Joannes Mongardini, Geneviève Verdier, Susan Yang et Luis-Felipe Zanna

11/246

Do Remittances Reduce Aid Dependency?

Kpodar, Kangni et Maelan Le Goff

11/233

Determinants of Non-oil Growth in the CFA-Zone Oil Producing Countries: How Do They Differ?

Tabova, Alexandra et Carol L. Baker

11/232

Inflation Dynamics in the CEMAC Region

Caceres, Carlos, Marcos Poplawski-Ribeiro et Darlena Tartari

11/207

External Sustainability of Oil-Producing Sub-Saharan African Countries

Takebe, Misa et Robert C. York

11/205

The Cyclical Behavior of Fiscal Policies in the CEMAC Region

Mpatswe, Gaston K., Sampawende J. Tapsoba et Robert C. York

11/204

South Africa: The Cyclical Behavior of the Markups and Its Implications for Monetary Policy

Klein, Nir

11/202

Burkina Faso—Policies to Protect the Poor from the Impact of Food and Energy Price Increases

Arze del Granado, Javier et Isabell Adenauer

11/198

De Jure versus De Facto Exchange Rate Regimes in Sub-Saharan Africa

Slavov, Slavi T.

11/196

Financial Deepening, Property Rights and Poverty: Evidence from Sub-Saharan Africa

Singh, Raju Jan et Yifei Huang

11/178

FDI from BRICs to LICs: Emerging Growth Driver?

Mlachila, Montfort et Misa Takebe

11/176

Determinants of Interest Rate Pass-Through: Do Macroeconomic Conditions and Financial Market Structure Matter?

Gigineishvili, Nikoloz

11/174*The Quest for Higher Growth in the WAEMU Region:
The Role of Accelerations and Decelerations*

Kinda, Tidiane et Montfort Mlachila

11/172*Fiscal Policy Implementation in Sub-Saharan Africa*

Lledo, Victor Duarte et Marcos Poplawski Ribeiro

11/149*Post-Conflict Recovery: Institutions, Aid, or Luck?*

David, Antonio, Fabiano Rodrigues Bastos et Marshall Mills

11/104*Ghana: Will It Be Gifted, or Will It Be Cursed?*

Aydin, Burcu

11/102*Oil Spill(over)s: Linkages in Petroleum Product Pricing
Policies in West African Countries*David, Antonio, Mohamed El Harrak, Marshall Mills
et Lorraine Ocampos**11/80***Feeling the Elephant's Weight: The Impact of Côte d'Ivoire's
Crisis on WAEMU Trade*

Egoumé-Bossogo, Philippe et Ankouvi Nayo

11/73*ICT, Financial Inclusion, and Growth Evidence from
African Countries*

Andrianaivo, Mihasonirina et Kangni Kpodar

11/69*Fiscal Sustainability and the Fiscal Reaction Function for
South Africa*Burger, Philippe, Alfredo Cuevas, Ian Stuart
et Charl Jooste**11/64***Reviving the Competitive Storage Model: A Holistic
Approach to Food Commodity Prices*

Miao, Yanliang, Weifeng Wu et Norbert Funke

11/59*Inflation Uncertainty and Relative Price Variability in
WAEMU*

Fernandez Valdovinos, Carlos et Kerstin Gerling

11/57*Modeling Inflation in Chad*

Kinda, Tidiane

11/48*Fiscal Expectations under the Stability and Growth Pact:
Evidence from Survey Data*

Poplawski-Ribeiro, Marcos et Jan-Christoph Rulke

11/40*Growth in Africa under Peace and Market Reforms*

Korbut, Olessia, Gonzalo Salinas et Cheikh A. Gueye

11/20*Feeling the Elephant's Weight: The Impact of Côte d'Ivoire's
Crisis on WAEMU Trade*

Egoumé-Bossogo, Philippe et Nayo Ankouvi

11/9*Capital Flows, Exchange Rate Flexibility, and the Real
Exchange Rate*

Kinda, Tidiane, Jean-Louis Combes et Patrick Plane

10/292*Weathering the Global Storm: The Benefits of Monetary
Policy Reform in the LA5 Countries*Canales-Kriljenko, Jorge Iván, Luis Ignacio Jácome,
Ali Aliche et Ivan Luis de Oliveira Lima**10/269***Export Tax and Pricing Power: Two Hypotheses on the
Cocoa Market in Côte d'Ivoire*

Kireyev, Alexei

10/225*What Can International Cricket Teach Us About the Role
of Luck in Labor Markets?*

Aiyar, Shekhar et Rodney Ramcharan

10/217*Performance of Fiscal Accounts in South Africa in
a Cross-Country Setting*

Aydin, Burcu

10/216*Cyclicality of Revenue and Structural Balances
in South Africa*

Aydin, Burcu

10/210

Mother, Can I Trust the Government? Sustained Financial Deepening—A Political Institutions View

Quintyn, Marc et Geneviève Verdier

10/195

Islamic Banking: How Has It Diffused?

Imam, Patrick A. et Kangni Kpodar

10/191

A Macro Model of the Credit Channel in a Currency Union Member: The Case of Benin

Samaké, Issouf

10/166

How Do International Financial Flows to Developing Countries Respond to Natural Disasters?

David, Antonio

10/162

Exchange Rate Assessment for Sub-Saharan Economies

Aydin, Burcu

10/148

Balance Sheet Vulnerabilities of Mauritius during a Decade of Shocks

Imam, Patrick A. et Rainer Koehler

10/140

Beyond Aid: How Much Should African Countries Pay to Borrow?

Gueye, Cheikh A. et Amadou N.R. Sy

10/136

Banking Efficiency and Financial Development in Sub-Saharan Africa

Kablan, Sandrine

10/132

FDI Flows to Low-Income Countries: Global Drivers and Growth Implications

Dabla-Norris, Era, Jiro Honda, Amina Lahrèche-Révil et Geneviève Verdier

10/118

The Linkage between the Oil and Nonoil Sectors—A Panel VAR Approach

Klein, Nir

10/115

Short- versus Long-Term Credit and Economic Performance: Evidence from the WAEMU

Kpodar, Kangni et Kodzo Gbenyo

10/80

Budget Institutions and Fiscal Performance in Low-Income Countries

Dabla-Norris, Era, Richard Allen, Luis-Felipe Zanna, Tej Prakash, Eteri Kvintradze, Victor Duarte Lledo, Irene Yackovlev et Sophia Gollwitzer

10/66

ICT Equipment Investment and Growth in Low- and Lower-Middle-Income Countries

Haacker, Markus

10/58

The Real Exchange Rate and Growth Revisited: The Washington Consensus Strikes Back?

Berg, Andrew et Yanliang Miao

10/49

Firm Productivity, Innovation, and Financial Development

Dabla-Norris, Era, Erasmus Kersting et Geneviève Verdier

09/274

Cyclical Patterns of Government Expenditures in Sub-Saharan Africa: Facts and Factors

Lledo, Victor, Irene Yackovlev et Lucie Gadenne

09/269

A Framework to Assess the Effectiveness of IMF Technical Assistance in National Accounts

Pastor, Gonzalo C.

09/260

Improving Surveillance Across the CEMAC Region

Iossifov, Plamen, Noriaki Kinoshita, Misa Takebe, Robert C. York et Zaijin Zhan

09/244

A Rule Based Medium-Term Fiscal Policy Framework for Tanzania

Kim, Daehaeng et Mika Saito

09/227

*Analyzing Fiscal Space Using the MAMS Model:
An Application to Burkina Faso*

Gottschalk, Jan, Vu Manh Le, Hans Lofgren et Kofi Nouve

09/216

*Determinants and Macroeconomic Impact of Remittances
in Sub-Saharan Africa*

Singh, Raju Jan, Markus Haacker et Kyung-woo Lee

09/215

*São Tomé and Príncipe: Domestic Tax System and
Tax Revenue Potential*

Farhan, Nisreen

09/192

*The Gambia: Demand for Broad Money and Implications
for Monetary Policy Conduct*

Sriram, Subramanian S.

09/182

Understanding the Growth of African Markets

Yartey, Charles Amo et Mihasonirina Andrianaivo

09/180

*Credit Growth in Sub-Saharan Africa—Sources,
Risks, and Policy Responses*

Iossifov, Plamen et May Y. Khamis

09/155

*Spillovers from the Rest of the World into
Sub-Saharan African Countries*

Drummond, Paulo, Flavio Nacif et Gustavo Ramirez

09/148

*In Search of Successful Inflation Targeting: Evidence
from an Inflation Targeting Index*

Miao, Yanliang

09/146

*Introducing the Euro as Legal Tender—Benefits and
Costs of Eurorization for Cape Verde*

Imam, Patrick A.

09/115

*The Macroeconomics of Scaling Up Aid: The Gleneagles
Initiative for Benin*

Mongardini, Joannes et Issouf Samaké

09/114

*Sub-Saharan Africa's Integration in the Global Financial
Markets*

Deléchat, Corinne, Gustavo Ramirez, Smita Wagh,
et John Wakeman-Linn

09/113

*Financial Deepening in the CFA Franc Zone:
The Role of Institutions*

Singh, Raju, Kangni Kpodar et Dhaneshwar Ghura

09/107

*Madagascar: A Competitiveness and Exchange Rate
Assessment*

Eyraud, Luc

09/98

Understanding Inflation Inertia in Angola

Klein, Nir et Alexander Kyei

09/75

*Grants, Remittances, and the Equilibrium Real Exchange
Rate in Sub-Saharan African Countries*

Mongardini, Joannes et Brett Rayner

09/37

*Dedollarization in Liberia—Lessons from Cross-Country
Experience*

Erasmus, Lodewyk, Jules Leichter et Jeta Menkulasi

09/36

*The Macroeconomic Impact of Scaled-Up Aid:
The Case of Niger*

Farah, Abdikarim, Emilio Sacerdoti
et Gonzalo Salinas

09/27

*The Value of Institutions for Financial Markets:
Evidence from Emerging Markets*

Akitoby, Bernardin et Thomas Stratmann

09/25

*Why Isn't South Africa Growing Faster? A Comparative
Approach*

Eyraud, Luc

09/15

The Determinants of Commercial Bank Profitability in Sub-Saharan Africa

Flamini, Valentina, Calvin A. McDonald
et Liliane Schumacher

09/11

How Can Burundi Raise its Growth Rate? The Impact of Civil Conflicts and State Intervention on Burundi's Growth Performance

Basdevant, Olivier

09/14

Bank Efficiency in Sub-Saharan African Middle-Income Countries

Chen, Chuling



Regional Economic Outlook
Sub-Saharan Africa, October 2014 (French)

